





Les Anglais dans l'Inde

WARREN HASTINGS

(1772-1785)



A. Fontemoing, édit. Paris



Warren Hastings

Les Anglais dans l'Inde

VARREN HASTINGS

(1772-1785)

PAR

ACHILLE BIOVÈS

Ouvrage contenant une carte
et un portrait d'après une miniature d'Ozias HUMPHRY



PARIS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR
4, RUE LE GOFF (5e)

1904

5
73
162

PRÉFACE

Le nom de Warren Hastings est peu célèbre en France et sa vie fort mal connue, malgré l'excellent résumé qu'en a fait M. Rambaud dans l'*Histoire Générale.* Avant cet ouvrage le lecteur français ne pouvait guère consulter que l'*Histoire de la conquête et de la fondation de l'empire anglais dans l'Inde* de Barchou de Penhoen et la traduction des *Essais* de Macaulay, qui a consacré au proconsul un de ses plus brillants articles dans la *Revue d'Edimbourg* d'octobre 1841. Barchou de Penhoen a suivi l'*History of British India* de James Mill qu'il se contente souvent de traduire littéralement. La narration de Mill est très détaillée, la peinture de Macaulay, colorée et dramatique ; tous deux tiennent leurs renseignements de contemporains, mais ils sont manifestement sous l'influence des grands orateurs qui poursuivirent Hastings dans le Parlement anglais de 1786 à 1795, et leur partialité est certaine. Ils donnent une idée des plus

fausses de celui que les Anglais nomment le second fondateur de leur empire indien ; c'est d'après eux que Henri Martin compare la moralité d'Hastings à celle d'un chef de chauffeurs et qu'on a pris l'habitude de l'appeler le Verrès anglais.

Depuis longtemps on proteste en Grande-Bretagne contre la réputation imméritée faite à Hastings ; actuellement on n'a pas d'épithète assez sévère pour ses détracteurs. Le colonel Malleson traite les accusations portées par Burke devant la Haute Cour de bouffonnes, le récit de Macaulay d'exagéré, celui de Mill d'inexact et de calomnieux. La réaction est allée si loin que le même auteur déclare à la fin de son livre que jamais plus noble fils de l'Angleterre ne dévoua à sa patrie une vie plus pure. Le premier biographe d'Hastings, mandataire de ses héritiers, le Révérend Gleig lui-même est dépassé. Gleig et le colonel Malleson ne sont pas les seuls à tenir le champ pour Hastings : le capitaine Trotter, Sir James Stephen, Sir John Strachey, Sir Charles Lawson, se sont rangés à leurs côtés. Les efforts de tous ces écrivains n'ont pas été inutiles à la mémoire de celui qu'ils veulent justifier, mais on a l'impression qu'ils plaident contre Mill et Macaulay le procès jugé par la Chambre des Lords à la fin du XVIIIe siècle, et il en résulte de la méfiance.

D'ailleurs, à vouloir effacer les ombres du portrait ils lui ôtent toute valeur et toute expression, et Hastings souffre quelque peu des louanges excessives qu'ils lui prodiguent. Cromwell comprenait autrement la vraie grandeur lorsqu'il disait au peintre chargé de reproduire ses traits : « Peignez-moi tel que je suis, si vous négligez les cicatrices et les rides, je ne vous paierai pas un schilling ».

Nous avons cherché à garder une juste mesure entre les deux partis, et nous avons été fort aidés dans cette tâche par Horace Hayman Wilson, le commentateur de Mill, et surtout par Sir Alfred Lyall, le plus équitable de tous les historiens d'Hastings, bien que le colonel Malleson l'accuse de n'avoir aucune sympathie pour son héros. Le Warren Hastings que nous avons représenté n'est ni le tyran que l'on connaît en France, ni le puritain que certains Anglais proposent à notre admiration, et il reste très grand malgré des fautes indéniables.

L'intérêt qu'offre sa vie n'est pas limité au procès monstre qui agita la Grande-Bretagne et dans lequel les plus éloquents orateurs de l'époque Burke, Fox et Sheridan prirent la parole contre lui. Hastings entra au service de l'*East India Company* en 1750, lorsqu'elle ne songeait encore qu'à l'exploitation commerciale des

régions situées au-delà du Cap. Il gravit tous les degrés de la hiérarchie, assista aux exploits de Clive et à la conquête du delta du Gange. De ce jour les possesions territoriales de la Compagnie excitèrent les convoitises des pouvoirs publics. La première tentative sérieuse du cabinet de Londres pour accaparer la direction des affaires indiennes aboutit au *Regulating Act* de 1773, qui confia à Hastings la charge de gouverneur général de l'Inde, nouvellement créée. Il conserva cette position jusqu'à sa retraite (1785), amenée par l'*India Bill* de Pitt qui mit définitivement la Compagnie sous la tutelle du ministère.

Pendant son règne Hastings organisa la colonie, la tira de l'anarchie, ouvrit les voies qui devaient conduire l'Angleterre à la domination de l'Inde entière, et fit traverser heureusement à l'empire naissant une crise terrible, aggravée par la guerre d'Amérique, qui donna aux princes indigènes l'appui des armes françaises. Il ne fut récompensé de tout ces services que par les poursuites de la Chambre des Communes.

En étudiant sa carrière on a l'occasion de comparer les Compagnies anglaise et française. La direction de l'une ne fut supérieure ni en intelligence ni en largeur de vues à la direction de l'autre ; la concorde ne régna pas plus à Madras ou à Calcutta qu'à Pondicherry, et

Hastings n'évita le sort de Dupleix qu'en résistant presque par la force à ceux qui voulaient jouer contre lui le rôle de Godeheu. Mais les circonstances dans lesquelles ces deux grands hommes se trouvèrent, étaient fort différentes.

Dupleix tenta de constituer l'empire français en présence et en dépit de rivaux jaloux ; les Anglais, eux, commencèrent par se débarrasser de leurs concurrents en profitant des événements d'Europe et de leur supériorité sur terre et sur mer. Ils y réussirent durant la guerre de Sept ans, et ils eurent tout le temps d'établir solidement leur puissance avant que la France ne vint, pendant la guerre d'Amérique, les attaquer à son tour dans ces contrées lointaines.

Les Anglais dans l'Inde

WARREN HASTINGS

(1772-1785)

CHAPITRE I

L'Inde en 1772

L'empire mogol. — Son organisation. — Les nababs indépendants, — Les Mahrattes. — Haïder Ali. — Les Européens.

L'empire des Grands Mogols, créé par Baber (1505-1530) dans le nord de l'Inde et dont Delhi était la capitale, arriva avec Akbar (1556-1605) à l'apogée de sa puissance. Après ce grand prince la décadence commença. D'abord cachée, démentie même en apparence par un accroissement territorial, elle ne tarda pas à éclater au grand jour. Dès la mort d'Aurang Zeb (1707), le dernier des grands padischahs, comme on appelait les héritiers de Baber, l'édifice si péniblement construit

et dont la façade était si imposante craqua de toutes parts. Les populations hindoues cherchèrent à secouer le joug étranger, les gouverneurs mogols s'efforcèrent d'abord de jouer le rôle de maires du palais, puis finirent par se tailler des principautés indépendantes dans les débris de l'empire.

Aurang Zeb avait régné sur 22 provinces : Kaboul, Kandahar, Lahore, Kachmir, Moultan, Tatta, Delhi, Agra, Allahabad, Aoudh, Behar, Bengale, Orissa, Goudzerat, Adjmir, Malwa, Barar, Aurangabad, Bednore, Ahmednagar, Bidjapour et Haïdarabad.

Un vice-roi appelé *soubahdar* gouvernait chacune de ces provinces ou *soubahs*. Lorsque l'empereur était réellement le maître tout puissant, le vice-roi ne restait pas longtemps en fonction : l'éloignement, la difficulté des communications et l'importance des pouvoirs attachés au titre de soubahdar faisaient redouter qu'il ne cherchât auprès des populations mal assimilées et souvent révoltées qu'il gouvernait, un appui contre la puissance impériale, et qu'il ne se rendit indépendant. Quand le padischah n'eut plus ni talent, ni énergie, les vice-rois s'enracinèrent dans leurs provinces et y devinrent héréditaires, se contentant de demander, à leur avènement, un firman d'investiture qu'on n'osait leur refuser. Les principales dynasties ainsi créées furent celles des soubahdars du Deccan ou nizams d'Haïdarabad, des soubahdars du Bengale, Behar et Orissa, et des soubahdars de l'Aoudh.

Le soubah était divisé en districts administrés par des *fossedars*. Dans les grandes vice-royautés, les fossedars

les plus puissants se disaient lieutenants ou *nababs* du soubahdar (1). Ce titre, adopté quelquefois par les vice-rois eux-mêmes lieutenants de l'empereur, frappa les Européens et fut presque seul employé par eux. Bien d'autres seigneurs de moindre importance s'en parèrent quand les liens furent relâchés, mais il resta toujours réservé aux Musulmans, les Hindous conservant les qualifications de *rajah*, *maharajah*, *rana*, *maharana* (seigneur, grand seigneur, roi, grand roi).

Dans chaque province le soubahdar possédait le pouvoir militaire et la justice criminelle. A côté de lui figurait un officier, nommé *divan*, chargé de tout ce qui concernait les finances, les impôts, la justice civile et fiscale. Quand on parle de l'Inde le mot impôt ne semble pas juste, celui de revenu serait plus exact : tout le sol appartenait théoriquement au souverain dont les cultivateurs ou *rayots* n'étaient que les fermiers, situation que l'on retrouve dans d'autres pays musulmans, dans l'Egypte des Mamelucks et de Méhémet Ali, par exemple. Le divan devait lever les revenus de la province, estimés préalablement. Il lui était impossible d'avoir directement affaire aux cultivateurs, et il s'adressait à des intermédiaires les *zamindars*, sorte de collecteurs fiscaux dont la puissance était très variable, et qui, pour les besoins de leur service, recevaient des pouvoirs étendus tels que le droit d'entretenir des troupes, de faire la police, et même de rendre la justice. Les zamindars, en fait presque héréditaires,

(1) V. l'histoire de la conquête et de la fondation de l'empire anglais dans l'Inde, par le Baron Barchou de Penhoen. Paris, 1841. I, p. 336.

descendaient souvent des anciennes familles souveraines du pays. Ils avaient une commission de 10 0/0 sur la collection des impôts.

Quelquefois le divan traitait directement avec les municipalités hindoues dont le régime, excessivement curieux, se rapprochait beaucoup d'une sorte de collectivité.

La part des rayots dans les récoltes variait de la moitié aux trois quarts proportionnellement aux travaux d'irrigation exécutés, du moins c'est ce qu'on lit dans les documents rassemblés par l'enquête parlementaire anglaise de 1807. Les malheureux paysans touchaient rarement ce qui aurait dû leur revenir, et ils ne pouvaient avoir recours aux tribunaux pour obtenir protection parce que la justice était entre les mains de leurs oppresseurs qui ne pratiquaient pas le principe de la séparation des pouvoirs politiques et judiciaires.

Au bas de l'échelle on trouvait les tribunaux du zamindar, au nombre de deux, un criminel et un civil: la cour criminelle se nommait *fossedary* et ses pouvoirs allaient jusqu'à prononcer des peines capitales sous condition d'en rendre compte au gouvernement central de la province; la cour civile s'appelait *adawlat*, elle prélevait 25 0/0 sur l'objet en litige, ce qui donne une idée de la justice et de ce qu'elle coûtait aux plaideurs.

Les appels étaient portés à la capitale du soubah. Les sentences du fossedary allaient au *roy adawlat*, présidé par le *nazim*, ou délégué du soubahdar, et celles de l'adawlat au *darago adawlat al alea*. A côté de ces cours un tribunal fiscal, qui avait à sa tête le divan, tranchait toutes les questions immobilières, parce que

le souverain était propriétaire nominal du sol. Enfin les prêtres réglaient les affaires de succession.

On observait la personnalité de la loi comme en France sous les Mérovingiens. On jugeait les Musulmans d'après le Coran et le code d'Akbar, et les Hindous d'après les règles contenues dans leurs livres sacrés ou védas, ce qui exigeait constamment l'intervention de brahmanes jurisconsultes, les *pundits*.

En résumé dans chaque province, ou vice-royauté, il y avait un soubahdar, chargé du gouvernement, du commandement des troupes et de la justice criminelle, et un divan, chargé de la collection des impôts et de la justice civile ; mais lorsque le soubahdar fut devenu indépendant du pouvoir central, lorsqu'il ne rendit plus au descendant dégénéré de Baber qu'un hommage purement honorifique, le divan cessa de dépendre du Grand Mogol pour devenir un simple officier du vice-roi, une sorte de ministre des finances et de l'intérieur.

Les premiers historiens européens de l'Inde se sont plu à comparer l'empire du Grand Mogol à celui de Charlemagne et les descendants d'Aurang Zeb à Louis le Débonnaire et à ses successeurs. Certes à première vue la ressemblance est grande. Les soubahdars, d'abord officiers temporaires et révocables, comme les ducs et les comtes, ne finirent-ils pas, comme eux, par se perpétuer dans leurs gouvernements, tout en reconnaissant au souverain régnant une sorte de suzeraineté qui n'était pas supérieure à celle que Charles le Simple eut sur ses grands vassaux ? Ne se paraient-ils pas des titres des principales charges de la Couronne, le soubahdar d'Aoudh ne se disait-il pas vizir de l'empereur, et le sou-

bahdar du Deccan nizam-el-molouk, comme les premiers Plantagenets, comtes d'Anjou, étaient sénéchaux héréditaires du royaume de France ?

Mais les zamindars, qui occupent dans l'échelle hindoue la place des barons dans la hiérarchie féodale, n'étaient pas des seigneurs territoriaux ou en tout cas n'eurent pas le temps de le devenir. Ce n'étaient que des agents fiscaux auxquels la difficulté de lever les impôts avait fait accorder des pouvoirs assez étendus. D'ailleurs un examen plus attentif de la société hindoue montre que son principe était tout autre que celui de la féodalité. On trouve la raison d'être de cette dernière dans le service militaire et celle de la première dans la collection des impôts. On voit tout de suite combien la différence devait être grande entre ces deux organismes dont l'aspect extérieur offre pourtant tant d'analogies apparentes. Depuis longtemps la science a fait justice de la comparaison qui a fourni à Macaulay (1) quelques belles pages, et si nous y revenons c'est que la confusion qui résulta de cette fausse conception du monde hindou joua un rôle important dans la vie d'Hastings : ses ennemis lui reprochèrent sa conduite envers Cheyt Sing, zamindar de Bénarès, qu'ils considéraient comme une sorte de souverain territorial héréditaire tandis qu'il n'était qu'un agent fiscal. C'est sur cette erreur que fut fondée une des charges de l'accusation portée contre lui.

A côte des gouverneurs mogols qui s'étaient rendus

(1) *Critical and historical Essays* by Thomas Babington Macaulay. Leipzig, 1850. Tome IV. Lord Clive, p. 11 et suivantes.

souverains héréditaires, se trouvaient les royaumes et nationalités créés aux dépens de l'empire du padischah.

La conquête musulmane de Baber et de ses Mogols n'avait fait qu'effleurer la population hindoue. Seuls quelques ambitieux s'étaient convertis à la religion de Mahomet, et malgré les appels incessants faits par les princes aux populations belliqueuses du plateau central qui leur fournissaient presque tous leurs soldats, les mahométans n'étaient pas nombreux, en majeure partie groupés dans les grandes villes, presque tous militaires ou fonctionnaires. Tout autour grouillait la fourmillière hindoue séparée des conquérants à la fois par la race, la religion, les traditions et l'histoire. Sur beaucoup de points sa soumission fut toujours plus apparente que réelle; presque partout les anciens seigneurs avaient conservé, grâce à la tolérance des musulmans, une part active dans le gouvernement des pays qui avaient appartenu à leurs pères. Quelquefois même la souveraineté de l'empereur se bornait à une suzeraineté que les vassaux étaient toujours prêts à secouer en profitant des nombreuses révolutions de palais auxquelles la dynastie impériale n'échappait pas plus que celle des autres souverains orientaux. C'était surtout dans le pays des Rajpouts que ce régime de suzeraineté existait. Là la race hindoue, plus belle, plus pure de mélange, en un mot plus aryenne, obéissait à de petits souverains soutenus par une noblesse belliqueuse et peu disposés à courber le front devant l'étendard du Prophète. Quelques-uns de ces princes, dont la famille avait une si ancienne origine qu'ils la faisaient remonter aux Dieux et qu'ils se disaient fièrement de

race solaire ou de race lunaire, avaient, sous le règne même du grand Aurang Zeb, lutté longtemps pour secouer le joug et retrouver l'indépendance de leurs aïeux. L'empereur en était venu à bout, mais il avait vu naitre une nouvelle puissance, celle des Mahrattes, qui semblait l'héritière désignée du pouvoir des Mogols.

C'était une population d'origine hindoue habitant primitivement les montagnes qui s'étendent parallèlement à la côte de l'Océan Indien depuis le Goudzerat jusqu'au Canara. Les sauvages pasteurs nomades de cette région ne furent jamais complètement soumis aux monarques du pays, et leurs montagnes devinrent le refuge de tous les pillards et de tous les outlaws des environs. Les Mahrattes ne pouvaient démentir une semblable origine ; ils troublèrent longtemps les contrées voisines par leurs incursions et leurs razzias ; mais sous le règne d'Aurang Zeb un chef nommé Sivadji Bousla sut les constituer en nation et transformer leurs courses en expéditions politiques. Admirables cavaliers, bien montés, habitués par leurs exploits antérieurs à la guerre de partisans, ils répandirent partout l'effroi de leur nom, augmentant sans cesse le rayon de leurs courses, ravageant sans merci le pays jusqu'à ce qu'il se fut donné à eux ou racheté par un tribut annuel. Aurang Zeb, lui-même, ne put en triompher, et, obligé de se retourner sans cesse contre de nouveaux ennemis, il dut traiter avec Sivadji.

Sous les faibles successeurs d'Aurang Zeb, les Mahrattes étendirent sans relâche leurs conquêtes et probablement, sans l'intervention européenne, l'Inde entière eut fini par leur appartenir. Le Deccan fut forcé de

payer le *Chout* ou impôt du quart des revenus de la province, le *Deesmukkee* ou impôt du dizième, et le soubahdar d'Haïdarabad, alors Emir-al-Omrah, et le personnage le plus puissant de l'empire, fut contraint de souffrir dans sa capitale la présence de collecteurs Mahrattes, soutenus par une force de leurs compatriotes, et chargés de surveiller le paiement des tributs promis. Ils poussèrent bientôt leurs courses au-delà du Gange, incendiant le Bengale et faisant trembler dans Calcutta les facteurs anglais qui élevèrent contre eux des fortifications qui portent encore le nom de fossé des Mahrattes. Ils finirent par entrer dans Delhi ; mais leur marche ascendante vers l'empire de l'Inde fut momentanément arrêtée par la grande bataille de Panipat (1761), où ils furent complètement défaits par une coalition des musulmans du Nord de l'Hindoustan, soutenus par Ahmed Shah Abdallah, fondateur de la dynastie afghane moderne.

Vers 1772, les Mahrattes formaient une puissante confédération au sud du Gange et le long de la côte de l'Océan Indien. Le gouvernement central se trouvait à Pouna, le souverain nominal était le descendant de Sivadji ; mais le trône n'avait pas tardé à corrompre la race du fondateur de l'empire qui était alors représentée par un prince fainéant, renfermé dans le *Zenana* ou harem de Satara. Le pouvoir appartenait à un ministre héréditaire, le *Pechwa*. On a comparé justement cet officier aux maires du palais des derniers Mérovingiens. Les fonctions de pechwa étaient alors disputées entre plusieurs membres d'une même famille, et une oligarchie ambitieuse avait fait triompher un

prétendant au maillot pour lequel gouvernait un conseil de huit membres ; situation bizarre dans laquelle tout était fait au nom de deux incapables : un ministre enfant et un souverain imbécile.

D'autres chefs Mahrattes, tout en reconnaissant théoriquement la suzeraineté du descendant de Sivadji et du pechwa, s'étaient constitués des principautés considérables : c'étaient le rajah de Barar, membre de la famille Bousla et parent du mannequin couronné de Satara, dont les provinces s'étendaient entre la vice royauté du Bengale et celle du Deccan ; Sindhia, le plus puissant, qui avait conquis une partie du Malwa au sud du Gange ; Holkar, voisin de Sindhia ; et enfin le Gaïkwar, maître du Goudzerat.

Vers le milieu du XVIII[e] siècle un autre empire naissait au sud du Deccan. Ce n'était pas une race qui relevait la nationalité hindoue, mais un aventurier de génie qui se taillait une grande puissance avec les débris de tous ses voisins : gouverneurs de l'empire mogol, petits souverains hindous, vassaux récents de l'héritier d'Aurang Zeb ou même princes indépendants. Haïder Ali, petit fils d'un derviche, entra jeune au service du rajah hindou de Maïsour, dont les états n'avaient jamais fait partie intégrante de l'empire du padischah. Il sut s'attacher les soldats par ses talents militaires et en favorisant le pillage des ennemis qu'il avait organisé méthodiquement et sur lequel il se contentait de prélever sa part. Grâce à cet amour des éléments turbulents et guerriers de la population et à sa grande habileté politique, il finit par acquérir tout le pouvoir et prit alors le titre d'Haïder Ali Khan Bahadour. Il

conquit le Malabar, lutta tour à tour contre les chefs indépendants, les Mahrattes, le Nizam et même les Anglais. Le choc contre ces derniers fut terrible : en 1767 les cavaliers maïsouriens firent trembler Madras ; en 1769 ils se montrèrent de nouveau sous les murs de cette ville ; l'alarme y fut grande et se répandit jusque dans la métropole où les fonds de l'*India Stock* baissèrentde 60 0/0 ; enfin un traité fut conclu par lequel les conquêtes étaient restituées de part et d'autre, Haïder obtenait même une petite concession territoriale, et une alliance défensive était conclue avec lui. La paix avait peu de chance de durer dans ce pays en voie de transformation, où tous les pouvoirs rivaux étaient appelés à lutter sans repos jusqu'à ce que fut définitivement tranchée, au profit de l'un d'eux, la question de l'héritage d'Akbar.

A côté des nababs, fonctionnaires du royaume mogol, et des souverains indigènes, se trouvaient d'autres concurrents à qui le destin réservait la succession entière, et qui devaient peu à peu dépouiller les autres. Cinq nations européennes avaient cherché à s'implanter dans ce pays que les récits de voyageurs représentaient comme l'Eldorado. Les Portugais, les premiers en date, étaient déjà bien loin de l'époque où les Albuquerque, volant sur la route ouverte par Vasco de Gama, dominaient les mers indiennes ; leur puissance n'était plus qu'un souvenir. Les Hollandais s'étaient montrés des concurrents redoutables au XVII[e] siècle, et avaient réussi à rester seuls maîtres des îles aux Epices, mais dans l'Inde leurs tentatives tardives avaient échoué devant l'hostilité des Anglais ; ils n'y possédaient

qu'un bon port, Negapatam, et quelques factoreries. Les Danois qui n'avaient jamais compté beaucoup, ne comptaient plus.

Pour les Français les beaux jours de Dupleix étaient passés ; malgré l'héroïsme de Lally Tollendal la guerre de Sept ans avait porté le coup de mort à leur puissance orientale. Toutefois les indigènes gardaient leur souvenir, les souverains cherchaient à s'attacher les débris de leurs armées, persuadés que la présence de quelques officiers ou soldats de Bussy et de d'Auteuil inspireraient à leurs guerriers la bravoure et la science indispensables pour lutter contre les conquérants anglais. Rajahs et nababs, le jour où ils entreraient en guerre avec ces derniers, ne pouvaient manquer de tourner leurs espoirs du côté de la France et de la solliciter contre son éternelle rivale. Plus d'une occasion de ressaisir les positions perdues et de rétablir l'empire rêvé par Dupleix devait naître de ces dispositions. Si l'on avait secouru Haïder Ali au moment où il était vainqueur des Anglais dans le Carnatique (1781), si Suffren était arrivé plus tôt avec des forces plus sérieuses et un corps de débarquement bien commandé, peut-être la guerre d'Amérique eut-elle marqué la fin de la domination anglaise en Asie ; mais le gouvernement de Louis XVI négligea ces chances de réparer en partie les désastres du règne précédent. En 1772, le triomphe de l'Angleterre semblait définitif.

Cette nation avait à cette époque trois établissements principaux. Le premier, le moins important, sur la côte occidentale, à Bombay. De ce côté les Anglais se

heurtaient aux Mahrattes et ne possédaient même pas l'île entière sur laquelle était construite la ville.

Sur la côte orientale ou du Coromandel leur situation était meilleure : ils gouvernaient le Carnatique sous le nom de leur protégé que la défaite finale des Français avait laissé nabab de la province. Le soubahdar du Deccan, Nizam Ali, frère de l'ancien prétendant de Dupleix et de Bussy, échappé à l'influence de notre pays réduit aux petites possessions des environs de Pondicherry, s'était uni à la présidence anglaise de Madras par un traité d'alliance, lui avait cédé moyennant un tribut annuel la région des Circars, donnée jadis par Salabut Jung son prédécesseur à Bussy, et qui s'étendait le long de la côte du golfe du Bengale entre le Carnatique et l'Orissa. Toutefois le district ou Circar de Gountour avait été réservé en qualité de *jaguir* ou de fief à Bassalut Jung, frère du soubahdar, et devait après sa mort faire retour aux Anglais. La présidence de Madras avait aussi un traité d'alliance avec son puissant voisin du sud, Haïder Ali.

Le troisième établissement britannique, celui du Bengale, était le plus récent, mais aussi le plus riche, le plus important.

L'Hindoustan proprement dit est constitué par la vallée du Gange et de ses affluents. Véritable centre de l'empire mogol, sur ses rives devait aussi s'élever la capitale de la puissance appelée à remplacer le trône de Delhi. Son importance commerciale était peut-être plus grande encore que son importance politique, et les nations européennes avaient compris de bonne heure l'intérêt qu'il y avait pour elles à s'établir sur cette grande artère.

Aussi Danois, Hollandais, Français, Anglais s'étaient hâtés de s'installer dans le delta du fleuve, qui constituait la vice-royauté du Bengale.

La supériorité des races occidentales n'est nulle part aussi marquée que dans ce pays, la population y est beaucoup plus pacifique et physiquement beaucoup plus faible que dans le reste de l'Inde. Il y a loin du Bengalais au montagnard Mahratte, au noble Rajpout ou au descendant des conquérants Afghans. Les Anglais ont constaté que le bas Gange ne leur fournit qu'un nombre infime de soldats. L'habitant de cette région se réserve pour le négoce et la chicane, et il est aussi remarquable par sa souplesse et son habileté que par sa lâcheté ! C'est, semble-t-il, la partie de l'Inde où l'invasion aryenne eut le moins d'influence, et où la population est la plus rapprochée de la race jaune de l'Indo-Chine. La conquête était aisée. Commencée en 1757 par la victoire de Plassey après laquelle les Anglais avaient installé comme soubahdar un prince dévoué, elle fut en quelque sorte achevée en 1764 par l'expulsion d'un nabab qui montrait quelques velleités d'indépendance. La présidence de Calcutta dominait depuis lors le Bengale sous le nom du vice-roi mogol, et elle s'était attaché par une étroite alliance le principal voisin de la province, le soubahdar de l'Aoudh, vizir titulaire de l'empire.

C'est à la tête du gouvernement de Calcutta que fut placé Hastings en 1772 ; mais avant de voir ce que cette colonie devint entre ses mains, il faut étudier l'organisation même de la Compagnie anglaise et la façon dont elle s'était emparée de cette riche région.

CHAPITRE II

L'East India Company

Origines de la Compagnie. — Transformations. — Gouvernement : en Angleterre, aux Indes. — Commerce. — Conquête du Bengale : Saradj-oud-Daoula et Clive. — Mir Jaffar. — Mir Kasim. — Famine.

La Compagnie anglaise des Indes faisait remonter son origine à la fin du xvi[e] siècle. C'est en 1599, en effet, que fut constituée la première société sous le nom de *Compagnie des Marchands de Londres faisant le trafic aux Indes Orientales*. On avait souscrit un capital de 80.133 livres sterling sans le verser entièrement. La société obtint le monopole du commerce entre le Cap de Bonne-Espérance et le détroit de Magellan. Les premières expéditions organisées donnèrent des résultats splendides, de 100 à 200 °/o de bénéfice. Les relations politiques suivirent de près les relations commerciales : dès 1613, Sir Thomas Best signait un traité au nom du roi d'Angleterre avec le Grand Mogol, à qui, en 1616, Jacques I[er]

envoyait un ambassadeur, Sir Thomas Roé, qui reçut l'autorisation d'établir un comptoir à Hougli, modeste point de départ d'un immense et puissant empire.

Mais les Anglais rencontrèrent dans les Indes des concurrents européens dangereux : les Portuguais et les Hollandais. Il serait trop long et trop étranger à notre sujet de retracer les luttes que se livrèrent les compagnies rivales et qui furent souvent de véritables guerres ; finalement les Hollandais se réservèrent entièrement les îles aux épices, et la Compagnie anglaise, épuisée par ses efforts, ne retrouva plus le bonheur de ses débuts.

Les ennemis extérieurs n'étaient pas d'ailleurs les seuls à s'acharner contre elle, car ses privilèges furent violemment attaqués en Angleterre où l'opinion publique était très contraire aux monopoles.

Les assauts qu'elle y eut à subir furent nombreux. En 1635, sous le règne de Charles Ier, on créa une compagnie rivale, appelée Compagnie des Indes Orientales ou Compagnie de Courten, du nom de Sir William Courten, son fondateur ; elle réussit mal, périclita et enfin fusionna avec l'ancienne en 1640.

Cromwell, avec son grand génie politique, ne négligea pas plus les intérêts des Anglais dans ces contrées éloignées que dans la Manche, et força les Hollandais à payer des indemnités pour leurs violences passées. Il maintint les privilèges de la Compagnie, mais accorda des licences à des commerçants qui formèrent une sorte d'association sous le nom de *Marchands Aventuriers*. En 1657 ils se réunirent à la vieille société d'Elisabeth, et une compagnie unique subsista qui racheta à l'an-

cienne ses établissements et son matériel, et dont le capital fut de 786.000 livres sterling.

Sous la restauration des Stuarts elle conserva son monopole. Charles II lui accorda, par une charte, le droit de faire la guerre et la paix avec les princes non chrétiens, de saisir et de renvoyer en Angleterre les sujets britanniques qui se trouveraient sans autorisation dans les limites de la région réservée.

Malgré ces faveurs sa situation était peu brillante : dès 1676 ses dettes montaient à 600.000 livres sterling, et elles ne tardèrent pas à dépasser son actif. Cependant, quelque peu enviable que fut son état, elle n'en continua pas moins à être constamment jalousée et attaquée. Ce fut surtout après la révolution de 1688 que son privilège parut excessif et révoltant ; pourtant, malgré les assauts violents qu'elle eut à subir dans la Chambre des Communes, elle obtint une nouvelle charte qui lui accordait un monopole de 21 ans, l'autorisait à augmenter son capital jusqu'à 1.200.000 livres, et l'obligeait à exporter chaque année pour au moins 100.000 livres de produits manufacturés anglais. Cet *Act* excita une colère extraordinaire dans la Chambre des Communes qui y vit le résultat de l'intrigue et de la corruption. Elle proclama en 1693 le droit de tout Anglais de trafiquer aux Indes Orientales aussi bien que dans toute autre partie du monde, se fit apporter les registres de la Compagnie, et constata qu'avant la Révolution la somme annuelle employée à acquérir la protection des courtisans montait à 1.200 livres sterling, tandis qu'en 1693 celle qui avait été nécessaire

à l'achat des personnages influents du régime parlementaire s'élevait à 93.000 livres. Le duc de Leeds, accusé d'avoir touché pour sa part 5.000 livres sterling, fut poursuivi par les Communes ; mais le procès traîné en longueur fut finalement abandonné, et la Compagnie resta en possession des avantages acquis.

Cependant le ministère, ayant besoin d'argent, songea à vendre le privilège du commerce aux Indes Orientales. Il le mit aux enchères ; la compagnie existante n'offrit qu'un prêt de 700.000 livres sterling à 4 0/0 ; une nouvelle société proposa 2.000.000 livres sterling, et obtint la préférence. Elle fut autorisée à emprunter cette somme à 8 0/0.

Comme l'ancienne compagnie subsistait, les deux rivales devaient chercher à se couler mutuellement, et pourtant la nouvelle société privée de ses fonds par le prêt fait au gouvernement, n'était pas plus en état de soutenir une crise que l'ancienne accablée par son passif.

Tout le monde comprit, dès 1702, qu'une fusion était nécessaire pour les sauver ; elle fut accomplie en 1707, grâce à l'intervention du comte Godolphin. Le gouvernement réussit à se faire prêter encore 1.200.000 livres sterling, ce qui portait à 3.200.000 livres sterling les sommes avancées au Trésor par la compagnie fusionnée ; le privilège fut prolongé jusqu'en mars 1726 au minimum et sous la condition suspensive du remboursement préalable du prêt. La compagnie, appelée à devenir souveraine des Indes et héritière du Grand Mongol, fut définitivement constituée sous le nom de *Compagnie unie des Marchands trafiquant dans*

les Indes Orientales (1). En 1730 elle se vit sur le point d'être supplantée par une société beaucoup plus libérale, qui offrait de prêter à l'état à 2 0/0 la somme due à la Compagnie, et d'ouvrir à tout Anglais le commerce des Indes moyennant un faible droit sur les importations et les exportations. La Compagnie parvint à éloigner le danger en abaissant l'intérêt de la dette du trésor et en faisant de nouvelles avances ; son privilège fut prolongé jusqu'en 1766. En 1744, profitant des embarras causés au gouvernement par la guerre, elle acheta par le prêt d'un million sterling un nouveau délai, et la fin de son monopole fut fixée à 1780.

Depuis 1707 son organisation n'avait guère varié. Elle formait une sorte de société anonyme par actions, au capital de 3.163.200 livres sterling (chiffres de 1708). L'assemblée générale des actionnaires ou *Cour générale des Propriétaires* (2), possédait tous les pouvoirs qu'elle déléguait en partie au conseil d'administration. Elle se réunissait régulièrement à la fin de chaque trimestre, pouvait être convoquée extraordinairement par le conseil d'administration, et devait l'être sur la demande de neuf de ses membre qualifiés pour voter. Il fallait posséder 500 livres sterling de fonds de la Compagnie ou *India stock* pour avoir une voix dans l'assemblée générale. Nul n'en avait plusieurs, quelque fut le chiffre de ses actions, mais on tournait parfois la difficulté au moyen de personnes interposées.

Il était rendu compte à la cour des propriétaires de

(1) United Company of Merchants trading to the East Indies.

(2) General Court of Proprietors.

la situation de la Compagnie ; elle décidait le taux des dividendes, et intervenait même directement dans l'administration des affaires quand les parties intéressées, ministres ou particuliers, avaient assez d'amis parmi les actionnaires pour constituer une majorité contre les décisions des administrateurs, comme cela eut lieu à plusieurs reprises au profit d'Hastings.

Le conseil d'administration ou *Cour des Directeurs* (1), était composée de 24 membres élus annuellement par les propriétaires parmi les actionnaires possédant au moins 2.000 livres sterling d'India Stock; les administrateurs sortants étaient indéfiniment rééligibles. La cour des directeurs, constituée par treize membres présents au minimum, possédait le pouvoir exécutif sous le contrôle de la cour générale ; elle nommait parmi ses membres un président (2) et un vice président (3), qui formaient le bureau des deux cours, et représentaient la Compagnie dans ses rapports avec les pouvoirs publics et les particuliers. Les directeurs se partageaient pour l'expédition des affaires en comités dont le nombre augmenta quand la Compagnie devint une puissance territoriale.

La cour des directeurs avait pour l'aider dans sa tâche de nombreux bureaux dans *Leadenhall Street*, siège de la société à Londres, d'où elle dirigeait les affaires dans l'autre hémisphère.

Les établissements de l'Inde se divisaient en trois grou-

(1) Court of Directors.

(2) Chairman.

(3) Deputy Chairman.

pes ou *présidences* dont les capitales étaient Calcutta, Madras et Bombay. Ces trois présidences, indépendantes les unes des autres, communiquaient directement avec la cour des directeurs, et avaient une constitution analogue. Un conseil, généralement de 9 à 12 membres, administrait chaque présidence. Le *Président* du conseil, appelé aussi gouverneur, était le chef nominal de l'établissement. Il n'avait qu'une voix dans le conseil où toutes les résolutions étaient prises à la majorité. Son influence prévalait cependant à cause des nominations aux emplois de l'Inde qui dépendaient en grande partie de lui, et les conseillers s'efforçaient de gagner sa faveur pour obtenir la direction d'une factorerie, poste très lucratif qu'ils cumulaient avec leurs fonctions spéciales. Mais lorsque le président avait une forte majorité contre lui, il se trouvait réduit à une position purement honorifique et privé de toute part dans un gouvernement dont il était le chef, situation bizarre et anormale, résultat de la méfiance des Anglais pour la concentration du pouvoir dans les mains d'un seul et de leur attachement exagéré aux principes parlementaires.

Les conseillers étaient choisis à l'ancienneté et commissionnés par la Compagnie. Le conseil représentait cette dernière envers les employés, sur qui il avait tous les droits d'un patron ; envers les Anglais étrangers à la Compagnie son autorité était considérable : il pouvait les faire arrêter, les retenir en prison, ce qui sous un climat aussi terrible équivaut souvent à la peine de mort, faire confisquer leurs biens et les renvoyer de force en Angleterre.

On débutait dans l'administration coloniale comme écrivain ou scribe (1) ; au bout de cinq ans le scribe passait facteur (2) ; trois ans après marchand de 2e classe (3); et ensuite à l'ancienneté marchand de 1re classe (4). Parmi ces derniers se recrutaient conseillers et présidents. Tous les employés signaient avant leur départ un engagement sous serment de rester un certain nombre d'années au service de la Compagnie et de se soumettre à ses règlements ; les scribes fournissaient une caution de 500 livres sterling, les autres proportionnellement à leur grade.

Les salaires étaient dérisoires : primitivement un scribe avait 5 livres sterling par an, et un gouverneur 300 ; ils augmentèrent progressivement, et au moment ou la Compagnie était déjà maîtresse du Bengale, ils atteignirent 130 livres sterling pour un scribe, 140 pour un facteur, et 250 pour un conseiller, plus des rations de vivres et de madère. Ils étaient encore très insuffisants puisqu'on évaluait à 250 livres sterling la somme nécessaire à un conseiller pour vivre convenablement dans l'Inde, et qu'on ne bravait les dangers et les ennuis de la vie coloniale que pour faire fortune rapidement. On avait absolument interdit aux agents le commerce avec la métropole et ainsi évité la contrebande qui, sous le nom de pacotille (5), était un des principaux vices de la société fran-

(1) Writer.

(2) Factor.

(3) Junior Merchant.

(4) Senior Merchant.

(5) Voir Dupleix, ses plans politiques, sa disgrâce, par M. Prosper Cultru. Paris, 1901.

çaise, mais on leur abandonna le commerce intérieur qu'ils réussirent à accaparer entièrement grâce aux privilèges arrachés à la faiblesse des princes hindous.

Le principal but commercial de la Compagnie était l'importation en Europe des tissus de l'Inde. Pour l'achat de cette marchandise on avait partagé les pays producteurs selon le nombre des tisserands qu'ils nourrissaient. On avait placé à la tête de chaque district un agent européen assisté d'un secrétaire interprète indigène appelé *banian*. Cet employé, intermédiaire obligé dans toutes les relations avec les naturels, car l'Européen ignorait généralement la langue du pays, avait une importance considérable, jouissait de tous les privilèges accordés aux Anglais, se prévalait de leur prestige, et finit par avoir une si grande importance que l'on vit de riches marchands solliciter cette place et l'acheter même à haut prix, surtout celle de banian du gouverneur, devenu un des personnages les plus considérables de la présidence. Dans le district commercial le banian de l'agent européen s'installait avec un caissier et quelques serviteurs armés ou *pions* ; il prenait à ses gages un certain nombre de commis indigènes, nommés *gomastahs*, entre lesquels il répartissait le pays. Chaque gomastah s'établissait dans la région qui lui était désignée, et son établissement prenait le nom de *cutcherry* ; il avait avec lui des *pions* et des *hircarahs* ou messagers ; il entrait en relation avec les *dallals*, courtiers indigènes qui traitaient à leur tour avec les *pycars*, courtiers subalternes qui avaient enfin affaire aux ouvriers tisserands. Ceux-ci étaient si misérables que, la plupart du temps, il fallait leur avancer

l'argent nécessaire à leur entretien pendant les travaux et à l'achat des métiers et des matières premières. Les banians profitaient de leur misère pour leur imposer des prix inférieurs de 15 à 40 pour cent à ceux payés sur les marchés. Cette usure, qui n'enrichissait que les intermédiaires, diminuait tous les jours le nombre des producteurs et la qualité des produits sans bénéfice pour la Compagnie.

Les Anglais exportaient aussi de l'Inde la soie grège, les diamants, le thé, la porcelaine, le poivre, les drogues et le salpêtre, achetés sur les principales places de commerce. Chaque année toutes les marchandises à expédier en Europe étaient réunies et constituaient ce qu'on appelait l'*investment* qui, rendu dans la métropole et vendu aux enchères par les soins des directeurs, fournissait les dividendes distribués aux actionnaires.

On devait pour acheter l'*investment* et couvrir les frais de l'administration dans l'Inde y faire parvenir des fonds. Le moyen employé était une nouvelle spéculation dont profitaient en partie les fabriques anglaises, et qui consistait à importer en Orient des draps, de la quincaillerie, du plomb et du mercure. On complétait l'envoi en espèces, mais on imagina de diminuer la quantité d'or et d'argent expédiée annuellement et de la remplacer par une opération de banque. Les agents de la Compagnie et les libres marchands anglais faisaient passer en Angleterre les bénéfices qu'ils avaient réalisés, et qu'ils exposaient ainsi aux risques de mer fort grands à cette époque. La Compagnie autorisa les présidences à recevoir les fonds que les particuliers désiraient envoyer à Londres, et à leur délivrer en échange

des traites sur sa caisse portant un faible intérêt. Cette combinaison évitait aux deux parties des mouvements d'argent onéreux et dangereux, mais elle exposait l'administration coloniale à la tentation d'abuser de cette ressource. En effet on emprunta sans limite pour les besoins locaux et politiques un argent qui devait être employé surtout à l'achat de l'*investment*, et les directeurs ne trouvèrent plus dans la vente des marchandises reçues des ressources suffisantes pour payer les dettes contractées aux Indes et distribuer les dividendes exigés par les propriétaires. Ils essayèrent en vain de limiter les emprunts ; de là des conflits perpétuels entre eux et les conseils des présidences.

Pour en finir avec le commerce de la Compagnie il reste à dire un mot des moyens de transport dont elle se servait. Primitivement les navires lui appartenaient, mais elle renonça bientôt à cette façon d'opérer, se contentant de noliser chaque année le nombre de vaisseaux nécessaires, ce qui eut l'avantage de rendre une plus grande partie de son capital disponible pour le commerce proprement dit. Elle avait toutefois conservé les *packets*, bateaux rapides destinés à la correspondance. Il ne faut point s'abuser sur le mot rapide, le voyage était des plus longs et des plus périlleux. On calculait, comme temps nécessaire pour recevoir une réponse, un an et demi. Il est évident que dans l'intervalle écoulé depuis la demande, bien des événements s'étaient passés, et que souvent la question était depuis longtemps tranchée ou tout au moins avait bien changé de face.

La besogne commerciale de la Compagnie n'était pas sa seule affaire, et elle eut de tout temps

dans ses établissements de l'Inde à rendre la justice soit aux nationaux anglais, soit même aux indigènes dans les villages qu'elle acquit peu à peu. Les premiers étaient soumis aux lois anglaises. Le code britannique comprenait à cette époque un ensemble de coutumes et de lois dont beaucoup, tombées en désuétude, n'avaient pas été abrogées. Pour s'y reconnaître il fallait des jurisconsultes savants et expérimentés, et les agents de la Compagnie, bien loin de posséder des connaissances juridiques, n'avaient souvent qu'une instruction très faible, comme pouvait l'être celle de gens enlevés à 16 ou 17 ans du collège pour venir tenir des comptes et faire du négoce. La justice rendue par eux dans l'Inde devait donc être fort défectueuse. Il y existait cependant de nombreux tribunaux. D'abord la *Cour du Maire* (1), créée dans chaque présidence, par la Charte de 1726 et composée d'un maire et de 9 *aldermen*, nommés à vie par le conseil. C'était un tribunal civil auquel les indigènes pouvaient à leur gré soumettre leurs différends. Les appels étaient portés au conseil de la présidence qui jugeait en dernier ressort jusqu'à 400 livres sterling, au-delà on pouvait en appeler au roi en son conseil.

Pour les décisions sur procédure sommaire et pour délits peu importants il y avait la *Cour des requêtes* (2) compétente jusqu'à 40 shillings ; elle se composait de 24 commissaires nommés par la présidence.

Le tribunal des quatre sessions (3), formé d'au

(1) Mayor's Court.

(2) Court of Reqnests ou Court of Conscience.

(3) Court of Quarter Sessions.

moins trois conseillers assistés de jurés désignés par le sheriff, tenait quatre sessions par an dans des lieux différents, et jugeait les délits et les crimes à l'exception de celui de haute trahison. Enfin président et conseillers remplissaient au besoin les fonctions de juges de paix au civil et au criminel.

Pour les indigènes on avait conservé l'organisation ancienne : il y avait, comme dans les régions gouvernées par les zamindars, un tribunal criminel ou *fossedary court*, un tribunal civil ou *cutcherry court*, et une cour des collecteurs pour les affaires touchant de près ou de loin aux revenus. La présidence nommait les juges qui observaient les lois du pays, et pouvaient infliger l'amende, l'emprisonnement, les travaux forcés, la flagellation et la pendaison.

Les officiers et les soldats étaient soumis à des tribunaux militaires.

L'armée était composée en partie de troupes royales ; on en envoya dès 1754 dans l'Inde, un régiment figura à la bataille de Plassey et y gagna la glorieuse inscription que porte son drapeau de « *Primus in Indis* ». A côté de ces troupes régulières se trouvaient celles de la Compagnie qui avait à son service des mercenaires européens, déserteurs et aventuriers de toutes les nations, et des mercenaires indigènes. Les premières troupes recrutées dans le pays ne comprenaient que des Topas, métis chrétiens descendant des anciens conquérants portugais. Plus tard on enrôla des Hindous. Ils reçurent le nom de *Cipayes* ou guerriers, furent disciplinés à l'européenne et se signalèrent par leur bravoure et leur fidélité. Quand Clive, pendant son

troisième séjour, voulut réformer l'armée, les officiers et les soldats européens se mutinèrent, et l'attitude seule des cipayes sauva la situation et permit au général de triompher de l'insubordination de ses compatriotes.

C'est pendant ce séjour que Clive organisa l'armée du Bengale en trois brigades comprenant chacune un régiment européen, une compagnie d'artillerie, 6 bataillons de cipayes et une troupe de cavalerie indigène. Les officiers de la Compagnie étaient commissionnés par elle, et prêtaient un serment analogue à celui des agents civils.

A côté des fonctionnaires civils et militaires de la Compagnie se trouvaient des Anglais qu'elle avait autorisés à séjourner dans les régions que son monopole lui réservait.

Elle fixait dans la licence accordée aux *libres marchands* le lieu de leur résidence et la durée de leur séjour ; un retour prématuré était soumis à l'autorisation. Ils prenaient l'engagement de ne point écrire ou laisser écrire par les personnes qui dépendaient d'eux sur les affaires de la Compagnie ; celle-ci pouvait arbitrairement leur envoyer l'ordre de rentrer, et ils devaient obéir dans le délai maximum d'un an. Le commerce qui leur était permis ne faisait concurrence ni de près ni de loin à celui de la Compagnie. Quand les libres marchands quittaient l'Orient, ils étaient tenus de revenir sur un vaisseau affrété par la Compagnie ou lui appartenant, et de rapporter leur fortune en diamants, en marchandises précieuses désignées par les autorités des présidences, ou en traites sur la cour des directeurs.

Les *libres marins* étaient autorisés à naviguer dans les mers indiennes moyennant un cautionnement garantissant qu'ils ne tomberaient pas, par suite de maladie, naufrage ou autre cas fortuit, à la charge de la Compagnie.

Il y avait bien des fraudeurs à côté de ces deux catégories de personnes en règle avec la société privilégiée, mais tout individu trouvé dans les Indes sans son autorisation, pouvait être arrêté et renvoyé en Angleterre où il était poursuivi pour contravention à la loi par l'Attorney Général devant une des cours de Westminster.

Ce rapide exposé montre assez combien la compagnie anglaise différait de la compagnie française. Cette dernière n'avait ni les pouvoirs, ni l'autonomie de sa rivale. Ses actionnaires ne prenaient aucune part à la direction des affaires, dont ils se souciaient d'autant moins que, la Ferme des Tabacs leur assurant un revenu de 8 millions par an (1), à proprement parler ils n'étaient que des rentiers du roi. Le gouvernement avait accaparé l'administration de la société et nommait les directeurs et les inspecteurs, responsables devant lui ; comme sous le règne de Louis XV il se désintéressait complètement des choses coloniales, leur zèle n'était surveillé ni excité par personne. Il y avait bien à côté d'eux des syndics, représentant les actionnaires et chargés de suivre le travail des directeurs, mais ils étaient sans pouvoir réel. L'initiative, l'audace, l'esprit

(1) La Ferme des Tabacs était la garantie des cent millions que l'Etat était resté devoir à la Compagnie après la ruine du système de Law. Voir M. Prosper Cultru, ouvrage cité.

commercial qui firent la fortune de la compagnie anglaise, devaient manquer à la compagnie française, dirigée par des courtisans soucieux seulement de ne pas troubler l'indolent monarque, ou par des commis dépourvus d'intérêt dans l'affaire. Cette différence entre les deux rivales ne suffit pas toutefois à expliquer complètement leur destinée diverse. La cour des directeurs fut souvent aussi peu perspicace que l'administration française, et ses ordres aussi inintelligents que les ordres envoyés de Lorient et de Paris ; la concorde était loin de régner entre ses principaux agents, et les querelles entre lord Pigot et son conseil, entre Hastings et Francis, par exemple, furent au moins aussi violentes que celles de Dupleix et de Mahé de la Bourdonnais. La supériorité maritime des Anglais et même leur supériorité militaire dans l'Inde où ils eurent la sagesse d'envoyer des régiments royaux, tandis que les troupes de la compagnie française ne se recrutaient que du rebut des prisons, pesèrent lourdement dans la balance. Mais la cause déterminante de la fortune britannique fut l'acquisition, due au génie de Clive aidé par les événements, d'une position capitale dans le delta du Gange, position d'où la Compagnie tira, grâce à Hastings, les forces suffisantes pour faire face aux efforts simultanés de ses ennemis, et plus tard pour s'élancer à la conquête de l'Inde entière.

Aliverdi Khan, un des principaux officiers d'Aurang Zeb, avait réuni sous sa domination les provinces du Bengale, de Behar et d'Orissa. Il mourut très vieux et laissa le pouvoir à son petit fils, Saradj-oud-Daoula (1756).

Le nouveau soubahdar, tyran cruel et incapable, entra en lutte avec les Anglais l'année même de son avènement. Il s'empara de Calcutta et de sa citadelle, le fort William, grâce à la lâcheté des chefs anglais qui abandonnèrent leurs soldats pour se réfugier dans une île du fleuve, près de l'embouchure. Les prisonniers de Saradj-oud-Daoula, entassés dans un cachot où ils manquaient d'air et d'espace, expirèrent presque tous en une nuit. La tragédie du *Trou noir* (1), plus imputable à l'insouciance qu'à la cruauté des indigènes, fut bientôt vengée.

Le colonel Clive, qui s'était illustré dans la guerre du Carnatique contre les Français et leurs alliés, accourait de Madras avec des renforts importants. Il reprit Calcutta et conclut la paix avec Saradj-oud-Daoula. En 1757 il recommenca les hostilités contre le nabab qu'il rencontra à Plassey. Neuf cents européens et un peu plus de 2,000 cipayes se heurtèrent à 50,000 fantassins et 18,000 cavaliers Malgré la disproportion énorme des forces des deux partis la victoire ne fut pas disputée. La défection couvait dans l'armée hindoue, travaillée par les intrigues des Anglais, et Saradj-oud-Daoula joignait à ses vices une pusillanimité telle que le simple mouvement en avant de Clive détermina sa fuite, signal de la débandade de ses troupes. Le Bengale était conquis par l'audace du général anglais dont Macaulay (2) compare les talents militaires à ceux de Napoléon ! Il serait plus juste de l'égaler aux Cortez, aux Pizarre, aux Albuquerque.

(1) The Black hole.

(2) Voir Macaulay, Critical and Historical Essays : Lord Clive, p. 95.

Saradj-oud-Daoula fut assassiné sur l'ordre d'un de ses ministres devenu son compétiteur au trône. Ce personnage, nommé Mir Jaffar, avait acheté la protection de la Compagnie en promettant aux Anglais jusqu'à 22 millions de sicca roupies, environ 55 millions de francs. Clive, le gouverneur, les membres influents du conseil de Calcutta s'étaient réservés la part du lion : 280.000 roupies pour chacun des deux premiers et 240.000 roupies pour chacun des trois conseillers membres du comité secret. Mir Jaffar ne put payer que la moitié de la somme promise, encore en partie en argenterie et en bijoux. De ce jour cependant datent les idées erronées qui se répandirent en Angleterre sur les richesses inépuisables de l'Inde. Que n'a-t-on pas raconté des trésors de Golconde et de Delhi ! Les agents de la Compagnie qui revinrent à cette époque en Europe aidèrent à accréditer ces idées fausses par les fortunes qu'ils rapportèrent et leur façon d'en jouir. Ils affectèrent de mépriser la petite bourgeoisie d'où ils étaient sortis, et cherchèrent, vainement d'ailleurs, à s'introduire dans l'aristocratie qui les dédaignait et les jalousait. Ainsi se créa cette classe des *Nababs* chargés des dépouilles et des malédictions des Hindous, et guère plus populaires parmi leurs compatriotes.

Les Anglais, maîtres absolus du Bengale sous le nom de Mir Jaffar, ne tardèrent pourtant pas à le renverser. Le soubahdar ne pouvait tenir ses engagements et essayait en vain de détourner l'orage par des présents. Tant d'appétits avaient été excités par la pluie d'or qui suivit le détrônement de Saradj-oud-Daoula, qu'il n'était plus au pouvoir de personne de les calmer.

Les successeurs de Clive, retourné en Angleterre, n'avaient que sa rapacité sans ses talents politiques et militaires. Les agents pensaient que si Mir Jaffar, d'ailleurs hors d'état de s'acquitter envers la Compagnie, était renversé, la couronne serait mise à l'encan et que beaucoup d'entre eux glaneraient une fortune dans cette révolution. En Orient les acquéreurs pour ces sortes de marchandises ne manquent jamais. Le gendre du nabab, nommé Mir Kasim, l'emporta par ses offres, et Mir Jaffar dut abandonner le pouvoir. Plus heureux que son prédécesseur il obtint de se retirer à Calcutta où les Anglais semblèrent le garder en réserve pour un changement futur (1761).

Le nouveau soubahdar n'était dépourvu ni de talents ni d'énergie. Comme il ne voulut pas consentir à livrer le pays aux pillages des agents, il ne tarda pas à se brouiller avec eux. La cause de la haine réciproque et de la rupture fut *le commerce intérieur privé.*

On appelait ainsi le commerce que les agents étaient autorisés à faire dans l'intérieur du pays comme compensation à la faiblesse de leurs salaires. Cette concession, de tout temps très onéreuse pour la Compagnie qui voyait ses employés négliger leurs devoirs professionnels pour ne s'occuper que de leur négoce particulier, devint un véritable fléau pour les indigènes du Bengale quand la domination anglaise y fut établie. L'Inde était sillonnée de douanes et de péages qui fournissaient aux princes des revenus très importants. La société anglaise avait obtenu la dispense des droits et même de la visite pour les marchandises voyageant avec un passeport ou *dustuck,* signé du président du conseil de

Calcutta. Ce privilège donna bientôt naissance aux plus grands abus car il fut appliqué à tout le commerce intérieur des agents de la Compagnie. Sous le règne de Mir Jaffar, créature des Anglais, un simple drapeau britannique devint suffisant pour protéger contre les officiers du fisc tous les bateaux qui remontaient le Gange (1), la grande artère commerciale. Le bénéfice loin d'être reservé aux fonctionnaires de la Compagnie ou même aux nationaux, fut étendu à tous leurs serviteurs et protégés indigènes. L'insolence de ces privilégiés, appuyés par la terreur des armes anglaises, ne connut bientôt plus de bornes. Ils se mettaient au dessus des lois fiscales, de police et même criminelles du pays.

Les conséquences économiques d'un tel régime se devinent facilement. Les Anglais qui se livraient au commerce intérieur, n'ayant pas à payer les nombreux droits qui accablaient les trafiquants indigènes, pouvaient offrir les marchandises à des prix défiant toute concurrence ; ils s'emparèrent de tout le trafic, tuèrent le négoce hindou, et supprimèrent une des principales ressources du gouvernement qui devait pourtant verser de grosses sommes à la Compagnie. Chaque année, soit par suite du commerce privé des agents, soit par suite

(1) « J'ai été surpris, écrivait Hastings le 25 avril 1763, de rencontrer tant de drapeaux anglais dans ma route sur le fleuve ; je ne crois pas avoir croisé un bateau qui n'en fut pourvu. A quels titres qu'ils fussent arborés, car je n'ai pu que regarder sans m'arrêter pour poser des questions, je suis sûr que leur nombre ne peut présager rien de bon pour les finances du Nabab, pour la tranquilité du pays et l'honneur de notre nation, mais au contraire tend évidemment à nuire à chacun de ces intérêts ». Voir Memoirs of the Life of the Right Hon. Warren Hastings, etc., by the Rev. G. R. Gleig M. A., etc. London, 1841, tome I, page 107 et suivantes.

des paiements faits par le nabab, les espèces du pays étaient drainées et envoyées en Angleterre sans espoir de retour. Dans un pays pauvre, car l'industrie n'y existait guère et le commerce n'y existait plus, les richesses devaient bientôt disparaître.

Mir Kasim se rendit compte que son peuple succomberait sous les fardeaux accumulés, et chercha à le soulager en obtenant que l'abus des dustucks fut supprimé ou au moins diminué ; mais il se heurta à l'intérêt égoïste et intransigeant des agents. Le président Vansittart comprenait pourtant la justice de ces réclamations, mais dans son conseil la majorité était contre lui, et seul Warren Hastings, un des plus jeunes conseillers, le soutenait. Il tenta pourtant de conclure avec le soubahdar une transaction équitable, et il convint avec Mir Kasim que toutes les marchandises seraient soumises à un droit unique de 9 0/0 *ad valorem*, payé sur le lieu de la vente. Le conseil repoussa la transaction et ne consentit qu'à un droit de 2,5 0/0 sur le sel.

Le nabab, poussé à bout, supprima alors tous les droits pour tous les commerçants. Dans ces conditions les Anglais étaient incapables de soutenir la concurrence des marchands indigènes qui, sans besoins personnels comparables à ceux des Européens, sans leur hâte de faire fortune, savaient se contenter de bénéfices infimes. Les agents protestèrent et obtinrent du conseil, qui soutenait leurs prétentions avec un aveuglement égoïste, l'envoi d'une ambassade au prince pour lui demander le rétablissement des droits. Il était trop tard : quelques exaltés avaient déjà fait appel à la violence.

Ellis, chef de la factorerie de Patna, jugeait le moment venu pour la Compagnie de s'emparer définitivement du pays et de chasser le mannequin couronné assez audacieux pour résister aux volontés tyranniques de ses bienfaiteurs. Il tenta un coup de main sur la citadelle. Il échoua et perdit la vie dans l'échauffourée. Le peuple déchaîné mit à mort beaucoup d'autres Anglais, victimes de leurs instincts rapaces, et le nabab engagea une lutte désespérée contre la Compagnie. Malgré un corps de troupe dressé à l'européenne par un Allemand déserteur d'une armée coloniale, il fut battu, et Mir Jaffar rétabli accorda tous les privilèges commerciaux à ces trafiquants qui faisaient et défaisaient les soubahdars à leur gré.

L'empereur et le nabab vizir d'Aoudh prirent parti pour Mir Kasim, chassé du pays. Les Anglais tinrent tête à ces nouveaux ennemis et triomphèrent après une lutte que les mutineries d'un grand nombre de cipayes rendit dangereuse. La victoire de Buxar, remportée le 23 septembre 1764 par Sir Hector Munro, réduisit les alliés à accepter la paix. Mir Kasim échappa cependant aux pièges du vizir qui voulait le livrer aux Anglais pour acheter leur amitié.

La victoire fut fructueuse, mais, malgré tout, les finances de la Compagnie ne prospéraient guère : les dépenses militaires et les gaspillages de l'administration absorbaient et au-delà toutes les ressources.

En Angleterre on avait appris les désordres dont le Bengale était le théâtre. Pour y remédier la Compagnie imposa à tous ses employés un *covenant* ou serment par écrit de ne pas recevoir des indigènes de

présent supérieur à mille roupies sans l'autorisation du président et du conseil, et de plus de quatre mille sans celle des directeurs. Ceux-ci avaient d'abord interdit le commerce privé, source des derniers troubles, mais les propriétaires prirent la défense des agents, et il fut convenu que la question serait réglée entre le nabab et le conseil de la présidence du Bengale.

En 1765 Mir Jaffar mourut et fut remplacé par Najmud Daoula, celui de ses fils jugé le plus en état de payer son avènement, qui rapporta aux principaux fonctionnaires anglais 139.357 livres sterling. Les fortunes s'épuisaient: en 1757 le premier couronnement de Mir Jaffar avait rendu 1.261.075 livres sterling, dont 234.000 pour le seul Clive. De 1757 à 1765 le total des présents reçus par les Anglais, Compagnie et particuliers, était de 2.169.665 livres sterling, et celui des sommes arrachées sous le nom d'indemnités pour les négociants anglais ayant soi-disant soufferts des révolutions hindoues ou des violences des princes montait à 3.770.883 livres, soit en tout près de 150 millions de francs. Ces chiffres (1) sont ceux qui furent établis par le comité de la Chambre des Communes, chargé de faire une enquête sur l'Inde en 1773.

On peut sans peine comprendre l'état du pays, pauvre, presque sans industrie et sans commerce, dépendant pour son existence annuelle de l'abondance des pluies et de la régularité des inondations du Gange, privé en

(1) Voir: *The History of British India*, by James Mill, 4e édition with notes and continuation by Horace Hayman Wilson. London, 1840. Tome III, pages 367 et suivantes.

moins de dix ans d'une telle quantité de numéraire, représentant les trésors entassés pendant des siècles (1).

La situation des peuples du Bengale était vraiment terrible. Jamais tyrannie ne fut comparable à celle du pouvoir anonyme et irresponsable qui pesait sur eux. Contre leurs tyrans habituels les malheureux Bengalais avaient la ressource dernière de la révolte, de l'assassinat, et dans les pays orientaux l'instabilité des gouvernements permettait toujours d'espérer un prompt changement. Mais contre ces Anglais, dont la supériorité incontestée semblait d'origine divine, une révolte ne paraissait même pas possible, et à quoi eut servi d'assassiner un agent, immédiatement remplacé par un autre d'autant plus affamé qu'il serait plus nouvellement débarqué ?

Cependant l'opinion publique commençait à s'émouvoir en Angleterre. Les nouvelles que l'on recevait de l'Inde n'annonçaient que guerres, ruines, discordes dans le conseil et dans l'administration, et tandis que chaque bateau rapportait des agents insolemment riches, chaque dépêche accusait de plus en plus les désordres du gouvernement et sa détresse financière. On était bien loin de l'Eldorado que le partage des trésors de Saradj-oud-Daoula et les largesses de Mir Jaffar avaient

(1) Encore n'avons-nous pas parlé du fameux jaguir de Lord Clive, évalué à près de 6 millions de livres sterling! La Compagnie jouissait aux environs de Calcutta d'une certaine étendue de pays moyennant le paiement annuel au soubahdar du Bengale d'un tribut ou redevance. Lorsque Mir Jaffar monta sur le trône il accorda à Clive à titre de jaguir ou de fief la jouissance perpétuelle de cette rente. Cette munificence vraiment royale transformait Clive en créancier de la Compagnie et ne devait pas tarder à brouiller le Conquistador et les actionnaires.

fait espérer et que Clive lui-même avait promis à ses compatriotes éblouis.

Comme il arrive en pareille circonstance, on attribua d'abord aux hommes chargés du gouvernement les déceptions dont une fausse conception de l'état économique du pays était la vraie cause. Clive semblait le réformateur désigné par ses exploits, son génie et aussi par les convoitises des actionnaires qui n'oubliaient pas les richesses qu'il avait fait miroiter à leurs yeux. Il profita de sa situation pour exiger le renvoi de la cour des directeurs de ses ennemis, puis il partit pour le Bengale avec pleins pouvoirs : l'autorité était enlevée presque entièrement au conseil et confié à un comité secret à sa dévotion. Il arriva dans le delta du Gange le 3 mai 1765 et resta dans l'Inde jusqu'en 1767. Pendant son séjour il tenta d'importantes réformes. Le commerce privé attira d'abord son attention : malgré les ordres des directeurs il constitua un monopole du commerce du sel, du bétel et du tabac ; il reconnaissait que les salaires des agents de la Compagnie étaient insuffisants, et qu'il était impossible de leur enlever sans compensation les bénéfices que le trafic leur avait assurés jusqu'à ce jour ; en conséquence ce monopole leur fut en grande partie réservé, la Compagnie ne prélevant sur les recettes qu'une somme fixe et annuelle de 100.000 livres sterling. Il régla le mode de répartition du reliquat entre les agents des différents grades. Il réforma l'armée non sans peine, et sa fermeté, soutenue par la fidélité des cipayes, eut raison des officiers européens qui complotaient contre lui.

Son gouvernement fut surtout caractérisé par l'entente

avec l'empereur qui reçut les provinces de Kora, Karra et Allahabab, enlevées au nabab vizir qui les avait d'ailleurs traitreusement usurpées sur un de ses parents. Le padischah accorda en retour à la Compagnie la qualité de divan des soubahs du Bengale, de Behar et d'Orissa, moyennant un tribut annuel de 2.600.000 roupies représentant la part du souverain dans les revenus du pays. On sait que le divan était le commissaire impérial pour les finances du soubah. Les Anglais entraient donc dans la hiérarchie mogole.

On peut se demander pourquoi Clive n'exigea pas la qualité de soubahdar pour la Compagnie? Cette nomination n'aurait fait que consacrer la situation réelle puisque la présidence de Calcutta gouvernait sous le nom du nabab titulaire. Pourtant la solution adoptée avait des avantages apparents indéniables. D'abord la Compagnie, uniquement société commerciale et dont par conséquent le seul but était d'augmenter les dividendes de ses actionnaires, y trouvait une source de recettes assurées : le titre de divan lui donnait la haute main sur tous les revenus territoriaux de la province, et lui permettait de se les approprier, déduction faite du tribut annuel à payer à l'empereur, des frais de l'administration du nabab et de son entretien. Elle évitait ainsi les soucis du gouvernement qui eussent détourné ses agents de leurs occupations commerciales qu'ils ne négligeaient déjà que trop pour s'occuper d'intrigues politiques et d'entreprises privées.

Peut-être aussi Clive craignit-il que si la Compagnie assumait trop clairement la souveraineté territoriale,

'attention des pouvoirs publics de la métropole ne fut ttirée sur la situation anormale de cette société de narchands, maîtresse d'un grand empire. Mais sa conuite s'explique par une raison plus profonde. On e rappelle qu'au Bengale trois nations européennes u si l'on préfère trois compagnies appartenant à des ıations différentes et souvent hostiles étaient en préence : la compagnie française à Chandernagor, la ompagnie hollandaise à Tchinsourah, et la compagnie nglaise à Calcutta. Cette dernière, soubahdar du Benale, aurait eu affaire directement aux deux autres comagnies, et il aurait pu en résulter des froissements et ıême des heurts dont les conséquences auraient été onsidérables en Europe; en laissant l'apparence du ouvoir politique au descendant dégénéré des anciens ice-rois, la compagnie anglaise restait dans l'ombre et es querelles qui naitraient avec les autres Compagnies, e seraient plus que des conflits avec un gouverneur du rand Mogol.

Mais si ce système bâtard présentait quelques avanages, il est superflu d'insister sur les inconvénients nultiples qu'il ne pouvait manquer d'avoir. Les Anglais e tardèrent pas à se rendre compte que les revenus 'un pays dépendent surtout de la façon dont il est gouerné, et ils furent forcés d'intervenir dans l'adminisation directe, en attendant que leur conscience politiue s'éveillât, et qu'ils comprissent enfin que les peules ne sont pas uniquement des fermes à exploiter, et ue les Européens ne doivent point se contenter d'être es tuteurs infidèles des nations trop faibles pour défenre leur indépendance.

Les réformes opérées par Clive pendant son troisième séjour améliorèrent peu la situation ; on pourrait même dire qu'elles ne firent que l'embrouiller en établissant un véritable dualisme dans le gouvernement de la province.

Il quitta l'Inde en 1767, laissant le pouvoir effectif au comité secret. Sous ses successeurs, Verelst et Cartier, les événements politiques importants furent rares, les difficultés pécuniaires ne cessèrent d'augmenter, et la Compagnie, loin de connaître l'âge d'or qu'elle escomptait en distribuant des dividendes énormes (jusqu'à 12,5 0/0 en 1767), se vit bientôt réduite à des expédients, qui amenèrent enfin, en 1773, l'intervention des Chambres anglaises

Il y a deux faits à signaler pourtant sous l'administration de ces deux gouverneurs. D'abord la suppression du monopole du sel, de l'opium et du tabac, établi par Clive au profit des agents en compensation de l'interdiction du commerce privé. La Compagnie, comprenant la nécessité d'augmenter les traitements de ses employés pour éviter qu'ils n'eussent la tentation de faire leur part eux-mêmes, décida que 2,5 0/0 du revenu net de la province seraient partagés entre les fonctionnaires selon certaines proportions qu'elle arrêta.

Le second fait à citer est la famine de 1770. Dans toute la vallée du Gange les pluies vinrent à manquer, le fleuve baissa, les canaux et les rivières se desséchèrent. Les conséquences furent désastreuses. Nous pouvons en juger par ce qui s'est passé les années dernières dans ces mêmes régions ; cependant la situation

a bien changé : l'Inde est sillonnée de chemins de fer, elle est en relation avec le reste du monde par de nombreuses lignes de steamers, elle est aux mains d'un gouvernement puissant et prévoyant ; pourtant le récit des souffrances dont elle vient d'être le théâtre, nous fait frémir d'horreur. Qu'on réfléchisse donc aux misères que devait, en 1770, occasionner la sécheresse dans un pays dont la vie reposait entièrement sur la récolte annuelle. Les cultivateurs, misérables et ignorants, n'avaient pas de réserves. Le gouvernement était incapable d'apporter quelque remède à la crise, il n'y songea même pas : le fantôme de nabab resta enfermé dans son harem sans s'occuper de la détresse du peuple, et la Compagnie, qui n'eut d'ailleurs connaissance du fléau que lorsqu'il avait disparu, ne pensa qu'à ses dividendes. La famine, le choléra, la peste, tout le cortège inséparable de la sécheresse se répandit sur ce malheureux pays ; les décès se multiplièrent au point qu'il est difficile de les évaluer, mais ils se chiffrèrent certainement par millions.

L'Angleterre fut touchée du récit de ces souffrances. La Compagnie n'y était pas populaire. La majorité de la nation ne profitait pas de ses bénéfices, et détestait cordialement les agents enrichis revenus de l'Orient qui, par leur prodigalité, avaient fait renchérir jusqu'au prix des objets de première nécessité, jusqu'à celui des œufs.

On attribua au mauvais gouvernement les malheurs qui frappaient le Bengale, et on accusa les fonctionnaires anglais d'avoir aggravé la famine en spéculant sur le riz.

On sait que c'est là la clameur habituelle du peuple dans des circonstances semblables, toutefois les histo-

riens anglais reconnaissent que quelques employés furent probablement coupables.

Ce fléau, qui enleva, dit-on, le tiers des habitants du delta, vint accroître les difficultés financières de la Compagnie en la privant des ressources qu'elle parvenait à tirer encore de ce malheureux pays.

Les directeurs, préoccupés surtout de la diminution des recettes, donnèrent le gouvernement de la province ou plutôt la présidence du conseil qui l'administrait à un agent dont ils venaient de remarquer les efforts pour améliorer leur commerce à Madras. Heureusement qu'Hastings, au lieu d'être simplement un habile commerçant, possédait des talents politiques de premier ordre, mais rien dans son passé ne permettait de deviner les facultés de ce puissant esprit que les circonstances allaient mettre en lumière.

CHAPITRE III

Les Débuts d'Hastings

Naissance et enfance d'Hastings. — Départ pour l'Inde. — Rôle effacé dans la conquête du Bengale et les révolutions qui suivent. — Il devient membre du conseil de Calcutta. — Retour et séjour en Angleterre. — Il est nommé conseiller à Madras. — La famille Imhoff. — Fiançailles d'Hastings. — Hastings à Madras. — Il est nommé à Calcutta.

Warren Hastings naquit à Churchill, dans le comté d'Oxford, le 6 décembre 1732 (1). Il était fils de Penyston Hastings et d'Hester Warren. Il appartenait à une famille très ancienne, mais fort déchue, et son grand-père desservait la paroisse de Daylesford, dont ses ancêtres avaient été les seigneurs. Warren, orphelin presque dès sa naissance, resta à la charge du pasteur de Daylesford, et commença ses études avec les fils des

(1) D'autres auteurs disent à Daylesford dans le Worcestershire. Les deux localités sont d'ailleurs distantes de 5 milles. Sur la vie privée d'Hastings, voir l'ouvrage de Sir Charles Lawson : *The private Life of Warren Hastings, London*, 1895.

paysans du village, à l'école gratuite. Plus tard, grâce à son oncle employé dans les douanes à Londres, il étudia à Newington Butts et à Westminster, où il devint le favori du docteur Nicholls, directeur du collège. En 1747 il obtint le titre et la place de premier écolier du roi, c'est-à-dire fut le premier au concours pour les bourses royales. Il promettait de devenir une des lumières des universités d'Angleterre, quand son oncle mourut. Son nouveau tuteur, un parent éloigné, était directeur de l'*East India Company*. Il décida que son pupille quitterait immédiatement le collège, et que, après avoir étudié pendant quelque temps la calligraphie et la tenue des livres de commerce à Christ's-Hôpital, il partirait comme scribe de la Compagnie. Le docteur Nicholls s'opposa à cette décision, qui le privait de son meilleur élève, et offrit de prendre à sa charge les frais de l'éducation du jeune homme ; mais le tuteur était pressé de voir celui-ci en état de gagner sa vie, et Hastings s'embarqua en janvier 1750 pour Calcutta, où il arriva le 8 octobre de la même année.

Il séjourna d'abord dans la capitale de la présidence du Bengale, et y fut employé comme adjoint au secrétariat. Il consacra ses loisirs à apprendre le bengalais et un peu de persan, alors la langue des cours et de la diplomatie ; ces études ne pouvaient manquer de le faire remarquer parmi ses collègues qui ne se souciaient que d'amasser le plus vite possible de grosses fortunes.

Le 1er octobre 1753 il fut envoyé à la factorerie de Kasimbazar, principale place de commerce du soubah du Bengale, dont l'importance politique était grande à cause du voisinage de Mourchidabad, capitale de la

vice-royauté. Il s'y trouvait encore lorsque Saradj-oud-Daoula déclara la guerre aux Anglais (1756). Arrêté dès les débuts des hostilités, il jouit, avec ses collègues de la factorerie, d'une sorte de liberté sous la caution des agents hollandais de Cullapour. Il échappa ainsi aux désastres de Calcutta et à la tragédie du Trou-Noir, qui en fut la suite. Il servit d'intermédiaire entre les survivants anglais, réfugiés dans l'île de Falta sur le Gange, et le nabab. Il fut même chargé d'entamer des négociations secrètes avec les mécontents, et sa situation finit par être si bien compromise par ces intrigues, qu'il dut s'enfuir et aller rejoindre ses compatriotes. C'est à cette époque qu'il fit la connaissance de la veuve d'un capitaine qu'il épousa peu après. Elle mourut en 1759, laissant deux enfants qu'il perdit en bas-âge.

Quand les renforts de Madras arrivèrent, Hastings, suivant l'exemple de Clive, abandonna la plume pour le mousquet. Mais sans manquer de courage il n'était pas fait pour la vie militaire, et la destinée ne tarda pas à le ramener dans sa vraie voie. On l'employa dans des négociations avec Saradj-oud Daoula. Après la bataille de Plassey (1757), il fut nommé adjoint au résident auprès du nouveau nabab, Mir Jaffar. Il succéda bientôt à son chef, et occupa ce poste d'une importance capitale par suite du régime adopté. Il entretint à cette époque une correspondance avec Clive, qui gouvernait à Calcutta, et les lettres échangées entre les deux fondateurs de l'empire anglais sont intéressantes, quoique notre héros n'eut pas encore la largeur d'esprit et le talent que sa maturité vit éclore. Dans ces fonctions Hastings eut à lutter

contre les embûches des astucieux fonctionnaires hindous ; celui qui lui causa le plus d'ennuis fut un brahmane, le maharajah Nandkoumar, alors gouverneur d'Hougli pour le nabab. Clive dut intervenir dans la querelle et s'efforça de ménager la susceptibilité d'Hastings, tout en donnant raison à l'Hindou. Aucun des deux adversaires ne devait oublier cette rencontre et les froissements dont elle avait été l'occasion.

Pendant son séjour à Mourchidabad, en qualité de résident, Hastings rendit un grand service à la Compagnie en découvrant un vice de forme dans les titres de propriété des districts cédés et en les faisant rectifier. Il joua un rôle assez effacé dans les révolutions dont le Bengale fut le théâtre de 1757 à 1764 : il jugeait que l'intérêt réel et bien compris de la Compagnie était de rétablir dans la province l'ordre qui seul pouvait permettre aux revenus de rentrer régulièrement, au commerce de prospérer. Il se montra, en conséquence, favorable à Mir Jaffar ; il n'abandonna sa défense qu'à cause de l'assassinat des débris de la famille d'Aliverdi Khan, commis à l'instigation du fils du nabab, et ne prit qu'une part subordonnée aux intrigues qui amenèrent Mir Kasim sur le trône ; en tout cas, ses mains restèrent nettes : il ne reçut aucun cadeau. Ce désintéressement était alors extrêmement rare parmi les agents de la Compagnie ; mais l'argent avait peu d'attraits pour Hastings, dans son cœur l'ambition remplaçait l'avarice.

En 1761, le conseil de Calcutta fut décimé par la Compagnie. Clive, avant son départ, avait rédigé une dépêche excessivement insolente pour les directeurs à

qui elle était adressée, et l'avait fait signer par ses principaux collaborateurs. Lui-même ne risquait rien, puisqu'il retournait en Angleterre couvert de gloire et possesseur d'une fortune extraordinaire pour l'époque; mais la colère des chefs retomba sur ceux des signataires restés au service, qui furent rappelés et révoqués en masse. Naturellement cela poussa fortement tous les employés subalternes, soumis, comme on le sait, à l'avancement à l'ancienneté, et Hastings entra au conseil de la présidence du Bengale.

Vansittart, alors à la tête du gouvernement, luttait contre des difficultés sans nombre. La situation financière était désastreuse, l'appêtit des agents de la Compagnie sans bornes ; le nouveau nabab semblait moins disposé que son prédécesseur à abandonner son trésor et son peuple aux exactions toujours nouvelles des Anglais. La principale question était celle du commerce privé que l'on connaît. Hastings, dont l'esprit politique n'était pas aveuglé par la soif de l'or, qui régnait en maître sur ses collègues, soutint son chef, Vansittart partisan des réformes. Il fit un projet de réglementation du commerce sur les bases duquel le gouverneur signa une transaction avec le nabab. La majorité fit la plus grande opposition à la ratification de cette convention, et comme elle avait, d'après les règles établies, le pouvoir, le président et Hastings éprouvèrent un échec. Les discussions sur ce sujet furent si violentes qu'en plein conseil un nommé Botson frappa Hastings. La réprobation générale qui atteignit le coupable empêcha Hastings de donner suite à l'affaire.

La conduite de la majorité et l'emportement de cer-

tains agents amenèrent bientôt une rupture ouverte entre les Anglais et le soubahdar. Malgré le courage et le mérite personnel de ce dernier, la guerre se termina par la restauration du vieux Mir Jaffar.

Hastings quitta l'Inde en décembre 1764 et rentra en Angleterre. Après 14 ans de séjour aux colonies, pendant lesquels il avait franchi toute la hiérarchie de la Compagnie, il rapportait une fortune médiocre. Il avait pourtant assisté à l'âge d'or de la conquête, mais, comme nous l'avons dit, il n'attacha jamais qu'une importance secondaire à la richesse. Il avait fait du négoce comme ses collègues, et il semble avoir eu peu de goût ou de disposition pour le commerce. Cependant son pécule n'était pas aussi infime qu'on veut bien le dire : tout en laissant la plus grosse partie de ses économies dans les Indes, pour en tirer les gros intérets habituels à cette contrée, il fut en état de faire un cadeau de 1000 livres sterling à sa sœur au moment de son mariage avec un certain Woodman, et d'assurer une pension viagère de 200 livres sterling à la veuve de son oncle.

Durant son séjour en Angleterre il chercha à faire créer à Oxford une chaire de langue persane. Sa situation étant devenue embarrassée par suite de fausses spéculations dans lesquelles il perdit ce qu'il avait placé aux colonies, il songea à reprendre du service ; mais les directeurs laissèrent dormir sa demande. En 1766, il fut appelé à déposer devant le comité de la Chambre des Communes chargé d'une enquête sur la Compagnie, et son rapport attira l'attention sur lui. Il n'obtint cependant un poste aux Indes qu'en 1769, époque à

laquelle il fut nommé conseiller à Madras avec le rang de second dans le conseil. Ses ressources financières étaient alors si faibles qu'il dut emprunter l'argent nécessaire à son équipement colonial ; il quitta l'Angleterre le 23 mars 1769.

A bord du vaisseau qui l'emportait, se trouvait une famille allemande, les Imhoff. Le chef de cette famille, le baron Adam Imhoff, originaire de Franconie, avait obtenu, par la protection de sa compatriote la reine Charlotte, l'autorisation de se rendre à Madras, sous prétexte d'y prendre du service dans l'armée, en réalité avec l'intention de tirer parti auprès des princes du pays d'un certain talent de peintre en miniatures qu'il avait. Nous avons peu de renseignements sur ce personnage, mais le marché qu'il passa avec Hastings donne une bien fâcheuse idée de sa moralité. Sa femme, Anne-Maria de Chapuset, lui était certainement très supérieure. Macaulay la dit originaire d'Archangel, d'autres la font descendre de réformés français, réfugiés à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes. Agée de 25 ans environ, jolie (1), intelligente, elle avait, semble-t-il, fort peu d'estime et d'affection pour son mari. Hastings et elle, pendant le long voyage qui établissait entre les passagers d'un même navire une promiscuité favorable à de telles aventures, commencèrent une liaison que le biographe autorisé du premier déclare innocente. Le

(1) « C'est une femme agréable, elle a été très jolie » écrivait le 19 juillet 1777, Sir Philip Francis, l'ennemi acharné d'Hastings. Voir *Mémoirs of sir Philipp Francis*, commenced by the late Joseph Parkes, esq., completed and edited by Herman Merivole, M.-A. London, 1867. Tome II, p. 92.

futur gouverneur général tomba gravement malade et Madame Imhoff ne quitta pas son chevet, lui prodiguant les mille soins qu'une femme aimante est seule capable de donner. Quand il fut guéri les trois intéressés se réunirent en conciliabule, et une sorte de compromis, nous n'osons dire de marché, fut passé. Il fut entendu qu'Imhoff renoncerait à tous ses droits de mari, qu'il céderait sa femme à Hastings, qu'un divorce serait demandé pour incompatibilité d'humeur aux tribunaux compétents de Franconie, qu'Hastings épouserait Madame Imhoff lorsqu'elle serait légalement libre, qu'il adopterait ses enfants et ferait la fortune du mari complaisant. Jusqu'au réglement définitif de la situation ils devaient vivre à côté les uns des autres, en sauvant autant que possible les apparences. Rien n'est amusant comme de voir les efforts du biographe (1) maladroit pour justifier son héros et celle dont il était le mandataire en racontant la vie d'Hastings. Ministre de la religion, son caractère sacré le gêne peu ; il s'étend avec complaisance sur les unions mal assorties, sur le malheur des époux unis pour la vie par un chaîne pesante, enfin il proclame la parfaite innocence des relations entre la dame et son futur pendant leurs longues fiançailles. Cependant la postérité, imitant en cela les contemporains, ne peut douter de l'existence de rapports coupables entre eux (2). Le fait

(1) Gleig, ouvrage cité.

(2) Sir Charles Lawson « en l'absence de preuve valable et devant des caractères tels qu'ils se révélèrent après le mariage », croit à l'innocence des deux amants. The private Life of Warren Hastings, page 51 et suivantes.

du marché conclu suffit d'ailleurs pour établir la moralité des uns et des autres: ne croirait-on pas voir un de ces nababs, près desquels Hastings avait passé une partie de sa vie, achetant une esclave à un marchand ?

Le traité fut fidèlement exécuté : Hastings installé à Madras, les Imhoff vécurent auprès de lui ; en 1770, le mari *in partibus* partit pour le Bengale, laissant sa femme aux côtés de son rival. Elle rejoignit son époux en 1771, ou plutôt précéda son fiancé qui débarqua à Calcutta en février 1772.

L'année suivante Imhoff quitta définitivement les Indes et rentra dans son pays avec une fortune suffisante pour y acheter des terres, fortune qu'il dut uniquement à la vente de sa femme et que Gleig, dans son inconscience, déclare très supérieure à celle qu'il eut pu acquérir avec son pinceau, comme si la générosité de l'amant excusait le trafic honteux de l'époux. Le divorce ne survint qu'en 1777 ; Hastings s'empressa alors d'épouser sa maîtresse. La durée et la sincérité des sentiments qu'il lui voua le relèvent un peu à nos yeux ; jamais ménage ne fut plus uni, et le chagrin de n'avoir pu assurer à Madame Hastings la fortune et la situation qu'il avait rêvées pour elle, fut le dernier et le plus cuisant souci de l'ex-gouverneur général mourant. Cette femme eut une grande influence sur lui, influence connue aux Indes et dont elle trafiqua plus d'une fois, comme le prouve la fortune personnelle qu'elle acquit pendant le gouvernement de son mari.

Hastings, fidèle en tout à sa promesse, adopta les enfants que sa bien-aimée avait donnés à son prédéces-

seur ; l'un d'eux, sous le nom de Sir Charles Imhoff, devint général au service de la Grande Bretagne, et c'est à son instigation, comme à celle de sa mère, que Gleig céda lorsqu'il écrivit les Mémoires du premier gouverneur général de l'Inde.

Hastings, arrivé à Madras, y prit ses fonctions. En politique il ne se distingua pas de ses collègues ; il se cantonna dans la besogne spéciale dont il était chargé comme second dans le conseil (1): la direction des affaires commerciales de la présidence, en particulier l'achat des marchandises expédiées annuellement en Angleterre. Ses goûts le portaient peu vers ce genre d'opérations, mais il savait que les dividendes de la Compagnie dépendaient en grande partie de la qualité et de la quantité des envois. La meilleure façon de gagner la faveur des directeurs et des propriétaires était donc de perfectionner les *investments*. Ses réformes furent de deux sortes : diminution des intermédiaires entre la Compagnie et les producteurs, et amélioration du corps des agents particulièrement chargés du commerce sous les ordres du second du conseil.

Jusque là ce corps se recrutait parmi les plus jeunes employés parce qu'on considérait que dans cette branche il y avait beaucoup de travail et peu de chances de faire rapidement fortune. Ce système présentait des inconvénients considérables : les achats étaient laissés aux soins de jeunes scribes sans expérience, qui s'empressaient de quitter le service au moment où ils auraient pu commencer à s'y rendre utiles. Hastings voulut que

(1) Il était *Export Warehouse keeper*.

ces fonctions devinssent permanentes ou au moins plus longues, et que, pour y attirer de bons sujets, elles fussent beaucoup mieux rétribuées ; il désirait même que les agents fussent intéressés dans le commerce et reçussent un tant pour cent sur les bénéfices.

Le programme d'Hastings, approuvé par le conseil et envoyé à Londres, satisfit tellement les directeurs qu'ils songèrent à l'auteur pour rétablir l'ordre dans leur principal établissement, et en 1771 ils nommèrent Hastings second du conseil de Calcutta avec la promesse de la succession du président Cartier. Hastings retourna volontiers sur le théâtre de ses débuts, dans un pays qu'il connaissait à fond et où il avait vu la puissance anglaise naître et grandir.

Il regretta toutefois les bonnes relations qu'il avait eues à Madras avec son chef Dupré et ses collègues. Tous n'avaient eu qu'à se louer de lui, ce qui prouve que les scènes terribles qui devaient éclater bientôt dans le conseil du Bengale ne sont pas imputables à son caractère, mais aux vices de la constitution, aux difficultés de la situation et à la violence de la lutte des parties.

Hastings débarqua au Bengale en février 1772 ; il ne prit la direction du gouvernement que le 13 avril. Il eut ainsi le temps de se rendre compte des modifications survenues dans la présidence depuis son départ et de se mettre au courant des affaires.

CHAPITRE IV

Hastings président

Suppression des fonctions de naïb divan et de naïb soubah. — Organisation des finances, de la justice, de la tutelle du nabab. — Procès de Chitab Raï et de Mahmoud Riza Khan. — Efforts pour ranimer le commerce et l'industrie. — Réunion et traduction des lois hindoues. — Monopole du sel et du tabac. — Suppression de la cavalerie à la solde de la Compagnie.

On se rappelle qu'en 1765 Clive avait obtenu de l'empereur, pour la Compagnie, la qualité de divan des provinces de Bengale, Behar et Orissa. Depuis lors ces fonctions, qui donnaient à la présidence de Calcutta la haute main sur les finances et la justice civile dans le delta du Gange, n'avaient pas été exercées directement par des agents anglais. La Compagnie avait craint d'en tirer plus d'embarras que d'avantages, et avait délégué ses pouvoirs dans chaque province à des ministres indigènes appelés *naïb divans*. Le naïb divan du Bengale était en même temps *naïb nazim* ou *naïb soubah*, c'est-à-dire chargé pendant la minorité du nabab de

toute la partie du gouvernement qui constituait le *nizamut* et avait été laissée au prince indigène. Hastings et le comité secret du conseil de Calcutta reconnaissaient au naïb soubah les attributions suivantes : « La surintendance de l'éducation du nabab, de l'administration de sa maison, du réglement de ses dépenses, la représentation de sa personne, l'administration de la justice, le pouvoir de donner tous les ordres concernant le gouvernement et la police des provinces, la conduite de toutes les négociations politiques et l'exécution des traités, en un mot toutes les branches du pouvoir exécutif ».

Les ambitions avaient été grandement excitées par la perspective de cette situation, et pour ce poste deux compétiteurs s'étaient trouvés en présence, chacun d'eux représentant une des races du pays. Les Hindous avaient pour candidat le maharajah Nandkoumar, les Musulmans Mahmoud Riza Khan. Ce dernier, très supérieur au point de vue moral à son rival, l'avait emporté et avait été fait naïb divan de la province du Bengale et naïb nazim du soubahdar qu'il représentait dans la vice-royauté entière. La Compagnie avait pour mandataire dans la province de Behar un Hindou le rajah Chitab Raï ; quant à la troisième province faisant nominalement partie du soubah, celle d'Orissa, elle était toute entière occupée par les Mahrattes, et gouvernée par un prince de la famille Bousla qui prenait le titre de rajah de Barar ou de Nagpour.

Tous les pouvoirs se trouvaient entre les mains de Mahmoud Riza Khan et de Chitab Raï, et ces hommes, quoique d'une moralité supérieure à celle de la généra-

lité de leurs compatriotes, étaient loin de posséder l'intégrité ou la surface d'intégrité que les Européens ont coutume de réclamer des hommes d'État. Les Anglais, qui ne se souciaient que des finances, ne tardèrent pas à apercevoir de gros gaspillages, résultat forcé de toute administration indigène. Pour empêcher ces désordres le conseil de Calcutta établit en 1769 des agents chargés, sous le nom d'inspecteurs (1), de surveiller les fonctionnaires indigènes qui levaient les impôts ; et l'esprit politique s'éveillant, comme on commençait à se douter que les droits sur les sujets hindous n'allaient pas sans certains devoirs, les inspecteurs eurent aussi la surintendance de la justice.

L'année suivante (1770) on jugea qu'il fallait soumettre ces inspecteurs à une autorité spéciale plus immédiate que celle de la présidence, et on créa à cet effet deux conseils, l'un à Mourchidabad et l'autre à Patna. On prescrivit aux inspecteurs une enquête sur le montant des revenus, sur l'état et le rendement des terres, sur l'assiette de l'impôt, sur les taxes arbitraires auxquelles étaient soumis les cultivateurs, sur les méthodes de commerce et sur l'administration de la justice.

Vains efforts ! Le commerce était irrémédiablement ruiné par les privilèges des agents de la Compagnie, par les guerres et les révolutions dont la région du bas Gange avait été le théâtre depuis la mort d'Aliverdi Khan.

Les terres laissées incultes nourrissaient difficilement

(1) Supervisors.

la population, pourtant réduite d'un tiers par la terrible famine de 1770.

Cependant les provinces soumises à la présidence de Calcutta devaient fournir à des dépenses multiples : les frais du gouvernement indigène, la pension de 32 lacs (1) de roupies (8 millions de francs) que le nabab touchait pour son entretien personnel et celui de sa maison, le tribut de 26 lacs payé au Grand Mogol par la Compagnie en qualité de divan et représentant la part du souverain sur les revenus du soubah, les traitements des agents anglais et jusqu'à l'achat des marchandises expédiées annuellement en Europe pour fournir les dividendes des actionnaires. Les impôts devaient faire face à tout, aidés seulement par la vente des importations d'Angleterre dont le nombre et la valeur diminuaient chaque année, car la Compagnie pensait que ses agents trouveraient aisément dans les caisses des souverains indigènes de quoi acheter l'*investmemt*.

Les ressources, comme il fallait s'y attendre, avaient été insuffisantes, et l'administration de la Compagnie, en Angleterre et dans l'Inde, avait comblé le déficit par des emprunts multipliés sans limite. L'imprévoyance des directeurs était telle qu'au lieu de réduire les dividendes en proportion des recettes, ils les avaient augmentés, spéculant sur les trésors que leur avaient fait espérer Clive et les premiers conquérants. Ces illusions de Lerdenhall Street n'ont pas de quoi surpren-

(1) Le lac valait 100.000 roupies, le crore 100 lacs ou 10.000.000 roupies ; pour les calculs nous prendrons toujours comme valeur moyenne de la roupie 2 francs 50 et de la livre sterling 25 francs.

dre : tous les gouvernements européens en ont conçu tour à tour de semblables, voyant l'Eldorado dans chacune de leurs acquisitions éloignées, mirage d'or que la pauvreté réelle des contrées acquises ne tardait pas à dissiper en ruinant les spéculateurs ou plutôt les rêveurs et les badauds qui n'apercevaient pas à temps leur erreur.

Les directeurs, après avoir attribué les déficits annuels aux désordres, aux violences, aux malversations de leurs propres agents, finirent par penser que l'administration indigène était aussi une cause importante, sinon la principale, de l'état de leurs finances au Bengale, et ils décidèrent de renoncer au système de gouvernement suivi jusqu'alors, de supprimer les fonctions de naïb-divan, « de poser la Compagnie elle-même en divan du Bengale, et de prendre en mains la collection des revenus ». C'était une véritable révolution qu'ils prescrivirent par leur lettre du 28 octobre 1771, et cependant ils bornèrent leurs instructions à cet ordre général, ne se doutant pas qu'ils donnaient à leur nouveau gouverneur un pouvoir à renverser et une organisation entière à créer.

Il lui fallait remplacer les naïbs divans à la tête de l'administration des finances et de la justice civile, trouver des personnalités nouvelles pour les fonctions modifiées et diminuées de naïb soubah, et, tout en opérant ces changements qui ne pouvaient manquer d'augmenter la difficulté de la levée des impôts, réaliser les économies exigées par les autorités métropolitaines, s'occuper du commerce et ne pas négliger la politique extérieure.

Les directeurs, pleins de méfiance envers les conseillers, ne communiquèrent qu'à Hastings leur résolution de supprimer les fonctions de naïb divan. D'autres instructions particulières lui furent envoyées par le comité secret de la cour dans les lettres confidentielles des 8 mai, 28 août et 18 décembre 1771. Il lui était prescrit une enquête sur le dernier *investment* dont on avait été fort mécontent en Angleterre; une autre sur le commerce intérieur, car, malgré de nombreuses défenses, les abus qui avaient amené la révolte de Mir Kasim subsistaient, et les agents s'occupaient beaucoup plus de leurs opérations commerciales que des affaires de la Compagnie ; ils étaient accusés d'avoir spéculé sur les grains et augmenté ainsi le fléau de la famine. Le comité secret commandait à Hastings de se montrer très sévére pour ce genre de délit, signalait comme particulièrement suspects de cette faute les conseillers et les inspecteurs, et annonçait l'intention des directeurs de renvoyer du service ceux qui en seraient convaincus. Il traçait à Hastings la conduite à suivre envers Mahmoud Riza Khan, et les précautions à prendre pour éviter que ce personnage tout puissant ne mit le Bengale en feu pour conserver ses fonctions de naïb divan. Il fallait s'emparer de sa personne avant qu'il eût le temps de se mettre en défense, et lui faire son procès : il était soupçonné de détournements, de peculat et d'accaparement du riz pendant la famine. Les directeurs communiquaient en même temps à Hastings les lettres des indigènes reprochant ces crimes à Mahmoud Riza, et lui recommandaient de se servir de Nandkoumar pour le convaincre. Ils connaissaient,

disaient-ils. la fourberie de ce personnage, traître à tous ses maîtres et jadis convaincu d'intrigues avec les Français de Pondicherry et le *Shazada* (1), mais ils pensaient qu'ancien compétiteur de Mahmoud Riza, sa haine et son ambition garantissaient son zèle. Ils invitaient le gouverneur à se méfier de lui, à l'utiliser sans cesser de le surveiller, et enfin à le récompenser de ses services sans lui confier des fonctions où il pourrait nuire.

Ses chefs donnaient à Hastings une grande marque de confiance, mais en même temps une mission périlleuse. Il n'avait pas de pouvoirs généraux supérieurs à ceux de ses prédécesseurs ; comme eux il n'était que le premier des conseillers, et la toute puissance restait à la majorité. S'il exécutait avec rigueur les ordres confidentiels n'allait-il pas mécontenter tout le monde et se heurter, lorsqu'il ne serait plus soutenu par les volontés formelles de la cour, à tous les ennemis qu'il se serait faits ? Il prit la sage résolution de réformer les abus et de ménager les personnes ; on ne peut blâmer cette réserve, que sa situation lui imposait et dont ses adversaires lui firent plus tard un crime.

Envers Mahmoud Riza Khan il suivit les instructions reçues dans toute leur rigueur. Il n'avait contre lui ni rancune, ni mauvaise volonté, mais il pensait qu'il fallait absolument supprimer les fonctions de naïb divan et que pour cela l'emprisonnement du titulaire était tout au moins utile. Il se confia à un seul fonctionnaire, nommé Middleton, en qui il crut trouver un instrument

(1) Shazada, titre porté par le fils ainé du Grand Mogol.

énergique et dévoué. Cet agent se rendit à Mourchidabad, fit entourer sans bruit la maison du khan et l'arrêta au saut du lit. Le ministre tout puissant se soumit avec le fatalisme oriental et se laissa conduire à Calcutta sans résistance. Il y fut traité avec ménagement, mais attendit longtemps son jugement : Hastings fit différer son procès sous prétexte qu'on ne pouvait obtenir de dépositions contre lui tant que ses créatures occuperaient toutes les places, et que le peuple s'imaginerait qu'un changement surviendrait bientôt qui lui rendrait le pouvoir.

On arrêta aussi le rajah Chitab Raï, naïb divan de la province de Behar. Aucune accusation n'existait contre ce personnage qui s'était signalé par son dévouement aux Anglais et par la bravoure qu'il avait déployée en combattant à leurs côtés. Hastings sacrifia Chitab Raï aux raisons politiques qui avaient amené la ruine de Mahmoud Riza.

Il fallut songer à remplacer aussitôt les rouages supprimés. Hastings conserva à peu près l'organisation des finances. Les inspecteurs, appelés désormais *collecteurs*, gardèrent leurs fonctions. Hastings eut bien voulu se débarrasser de ces fonctionnaires qu'il qualifie dans une lettre confidentielle du 5 janvier 1773 à son ami Dupré de « défaut capital » de la nouvelle organisation. Ils ont, dit-il, accaparé tout le commerce du pays, sans pour cela y ramener des espèces : ils n'emploient à ce commerce que le montant de leurs émoluments ; pour la plupart ils ne sont que les agents de leurs propres banians, et comme leurs places sont beaucoup plus lucratives que celles des conseillers mêmes, il est

impossible de se procurer de bons sujets pour l'administration centrale : qui se contenterait de gagner trois ou quatre mille roupies par an à Calcutta, quand il peut, en vivant sans aucun frais dans les districts, amasser de 1 à 3 lacs ? Mais, conclut-il, quelles que soient les raisons de supprimer ces fonctionnaires, il y a parmi eux tant de fils, de cousins, d'élèves des directeurs ou des membres du conseil qu'il semble préférable de laisser persister la situation actuelle plutôt que de soulever une armée d'ennemis contre tous les actes du gouvernement en privant quelques individus de leurs bénéfices illicites.

Il chercha à remédier dans la mesure du possible au mal que l'intérêt du pays et son ambition le forçaient de supporter. Il mit dans chaque district à côté des collecteurs un agent indigène nommé divan, chargé de renseigner le fonctionnaire anglais, et au besoin de le tenir en échec. Il conserva à la tête de l'administration des finances l'office central qui existait sous le nom de *Khalsa*, mais il le transféra de Mourchidabad à Calcutta, et le plaça sous la surveillance directe du conseil, appelé à siéger comme conseil des finances (1) au moins deux fois par semaine. Le khalsa était autrefois présidé par le naïb divan : cet emploi ayant été supprimé, l'office eut à sa tête un fonctionnaire indigène de nouvelle création, le *roy royan*. Cet officier avait la surveillance de tous les divans de district, il devait recevoir tous les comptes en langue du pays, donner des renseignements et faire des rapports.

(1) Board of Revenue.

Les impôts furent affermés pour une période de cinq ans. Le système de ferme de l'impôt est très lourd pour le contribuable quand le pouvoir central ne peut surveiller très exactement le fermier, mais dans l'Inde il se rapprochait beaucoup de celui suivi jusqu'alors ; très simple à organiser il donnerait moins de mécomptes à la Compagnie qu'un système entièrement nouveau. Hastings prit quelques précautions qui prouvent un souci des intérêts des cultivateurs inconnu chez ses prédécesseurs.

Les impôts existants auxquels étaient soumis les rayots, étaient de deux sortes : *l'assal* ou impôt foncier et *l'abwab*, nom générique d'une quantité d'impôts additionnels, souvent arbitraires et incertains, établis par les gouverneurs, les zamindars, les fermiers et même les collecteurs inférieurs. Quelques-unes des taxes de cette dernière catégorie, parmi les plus oppressives, furent abolies ; on remit aux cultivateurs des titres qui constataient leurs concessions territoriales, et énuméraient toutes les charges auxquelles ils étaient soumis.

Il fut décidé que la préférence pour les fermes serait donnée aux zamindars quand leurs offres seraient convenables, que dans le cas contraire ils seraient désintéressés par des pensions et leurs districts loués à d'autres.

Un comité, appelé *comité de circuit*, composé du président et de 4 conseillers, dut parcourir le pays et affermer les impôts. Défense fut faite aux banians, aux autres agents et employés indigènes de la Compagnie de prendre à ferme un district quelconque : leur

importance et la crainte qu'ils inspiraient aux Hindous étaient telles que tous les compétiteurs se seraient retirés devant eux au grand détriment des finances.

Les premières offres ayant été très inférieures à ce que l'on pouvait raisonnablement espérer, on résolut de procéder par la voie des enchères. Aussitôt la concurrence fit monter les prix qui dépassèrent généralement la valeur réelle. Les indigènes se figuraient qu'au moment de régler les comptes ils s'en tireraient toujours avec quelques présents aux personnages influents de l'administration anglaise. Ce surenchérissement devait avoir plus d'une conséquence funeste pour la Compagnie, dont les dépenses furent calculées sur des prévisions qui se trouvèrent très supérieures aux recettes.

La transformation du système financier entraînait nécessairement des changements dans l'organisation judiciaire. Dans chaque district on conserva un tribunal criminel et un tribunal civil, tous deux présidés par le collecteur, assisté au criminel du *cauzi*, du *mouphti* du district et de deux *moulavis* ou jurisconsultes indigènes, et au civil des mêmes personnages et du divan. Dans le district de Calcutta les deux tribunaux eurent à leur tête un membre du conseil. Dans la capitale on établit deux cours d'appel : la cour civile (1) comprenait le président du conseil, deux conseillers et quelques fonctionnaires hindous ; la cour criminelle (2) était composée d'un président indigène, du chef cauzi, du chef mouphti et de trois moulavis nommés par le gou-

(1) Sudder Diwan Adawlat.

(2) Nizamut Sudder Adawlat.

vernement de la présidence. Tous les cas capitaux, après avoir été soumis à la cour criminelle, appartenaient en dernier ressort au conseil. La Compagnie n'avait théoriquement aucun droit sur la justiee criminelle, mais Hastings déclara que la mauvaise administration et l'impuissance du nabab rendaient l'usurpation nécessaire. La réforme d'ailleurs ne fut pas définitive : le conseil trouva que ses fonctions de cour d'appel criminelle supérieure lui faisaient perdre trop de temps et engageaient sa responsabilité morale sans grand bénéfice pour la Compagnie et les accusés ; dès 1774 il restitua cette partie du *nizamut* au nabab et transféra la cour d'appel criminelle à Mourchidabad.

Mahmoud Riza Khan, arrêté en avril, n'avait pas encore de successeur comme naïb soubah en juillet. Les directeurs désiraient le maintien du poste de naïb soubah pour pouvoir, en cas de conflit avec une Compagnie européenne, faire agir un mannequin de ministre au nom d'un fantôme de nabab ; et surtout pour que le cabinet de Londres ne s'aperçut pas que la société était devenue souveraine du pays, et ne fut pas tenté de mettre la main sur ses acquisitions territoriales. L'administration coloniale comprenait l'intérêt qu'il y avait à conserver l'apparence de l'autorité mogole, mais elle trouvait les fonctions de naïb soubah inutiles, coûteuses, dangereuses. Il ne lui restait, croyait-elle, pour remplacer Mahmoud Riza Khan, qu'à pourvoir à la garde, à l'éducation du nabab et à l'administration de sa maison. Ses idées politiques étaient encore bien peu développées puisqu'elle ne songeait nullement au gouvernement même des indigènos en qui elle ne voyait

que des contribuables à exploiter. Elle était presque au niveau des tyrans musulmans à qui elle succédait.

Hastings chercha un personnage à qui on put confier la tutelle du jeune nabab. Un prince musulman, oncle du mineur, réclama cette charge en qualité de chef de la famille. Ses droits paraissaient indéniables, mais il fut écarté sous prétexte qu'entre le trône lui et ses fils, il n'y avait que la vie du nabab dont il demandait la garde. C'était un frêle obstacle à son ambition, et, étant donné les mœurs qui régnaient dans les palais de l'Inde, se méfier de l'oncle pouvait paraître un juste souci de la vie du neveu. Les femmes ont souvent gouverné du fond du harem, et la mère du jeune souverain se proposait comme tutrice. Hastings rejeta cette candidature et choisit pour ce poste important une autre *bègum* (1), marâtre du nabab. D'une origine vulgaire, ancienne bayadère devenue concubine de Mir Jaffar, la *Mani Bègum* ne s'imposait pas par ses talents. Hastings fit partager ses vues à ses collègues en leur représentant que cette princesse sans appui dans le pays à cause de sa situation même, ne pouvant compter sur la reconnaissance ou l'affection du nabab, serait soumise et dévouée aux Anglais dans la protection desquels se résumait son présent et son avenir. Les indigènes, habitués à ne voir aux actes des puissants que des mobiles intéressés, ne crurent pas que la politique eut seule dicté ce choix. Ils restèrent persuadés que la bégum avait acheté la faveur des chefs de la présidence. De cette conviction devait

(1) Titre porté par les épouses des nababs.

sortir une des plus graves accusations portées par Nandkoumar contre Hastings.

Si la disgrâce de Mahmoud Riza avait satisfait la haine de Nandkoumar, l'ambition de ce personnage avait été fort déçue. Conformément aux instructions des directeurs, Hastings avait utilisé ses services, mais maintenant il n'osait l'employer, et le récompensait en recommandant le rajah Goroudas, son fils, pour les fonctions de divan du palais du nabab. Ce fonctionnaire serait chargé sous la surveillance de la Mani Bégum du règlement des dépenses de la maison du prince, de la direction des domestiques, et de la tenue des comptes à présenter mensuellement au conseil. Cette nomination rencontra beaucoup d'opposition : tous les agents anglais connaissaient Nandkoumar de longue date et craignaient de lui confier sous le nom de son fils la moindre parcelle de pouvoir. Mais Hastings dominait le conseil. Il installa le nouveau gouvernement pendant un voyage qu'il fit durant l'été 1772 à Mourchidabad où il accompagna le comité de circuit, occupé à affermer les impôts.

Les courtisans qui régnaient sous le nom du nabab, absolument abruti par l'éducation princière orientale, avaient décidé qu'il résisterait aux résolutions du conseil, réclamerait le pouvoir auquel son âge lui donnait droit, car il était près de sa majorité, et, s'il n'obtenait rien, ferait mine de se démettre et de se retirer à Calcutta pour y vivre en simple particulier. Hastings averti, sut par son adresse et son énergie gagner ou intimider l'entourage du prince. Le nabab alors accepta la tutelle imposée. Sa mère se laissa reconcilier par

l'habile Anglais avec son ancienne rivale en amour devenue sa rivale en politique, la Mani Bégum.

Ce fut pendant ce voyage qu'Hastings réduisit la pension payée au soubahdar. Elle était de 32 lacs par an (1), elle ne fut plus que de 16 lacs. Les directeurs prescrivaient cette réforme depuis le commencement de l'année, sous prétexte que le jeune âge du nabab diminuait ses besoins. Cette économie, peu honorable pour ceux qui la faisaient et honteuse pour celui qui en était victime, fut opérée sans grande difficulté après que le gouverneur eut réussi à ramener les dépenses de 2,900,000 à 1,520,000 roupies, travail long et pénible mais indispensable pour justifier la diminution de la pension et empêcher le souverain de s'endetter.

Tout réglé dans la capitale indigène, Hastings laissa le comité de circuit continuer ses opérations dans le pays et revint à Calcutta. De nombreuses affaires y exigeaient sa présence. Il fallait absolument s'occuper du procès de Mahmoud Riza Khan et du rajah Chitab Raï, détenus depuis le mois d'avril sans que l'enquête fut commencée en septembre. Hastings prétend qu'ils ne s'en plaignaient pas : ils étaient fort bien traités et espéraient un changement dans le gouvernement de la Compagnie à Londres.

Le procès marcha lentement. On ne releva rien contre Chitab Raï, et le gouverneur écrivait le 2 mars 1773 : « à la vérité je me demande pourquoi on l'a accusé ». Chitab Raï fut acquitté, on lui accorda tous les honneurs orientaux possibles, mais sa constitution était

(1) 8 millions de francs.

ruinée par le chagrin, et il mourut bientôt. Le conseil, voulant donner une compensation à la famille de ce malheureux, nomma son fils *roy royan* ou principal officier des finances de la province de Behar.

Le jugement de Mahmoud Riza Khan se. fit attendre plus longtemps. Il était accusé de détournements de fonds, de malversation, d'accaparement du riz pendant la famine et d'une correspondance coupable avec le Grand Mogol et les Mahrattes; mais il avait été trop puissant et comptait trop d'amis et de partisans pour rien craindre. Hastings ne s'était jamais fait d'illusion sur l'issue du procès ; le 8 octobre 1772 dans une lettre à Dupré il disait : « On ne pend pas les gens qui ont un million dans leur poche » (1). Il avait profité de la détention du ministre pour exécuter les changements projetés dans le gouvernement ; ces changements faits, ne craignant plus son opposition, il n'avait aucune objection à son acquittement. Il déclarait seulement qu'il ne souffrirait jamais, s'il était en sa puissance de l'empêcher, que le naïb soubah disgrâcié retrouvât son pouvoir (2).

C'est seulement dans une lettre du 20 mars 1774 qu'il annonce que l'enquête terminée est soumise aux directeurs, et qu'en attendant leurs ordres Mahmoud Riza Khan est en liberté sur parole à Calcutta. Hastings ajoute que l'ex-ministre sort absolument net de l'accusa-

(1) En français dans le texte.

(2) Lettre du 2 mars 1773. Presque toutes les lettres citées sont empruntées aux Memoirs of the Life of Warren Hastings par Gleig et à l'ouvrage de M George W. Forrest : Selections from the Letters, Despatches and other State Papers preserved in the Foreign Department of the Government of India 1772-1785. 3 volumes. Calcutta 1890.

tion d'accaparement des grains, que, quant aux détournements de fonds, il a été impossible de rien prouver étant donné l'époque à laquelle ils auraient été commis, et qu'enfin lui, Hastings, a agi dans tout cela selon sa conscience.

Ces procès ne lui avaient pas fait perdre un seul jour de vue les réformes qu'il méditait. Il savait que la régularité des impôts dépendait de la régularité des récoltes et que celles-ci étaient ruinées par les désordres qui régnaient dans le delta du Gange. La première chose à faire était d'assurer la sécurité des cultivateurs, de les protéger contre les pillards de toute espèce. A époque fixe des troupes de fanatiques, nommés *Senassis*, venaient fondre comme des nuages de sauterelles sur les frontières, ne laissant derrière elles que la désolation et la famine. Hastings donna des ordres pour que de sévères leçons leur fussent infligées, et, leur inspirant une crainte salutaire du nom anglais, les éloignassent des contrées soumises à la Compagnie ou à son influence. Malgré l'énergie de la répression, on ne parvint qu'au bout de quelques années à se débarrasser, et encore partiellement, de ces bandits religieux.

Il y avait dans le pays même d'autres pillards, les *Dacoïts*. Ces gens constituaient une sorte de caste et se consacraient uniquement au vol ; ils avaient fini par obtenir une place dans la société hindoue, habituée à tolérer tous les excès qui s'abritent sous le couvert de la religion. Les cultivateurs se rachetaient, pour la plupart, moyennant un tribut en volailles et en argent des vols des Dacoïts, mais un gouvernement civilisé ne pouvait tolérer ce brigandage organisé. Des peines très

sévères avaient déjà été édictées contre ces crimes avant Hastings. Il tint la main à leur application et créa des magistrats ou *fossedars* chargés de faire la police des districts avec une milice.

Les Dacoïts ne disparurent pas, mais l'effort tenté par Hastings, si faible que fut son succès, était méritoire.

Hastings, pour améliorer le sort malheureux des rayots accablés par le poids des impôts, supprima une taxe immorale et stupide mise par les despotes indigènes sur le mariage des cultivateurs.

Il lui fallut aussi réparer les fautes de l'administration de ses prédécesseurs. Malgré tout, les abus du commerce privé subsistaient. Hastings obtint du conseil l'abolition des *dustucks* à partir du 12 avril 1773 ; il fit disparaître tous les péages et douanes intérieurs, et désormais les marchandises payèrent un droit uniforme de 2,5 pour cent. Un bureau des douanes (1) fut créé pour surveiller cette nouvelle organisation. En somme Hastings ne fit qu'appliquer le plan adopté en 1764 sur sa proposition par Vansittart et Mir Kasim, et repoussé par la majorité du conseil. Les résultats furent des plus heureux, le commerce indigène renaquit, l'argent recommença à circuler dans le Bengale.

L'expérience acquise par Hastings dans les postes subalternes lui dicta d'autres réformes importantes. Il avait vu de près à Madras l'existence misérable des tisserands. Les *banians* et les *gomastahs* exploitaient sans vergogne les malheureux ouvriers, et retenaient une grosse partie de l'argent consacré par la Compagnie

(1) Board of Customs.

à l'achat des étoffes. Hastings décida la suppression des *gomastahs* et l'achat des tissus au comptant. Cette mesure augmenterait le prix de *l'investment*, mais elle ranimerait l'industrie qui périssait sous le régime étouffant de la Compagnie, ferait renaître la concurrence entre les fabricants, améliorerait la qualité des produits. D'ailleurs les Français et les Hollandais subiraient le contre coup, et on pourrait obtenir en Europe un relèvement proportionnel des prix de vente (1).

Dans le dessein de favoriser le commerce et l'industrie en évitant les mouvements de fonds inutiles, Hastings imagina de créer une banque à Calcutta, et prescrivit des enquêtes pour fixer le taux des commissions.

Sa vigilance s'étendit plus loin. Il savait combien la justice était mal administrée par les agents de la Compagnie, surtout à cause de leur ignorance de la jurisprudence en général et des lois des Hindous en particulier. Il apprenait que pour y remédier on se préparait à envoyer d'Angleterre des juristes absolument étrangers aux mœurs du pays qui seraient peut-être tentés d'y appliquer les lois britanniques, pour la plupart incompatibles avec les idées des indigènes. Il résolut de fournir aux juges, quels qu'ils fussent, des documents précis ; il appela à Calcutta dix des plus savants *pundits* hindous et les chargea de réunir les lois de leur peuple dispersées dans leurs livres sacrés. Le travail, qui devait rester un monument de sa gloire,

(1) Lettre d'Hastings à sir George Colebrooke, 3 avril 1773.

fut d'abord rédigé en sanscrit, puis traduit en persan par un pundit et en anglais par un agent de la Compagnie, Halhead. Dès le 21 mars 1774 Hastings, défendant dans une longue lettre à lord Mansfield, *Lord Chief Justice* d'Angleterre, le droit des indigènes d'être jugés d'après leurs propres lois, lui soumettait les deux premiers chapitres de la traduction d'Halhead, et lui rappelait que les Mahométans avaient aussi leur législation particulière facile à trouver dans le Coran et dans le Digeste d'Akbar.

Au milieu de ces réformes d'une haute portée politique et morale auxquelles Hastings eut voulu se consacrer tout entier, il était sans cesse talonné par les besoins financiers de la Compagnie. Il devait chercher de tous côtés des ressources et parfois recourir à des expédients. Son attention se porta sur le commerce de l'opium et du sel qui constituait un monopole sous l'administration des Grands Mogols. Clive, quand il interdit aux agents les spéculations privées, rétablit ce commerce privilégié en leur faveur, mais les directeurs ayant condamné le système, le négoce de ces deux denrées, tombé dans le domaine public, avait périclité. Hastings reconstitua le monopole au profit de la Compagnie et en tira vers la fin de son gouvernement des sommes considérables, mais tout d'abord les résultats furent plus que médiocres : l'expérience manquait et l'organisation première avait grand besoin de perfectionnement.

Comme les instructions des directeurs interdisaient toute conquête, Hastings économisa sur les dépenses militaires. Il fallait pour défendre la situation acquise et

les alliés de la Compagnie conserver les armées sur un pied respectable, mais il pensa qu'il pouvait sans inconvénient supprimer toute la cavalerie indigène à la solde de la Compagnie : elle rendait peu de services et serait facilement remplacée par les contigents des alliés et des tributaires. Les conseillers le suivirent dans cette voie : les cavaliers mercenaires furent licenciés malgré les protestations et les récriminations du commandant en chef des forces de la Compagnie au Bengale, Sir Robert Barker. Les directeurs ayant prescrit d'eux-mêmes cette réforme, le conseil de la présidence de Calcutta se trouva n'avoir que devancé leurs ordres, et la suppression de la cavalerie resta définitive.

Mais les ressources qu'Hastings découvrait péniblement à l'intérieur du Bengale, étaient loin de suffire aux besoins du trésor, et il fut obligé de chercher à l'extérieur des remèdes plus efficaces.

CHAPITRE V

La Guerre des Rohillas

Relations politiques de la présidence du Bengale. — Les Rohillas. — Le nabab d'Aoudh. — Suppression du tribut payé à l'empereur. — Le traité de Bénarès. — La guerre des Rohillas. — Expédition de Kotch-Behar. — Mission de Bogle au Thibet. — Résultats financiers de la première période du gouvernement d'Hastings. — Réformes souhaitées.

Les Mahrattes avaient tellement souffert à la bataille de Panipat (6 janvier 1761) que pendant une dizaine d'années la vallée du Gange fut débarrassée de leurs courses, et que les Rohillas, les chefs qui gouvernaient au nom de l'empereur et le soubahdar d'Aoudh restèrent seuls en présence.

Les Rohillas ou *Montagnards* appartenaient à la belliqueuse tribu afghane des Youzufzaïs, et descendaient de mercenaires du Grand Mogol établis depuis 1740 environ dans le district de Katehar, appelé d'eux Rohilkhand et situé au pied de la chaîne de l'Himalaya entre l'Aoudh et le Gange. Ils formaient une sorte de

confédération militaire très anarchique et comptaient à peine 300.000 âmes sur une population d'un million d'habitants (1). Ils délaissaient l'industrie, le commerce, l'agriculture pour se consacrer entièrement à la guerre. Après la bataille de Panipat ils conquirent une partie du Doab, riche région entre le Gange et la Djamna (2), et un des leur, Najiboud Daoula, décoré du titre de ministre de l'empereur, régna dans Delhi, pendant que le malheureux souverain, Shah Allum, végétait dans les districts de Kora, Karra et Allahabad que lui avait donnés Clive.

Soujaud Daoula gouvernait le soubah d'Aoudh et jouissait d'une autorité considérable qu'il devait plutôt à sa puissance réelle qu'au titre de vizir de l'empire mogol qu'il portait. Très ambitieux il avait d'abord cherché à étendre ses états du côté du Bengale, mais la campagne de 1764-1765 le dégoûta de toute querelle avec la Compagnie anglaise ; depuis il convoitait le Doab et même le Rohilkhand.

Les Mahrattes réapparurent avant qu'il eut pu dépouiller ses voisins. En 1771 le pechwa fit alliance avec Shah Allum, qui ne se résignait pas à vivre dans la médiocrité à Allahabad, et qui sacrifia à son ambition sa haine contre ses anciens ennemis. L'armée mahratte rétablit le faible souverain dans Delhi, arraché à Zabita Khan, fils et successeur de Najiboud Daoula, puis menaça l'Aoudh et le Rohilkhand. Soujaud Daoula,

(1) Chiffre donné par Sir Alfred Lyall dans son « Warrem Hastings ». London, 1894, d'après Hamilton : the Rohilla Afgans.

(2) Ou Jumna.

effrayé, demanda secours à ses alliés européens ; il négocia pourtant avec les envahisseurs et fut sur le point de s'unir à eux contre les Rohillas. Rebuté par des violences qui choquèrent sa conscience de musulman, il se rejeta dans l'autre parti et conclut, le 17 juin 1772, un traité d'alliance défensive avec Zabita Khan et les Rohillas. Par une clause additionnelle il promit de défendre le Rohilkhand moyennant un subside de 40 lacs de roupies (plus de 10 millions de francs). Le traité ne reçut pas d'exécution cette année là ; à l'approche des pluies les Mahrattes se retirèrent en laissant des garnisons dans le Doab.

C'est dans ces circonstances qu'Hastings prit la direction de la présidence de Calcutta. Il lui fallait avant tout arrêter les progrès des Mahrattes et les empêcher d'établir leur empire sur les débris de la puissance mogole. Sa tâche était d'autant plus délicate qu'on lui avait interdit formellement toute politique de conquête, toute guerre offensive même. Les directeurs avaient été amenés à adopter cette ligne de conduite par le déficit de leurs finances et la peur d'exciter, en faisant de nouvelles acquisitions, la jalousie et l'avidité des pouvoirs publics métropolitains, qui avaient déjà failli à plusieurs reprises exproprier la société devenue souveraine territoriale. Cependant la Compagnie ne pouvait reculer *sur la voie directe à la domination universelle de l'Inde* (1) sans laisser le champ libre à des rivaux dangereux. Hastings imagina de tourner

(1) On the straight road to universal dominion in the Country. Phrase de lord Clive.

la difficulté en suivant dans la vallée du Gange une politique analogue à celle qui avait donné le delta : il décida d'agir sous le nom et pour le compte apparent du nabab-vizir, soubahdar d'Aoudh.

Ce prince depuis le traité d'Allahabad était l'allié de de la Compagnie. Ses possessions couvraient le Bengale à l'ouest et permettaient de défendre la ligne du Gange, sauf dans la partie septentrionale où le Rohilkhand sépare l'Aoudh du fleuve. Les forces de Soujaud Daoula, plus imposantes que réelles, ne lui eussent pas suffi contre ses ennemis sans l'appui constant des armes anglaises; mais il possédait un gros trésor, et la Compagnie, qui trouvait facilement d'excellents mercenaires, ne lui demandait que de l'argent. En 1772 Soujaud Daoula payait 30.000 roupies par mois pour l'entretien des troupes de la présidence quand il en avait besoin. Il n'avait auprès de lui comme agent anglais qu'un certain capitaine Harper qui s'était de lui-même constitué résident. Cet individu montrait peu de docilité aux autorités de la présidence, conduisait le vizir d'après des vues personnelles et intéressées. Hastings exigea son rappel malgré les protestations et les efforts de la coterie militaire. Il venait d'obtenir de ses collègues que la direction des affaires étrangères fut confiée à un comité de trois membres qu'il dominait, ce qui lui facilitait l'exécution de ses plans.

Cependant les Mahrattes, brouillés avec l'empereur, étaient entrés de vive force dans Delhi le 22 décembre 1772. Ils forcèrent le malheureux Shah Allum, tombé entre leurs mains, à leur céder les districts d'Allahabad, de Karra et de Kora qui lui restaient seuls. Le

gouverneur de ces provinces refusa de reconnaître la validité du don et appela les Anglais. Hastings, craignant le voisinage des Mahrattes, fit occuper Allahabad, et signifia à l'empereur que la Compagnie ne paierait plus le tribut de 26 lacs de roupies qu'elle lui devait en qualité de divan du Bengale, de Behar et d'Orissa, parce que cet argent ne profiterait désormais qu'à l'ennemi commun.

Au commencement de 1773, les Mahrattes franchirent le Gange et menacèrent l'Aoudh et le Rohilkhand. Aussitôt Soujaud Daoula demanda l'aide du général, Sir Robert Barker. Hastings porta le subside mensuel exigé du prince à 115.000 roupies et autorisa Barker à marcher avec une brigade contre les envahisseurs. Les Mahrattes négociaient avec les Rohillas ; ils avaient déjà acheté Zabita Khan, ils étaient sur le point de gagner Hafiz Rahmat Khan, principal chef de la confédération ; mais à l'approche des Anglais, Hafiz fit sa jonction avec le vizir. L'armée du pechwa, composée presque uniquement de cavalerie, n'attendit pas le choc et repassa le Gange. Barker, renonçant à l'atteindre, revint chasser les petits détachements restés dans le Rohilkhand. Pendant ce temps les Mahrattes recevaient l'ordre de retourner à Pouna où ils furent retenus par l'assassinat du pechwa et les troubles qui suivirent.

Le vizir réclama alors l'argent promis par le traité du 17 juin 1772, signé en présence de Barker. Hafiz Rahmat, mal obéi par les autres chefs rohillas, ne put payer. Soujaud Daoula n'en fut pas fâché, car il convoitait depuis longtemps le Rohilkhand. Il avait déjà écrit précédemment à Hastings : « J'ai promis au général, si nous chassions les Mahrattes du pays des Rohillas

et si Hafiz Phamat Kan tenait son engagement de verser 40 lacs de roupies, de donner la moitié de cette somme aux Anglais. Dans le cas ou les seigneurs rohillas manqueraient à leur parole, si les Anglais *voulaient les exterminer complètement* (1) et m'établir dans le pays, je leur paierais 50 lacs comptant ». Devant le refus d'Hafiz, il renouvela son offre en la réduisant toutefois à 40 lacs de roupies.

C'était tentant pour un gouvernement dépourvu d'argent et de préjugés. Hastings jugea nécessaire d'avoir une entrevue avec Soujaud Daoula pour négocier le marché. Il avait d'ailleurs d'autres affaires à régler : le vizir désirait acquérir les districts de Kora, Karra et Allahabad et tourmentait un protégé anglais.

Benarès, véritable capitale religieuse de l'Inde brahmanique, était gouvernée, ainsi que le pays environnant et le district de Ghazipour, par un zamindar qui portait le titre de rajah. Ce prince, simple fonctionnaire du soubahdar d'Aoudh, avait profité de la décompotion de l'empire pour se constituer une sorte d'état indépendant. Dans la guerre soutenue en 1764 par Soujaud Daoula contre les Anglais, le rajah régnant, Boulwant Sing, avait pris parti contre son suzerain. A la paix le vizir avait été forcé de pardonner à son sujet rebelle, mais depuis la mort de Boulwant Sing (1772), il ne voulait pas reconnaître son fils, Cheyt Sing. Ce fut le prétexte du voyage du gouverneur.

(1) The English gentlemen will thorougly exterminate them.

Hastings et ses collègues du comité des affaires étrangères rencontrèrent Soujaud Daoula à Bénarès, le 19 août 1773. Grâce à la connaissance que le président avait des langues du pays, il put se passer d'interprète et traiter directement avec le prince sur qui il acquit promptemenl une grande influence. Il obtint sans peine l'investiture de Bénarès et Ghazipour pour Cheyt Sing et se fit accorder par les deux souverains des concessions commerciales.

Il fut ensuite question de Kora, Karra et Allahabad. Ces districts, donnés par Clive à l'empereur en échange de la qualité du divan du soubah du Bengale, Behar et Orissa accordée à la Compagnie, avaient été occupés par les troupes de la présidence pour éviter que les Mahrattes ne s'en emparassent. On eut dû en bonne justice les conserver au légitime propriétaire. On ne se gênait plus avec le descendant d'Akbar. Bien que Shah Allum régnât encore nominalement sur la plus grande partie de l'Hindoustan, il n'avait plus aucune puissance, et quand l'intérêt matériel de la Compagnie était en jeu, la grandeur des souvenirs ou la reconnaissance due par les Anglais à l'héritier de leurs anciens protecteurs n'arrêtaient pas Hastings.

Il ne pouvait songer à conserver, malgré les instructions des directeurs, des districts d'ailleurs difficiles à garder et séparés des provinces anglaises par les possessions du nabab vizir, qui trouvait Kora Karra et Allahabab très à sa convenance et était en état de les bien payer.

On fut bientôt d'accord : le nabab devint acquéreur des districts au prix de 50 lacs de roupies, payables

20 lacs comptant et le reste en deux annuités égales.

On régla ensuite la quotité du subside mensuel imposé à Soujaud Daoula pour l'entretien de la brigade auxiliaire. La somme, élevée à 115.000 roupies au début de la campagne précédente, n'avait pas suffi, Hastings la fit porter à 210.000 roupies.

L'affaire des Rohillas ne fut pas négligée. Le vizir insista sur le manque de foi des chefs afghans, sur le danger que présentait l'existence d'une peuplade capable, à un moment donné, de livrer passage sur la rive gauche du Gange aux Mahrettes ou même de les y appeler; il offrit de nouveau 40 lacs de roupies pour la coopération de l'armée anglaise à la conquête du Rohilkland.

La Compagnie n'avait pas de grief sérieux contre les Rohillas. Ils n'avaient pas exécuté le traité conclu avec le vizir en présence du général Barker, mais la présidence n'avait pas garanti la convention, et en tout cas des difficultés de paiement ne justifient pas une campagne d'extermination. Hastings accepta néanmoins le principe de l'alliance pour deux sortes de motifs : 1° l'expédition, en plus de la somme importante qui en serait le prix, permettait de réaliser une économie du tiers sur les dépenses militaires de la présidence puisque le vizir entretiendrait à ses frais une des trois brigades pendant les opérations (1) ; 2° la conquête du Rohilkhand complétait les états de Soujaud Daoula, leur donnait une excellente frontière et assurait la

(1) Lettres du 12 octobre 1773 à sir George Colebrooke et à Laurence Sulivan.

sécurité des possessions anglaises du Delta, couvertes par l'Aoudh (1).

Les historiens anglais ont particulièrement insisté sur ce dernier argument dont les événements postérieurs prouvèrent l'exactitude : pendant les guerres qui, de 1778 à 1783, mirent en feu l'Inde entière, le Bengale jouit d'une tranquillité remarquable et ne vit aucun ennemi. Ceci établit l'utilité de la guerre ; mais était-elle juste ou nécessaire ? (2) Le vizir lui-même n'avait pas de motif autorisant une guerre d'extermination, et la Compagnie, représentant l'Europe, la civilisation occidentale, cette nation qui parle sans cesse des droits des peuples et des individus, qui se vante de suivre la morale évangélique avec plus de zèle que les autres pays chrétiens, n'aurait pas dû prêter son appui à une agression dont le but avéré était de conquérir le territoire d'un peuple et de rayer son nom de la carte du monde. L'existence politique des Rohillas était-elle au moins un danger pour les provinces anglaises ? Ils formaient évidemment une puissance anarchique, divisée, peu en état de tenir tête aux Mahrattes et capable même de s'allier à eux ; mais le soubahdar d'Aoudh avait prouvé que sans le secours des Anglais il ne pouvait combattre avec avantage les armées du pechwa, et qu'il n'était pas plus éloigné que les Rohillas de s'unir au gouvernement de Pouna. La Compagnie eut obtenu

(1) Lettre au colonel Champion pendant l'expédition.

(2) En 1864, lord Russel répondit à Bismarck, qui essayait de justifier la guerre des Duchés, que la guerre faite au Danemark n'avait pour fondement *ni la justice, ni la nécessité qui sont les seules bases sur lesquelles la guerre puisse reposer.*

un résultat identique et peut-être préférable en s'attachant les Rohillas, en utilisant les ressources de cette belliqueuse population.

Dans cette occasion, Hasting se montra de l'école des hommes d'État qui sacrifient la justice à l'intérêt, et la guerre des Rohillas mérite d'être comparée à la guerre de l'opium, à celle de l'Afrique du sud et à tant d'autres que l'histoire générale relate presque à chaque page.

Quand le président eut consenti à la campagne, Soujaud Daoula réfléchit que l'achat des districts et l'augmentation du subside allaient épuiser son trésor ; il craignit de ne pouvoir remplir ses engagements, de se brouiller avec ses alliés ; il demanda et obtint que l'expédition fut ajournée. Hastings crut à l'abandon de l'entreprise, et il s'en félicita, sentant l'odieux du marché conclu : « Je fus heureux d'être débarrassé de l'expédition contre les Rohillas parce que j'étais incertain de la façon dont on la jugerait en Angleterre où je vois que l'on se conduit d'une manière trop étroite d'après des principes généraux, et où on accorde trop peu d'attention aux circonstances qui exigent une exception à ces principes » (1).

Les résultats de son voyage à Bénarès restaient considérables. Il avait reserré l'alliance avec le vizir et lui avait arraché de grosses sommes qui, jointes aux économies provenant de la suppression du tribut payé au Grand Mogol, apportaient un secours précieux aux

(1) Lettre du 12 octobre 1773 à Laurence Sulivan, déjà citée.

finances, sans compter pour les années suivantes les recettes que la même politique permettait d'espérer.

De retour à Calcutta en octobre 1773, le gouverneur rendit compte de sa mission au conseil, mais ne parla du traité conclu contre les Rohillas que comme d'un simple projet ébauché sur un désir bientôt évanoui du nabab vizir. Il insista sur la nécessité d'accréditer un agent capable et sûr auprès de Soujaud Daoula, devenu le principal allié de la présidence, le pivot de la politique anglaise dans le nord de l'Inde ; il fit nommer résident à la cour de Lacknau (1) Nathaniel Middleton qu'il avait déjà éprouvé dans l'affaire de Mahmoud Riza Khan, et qui restera pendant presque tout son gouvernement son homme de confiance, chargé de toutes les besognes délicates. Le conseil consentit à ce que cet agent correspondit directement avec le président qui communiquerait à l'assemblée ce qu'il jugerait à propos des lettres échangées.

Pendant ce temps Soujaud Daoula s'emparait du Doab que les Mahrattes avaient conservé. Alléché par la facilité de ses succès il reprit ses anciens projets. Pour acquérir l'alliance de l'empereur il aida Zabita Khan à reprendre Agra sur les Djats, tribus hindoues révoltées, et promit de remettre à Shah Allum la moitié des terres reprises sur les usurpateurs. La convention fut cachée aux Anglais. Le soubadhar écrivit ensuite au conseil pour réclamer l'exécution du traité de Bénarès. Sa lettre arriva à Calcutta le 3 février 1774. Il avait

(1) Ou Lucknow, capitale de l'Aoudh.

informé Hastings, en novembre, qu'il se disposait à envahir le Rohilkhand, et le président avait eu beaucoup de peine à faire accepter le principe de la coopération anglaise aux conseillers. L'expédition était prête ; elle comptait de 6 à 7.000 hommes sous les ordres du colonel Champion, successeur de Sir Robert Barker comme commandant en chef. Champion partit très mécontent contre Hastings qui ne lui avait pas conféré le grade de brigadier-général et avait laissé la direction des affaires politiques à Middleton.

Les Rohillas, effrayés par l'orage grondant sur leur tête, offrirent à Soujaud Daoula toutes les soumissions ; mais le nabab, peu désireux d'arriver à un accommodement qui aurait ruiné ses rêves ambitieux, demanda deux crores de roupies, plus de 50 millions de francs (1). Devant ces exigences, il ne leur restait plus qu'à combattre. Ils n'étaient même pas unis, et Hafiz Rahmat Khan n'avait que 28.000 hommes sur le champ de bataille de Mirampour Katra le 23 avril 1774. Les sauvages Afghans se battirent bravement ; leur fougue vint se briser contre la discipline européenne. Ecrasés ils laissèrent Hafiz Rahmat Khan et 2.000 des leurs sur le champ de bataille. Après le combat les troupes du vizir pillèrent le camp des vaincus au grand regret des Anglais qui, après avoir supporté tout le faix de la lutte, s'en virent enlever le profit. Le colonel Champion et ses officiers ne le pardonnèrent pas à Sou-

(1) Lettre du Colonel Champion du 19 avril 1774 dans l'histoire de Mill, tome III, page 572.

jaud Daoula, dont ils ne cessèrent dès lors d'accuser la cruauté et la lâcheté.

Le vizir profita de la victoire selon la coutume du pays. Les ennemis d'Hastings ont prétendu que le peuple Rohillas fut massacré en entier ; ses défenseurs soutiennent que l'exécution se borna à la destruction des chefs, et que la population hindoue du Rohilkand, beaucoup plus nombreuse que les descendants des Afghans, considéra la victoire des Anglais comme une délivrance. Comme toujours les deux partis ont exagéré pour les besoins de leur cause. Il est certain que Soujaud Daoula usa du succès avec une cruauté asiatique (1) peu d'accord avec les sentiments des Européens, et qu'Hastings fut au moins coupable de ne s'être pas précautionné contre des excès faciles à prévoir. Il se contenta, lorsqu'on les lui dénonça, de prescrire des remontrances platoniques, comme si la vie de quelques guerriers pillards ne valait pas la moindre difficulté avec un allié. Qu'il s'agisse d'argent, le ton change aussitôt : « Je ne doute pas que le vizir ne cherche des prétextes pour éluder le versement des sommes qu'il s'est engagé à payer pour l'aide qui lui est fournie, mais on le lui demandera péremptoirement, et nous avons des moyens sûrs, comme il le sait bien, de forcer son consentement » (2). S'il avait parlé de même, le nabab vizir n'eut pas osé faire tuer le dernier des prisonniers.

(1) Voir Sir Alfred Lyall, ouvrage cité, et Sir John Strachey : *Hastings and the Rohilla War*. Oxford, 1892.

(2) Lettre du 22 mai 1774 au colonel Champion.

L'indifférence du gourverneur anglais reste une tache à sa gloire.

L'armée du Grand Mogol arriva après la bataille. Soujaud Daoula n'avait plus besoin d'elle et n'était pas disposé à partager sa proie ; il refusa d'exécuter le traité conclu avec Shah Allum, sous prétexte que ce dernier n'avait pas marché en personne comme il s'y était obligé. Cette injure faite au descendant de tant de grands souverains par le faible et lâche (1) soubahdar d'Aoudh, vizir titulaire de l'empire, est comme le coup de pied de l'âne au lion expirant.

Cependant un chef Rohillas, nommé Faïzoullah Khan, échappé à la catastrophe de ses compatriotes, s'était retiré dans la région montagneuse où il occupait une position très forte. Le vizir engagea des pourparlers avec lui, et, après de longues discussions comme en comporte toute négociation orientale, il fut convenu que Faïzoullah Khan abandonnerait au nabab la moitié de ses trésors, et que Soujaud Daoula lui accorderait en retour la jouissance d'un jaguir d'un revenu de 1.475.000 roupies. Ce traité termina la guerre des Rohillas et fut signé pendant l'automne de 1774, au

(1) Le colonel Malleson (*Life of Warren Hastings*. London, 1894), après Sir John Strachey et Sir Henry Lawrence, proteste contre les accusations de lâcheté et d'incapacité portées par Champion contre Soujaud Daoula, mais Hastings, dans la lettre citée plus haut, écrit : « La conduite du vizir avant et pendant la bataille n'a rien d'étonnant, ni même d'inquiétant. Le manque de courage personnel ou politique est une qualité chez lui puisqu'il nous garantit sa fidélité ; quant à sa légèreté, quoiqu'elle puisse porter préjudice aux affaires qui nous intéressent, elle l'empêchera de rien tenter qui nous nuise matériellement ».

moment ou le nouveau conseil créé par le *Regulating Act* entrait en fonctions.

Cette campagne ne fut pas la seule expédition de la première partie du gouvernement d'Hastings. Malgré les ordres des directeurs et la résolution arrêtée de ne pas faire de nouvelles acquisitions territoriales, il fallut défendre les anciennes possessions, assurer leur sécurité en inspirant une crainte salutaire aux voisins. Le district de Kotch Behar, dépendance du soubah d'Alivedi Khan, avait été envahi par le rajah de Bhoutan, qui occupait ainsi une position dangereuse pour le Bengale. Laisser ce petit souverain tranquille dans sa conquête eut diminué le prestige des Anglais aux yeux des indigènes. On résolut, en 1772, de l'en chasser. Les troupes du rajah de Bhoutan ne purent tenir nulle part contre les forces de la Compagnie, et lui-même, terrifié, implora l'intervention du *Terchou Lama* qui gouvernait, au nom du *Dalaï Lama* mineur, la théocratie du Thibet, dont l'influence était considérable dans le Plateau central, le nord de l'Inde et la Chine même. Le Terchou Lama consentit à s'entremettre et écrivit à Hastings une lettre très bienveillante. Le président, quoique les Anglais eussent alors une connaissance fort inexacte de la situation du Lama qu'ils prenaient pour un souverain temporel, comprit tous les avantages qu'il pourrait tirer de relations amicales avec ce puissant chef du nord. Il accorda une paix avantageuse au rajah de Bhoutan, obligé toutefois à abandonner le district de Kotch Behar, et pour profiter de l'amitié du Terchou Lama ainsi acquise, il résolut de lui envoyer une mission.

Cette mission eut pour chef un agent de la Compagnie, nommé Bogle. Elle partit au printemps de 1774. Elle devait étudier soigneusement les produits naturels et industriels des pays qu'elle allait visiter, surtout ceux susceptibles de devenir un objet d'exportation précieux ; les moyens d'établir un commerce avec le Bhoutan, le Thibet et le Kachemir ; les voies de pénétration en Chine et en Sibérie ; et enfin faire tous ses efforts pour se procurer des couples vivants des fameuses chèvres du Kachemir et des semences des plantes de ces contrées, comme la rhubarbe et le gingembre.

Elle rencontra de nombreuses difficultés et ne parvint que jusqu'à Tassisoudon, mais elle rapporta beaucoup de renseignements intéressants sur ces pays inconnus, et inspira au Terchou Lama tant d'estime pour les Anglais que, pendant un voyage à Pékin, ce pontife obtint l'autorisation pour la Compagnie de communiquer directement avec la cour de Chine, ce qui eut délivré les marchands anglais des tracasseries sans nombre dont ils étaient l'objet de la part des fonctionnaires subalternes de Canton. Malheureusement le Terchou Lama (1) mourut pendant son voyage et les Anglais perdirent tout le bénéfice de leurs relations avec lui.

En 1783 Hastings essaya de reprendre les négocia-

(1) Dans le chapitre XXII du tome VIII de l'*Histoire générale*, publiée par MM. Lavisse et Rambaud, M. Cordier, qui appelle le Terchou-Lama, le Panchen-Lama, parle de la mission de Bogle et du voyage du Panchen-Lama, Lobtsang Tanichi, à Pékin où il mourut le 12 novembre 1780. L'empereur Kien-Long lui fit célébrer des funérailles splendides.

tions avec la théocratie du Thibet, et envoya une nouvelle mission dirigée par Turner. Le Lama était jeune, son entourage peu éclairé, Turner n'eut aucun succès ; mais ces tentatives destinées à développer le commerce, à augmenter les connaissances géographiques, font le plus grand honneur à Hastings.

Sur ces entrefaites le Grand Mogol essaya de se venger de la suppression du tribut et de la vente des districts de Kora, Karra et Allahabad. Il avait auprès de lui un aventurier anglais, ancien officier de la Compagnie, le major Morrison, qui lui suggéra l'idée d'exploiter la jalousie des pouvoirs publics d'Angleterre contre la société. Morrison fut chargé de se rendre à Londres et d'offrir aux ministres l'investiture pour la Couronne des possessions de la Compagnie, moyennant l'appui des armées royales et le paiement de l'ancien tribut de 26 lacs. Hastings eut connaissance de l'intrigue à temps. Il interdit à Morrison de s'embarquer sur un navire de la Compagnie, obtint que les Hollandais ne le prissent pas immédiatement sur un de leurs vaisseaux, et se hâta d'informer les directeurs de ce qui se tramait. Quand Morrison parvint enfin en Angleterre, il trouva le terrain miné sous ses pas, et échoua complètement.

Hastings eut aussi à s'occuper des gouvernements des autres possessions anglaises, car quoique le système en vigueur rendit les présidences absolument indépendantes les unes des autres, celles de Bombay et de Madras avaient pris l'habitude de demander des subsides au Bengale, que les rodomontades de Clive

avaient fait considérer comme un pactole inépuisable. Le conseil de Calcutta ne put pas, dans la situation difficile de ses finances, accorder ce que réclamait Bombay et Madras, mais Bombay toucha un secours de 15 lacs (3.750.000), somme encore inférieure de 11 lacs et demi à celle demandée.

Cette parcimonie était imposée au conseil de Calcutta, par l'insuccès des réformes financières. L'échec fut attribué à l'incapacité et à l'improbité des collecteurs. Hastings croyait qu'il provenait surtout des fermiers des impôts qui, excités par la concurrence, habitués aux mille compromissions des gouvernements orientaux, avaient affermé les revenus à des prix très supérieurs à la valeur réelle, et n'avaient pu tenir leurs engagements. Les directeurs fournirent l'occasion à Hastings de changer un système qui s'était montré défectueux. L'administration métropolitaine, ignorant les essais faits au Bengale, prescrivait dans sa lettre du 7 avril 1773, une nouvelle organisation des finances qu'Hastings appliqua dès les premiers mois de 1774. On supprima les collecteurs, et des agents indigènes, nommés divans ou *amils*, administrèrent à leur place les districts. Toutefois, quand les *zamindaries* se trouvèrent assez considérables pour former un district, les zamindars répondirent directement devant des *conseils provinciaux*. Ces conseils, au nombre de six, résidaient à Calcutta, Bardwan, Mourchidabad, Dinagpore, Dacca et Patna. Chaque conseil, présidé par un membre de l'assemblée suprême, comprenait 4 marchands de première classe, un interprête persan et trois adjoints. Les conseils provinciaux n'étaient que provisoires, ils devaient cher-

cher les matériaux nécessaires pour une organisation définitive, et en attendant surveiller les agents subalternes et centraliser les revenus. A Calcutta on constitua un conseil supérieur des finances, composé de deux membres du conseil de la présidence et de trois marchands de première classe. La surintendance de toutes les affaires financières incombait à ce conseil, qui envoyait des inspecteurs dans les provinces, et ne relevait que du conseil de la présidence.

Les collecteurs furent également remplacés par les amils à la tête des tribunaux subalternes.

Hastings ne fut pas enthousiasmé par ce plan, dans lequel il ne voyait presque qu'une aggravation des défauts de la précédente organisation (1). Si les collecteurs, marchands de 2e classe, avaient tyrannisé le pays et accaparé le commerce, que ne feraient pas les conseils provinciaux, présidés par des membres du pouvoir suprême, qui, dans le cas où les habitants se décideraient en désespoir de cause à recourir au conseil de la présidence, seraient à la fois juges et parties, et trouveraient dans leurs collègues des complices disposés à les acquitter à charge de revanche? Pour diminuer ce danger le commerce fut absolument interdit aux membres du conseil supérieur; on leur accorda comme compensation une indemnité mensuelle de 3.000 roupies, fournie par le monopole de l'opium nouvellement établi. Afin de défendre librement cette mesure, et pour qu'on ne l'accusât pas de l'avoir prise

(1) Lettre du 10 mars 1774, à Laurence Sulivan.

dans son propre intérêt, Hastings eut soin de priver le président de ce bénéfice. De plus il interdit aux membres des conseils provinciaux le commerce de certaines denrées jugées de première nécessité pour les provinces.

Ce n'étaient que des palliatifs impuissants ; Hastings le sentait mais n'osait trop recommander le seul remède efficace à son avis : la prépondérance absolue de l'autorité du gouverneur.

Cependant sans se décourager, il réformait les rouages de l'administration condamnés par l'expérience et en organisait de nouveaux. C'est ainsi qu'il créa successivement un contrôleur de *l'investment*, chargé de la surveillance des achats et des envois à faire annuellement, un contrôleur des bureaux de la présidence, un contrôleur militaire, etc.

Malgré tout les finances ne s'amélioraient pas rapidement ; pourtant le 20 mars 1774, Hastings annonçait à Sulivan que les réformes étaient terminées, que les économies opérées seraient à peu près de 40 lacs sur les dépenses civiles et de 25 lacs sur les militaires. Dans la dépêche officielle du conseil du Bengale à la cour des directeurs du 17 octobre 1774, il émettait l'espérance que la dette flottante serait entièrement liquidée l'année suivante. Cette dette montait, d'après ses appréciations, à environ 150 lacs et exigeait 10 lacs pour le paiement de l'intérêt annuel. Mais, si on examine les chiffres donnés dans le 5e rapport du *Committee of Secrecy* de la Chambre des Communes en 1781, on est tout étonné de les trouver en désaccord complet avec ces affirmations du gouvernement du Bengale.

Prenons l'année 1775, bien plus favorable que la précédente et où les réformes durent avoir un effet plus grand, sans que l'influence néfaste des discordes de l'administration établie par le *Regulating Act* ait déjà pu se faire sentir, et comparons les dettes et l'encaisse de cet exercice avec les mêmes éléments de celui de 1772. Nous ne trouvons qu'une amélioration de 4.145.102 roupies (10.362.755 francs). Sur ces chiffres Mill et ceux qui ont adopté sa manière de voir ne manquent pas de condamner Hastings en faisant remarquer qu'il avait supprimé 16 lacs de la pension du nabab du Bengale, 26 lacs du tribut au Grand Mogol, vendu au vizir les provinces de Kora, Karra et d'Allahabad 50 lacs et l'alliance contre les Rohillas 40 lacs, et porté la contribution de ce souverain aux dépenses militaires de la Compagnie de 207.600 roupies (chiffre de 1772) à 2.407.580 roupies (chiffre de 1775).

A cela on peut répondre qu'en 1775 le vizir n'avait encore payé qu'une faible partie de ses dettes, qu'à cette époque Hastings défrayait un gouvernement entier, créé depuis qu'il avait pris la direction de la présidence, et qu'enfin le produit net des impôts avait augmenté. Ce qui rend ce dernier fait particulièrement remarquable c'est la diminution simultanée des recettes brutes, occasionnée par les souffrances du pays pendant les dernières années et aussi par la suppression de quelques taxes et la disparition des douanes et péages intérieurs. En somme des progrès furent faits, et ils ne sont attribuables qu'à la bonne administration d'Hastings, à ses efforts pour réprimer les gaspillages et les détournements.

Hastings avait obtenu jusqu'alors du conseil de la présidence un appui ou plutôt une soumission complète, mais il l'avait achetée par bien des concessions, en particulier par l'abandon de l'enquête que les directeurs lui avaient prescrites sur les fautes commises par les agents avant son arrivée au pouvoir. Il profita (1) des félicitations prodiguées par l'administration métropolitaine à ses premières mesures pour annoncer à ses chefs qu'il renonçait à l'enquête. Il n'avoue pas que tout gouvernement lui fut devenu impossible devant l'hostilité de ses collègues aliénés par la sévérité de ses recherches, mais fait valoir le prix du temps, prouve que les erreurs des agents ont eu surtout pour causes les défauts inhérents à la constitution, en particulier le peu de stabilité des gouverneurs, les pouvoirs mal définis des divers fonctionnaires.

Hastings indique les réformes qui lui semblent indispensables. Il demande que la direction de la politique soit confiée au comité secret du conseil, avec le droit pour le président d'en appeler des décisions du comité au conseil entier, et dans les circonstances urgentes ou critiques d'agir discrétionnairement sous sa responsabilité.

Au fond il eut voulu que l'autorité réelle fut enlevée à la majorité du conseil, pouvoir anonyme et irresponsable, et remise au président. Les Chambres anglaises ne voyaient pas comme lui ; elles votaient sur ces entrefaites le *Regulating Act* qui apportait à l'administration des changements aussi éloignés du plan d'Hastings que malheureux.

(1) Lettre du 11 novembre 1773.

CHAPITRE VI

Le Regulating Act

L'état des finances de la Compagnie l'oblige à avoir recours aux pouvoirs publics. — Projet des directeurs. — Contre-projet du ministère. — Le Regulating Act : modifications dans l'administration de la Compagnie ; en Angleterre ; dans l'Inde. — Conseil suprême et Cour supérieure. — Clive attaqué dans la Chambre des Communes. — Capital de la Compagnie en 1773.

Pendant la période qui précéda 1773, la Compagnie fut administrée d'une façon insensée qui eut amené toute société à la faillite. Directeurs et propriétaires rivalisèrent d'imprudence et d'avidité, votant toujours les plus forts dividendes autorisés par les actes successifs des Parlements, et empruntant pour les trouver. Il est difficile de savoir à quoi attribuer cette folie contagieuse ; on ne peut l'expliquer que par les espérances et les appétits qu'avaient fait naître les pompeuses déclarations de Clive et des conquérants, et la vue des fortunes énormes rapportées de l'Inde par les agents de la

Compagnie. On spéculait toujours sur les trésors attendus, et, loin de les voir arriver, on recevait sans cesse des traites tirées par les présidences sur les directeurs, traites que la vente des *investments* ne suffisait pas à payer.

Le Parlement avait fixé le maximum du dividende à 10 0/0 du capital jusqu'en février 1769. A cette date les Chambres, appelées à intervenir de nouveau, décidèrent que la Compagnie conserverait la jouissance des revenus territoriaux acquis dans les Indes pour cinq ans encore, mais verserait au trésor une somme annuelle de 400.000 livres sterling (10.000.000 francs), et serait autorisée à élever les dividendes d'un pour cent par an jusqu'au maximum de 12,5 0/0.

Si les dividendes descendaient au-dessous de 10 0/0 le versement à l'Echiquier subirait une réduction proportionnelle, et enfin s'ils tombaient à 6 0/0 le versement cesserait tout à fait. L'exportation annuelle des marchandises anglaises, à l'exception du matériel de guerre, était permise jusqu'à concurrence de 380.837 livres sterling.

Ainsi il ne s'agissait plus seulement de la prolongation du monopole commercial ; le droit pour des sujets de posséder souverainement des territoires était mis en cause et en quelque sorte nié, puisque la Compagnie promettait un subside annuel pour conserver la jouissance provisoire de ceux qu'elle avait conquis.

Les propriétaires profitèrent immédiatement de la latitude d'élever le dividende qui leur était laissée par le Parlement. Il fut porté successivement à 12 0/0 en 1770 et à 12,5 0/0 en 1771. Le 17 mars de cette année sur la

proposition des directeurs, l'assemblée générale vota un dividende semestriel de 6,25 0/0 bien peu en rapport avec la situation réelle, car le 8 juillet suivant l'inventaire trimestriel accusait un déficit de 1.293.000 livres sterling. Les directeurs, selon leur habitude, eurent recours à l'emprunt : le 15 juillet la Banque d'Angleterre prêta 400.000 livres sterling ; cette somme se trouva insuffisante. Dès la fin du même mois, la Banque fut sollicitée d'avancer encore 300.000 livres sterling. Elle n'en offrit que 200.000. Ces expédients ne donnaient que quelques répits à l'incapable administration de Leadenhall Street ; le 10 août le chairman et le deputy chairman demandèrent audience au premier ministre pour lui représenter l'état déplorable de la Compagnie, et la nécessité absolue de la soutenir par un emprunt public d'un million sterling.

Le ministère était très disposé à intervenir. Il se sentait plus solide que les gouvernements qui l'avaient précédé ; aucune affaire importante n'absorbait son activité. A l'extérieur, la France, épuisée par la guerre de Sept ans, gaspillait le peu de forces qui lui restaient dans les luttes du cabinet d'Aiguillon et du Parlement.

Les grands Etats du centre et du nord de l'Europe étaient occupés par les troubles de Pologne et le partage de ce malheureux royaume. A l'intérieur l'agitation causée par les élections de Newcastle avait cessé et les colons d'Amérique ne donnaient pas encore de souci à la métropole.

Le gouvernement jugeait donc le moment opportun pour mettre la main sur la Compagnie des Indes Orientales. Il était avide de s'assurer ce que les Anglais appe-

laient le patronage des Indes et qui consistait à disposer de toutes les positions lucratives de ce pays ; instrument précieux d'influence pour un ministère dans un pays ayant des institutions parlementaires, où il n'y a jamais assez de postes et de sinécures pour satisfaire les parents et les amis des représentants. Les prétextes ne manquaient pas pour intervenir, et le cabinet trouvait un appui dans l'opinion publique, mal disposée pour la Compagnie. En Angleterre on avait toujours considéré son monopole comme contraire aux libertés du peuple. Depuis qu'elle était devenue une véritable puissance territoriale, les légistes prêchaient son expropriation, s'appuyant sur son incapacité légale de posséder des pouvoirs souverains. Le gros de la nation était très hostile aux agents enrichis qu'on appelait des nababs, qui, avec l'orgueil coutumier des parvenus, écrasaient de leur luxe criard leurs compatriotes et faisaient monter dans leur voisinage le prix de la vie matérielle. Enfin les philanthropes, recueillant les bruits répandus maladroitement sur les excès commis aux Indes, accusaient la Compagnie de cruauté et de tyrannie.

Déjà, en 1769, les directeurs ayant demandé l'envoi dans les mers des Indes d'une force navale destinée à augmenter le prestige de la Compagnie, le ministère avait cherché à prendre la haute main sur les affaires indiennes, en donnant au commandant de la flotte la direction non seulement des affaires maritimes, mais encore des relations diplomatiques avec les princes indigènes. Les directeurs, effrayés, retirèrent leur requête, et le cabinet renonça, pour cette fois, à ses prétentions. Mais en 1771, lord North était décidé à

profiter de ce que la mauvaise gestion de la Compagnie l'obligeait à recourir au gouvernement.

Le Parlement avait déjà commencé à s'occuper de l'Inde cette année même ; le vice-président de la cour des directeurs, membre de la Chambre des Communes, avait saisi cette assemblée d'un projet pour la meilleure organisation de la justice dans l'Inde et la réglementation du commerce privé. Les débats furent agités. Clive, incriminé, se défendit en accusant l'administration métropolitaine et ses propres successeurs. Tout cela donna à la Chambre le désir de s'instruire : le 13 avril, après que le bill du deputy chairman eut été repoussé, elle nomma un *Select Committee*. La prorogation du Parlement, le 10 juin, interrompit l'enquête. La situation était stationnaire lorsque l'état des finances força pendant les vacances les directeurs à s'adresser au ministre. North les accueillit froidement, en reféra aux Chambres qui furent convoquées le 26 novembre, beaucoup plus tôt que la date prévue, pour prendre connaissance de la situation de l'East India Company.

Celle-ci, sur ces entrefaites, avait résolu d'envoyer dans l'Inde une commission d'inspecteurs pour y réformer l'administration. En 1769, une commission semblable, composée de 3 membres, avait été expédiée, mais le vaisseau qui la portait avait péri corps et biens. Cette fois la mesure fut sévèrement condamnée par le comité de la Chambre des Communes comme trop coûteuse dans l'état actuel des finances, et un bill fut déposé pour l'interdiction de l'envoi de la commission.

Cette audace du comité souleva le ban et l'arrière ban des partisans de la Compagnie, qui se plaignirent que

les libertés anglaises étaient violées puisque le comité touchait au droit de propriété en empêchant la Compagnie de gérer ses biens comme elle l'entendait. La Chambre ne tint pas compte des violentes protestations des actionnaires.

Cependant, le 9 mars 1773, les directeurs, poussés par la nécessité, présentèrent une pétition au Parlement pour obtenir un secours financier. Ils demandaient un emprunt de 1.500.000 livres sterling (37.500.000 francs) à 4 0/0 ; les dividendes seraient limités à 6 0/0 jusqu'au remboursement de la moitié de cette somme, puis maintenus à 8 0/0 jusqu'à la réduction à 1.500.000 livres sterling de la dette totale ; après quoi le surplus des recettes se partagerait entre les actionnaires et l'État, privé en attendant de tout subside. Le ministre déposa un contre-projet : emprunt de 1.400.000 livres sterling à 4 0/0 ; renonciation de l'État au subside annuel ; maximum des dividendes fixé à 6 0/0 jusqu'au remboursement de l'emprunt, et à 7 0/0 jusqu'à la réduction à 1.500.000 livres sterling de la dette totale ; ensuite constitution d'un fond de réserve par le quart du surplus des recettes, les trois autres quarts acquis au trésor. Moyennant ces conditions la Compagnie conserverait la jouissance de ses acquisitions territoriales pour les six ans qu'il restait à courir jusqu'à l'expiration de son monopole.

L'opposition fut vive dans les deux Chambres ; les arguments sur la violation des droits de propriété reçurent tous les développements possibles. On insista surtout sur ce que la Couronne avait l'air de faire don à la Compagnie des territoires que

cette dernière avait conquis, et sur la durée de six années fixée incidemment à son privilège. Tout fut inutile. Le ministère, avec l'appui des ennemis de la société, triompha facilement, et il ne borna pas là sa victoire.

Intervenant directement dans l'administration à la fois à Londres et dans les Indes, il déposa, le 3 mai, un bill régulateur (*Regulating Act*) qui comportait les modifications suivantes : le chiffre d'India Stock à posséder pour avoir une voix dans l'assemblée générale des propriétaires serait élevé de 500 à 1.000 livres sterling, et, changement plus important, tout possesseur de 3.000 livres aurait 2 voix, celui de 6.000 3 voix, celui de 10.000 et au-dessus 4 voix. Il fallait auparavant posséder les fonds depuis 6 mois pour siéger dans les assemblées, le délai nécessaire serait désormais d'un an. Les fonctions de directeur dureraient quatre ans au lieu d'un, avec renouvellement annuel du quart de la cour et intervalle d'un an pour être rééligible. Toute la correspondance relative aux affaires politiques ou militaires, au gouvernement du pays ou à l'administration des finances, serait soumise au Ministère.

Dans l'Inde, création d'un pouvoir central avec autorité sur les différentes présidences. Ce pouvoir, constitué par un conseil de 5 membres, aurait l'administration directe du Bengale avec la surveillance de la politique des autres présidences, qui conserveraient leur ancienne organisation. Le président du conseil supérieur, revêtu du titre de *Gouverneur général*, recevrait 25.000 livres sterling de traitement, les conseillers 10.000 livres ; les Chambres désigneraient dans

l'*Act* les membres du conseil, nommés pour 5 ans ; les directeurs pourvoiraient ensuite aux vacances, mais avec l'approbation de la Couronne. On établirait à côté du conseil supérieur une cour suprême de 4 membres, choisis par le pouvoir exécutif ; le président de la cour ou *chief justice* toucherait 8.000 livres sterling de traitement, les juges 6.000 livres sterling. On interdirait sévèrement à tout fonctionnaire de recevoir des présents, aux membres du conseil et de la cour de participer à toute affaire commerciale.

Il s'agissait cette fois de l'existence même de la Compagnie : le nouveau bill ne la laissait subsister qu'en la mettant entièrement entre les mains du ministère. Les partisans de l'antique société livrèrent un combat désespéré, firent intervenir jusqu'à la cité de Londres qu'ils cherchèrent à émouvoir en lui montrant le danger d'abandonner un corps privilégié comme elle et comme elle jouissant d'une charte. Malgné tous les efforts, l'Acte passa aussi facilement que celui sur les finances de la Compagnie, et le roi les approuva le 21 juin et le 1er juillet 1773.

Le bill de réorganisation, officiellement désigné sous le nom d' « *Act 13 George III* » et communément connu sous celui de *Regulating Act*, devait entrer en vigueur en Angleterre le 1er octobre 1773 et dans l'Inde le 1er août 1774. Par cet acte Warren Hastings Esq. était nommé gouverneur général, on lui adjoignait comme conseillers le général Clavering, le colonel Monson, MM. Barwell et Philip Francis.

Les membres de la Cour de Justice furent désignés à peu près à la même époque, et Sir Elijah

Impey, ancien condisciple d'Hastings à Westminster, fut choisi comme Chief Justice.

Cette grande transformation, premier pas du gouvernement anglais vers l'absorption de la Co mpagnie et de ses conquêtes, ne devait pas avoir de bons résultats et un examen, même superficiel, prouve qu'elle n'en pouvait pas avoir.

En Angleterre les changements faits ne remédiaient à aucun des vices constatés de l'ancienne société. L'augmentation du taux nécessaire pour voter n'avait d'autre effet que de priver environ 1.200 propriétaires du droit de surveilller leurs affaires, et cette diminution du nombre des votants accroissait seulement l'influence ministérielle toujours plus puissante sur un petit nombre d'individus que sur un grand. Quant aux directeurs, si la prolongation de leurs fonctions était un progrès, puisqu'elle favorisait l'esprit de suite dans la direction, elle avait aussi pour effet de les rendre plus indépendants de leurs électeurs, et plus soumis à l'action du gouvernement.

On pouvait facilement prédire le résultat de ces réformes sur la Compagnie considérée en tant que société commerciale. N'avait-on pas vu la compagnie française, entièrement dirigée par le cabinet de Versailles, péricliter et disparaître presque au milieu des cataclysmes politiques, tandis que la société hollandaise, uniquement administrée par des particuliers, ne cessait de prospérer. La compagnie anglaise, profitant de la fortune nationale et de la supériorité maritime du pays, ne devait pas éprouver le destin de sa rivale française, mais de ce jour les commerçants se désitéressèrent de

son sort, l'abandonnèrent à la politique qui l'absorba et la transforma. Désormais, dit Mill, on put ranger les propriétaires en trois catégories : d'abord celle qui comprenait les candidats aux places de directeur ; puis celle des candidats aux nombreuses fonctions dépendant de la Compagnie dans les Indes, et des gens intéressés par leur commerce aux affaires de la Compagnie, comme les armateurs, les fabricants d'objets d'exportation ; et enfin celle des candidats aux faveurs du gouvernement, qui découvrirent bientôt qu'une des manières les plus sûres d'acquérir la bienveillance du ministère, était de mettre à sa disposition des voix dans la cour des propriétaires. On voit que dans toutes ces différentes catégories ne figuraient plus les actionnaires réels, ceux qui cherchaient dans l'*India Stock* un placement de leur argent, et qui n'avaient d'autres soucis que la prospérité matérielle. Le nom seul de la Compagnie subsistait, elle n'était déjà presque plus qu'une administration publique.

Cependant l'intérêt du pays exigeait cette transformation, néfaste pour la société commerciale. Si la Compagnie, simple société privée, fut restée plus longtemps souveraine d'un grand empire, elle n'eut pas manqué d'exposer gravement ses conquêtes, de les épuiser par une soif de gain trop prononcée, et surtout de tyranniser ses sujets indigènes, capitaux acquis dont il fallait tirer le meilleur rendement possible. L'évolution fatale devait profiter à l'Angleterre et à l'Inde, mais le *Regulating Act* inaugura une période de transition, et n'amena pas d'amélioration dans l'administration métropolitaine de la Compagnie.

Dans l'Inde, les réformes consistaient uniquement dans la création d'un gouvernement central et d'une cour supérieure de justice.

Ces deux grands rouages indispensables, organisés par des politiciens peu au courant des choses de l'Orient ou uniquement soucieux des intérêts de parti agités en Angleterre, portaient en eux des vices originels, qui devaient les rendre inutiles et même nuisibles.

Le pouvoir central ou conseil suprême avait, en théorie, autorité sur les autres présidences ; lui seul avait le droit de former et de rompre les alliances, de diriger toutes les négociations relatives à la paix ou la guerre avec les puissances étrangères, mais ce droit était mal défini, et nié en quelque sorte par la confirmation des privilèges des présidences subalternes, libres jusqu'alors d'agir à leur gré auprès des princes indigènes, leurs voisins.

Le parlement commit la faute capitale de laisser l'autorité à la majorité anonyme et irresponsable du conseil sans aucune espèce de veto pour le gouverneur général revêtu d'un titre pompeux et vide. La diminution du nombre des conseillers ne constitua pas un progrès : les groupements se font plus facilement et même plus forcément dans une assemblée quand elle est peu nombreuse, nul ne peut y rester indépendant, il faut entrer dans l'une des factions qui la partagent.

On aurait dit que le ministère avait pris soin de composer le conseil de façon à ce qu'il fut divisé irrémédiablement dès le premier jour. Parmi les cinq coseillers, deux étaient d'anciens agents de la Compagnie, les trois autres appartenaient à la coalition

parlementaire qui venait de condamner l'ancienne administration en ordonnant sa transformation. Les ennemis de lord North prétendirent qu'il espérait convaincre l'opinion publique de l'incapacité de la Compagnie à gouverner l'Inde, puisque malgré toutes les réformes, le désordre et la discorde régnaient dans le conseil qui la représentait en Orient.

La haute cour de justice avait au moins autant de défauts. Composée de juristes anglais, nommés par la Couronne, entièrement ignorants des lois et des coutumes des indigènes, Musulmans ou Hindous, elle devait soumettre ces malheureux à un régime qui leur parut la pire des tyrannies le jour où elle voulut leur appliquer le droit anglais, si contraire à leurs mœurs et si compliqué alors que les habitants de la Grande-Bretagne, eux-mêmes, étaient incapables de s'y reconnaître sans le secours de spécialistes.

Le but principal de la cour de justice était de surveiller les agents anglais et de les forcer à remplir leurs devoirs. Mais le législateur imprévoyant n'avait tracé aucune ligne de démarcation entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire, et un conflit ne pouvait manquer d'éclater entre elles.

Avant de voir les effets de la réforme, il nous faut dire un mot du procès qui termina la carrière politique de lord Clive. La gloire et la richesse du conquérant l'exposaient à la première attaque dirigée contre la Compagnie. En mai 1773 le colonel Burgoyne, rapporteur du comité nommé par les Communes pour faire une enquête sur les affaires de l'Inde, attaqua le vainqueur de Plassey avec beaucoup de violence et signala la

fortune, évaluée à plus de 30.000 livres sterling de rente (750.000 francs), amassée par Clive tandis que la Compagnie se ruinait.

Soutenu par sir William Meredith, Burgoyne proposa à la Chambre les résolutions suivantes : 1° Toutes les acquisitions obtenues au moyen de la force militaire ou par des traités doivent appartenir à l'État ; 2° Il est illégal de consacrer ces acquisitions à l'émolument de personnes possédant un pouvoir civil ou militaire de l'État ; 3° De grandes richesses acquises au Bengale des princes et autres habitants par des personnes investies d'un pouvoir public et par le moyen de ce pouvoir, ont été en parties retenues par ces personnes. Ces articles, qui contenaient la condamnation formelle de la conduite de lord Clive, furent votés à une grande majorité, mais quand il s'agit de les lui appliquer, les Communes reculèrent à l'idée de toucher au Cortez de l'Angleterre. La Chambre divisa le vote de la sentence ; la première partie, contenant simplement la constatation des faits délictueux, fut votée par 155 voix contre 95 ; mais la seconde, qui renfermait l'expression du blâme, fut repoussée et remplacée par cette motion qui passa à l'unanimité : « Que Robert Lord Clive avait en même temps rendu à son pays de grands et méritoires services. »

Ainsi la reconnaissance contrebalança, dans l'opinion publique, les fautes commises contre les principes généraux du devoir. Mais Clive n'évita la disgrâce des Albuquerque, des Cortez, des Dupleix, que pour devenir sa propre victime : accablé par les maladies, lassé de la vie, il se suicida le 22 novembre 1774.

Le *Regulating act* et le procès de Clive avaient fort agité la Grande-Bretagne. Si les crimes imputés aux agents de la Compagnie n'avaient pas été prouvés, les accusations lancées contre eux laissèrent des traces profondes dans l'esprit de tous les Anglais, en particulier dans celui des conseillers envoyés de Londres pour compléter le gouvernement colonial. Clavering, Monson, Francis emportaient aux Indes des sentiments préconçus qui allaient y avoir un terrible retentissement.

Pourtant jamais la Compagnie n'eût eu plus besoin de concorde intérieure pour faire face à la situation financière révélée par les enquêtes de 1772-1773. En Angleterre, son passif était supérieur de 1.434.424 livres sterling à son actif ; aux colonies, la balance accusait 4.364.993 livres sterling en sa faveur. L'actif final n'était que de 2.930.568 livres sterling, et restait très inférieur aux 4.200.000 livres sterling (105 millions de francs), versées par les actionnaires. Le capital social se trouvait donc fortement ébréché, et une somme de 1.269.431 livres sterling (près de 32 millions de francs) avait été dissipée au milieu des conquêtes qui avaient donné un empire à la Compagnie.

CHAPITRE VII

Nandkoumar

Arrivée des nouveaux conseillers et des membres de la cour supérieure. — Installation du nouveau gouvernement. — La guerre des Rohillas devant le conseil. — Discordes. — Rappel de Middleton. — Mort du nabab d'Aoud. — Sa succession. — Les accusations contre Hastings. — Nandkoumar le poursuit devant le conseil. — Situation crititique. — Procès et mort de Nandkoumar. — Rôle d'Hastings et d'Impey dans cette affaire.

Les nouveaux conseillers arrivèrent à Madras en septembre 1774. Hasting, peu favorable au récent système de gouvernement dont il prévoyait tous les défauts, se méfiant des fonctionnaires envoyés d'Angleterre, également étrangers aux choses de l'Inde et à celles de la Compagnie, leur écrivit pour les féliciter de leur arrivée. Il espérait ainsi les engager à des relations faciles sinon amicales qui prépareraient la concorde indispensable à l'œuvre future. Ses efforts

devaient être vains : ils arrivaient très prévenus contre l'ancienne administration et son chef.

Le général Clavering possédait tant d'amis et de parents dans le Parlement que le ministère l'eut nommé volontiers gouverneur général pour s'en faire un mérite auprès d'eux, et ne fut retenu que par son inexpérience manifeste. La place de second dans le conseil n'avait pas calmé les appétits de l'ambitieux général qui ne pardonnait pas à Hastings de lui avoir été préféré. Le colonel Monson semblait mieux disposé pour les agents de l'ancienne Compagnie qu'il avait autrefois servie, et pourtant, sans que les raisons de sa conduite soient bien faciles à deviner, il allait s'en montrer l'adversaire le plus gênant. Philip Francis, appelé à survivre à ses deux collègues, et, après avoir lutté longtemps dans l'Inde contre Hastings, à le poursuivre de ses haines en Angleterre, était le plus capable des trois, mais aussi le plus acharné. Spirituel, agréable de manières, il cachait sous ces dehors trompeurs un esprit violent et chagrin qui le disposait à ne voir partout que des coupables. « Je passe ma vie, écrivait-il lui-même, dans un combat perpétuel contre la scélératesse, la folie et toutes sortes de prostitutions. » On croit reconnaître en lui le célèbre pamphlétaire qui, sous le nom de *Junius* (1), venait d'agiter si fortement l'Angle-

(1) La place, grassement rétribuée, de membre du conseil de Calcutta fut, peut-être, le prix du silence futur de Junius. A l'appui de cette hypothèse on cite une anecdote racontée par Sir N. Wraxall : en 1773 le roi George III, se promenant à cheval avec le général Desaguliers, dit à ce personnage : « Nous savons qui est Junius ; il n'écrira plus ». V. *Memoirs of Sir Philip Francis*, ouvrage cité, I p. 326 et suivantes.

terre. Découragé de ses inutiles efforts dans la métropole, il avait voulu porter dans l'Inde son zèle réformateur. Il débarquait avec l'idée que tout était crime et corruption dans la Compagnie, et il n'avait pas eu de peine à convaincre ses collègues pendant les loisirs d'un long voyage que tous les agents étaient des tyrans prévaricateurs, et le gouvernement une machine à abus.

En même temps que les conseillers, arrivaient les membres de la cour suprême. Hastings, redoutant cette grande organisation nouvelle et mal réglée, prit à son égard les mêmes précautions qu'envers ses futurs collaborateurs. Il écrivit à Sir Elijah Impey. Le Chief justice était son camarade de collège ; le gouverneur comptait en cultivant son amitié, se faire un appui de cet important personnage, et il y réussit si bien qu'il confessait plus tard lui avoir dû son salut dans des circonstances critiques.

Les nouveaux conseillers débarquèrent à Calcutta, le 19 octobre 1774. Hastings envoya à leur rencontre le membre le plus ancien du conseil, et le canon salua leurs premiers pas sur la terre du Bengale. On leur rendit les mêmes honneurs qu'à Clive et à Vansittart, arrivant comme gouverneurs; mais ils prirent terre à l'heure la plus chaude du jour, et le soleil de l'Inde enleva toute pompe à leur cortège, dont le désordre leur parut une atteinte cruelle à leur prestige. Leur orgueil blessé ne pardonna pas à celui qui allait être leur chef, leur entrée manquée; ils lui reprochèrent d'avoir voulu les humilier en ne leur accordant qu'une salve de dix-sept coups de canons, au lieu de celle de

vingt-et-un, à laquelle ils prétendaient avoir droit, en ne faisant pas mettre les troupes sous les armes pour former la haie sur leur passage, et enfin en les attendant chez lui dans un costume négligé au lieu de les recevoir solennellement dans la salle du conseil. Ces griefs puérils furent énumérés dans une lettre aux directeurs écrite peu de temps après leur installation.

Dès le lendemain de leur arrivée, avec un zèle et une hâte comparables à ceux d'un enfant qui a trouvé un jouet inconnu, ils eussent voulu commencer leurs travaux et leurs réformes. Hastings, à cause de l'absence de Barwell, encore dans le haut pays, tenta de faire reculer l'entrée en fonctions du nouveau conseil, et il eut toutes les peines du monde à obtenir un délai jusqu'au 25 octobre.

Cependant on prit immédiatement connaissancè des instructions des directeurs. Elles prescrivaient : au moins deux réunions du conseil par semaine, une politique pacifique, la surveillance des relations des autres présidences avec les princes indigènes, des économies, une enquête sur les abus du passé, enfin, et surtout, la concorde. Les directeurs ne se doutaient pas de l'incompatibilité de la nouvelle constitution avec cette dernière recommandation, mais leurs illusions ne devaient pas durer longtemps.

Le 25 octobre, le conseil tint sa première séance. On y lut un rapport d'Hastings sur tout son gouvernement. Les mesures financières et administratives furent approuvées provisoirement ; la majorité, constituée désormais par Clavering, Monson et Francis, qui for-

mèrent ce que les historiens anglais appellent le *Triumvirat*, ne s'arrêta qu'à la politique extérieure. C'était, d'ailleurs, le point délicat.

On ne connaissait pas encore à Calcutta le traité signé avec Faïzoullah Khan et la fin de la campagne contre les Rohillas. Cette expédition, d'une justice douteuse, parut aux nouveaux conseillers contraire aux ordres répétés des directeurs, qui interdisaient toute guerre et toute politique offensive. Avant de la condamner ils demandèrent communication de la correspondance échangée à ce sujet entre le gouverneur, le général et le résident à Laknau. Hastings refusa d'apporter les lettres de Middleton. Il déclara que sur la promesse que la correspondance ne sortirait pas de ses mains, le résident s'était librement épanché, et qu'il ne trahirait pas sa confiance.

Hastings dans sa longue carrière se montra scrupuleusement fidèle à l'amitié, mais les sentiments qu'elle pouvait lui dicter en cette occasion ne semblent pas suffisants pour expliquer sa conduite. Les triumvirs auraient pardonné facilement à Middleton les brocards lancés contre les directeurs ou l'ancien conseil ; le refus de produire ses lettres devait leur faire soupçonner des fautes beaucoup plus graves. Hastings ne s'illusionnait pas sur ce point, mais alors pourquoi agit-il ainsi ? Gleig, chargé par la famille du grand proconsul de publier ses papiers, a opéré un choix parmi eux, et il est à craindre que mandataire des héritiers, atteint lui-même de la *furor biographicus*, il ne se soit laissé aller à supprimer tout ce qui lui parut trop nuisible à la mémoire d'Hastings. Nous ne trou-

vons pas dans son ouvrage les motifs certains de la conduite du gouverneur, et nous sommes réduits aux conjectures. Nous pouvons supposer que s'étant trop livré avec Middleton, Hastings craignit que la majorité, composée, on ne saurait trop le répéter, d'hommes étrangers à l'Inde et à la politique orientale, et dont l'hostilité contre tout le gouvernement anglo-indien était évidente dès la première heure, ne jugeât sa conduite odieuse dans l'affaire de la guerre des Rohillas en voyant que le souci de l'argent avait seul dicté ses actions et fait couler le sang. On peut croire aussi qu'Hastings comprenait qu'une rupture entre les nouveaux arrivés et l'ancien gouvernement était inévitable, et qu'il la provoqua dans l'espoir d'obtenir plutôt une solution de la crise : il ne doutait pas que les triumvirs, effrayés de la besogne et accablés par les difficultés de l'heure présente, ne reculassent à leur tour devant une enquête sur le passé.

Quoi qu'il en soit, les nouveaux conseillers, tombant dès leurs débuts sur un des côtés louches de l'ancienne administration tels qu'ils en supposaient beaucoup, laissèrent éclater la violence de leur zèle réformateur et de leur parti-pris. De ce jour deux fractions bien distinctes se constituèrent dans le sein du conseil suprême : d'un côté Hastings et Barwell, vieux routiers de la Compagnie, habitués de longue main aux ruses de la politique indienne, de l'autre Clavering, Monson et Francis, fraîchement débarqués dans un pays dont ils ignoraient presque tout. Mais le *Regulating Act*, suivant en cela les errements de l'ancienne organisation ou peut-être l'idéal parlementaire des Anglais, sans

tenir compte de la situation de ces contrées reculées où les membres du conseil, éloignés de leurs mandants, échappaient à l'influence régulatrice de l'opinion publique, avait donné le pouvoir à la majorité. L'autorité fut virtuellement enlevée à Hastings.

Comme premier signe de cette révolution on rappela Middleton, tenu pour complice du gouverneur dans les intrigues relatives à la guerre des Rohillas et dans les gains illicites qui, d'après Francis et ses amis, l'avaient accompagnée.

Le gouverneur général représenta vainement que cette révocation inquiéterait le nabab vizir, et apprendrait aux indigènes le désaccord du conseil. Les triumvirs passèrent outre. Ils décidérent que le commandant des troupes envoyées au secours du nabab d'Aoudh quitterait immédiatement le Rohilkhand, sommerait le vizir de payer sous quinze jours les 40 lacs promis, se contenterait de vingt lacs comptant ; si le nabab se montrait récalcitrant, le colonel Champion évacuerait l'Aoudh et se retirerait sur le territoire de la Compagnie. La majorité du conseil inaugurait ainsi la conduite illogique successivement adoptée par les directeurs et le Parlement : elle condamnait la guerre contre les Rohillas, mais bien loin de tenter de réparer le mal fait à ce peuple, elle acceptait le bénéfice de ce qu'elle appelait un crime, et témoignait une grande impatience d'en toucher le prix. On apprit sur ces entrefaites le traité passé avec Faïzoullah Khan, la fin de la guerre et le versement de 15 lacs dans les caisses anglaises.

Au commencement de 1775, c'est-à-dire peu après ces événements, Soujaud Daoula, soubahdar d'Aoudh

et vizir de l'empire mogol, mourut. Son fils, Asaf-oud-Daoula, lui succéda ; mais il lui fallait se faire reconnaître par la présidence du Bengale dont l'Aoudh dépendait en quelque sorte. L'intermédiaire obligé était le nouveau résident à Laknau, Bristow, homme de confiance des triumvirs. Ceux-ci, mal guidés par leur agent, firent preuve d'aussi peu de probité politique qu'ils le reprochaient à Hastings : ils considérèrent les traités comme rompus par la mort de Soujaud Daoula, et contraignirent le nouveau nabab à acheter la faveur de la Compagnie. Par une convention du 21 mai 1775 le conseil reconnut à Asaf-oud-Daoula la possession des districts de Kora, Kara et Allahabad, déjà payés à beaux deniers comptants par son père, moyennant la cession à la Compagnie de la zamindarie de Bénarès et de Ghazipour qui rendait annuellement à son suzerain 2.210.000 roupies (5.525.000 francs). De plus le subside mensuel pour l'entretien des troupes auxiliaires chargées de la défense de l'Aoudh fut porté de 210.000 à 260.000 roupies ; enfin Asaf-oud-Daoula s'engagea à acquitter les dettes de son père. La Compagnie avait des créances considérables sur le souverain de l'Aoudh, si le conseil s'était montré pratique il se fut contenté d'obtenir des garanties pour le paiement de ces sommes ; il diminua la valeur de la créance en ruinant le débiteur !

Le vizir défunt, entièrement soumis à l'influence de sa mère et de sa femme, leur avait accordé des jaguirs importants, sortes d'apanages viagers gouvernés par les titulaires qui en touchaient les revenus ; de plus il avait fait, disait-on, un testament par lequel il léguait

tous ses biens mobiliers à ces deux princesses. Les bégums, fort mal disposées pour le nouveau soubahdar, pourtant leur fils et petit-fils, refusaient de lui abandonner la moindre parcelle des trésors sur lesquels elles s'étaient empressées de mettre la main, en vertu des soi-disant dernières volontés de Soujaud Daoula. Le nabab protestait contre ce testament, niait même son existence ou son authenticité.

Les deux partis prirent les Anglais pour arbitres. L'équité, le principe de droit romain qui dit « *nemo liberalis nisi liberatus* », l'intérêt conseillaient aux représentants de la Compagnie d'exiger avant tout l'application du trésor au paiement des dettes. Asaf-oud-Daoula n'obtint que 56 lacs de roupies en échange de sa renonciation au reste de la succession mobilière et de la reconnaissance des jaguirs. Le conseil garantit l'exécution de la convention. Hastings s'était opposé à cette politique maladroite, si contraire à celle qu'il avait suivie et qui consistait, comme on sait, à fortifier le pouvoir du souverain de l'Aoudh, allié, principal instrument des Anglais dans le nord de l'Inde, et rempart du Bengale contre les Mahrattes.

Le gouverneur n'avait plus qu'un titre sans pouvoir, et le triumvirat prenait en tout le contre pied de ce qui avait été fait jusqu'à ce jour. Les discordes du conseil ne pouvaient échapper longtemps aux Bengalais, fins politiques et grands maîtres en fait d'intrigues. Bientôt l'on sut partout qu'Hastings, mis en minorité dans le conseil, n'avait plus aucune puissance. Les ennemis qu'il s'était inévitablement acquis dans le gouvernement et les ambitieux, avides d'accaparer la faveur

de la faction triomphante, s'agitèrent pour fournir des armes à cette dernière. La veuve du rajah de Bardwan, privée à la mort de son époux de la zamindarie dont il avait eu le gouvernement, accusa le divan qui en avait reçu l'administration d'avoir acheté sa place du résident anglais, du gouverneur lui-même et de leurs banians au prix de 936.497 roupies. Hastings, indigné de l'accusation, reprocha au triumvirat de vouloir détruire son prestige aux yeux des indigènes, nia le droit du conseil de faire une enquête sur la conduite de son président, et demanda que si les nouveaux conseillers tenaient absolument à rechercher les abus du passé, ils se constituassent en comité pour y procéder. On ne peut que reconnaître la sagesse de ces observations : le conseil n'avait évidemment pas qualité pour recevoir des dépositions contre son chef et à plus forte raison pour le juger. Clavering, Monson et Francis, aveuglés par la passion, n'étaient pas disposés à s'arrêter devant le droit, la raison ou les convenances. Ils proposèrent que la rani (1) de Bardwan, qui se rendait à Calcutta pour soutenir ses accusations, y fut reçue solennellement. Hastings se prononça nettement contre cette démarche qu'il considérait comme une insulte personnelle insupportable ; les triumvirs passèrent outre, la motion fut votée.

La victoire des triumvirs paraissant définitive, les dénonciations de toutes sortes se multiplièrent, et Nandkoumar se joignit aux accusateurs.

(1) Titre porté par les épouses des rajahs et des ranas.

Ce brahmane n'oubliait aucune des difficultés qu'il avait eues (1) avec Hastings, et ne lui pardonnait pas la déception de son ambition. Depuis l'arrivée des nouveaux conseillers il s'était fait leur séide et leur mauvais génie, les excitant sans cesse contre le gouverneur. Il jugea le moment venu de descendre en personne dans la lice pour porter les derniers coups à l'ennemi. Le 11 mars 1775, Francis soumit au conseil une lettre dans laquelle le maharajah Nandkoumar accusait Hastings d'avoir supprimé les preuves de la culpabilité de Mahmoud Riza Khan et de Chitab Raï parce qu'il avait été acheté par eux, et d'avoir reçu de la Mani Begum et du rajah Gouroudas une somme de 354.105 roupies pour leur nomination. Le 13 mars on agita la question de savoir si Nandkoumar serait admis à venir prouver devant le conseil les accusations de sa lettre. Hastings s'y opposa pour les raisons déjà données au moment de l'affaire de la rani de Bordwan et qu'il résuma ainsi lui-même dans une note (2) : « J'objectais que je considérais les membres de la majorité comme mes accusateurs et qu'à cause de cela même ils étaient inaptes à être mes juges ; que je ne pouvais supporter que la dignité du premier magistrat de ce gouvernement fut abaissée par ma comparution comme criminel devant le conseil dont je suis président, à la requête d'un homme d'un caractère aussi notoirement infâme que le rajah *Nuncomar* ; et que je niais leur droit sous tous les rapports de s'ériger en tribunal pour juger ma

(1) Voir plus haut, pages 48 et 70.

(2) Voir Sir Alfred Lyall : ouvrage cité, page 61.

conduite ; que je n'avais pas d'objections et consentirais à ce qu'ils se formassent en comité pour obtenir les renseignements qu'ils demandaient, mais que je ne souffrirais pas qu'ils portassent cette affaire devant le conseil ».

Il déclara la séance levée et quitta la salle suivi de Barwell. Les triumvirs décrétèrent que le président n'avait pas le droit de dissoudre le conseil contre la volonté de la majorité. Clavering prit le fauteuil et Nandkoumar fut introduit. Il produisit à l'appui de ses accusations une lettre de la Mani Begum, datée de 1772, et établissant que cette princesse avait donné deux lacs de roupies à Hastings pour sa nominatisn de tutrice du nabab du Bengale. On a prétendu que la lettre était fausse. Authentique, elle ne prouverait rien. Comme le dit fort bien Macaulay, Nandkoumar n'avait qu'à laisser entendre à la Mani Begum que la missive serait agréable à la majorité toute puissante pour qu'elle s'empressât de l'écrire.

Les triumvirs, heureux des armes fournies contre leur adversaire, n'examinèrent presque pas les preuves qu'on leur apportait, déclarèrent qu'Hastings était convaincu d'avoir reçu de grosses sommes contrairement à ses devoirs et à ses serments, et lui ordonnèrent de les verser dans les coffres ds la Compagnie.

Les autorités métropolitaines devaient considérer les concussions du gouverneur comme prouvées et le disgrâcier. Hastings désespéra un instant. Le 27 mars 1775 il écrivait à lord North : « Il était certainement contraire aux intentions de Votre Seigneurie, lorsque vous établissiez le nouveau système de gouvernement

de ces provinces et obteniez pour lui des pouvoirs si grands et si étendus, qu'ils fussent entièrement employés à des actes d'hostilité personnelle contre un individu. Je supplie très instamment Votre Seigneurie de me délivrer de l'état où je suis, soit par mon rappel immédiat, soit en confirmant l'autorité et la confiance que vous avez jugé jusqu'ici que je méritais, et en me mettant en mesure de remplir votre attente et d'acquitter ma dette envers Votre Seigneurie, mon Pays et mon Souverain. Le dernier des manœuvres, obligé de gagner sa vie de chaque jour par son travail, est très heureux comparé à moi qui suis contraint de partager la responsabilité de mesures que je désapprouve, et d'être le spectateur impuissant d'une ruine que je ne puis empêcher ».

Le même jour il disait, dans une lettre adressée à Graham chargé, conjointement avec le colonel Mac Leane, de veiller à ses intérêts en Angleterre : « Je pense nécessaire de vous informer séparément Mac Leane et vous, de peur que vous ne soyez éloignés l'un de l'autre lorsque le paquebot arrivera, de la résolution que j'ai formée de quitter ces lieux et de retourner en Angleterre par le premier bateau de la saison prochaine, si les premières nouvelles reçues d'Europe contiennent une désapprobation du traité de Bénarès ou de la guerre des Rohillas, et marquent un mécontentement évident contre moi. Dans ce cas je ne puis rien espérer, et je me considérerai comme libre de quitter ce pays odieux avant que mes ennemis n'aient remporté sur moi une victoire complète. Si au contraire ma conduite est approuvée, et si je trouve dans les lettres officielles des

symptômes évidents de bonnes dispositions à mon égard, j'attendrai le résultat de mes appels (à la justice du ministre). Je n'ai communiqué cette résolution à personne autre de votre côté de l'eau, et je laisse à votre discrétion et à celle de Mac Leane d'en faire l'usage que vous jugerez à propos ».

Chez un homme de la trempe d'Hastings le découragement ne durait pas. Il reprit bientôt l'offensive contre ses ennemis. Le 19 avril il obtint d'un certain Kamaloud'din Khan, fonctionnaire indigène de la Compagnie, une déclaration certifiant que Nandkoumar et deux aventuriers anglais, Joseph et Francis Fowke, lui avaient demandé de faire une déposition contre le gouverneur, et avaient même employé la pression et les menaces pour l'obliger à cette démarche. Cette accusation était-elle fondée ou Hastings l'arracha-t-il à Kamaloud'din par des moyens analogues à ceux qu'il reprochait à la majorité? La catastrophe de Nandkoumar ne permit pas d'éclaircir la question, mais le brahmane et ses coaccusés étaient très capables de la conduite qu'on leur prêtait. Le 20 avril les membres de la cour, siègeant comme juges de paix, retinrent l'accusation contre Nandkoumar et Joseph Fowke. Le 23 avril Hastings, Barwell et un autre employé déposèrent une plainte contre les inculpés laissés en liberté sous caution; l'affaire fut renvoyée aux assises qui devaient avoir lieu six semaines plus tard.

Les triumvirs se montrèrent très irrités de cette intervention judiciaire, et pour témoigner leur mécontentement, ils rendirent une visite solennelle à Nandkoumar. Le coup porté était paré. Devant l'insuccès apparent des efforts d'Hastings les dénonciations continuèrent à

affluer contre lui. Les agents anglais s'en mêlèrent : le 2 mai 1775, Grant, résident à Mourchidabad, rendit compte qu'il avait à son service un ancien trésorier de la Mani Begum, et que cet homme, auprès de qui des tentatives d'intimidation avaient été faites pour assurer son silence, prétendait que la begum avait détourné plus de 900.000 roupies, et présentait des comptes à l'appui de son dire. Le conseil, enchanté de trouver l'occasion de détruire une œuvre d'Hastings et de frapper une de ses créatures, enleva le pouvoir à la bégum malgré sa complaisance dans l'affaire de la lettre de Nandkoumar, et la remplaça par le rajah Gouroudas.

Ces violences n'avaient pas d'autre effet sur Hastings que d'augmenter sa confiance en sa cause : « Je ne puis croire, écrivait-il, que le peuple anglais approuve la reconnaissance éhontée de leur liaison (des triumvirs) avec un tel coquin ou la tentative d'empêcher et d'annuler la justice (par leur visite à Nandkoumar). Je ne suppose pas non plus que la destitution de la *Munny Begum* dans le but de favoriser une lutte de parti où elle n'est pas mêlée, soit jugée compatible avec la justice, l'honneur ou la décence.

Je retracte maintenant la résolution qui vous a été communiquée séparément par mes lettres du 27 mars. Quelles que soient les nouvelles apportées par le premier paquebot, je suis résolu à attendre l'issue de mon appel, croyant impossible que des gens dont les actions sont si folles, puissent rester chargés d'une administration si importante » (1).

(1) Lettre à Graham et Mac Leane, 18 mai 1775.

Au moment où Hastings écrivait cette lettre, la situation était déjà modifiée par un événement qui avait terrifié les Hindous et étonné les triumvirs eux-mêmes. Le 6 mai, Nandkoumar avait été arrêté et conduit à la prison commune. Le protégé, l'ami des membres tout puissants du gouvernement, le saint brahmane sous les verrous comme un vulgaire malfaiteur ! Il était donc dangereux de se ranger parmi les ennemis du gouverneur général, si bas qu'il parut tombé. Hastings semblait pourtant étranger à cette arrestation, résultat d'un procès engagé depuis de longues années pour la liquidation d'une succession, et dans lequel Nandkoumar était accusé de faux et d'usage de faux au détriment de son adversaire. Le triumvirat intervint en faveur de son indigne protégé, et demanda qu'il fut mis en liberté sous caution, sous prétexte qu'il était exposé à perdre sa caste dans la geôle. Mais Impey ne lâcha pas sa proie ; il prit l'avis des pundits sur les questions religieuses, et accorda quelques facilités au prisonnier. Nandkoumar comparut le 8 juin suivant devant un jury composé d'Anglais. Son faux fut prouvé, on lui appliqua le droit commun de la Grande-Bretagne, et on le condamna à être pendu.

Son avocat sollicita en vain un sursis jusqu'à ce que le sentiment de la Couronne fut connu sur cette sentence ; le chief justice, irrité des attaques et des accusations dont il était l'objet de la part des triumvirs, refusa tout adoucissement. Pendant le procès, Clavering, Monson et Francis s'étaient répandus en déclamations et en menaces ; le premier jurait, dit-on, qu'au pied de l'échafaud même, Nandkoumar serait secouru. Mais

le verdict les frappa de stupeur, ils refusèrent d'intercéder auprès de la cour pour que l'exécution fut retardée, prétextant que l'affaire échappait absolument à leurs attributions, et Francis (1) ne répondit même pas à une lettre pathétique du malheureux condamné.

Celui-ci était résigné. Il reçut sans sourciller le sheriff qui venait lui annoncer que l'exécution était fixée au lendemain, chargea ce fonctionnaire, plus ému en apparence que lui-même, de faire ses adieux à Clavering, Monson et Francis, et de leur recommander son fils le rajah Gouroudas ; puis il prit avec calme ses dernières dispositions. Au point du jour les Hindous accoururent en foule pour être spectateurs de l'exécution dont ils doutaient encore. La vue du cortège les détrompa. Nandkoumar, tranquillement assis dans son palanquin, s'approchait de la potence avec un sang-froid qui frappait d'étonnement les Européens présents. Seul le souci d'avoir près de lui des hommes de sa caste, pour célébrer ses funérailles conformément aux rites brahmaniques, semblait le préoccuper. Au pied de l'échafaud il envoya encore un souvenir à ceux que la haine et l'ambition avaient rendus ses complices et qui l'abandonnaient lâchement ; puis il se livra au bourreau. Le peuple, qui avait assisté à la mort de celui dont il révérait le rang et la caste sans

(1) Pour justifier son inaction Francis dit plus tard « qu'il craignait pour la sûreté de Clavering, ne sachant pas jusqu'où ces juges, qui venaient de tremper leurs mains dans le sang dans un but politique, pouvaient pousser l'application du même principe ». *Memoirs of sir Philip Francis*, II, p. 36.

faire la moindre tentative pour l'arracher à son sort, parut frappé d'horreur par ce spectacle qui choquait ses préjugés religieux, et nombre de fanatiques coururent se plonger dans les flots saints du Gange, comme pour se purifier d'avoir regardé commettre un tel crime.

L'effet de cette catastrophe sur les indigènes fut immense. De ce jour ils demeurèrent convaincus qu'il n'était jamais sans péril de s'attaquer au gouverneur général. Hastings y gagna de voir cesser les accusations contre lui et d'avoir discrédité en partie ses ennemis et leurs instruments, mais les conséquences de l'événement ne furent pas toutes heureuses pour lui en Angleterre. Les gens qui se flattaient d'être des amis fidèles de la justice, et il n'y en eut jamais autant que dans ce pays puritain, crièrent au meurtre et à l'assassinat juridique.

On peut facilement critiquer l'arrêt de la cour. En appliquant à un faux, antérieur à sa création et à l'importation des lois anglaises, le code anglais, elle donnait à la loi pénale un effet rétroactif contraire au bon sens et au droit naturel. Sa compétence même était douteuse : le procès entre deux indigènes relevait des tribunaux du Nizam Adawlat, seule la qualité d'ancien fonctionnaire de la Compagnie de Nandkoumer justifiait un peu la cour. L'équité plaidait contre l'arrêt : si l'on eût strictement soumis aux lois britanniques les nouveaux sujets de la vieille Albion, il eut fallu en pendre un tiers pour faux et les deux autres pour bigamie.

Il est certain que les indigènes considéraient le crime

de faux comme un délit excessivement léger, « à peu près de la même façon qu'un jockey du Yorkshire jugerait la vente pour un bon prix d'un cheval taré et maquillé ». (1)

La faute première remontait à l'organisation de la justice, par suite au Parlement et aux hommes politiques qui, ignorant du pays et des coutumes des habitants, les avaient dotés d'une machine mal organisée et incompatible avec leurs mœurs et leur morale. Impey eut le tort d'appliquer la loi dans toute sa rigueur, quand il eut été de son devoir de chercher à la concilier avec l'équité, ou tout au moins d'en suspendre les effets jusqu'à la décision des autorités métropolitaines. Plus tard, lorsqu'il fut rappelé et poursuivi dans le Parlement pour sa conduite dans l'Inde, il fut violemment attaqué pour ce procès, et malgré son acquittement final, malgré les efforts des historiens nombreux qui ont cherche à l'innocenter, on peut, avec Macaulay, le croire coupable d'un véritable meurtre juridique.

Pour Hastings la question est tout autre. On lui a reproché d'avoir été le promoteur de l'affaire, la cheville ouvrière de tout, mais dans l'ouvrage le plus complet publié sur ce sujet (2), il est prouvé qu'on n'a nullement établi sa participation. Le procès était, comme on le sait, pendant depuis longtemps, et l'adversaire de Nandkoumar a pu parfaitement, dans l'intérêt de sa

(1) Macaulay.

(2) Voir *the Story of Nuncomar and the Impeachment of sir Elyah, Impey,* par Sir James Fitzjames Stephen. London, 1886.

haine, saisir le moment où le brahmane se trouvait en lutte déclarée avec le gouverneur, pour tenter ses chances devant la nouvelle cour, dont l'anthipathie pour les patrons de Nandkoumar et la liaison avec Hastings étaient connues. Le chef nominal du gouvernement de la Compagnie aux Indes n'aurait été que le spectateur passionné de la lutte juridique dont dépendait son sort. Mais l'arrestation de son accusateur et le procès ont été trop opportuns pour qu'on admette qu'il y fut étranger. Le vieil adage latin *Is fecit cui prodest* élève contre lui des présomptions trop graves, et l'absence de preuves matérielles n'est pas suffisante pour le faire absoudre au tribunal de l'histoire. Il s'était bien efforcé, quelque temps auparavant, de trouver contre son ennemi une accusation destinée à le ruiner, ou tout au moins à le discréditer. Il ne pouvait ignorer le procès en train depuis 1772. Il entretenait les meilleures et les plus étroites relations avec Sir Elyah Impey, qui fut sans doute son guide, et peut-être son inspirateur sur le terrain de la procédure. Une affaire de droit commun à laquelle il ne paraissait nullement mêlé, devait le débarrasser bien mieux de Nandkoumar, et en même temps permettre au chief justice d'agir contre ce brahmane avec plus de liberté et plus d'apparence d'équité.

Nous conclurons donc qu'il dût être la tête du complot tout en ayant l'habileté de rester dans la coulisse, et qu'Impey était d'accord avec lui. Ceux des historiens qui ont adopté cette façon de voir ont relevé à l'appui de leur thèse, dans la correspondance publiée par Gleig, une phrase assez caractéristique d'Hastings :

il y reconnait que dans un certain cas il fut redevable à l'appui que lui donna Impey « du salut de sa fortune, de son honneur et de sa réputation ». Malheureusement ces mots sont vagues et peuvent s'appliquer en partie à une autre circonstance de la carrière du gouverneur général où il dut la conservation de son poste à l'intervention du chief justice; mais si dans cette affaire, dont il sera question plus tard, il s'agissait bien de sa fortune politique, il semble que sa réputation et son honneur n'étaient pas en jeu. La déclaration pourrait donc être considérée comme un aveu se rapportant au procès de Nandkoumar. Une autre raison de croire à la connivence d'Hastings et d'Impey se trouve dans les faits suivants. Quelques jours après la mort de Nandkoumar le général Clavering produisit au conseil une lettre du supplicié dans laquelle il déclarait que ceux qu'il avait accusés devant le conseil le détruisaient pour se sauver, encouragés et aidés dans cette manœuvre par les juges qui l'avaient injustement condamné. Hastings voulut transmettre cette lettre à la cour comme injurieuse pour elle ; Francis s'y opposa et obtint qu'elle ne figurât pas dans les archives du conseil; mais le gouverneur général, à l'insu de tous et contrairement à ses devoirs, la communiqua à Impey qui s'en servit dans sa défense à la barre de la Chambre des Communes. Une entente existait donc entre eux, et, si on est forcé avec Sir James Stephen de reconnaître qu'il n'y a aucune preuve matérielle de la culpabilité d'Hastings et que tous les tribunaux l'auraient acquitté, on peut dire que les apparences et les probabilités sont contre lui à un point tel qu'il est difficile de le

déclarer étranger à la mort tragique de Nandkoumar (1).

Il reste à examiner si Hastings, en suscitant contre son ennemi cette poursuite qui devait se terminer par sa mort, fut réellement coupable et s'il n'y a point d'excuse à sa conduite. Une lutte mortelle était engagée, et dans une circonstance aussi critique le procès ne fut qu'une riposte. On ne peut guère reprocher à quelqu'un de se servir pour sa défense des moyens analogues à ceux de l'attaque. Il faut se rappeler quel personnage peu estimable était ce Nandkoumar, renommé pour sa fausseté et sa fourberie parmi ses compatriotes bons connaisseurs en pareille matière, traître tour à tour à tous ceux qui avaient eu le courage de l'employer. Contre un si vil adversaire bien des choses condamnables en elles-mêmes ne sont-elles pas pardonnables ?

(1) C'est là l'avis de Macaulay ; « C'était alors et c'est encore l'opinion de tout le monde excepté des idiots et des biographes, qu'Hastings fut le réel promoteur de l'affaire. » *Critical and Historical Essays*, Leipzig, 1850, IV : Warren Hastings, p. 254.

CHAPITRE VIII

Les Triumvirs

Acharnement des triumvirs contre toutes les parties de l'œuvre d'Hastings. — La justice criminelle rendue au nabab. — Le poste de naïb soubah rétabli en faveur de Mahmoud Riza Khan. — Plans financiers d'Hastings; de Francis. — Idées d'Hastings sur les réformes nécessaires soumises à lord North. — Politique extérieure des triumvirs : 1° avec l'Aoudh ; 2° avec la présidence de Bombay et les Mahrattes : traité de Pourandhar; 3° avec la présidence de Madras ; affaire du rajah de Tandjor, lord Pigot. — Mort de Monson, Hastings retrouve le pouvoir. — Projet financier. — Système pour la collection des impôts imposé par la cour des directeurs.

En même temps qu'elle s'attaquait à la personne d'Hastings, la majorité du conseil s'acharnait, avec un parti pris aussi entêté que stupide, sur toutes ses réformes, et en détruisait tout ce qu'elle pouvait. Elle déclarait que le système de ferme adopté pour la collection de l'impôt était une erreur ; elle dénonçait le monopole

de l'opium ; elle supprimait la Banque même. Cette dernière mesure au moins aurait dû trouver grâce, mais la haine aveuglait Clavering, Monson et Francis. Il leur semblait qu'en démolissant chaque partie de l'œuvre du précédent gouvernement, ils prouvaient aux directeurs combien elle était mauvaise, et sapaient la réputation de leur chef.

Son essai d'organisation judiciaire ne leur échappa pas plus que le reste. On se rappelle qu'Hastings avait compris, avec son grand esprit politique, l'importance d'une justice bien organisée et soutenue par la seule autorité réelle de la région, qu'en conséquence il avait enlevé au soubahdar une partie des pouvoirs qui lui restaient et créé des tribunaux civils et criminels absolument soumis à la présidence de Calcutta. Le conseil fit ressortir de son mieux cette usurpation, feignit d'en être très indigné, restitua la justice criminelle au nabab, renvoya le tribunal supérieur criminel à Mourchidabad. Le malheureux pantin, revêtu de titres somptueux, faibles débris de toute la puissance de ses prédécesseurs, était incapable de surveiller ceux qui rendaient la justice en son nom, et encore plus de veiller à l'exécution de leurs arrêts. Les Anglais commirent, dans cette occasion, un véritable crime contre leurs sujets indigènes : le moins que puisse demander un peuple conquis à des vainqueurs, qui absorbent toutes ses ressources sans s'occuper de ses besoins, c'est de faire régner la justice et la tranquillité publique. La Compagnie conserva l'administration de la justice civile, qui dépendait des fonctions de divan qu'elle avait assumées, et qui intéressait la collection des revenus.

Les triumvirs, continuant la réaction contre Hastings, rétablirent le poste de *naib soubah* et y replacèrent Mahmoud Riza. Les directeurs avaient trouvé ce personnage si bien justifié des accusations portées contre lui qu'ils désiraient lui donner une compensation de ses épreuves, et le recommandaient pour la place de *roy royan* du Bengale, chef des finances de la province. La majorité du conseil destinait ces fonctions au rajah Gouroudas, comme pour apaiser les mânes de Nandkoumar ; elle pensa à la fois contenter les autorités métropolitaines et satisfaire sa haine contre Hastings en rendant le poste le plus élevé du pays à l'ancien ministre disgrâcié.

On ne peut blâmer le rétablissement des fonctions de naïb soubah, dont la suppression avait décapité l'administration indigène, mais il était dangereux d'y mettre un homme qui, jouissant d'une influence considérable et ayant grandement souffert du fait des Anglais, eut pu employer à leur nuire tout le pouvoir appartenant encore au nabab. La majorité ne s'en rendit pas compte, ou en tout cas ne résista pas au plaisir de combler de faveurs une des victimes supposées d'Hastings.

Elle eut aussi la grande joie de voir que la réforme des finances, loin de donner les résultats espérés, échouait et appelait à son tour l'attention du gouvernement. Dans les provinces la collection des impôts avait été mise aux enchères et adjugée au plus offrant. Mais on n'avait pas pu ou pas su exiger des adjudicataires des garanties suffisantes, et les gens d'affaires les plus intrigants et les moins scrupuleux s'étaient jetés sur cette proie, écartant par leurs offres ridiculement exa-

gérées, les zamindars et les anciens fermiers. Ils connaissaient mal les ressources des districts, ou bien ils avaient speculé sur les gains illicites que la ferme de l'impôt leur permettrait de réaliser grâce à la complicité des agents de la Compagnie à qui ils feraient leur part. Les conséquences de ce régime n'avaient pas tardé à se faire sentir ; les rayots avaient été terriblement pressurés, le pays presque ruiné, et cependant le trésor se trouvait en face d'un déficit énorme causé par la moins value des recettes, car les adjudicataires n'avaient pas été en état de payer les sommes promises. Il fallait à tout prix remédier à cette situation. Le triumvirat jeta feu et flammes contre le gouverneur et l'ancienne administration ; Hastings et Barwell se défendirent de leur mieux. Comme on ne s'entendit pas sur les changements à opérer, on convint que les deux partis du conseil élaboreraient séparément pour l'organisation des finances un plan soumis aux directeurs, chargés de décider en dernier ressort. Le 28 mars 1775, Hastings et Barwell présentèrent le leur qui consistait à augmenter la longueur du bail des fermiers pour leur donner un intérêt à ménager le pays, à le rendre viager et même transmissible à un héritier, et à l'accorder autant que possible aux zamindars. La majorité fut incapable de rien produire, montrant une fois de plus son impuissance qui l'obligeait constamment à avoir recours aux lumières du gouverneur général, tout en le contrecarrant et le persécutant. Francis poursuivit seul la tâche abandonnée par Clavering et Monson, et à son tour il présenta un projet le 22 janvier 1776.

Il croyait faussement que les terres appartenaient aux zamindars, il voulait qu'on leur rendit toutes les prérogatives dont ils avaient joui, qu'on les soumit à un impôt foncier fixe. On les eût ainsi transformés en petits souverains vassaux de la Compagnie, dont l'autorité devenue encore plus superficielle n'eût plus efficacement protégé les rayots contre ces tyranneaux.

Hastings était désespéré de voir la profonde incapacité de ceux qui faisaient de ses fonctions une simple sinécure. Il ne pouvait se consoler d'être obligé de renoncer aux nombreuses réformes de toutes sortes que son esprit fertile lui suggérait chaque jour. Il prit le parti de s'adresser directement au premier ministre, chez qui il espérait trouver une bienveillance, une indépendance, une intelligence politique que lord North ne possédait pas. Dès le 2 avril 1775, s'autorisant de ce que le Premier lui avait demandé son avis sur les réformes à opérer, il lui exposait dans une longue lettre les changements qu'il estimait indispensables dans l'administration coloniale : il fallait avant tout séparer les différentes branches et spécialiser les agents qui ne voulaient pas séjourner dans les emplois utiles mais peu lucratifs ; il suffirait de rendre les salaires proportionnels à l'importance des fonctions remplies. Hastings reconnaissait ensuite les services rendus par les conseils provinciaux, il demandait l'extension de leur autorité et la création d'un bureau de contrôle, intermédiaire entre les conseils provinciaux et le conseil suprême. Il proposait la soumission des tribunaux de la Compagnie à la cour supérieure dont les pouvoirs seraient en même temps nettement déterminés. Pour

assurer la concorde entre les hautes autorités administratives et judiciaires, il désirait que le *chief justice* devint membre de l'assemblée exécutive. Enfin, arrivant à ce qui le concernait personnellement, il représentait la stupidité d'une constitution qui annihilait le gouverneur général et confiait le gouvernement à une collectivité variable et irresponsable.

En 1776, aidé par son ami Sir Elyah Impey, il entra dans le détail des réformes judiciaires nécessaires (1). Il ne songeait pas à reprendre la justice criminelle au nabab ; il voulait unifier l'organisation de la justice civile et soumettre les tribunaux de la Compagnie à la cour suprême pour éviter les conflits entre les juges de la présidence et les juges de la Couronne. Hastings ajoutait que si jusqu'alors les difficultés n'avaient pas été plus grandes, on le devait à l'esprit de conciliation dont Impey et ses collègues faisaient preuve.

Mais ces plans ne devaient pas être approuvés par le ministère, et, en attendant que la question fut définitivement tranchée pour ou contre le gouverneur général, le triumvirat continuait à le réduire à l'impuissance, et ne savait exercer qu'une action malheureuse à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur.

La politique anglaise reposait dans le nord de l'Hindoustan sur l'alliance du soubahdar d'Aoudh. A la mort de Soujaud Daoula la majorité avait, comme on l'a vu, imposé à son successeur des conditions ruineuses. Le jeune prince, indolent, incapable, livré à des favoris, loin de chercher à remédier à sa détresse par des

(1) Lettre à Lord North, 20 janvier 1776.

réformes et des économies, dilapida les ressources qui lui restaient; ses troupes, qui n'étaient pas payées depuis longtemps, se mutinèrent ; une coalition, composée du Grand Mogol, des Mahrattes et des débris des Rohillas, le menaça. Pour détourner l'orage le gouvernement de Calcutta dut rechercher l'appui de Najaf Khan, aventurier qui, sous le nom de généralissime, était le maître actuel de l'empereur. Le danger fut conjuré, mais le nabab vizir avait cessé d'être un instrument utile pour devenir une charge.

Dans le reste de l'Inde la politique de la Compagnie, que le *Regulating Act* avait soumise à la haute direction du conseil suprême, n'était ni plus fructueuse, ni plus habile. Des trois présidences anglaises Bombay avait de beaucoup la situation la moins brillante. De ce côté la Compagnie ne possédait même pas en entier l'île sur laquelle était bâtie la ville, et les postes de Salsette et de Bassaïn la serraient tellement qu'elle manquait, pour ainsi dire, d'air respirable. Depuis longtemps la présidence de Bombay convoitait ces deux places ; elle n'osait toutefois provoquer les Mahrattes, dont la puissance lui en imposait, et négociait avec le pechwa l'acquisition de ces positions. Tout à coup, en 1774, on apprit que les Portugais préparaient une expédition contre Salsette et Bassaïn qui leur avaient jadis appartenu. On décida de les devancer et Salsette fut enlevé d'assaut le 28 décembre 1774. Ce coup de force n'ayant nullement amené le gouvernement de Pouna à de meilleures dispositions, la présidence de Bombay accepta, le 6 mars 1775, les avances d'un certain Ragounath Rao, plus connu sous le nom de Ragoba, oncle du pechwa et régent chassé

par une coalition ministérielle. Ragoba promettait toutes sortes d'avantages pour obtenir l'appui de la présidence. Un corps anglais se joignit à ses partisans. L'expédition échoua à cause de la désertion des troupes du prétendant qui n'étaient pas payées. La présidence n'abandonna pas ses projets et chercha dans l'alliance de Futty Sing Gaïkwar, qui disputait le Goudzerat à son frère, les moyens de recommencer la campagne après les pluies.

En mars 1775 on connut à Calcutta la prise de Salsette et les intrigues avec Ragoba. Le conseil suprême, d'autant plus jaloux de son autorité qu'elle était plus mal définie et discutée, condamna le 8 mars la politique suivie, et ordonna de suspendre les négociations avec le chef Mahratte. Il ne parlait pas de la question de Salsette puisque la conquête était faite.

Ces ordres arrivèrent trop tard pour arrêter le gouvernement de Bombay : le 31 juin le conseil reçut la nouvelle de la conclusion du traité avec Ragoba et du départ de l'expédition. Aussitôt la majorité se déchaîna contre la présidence occidentale, prescrivit la dénonciation du traité et le rappel immédiat des troupes. Hastings s'était déclaré contre la politique suivie à Bombay, car elle exposait à une lutte dangereuse avec un état puissant au moment où la Compagnie ne pouvait même pas faire face aux difficultés financières du temps de paix ; mais il comprenait que les ordres du conseil, éloigné du théâtre de la guerre et des négociations, devaient laisser une certaine latitude à la présidence de Bombay pour qu'elle put agir selon les événements qu'on ignorait à Calcutta. A leur ordinaire les triumvirs méprisèrent les

avis du gouverneur général, et non seulement ils donnèrent des ordres étroits, mais encore ils décidèrent de traiter directement avec les ministres du pechwa. Le 17 juillet ils nommèrent le colonel Upton, ambassadeur auprès de la cour mahratte, et le chargèrent de tout régler avec Soukaram Babou, chef du gouvernement de Pouna et principal adversaire de Ragoba.

Cependant la présidence de Bombay ne renonçait pas à ses plans ; elle envoya même un agent les défendre devant le conseil suprême. La majorité s'entêta et consentit seulement à recommander au colonel Upton quelques efforts en faveur de Ragoba. Upton se trouvait dans une position des plus fausses ; sans cesse il voyait ses démarches et ses protestations démenties par les actions de la présidence occidentale. Il essuya de nombreux affronts de la part des ministres mahrattes qui lui reprochaient la duplicité de son gouvernement. Enfin, en mars 1776, il arriva à une entente avec la cour de Pouna : les Anglais gardaient Salsette, les petites îles environnantes, renonçaient à Bassaïn et aux cessions faites par Futty Sing Gaïkwar dans le Goudzerat.

Le conseil de Bombay protesta contre ce traité, connu sous le nom de *traité de Pourandhar*, sous prétexte qu'on n'y obtenait que des avantages nuls, ou très inférieurs à ceux qui auraient pu être acquis par la politique qu'il préconisait : la possession de Bassaïn était indispensable aux Anglais, et l'intervention du conseil suprême avait fait manquer l'occasion de s'assurer cette place ; la paix peu solide, ne contentant personne, avait peu de chance de durer. La présidence occidentale n'avait pas tort. Les directeurs venaient d'approuver entière-

ment ses plans et de prescrire au conseil suprême de les soutenir. C'était trop tard : les partisans de Ragoba, découragés par les négociations d'Upton, avaient abandonné le prétendant, qui se retira à Sourat avec 200 cavaliers seulement.

A la même époque les affaires de Madras attirèrent l'attention du conseil suprême. Le nabab du Carnatique ou d'Arkot devait son trône aux Anglais, mais ne montrait ni reconnaissance, ni docilité. La présidence de Madras ne tirait de lui aucune ressource, car il était ruiné ; elle ne le ménageait que parce qu'il avait eu l'habileté d'intéresser les principaux agents à ses affaires en les prenant comme créanciers. Pour trouver de l'argent le nabab chercha un voisin riche et faible qu'il put piller impunément ; son choix s'arrêta sur le rajah de Tandjor sur les états duquel ses prédécesseurs avaient eu parfois une sorte de suzeraineté. Le rajah de Tandjor avait signé, en 1762, un traité d'alliance avec les Anglais, et les ordres des directeurs le protégeaient, mais il avait eu la maladresse d'emprunter aux Hollandais au lieu de s'adresser aux gros bonnets de Madras, qui ne le lui pardonnaient pas. Le nabab obtint contre lui l'appui des troupes de la présidence et fit deux expéditions dans le Tandjor, en 1771 et en 1773 ; après la seconde il resta maître du pays et retint le souverain prisonnier.

En Angleterre, on fut scandalisé de la conduite du conseil de Madras. Les directeurs, poussés par les propriétaires, ordonnèrent, en 1775, la restauration du rajah de Tandjor et en chargèrent lord Pigot. Celui-ci, nommé pour la seconde fois gouverneur du fort Saint-

Georges, et président du conseil de Madras, avait autrefois joué un rôle important dans l'Inde, et le traité de 1762 avec le rajah était son œuvre. Il débarqua à Madras le 11 décembre 1775, et se brouilla dès son arrivée avec le commandant des troupes qui convoitait la mission lucrative de la restauration du rajah que le président se réserva. Après cette opération lord Pigot se trouva en lutte avec son conseil où la majorité, acquise par les largesses du nabab d'Arkot, défendait les intérêts du prince.

L'occasion de la querelle fut la réclamation de la moisson sur pied du Tandjor par un certain Paul Benfield, agent subalterne de la Compagnie, qui se prétendait, en qualité de créancier, subrogé aux droits du nabab sous le gouvernement duquel les champs avaient été ensemencés.

La dispute s'envenima, Pigot prit contre ses adversaires des mesures extrêmes, et ils répondirent par la violence. Ils profitèrent de l'hostilité de la faction militaire contre le président, se saisirent de sa personne et le gardèrent sous les verroux (24 août 1776).

En attendant la décision des autorités métropolitaines le conseil suprême fut appelé à donner son avis. Naturellement les triumvirs se prononcèrent pour la majorité du conseil de Madras dont la cause offrait tant d'analogies avec la leur. Il semblait qu'Hastings dût se déclarer pour Pigot, qui défendait les prérogatives des présidents ; il se joignit pourtant à Clavering, Monson et Francis. Il craignit probablement de se discréditer en s'associant à un collègue qui n'avait pas hésité à employer des moyens illégaux.

Lord Pigot mourut avant que les directeurs eussent pu le faire relâcher. Les agents qui s'étaient portés à cette extrémité contre lui, furent révoqués en masse, et Sir Thomas Rumbold, nommé président du conseil de Madras, rétablit momentanément l'ordre sur la côte de Coromandel.

A Calcutta on attendait avec la plus vive impatience la sentence de la cour des directeurs qui trancherait définitivement la question entre le président et la majorité du conseil. Hastings ne se faisait guère d'illusion. Il se rendait compte que le choix de ses collègues indiquait les tendances des pouvoirs publics en Angleterre ; il savait que ses ennemis étaient appuyés par de nombreuses relations parlementaires, tandis que lui-même n'avait ni parents ni amis puissants que le ministère eut intérêt à se concilier. La cour des directeurs avait condamné sévèrement la guerre des Rohillas dans sa lettre du 15 décembre 1775 ; mais ce blâme ne décidait rien, car la cour des propriétaires, tout en approuvant la censure, avait ajouté qu'elle avait « la plus haute opinion des services et de l'intégrité de Warren Hastings Esq., et ne pouvait, sans preuve, soupçonner sa conduite de motifs corrompus ».

Devant cette censure, le gouverneur général ne songea pas à se retirer comme il l'avait naguère annoncé à Graham et à Mac Leane (1). Depuis longtemps il était convaincu qu'une abdication serait interprétée comme l'aveu de sa culpabilité, et il avait résolu d'attendre le jugement de ses chefs. Il répétait sans cesse à lord

(1) Voir page 127 la lettre du 27 mars 1775.

North, aux directeurs, à ses amis, que la révocation ou la mort le forceraient seules à quitter son poste.

Pourtant sa situation était si difficile qu'il fallait, pour espérer, avoir confiance dans son étoile et compter sur l'intervention de la fortune. Peut-être prévoyait-il que le climat se ferait son auxiliaire contre les triumvirs nouvellement débarqués. Tandis qu'Hastings ne buvait que de l'eau et du thé, menait une vie des plus réglées, ses collègues ne prenaient aucune précaution et passaient leurs nuits au jeu où Francis gagnait, en une seule séance de whist, 20.000 livres sterling (1). Aussi, dès le mois de mars 1776, celui-ci écrivait que Clavering et Monson étaient malades, il ajoutait : « Je ne sais comment il se fait que Barwell soit encore en vie, il faut que la mort ne le juge pas digne de ses coups. Quant à Hastings, je vous assure qu'il est plus coriace qu'aucun de nous et ne mourra jamais d'une mort naturelle » (2).

Au mois de septembre de la même année le décès du colonel Monson débarrassait Hastings d'un ennemi acharné et renversait l'état des partis dans le conseil. Il ne restait plus que quatre membres, Clavering et Francis d'une part, Hastings et Barwell de l'autre, et le *Regulating Act*, suivant en cela les règlements antérieurs de la Compagnie, avait décidé qu'en cas de partage égal, le gouverneur général aurait voix prépondérante. La majorité passa donc aux anciens agents de

(1) Voir *Echoes from Old Calcutta*, du Dr Busteed, et aussi Memoires of Sir Philip Francis, II passim.

(2) Memoires of Sir Philip Francis, II p. 67.

la Compagnie, et Hastings se vit en état de reprendre son travail d'organisation et de création. Néanmoins tout dépendait pour l'avenir du successeur de Monson, et Hastings se montrait fort préoccupé du choix qui serait fait (1). Il déclarait qu'en attendant cette nomination il ne prendrait que des mesures conservatoires ou exigées par la nécessité.

L'œuvre de destruction de la majorité avait été poussée fort loin, presque rien ne subsistait des réformes faites de 1772 à 1774. La justice était complètement désorganisée, les cours d'appel civiles avaient été supprimées, la justice criminelle rendue au nabab; l'administration du pays était retournée à l'état chaotique où elle se trouvait avant l'arrivée d'Hastings. Le triumvirat, au lieu de tendre vers le but désirable de l'unité du gouvernement par la concentration des pouvoirs dans les mains de la Compagnie, avait restitué au nabab et à son délégué le naïb soubah tout ce qui leur avait été enlevé. Au point de vue financier il n'avait rien amélioré, et, tout en protestant contre les moyens violents employés par le précédent gouvernement pour créer des ressources provisoires, telles que la suppression du tribut à l'empereur, la guerre des Rohillas, la vente de Kora, Karra et d'Allahabad, et l'augmentation du subside payé par le Nabab d'Aoudh, il en avait profité, avait gaspillé une partie de l'argent ainsi acquis, et s'était servi de procédés analogues pour s'en procurer d'autre, revendant les mêmes provinces et accroissant le subside. Sa politique extérieure n'avait pas été plus heureuse

(1) Lettre à lord North du 26 novembre 1776.

que son administration intérieure. L'Aoudh était dans une situation déplorable, qui ôtait tout prix à son alliance, en faisait presque une charge, et l'intervention du conseil dans les affaires de Bombay et de Madras n'avait été ni utile ni brillante (1).

Hastings ne tarda pas à renoncer à la position expectative qu'il avait prise, et, avec l'esprit d'initiative qui le caractérisait, commença à former de nouveaux projets.

D'ailleurs les finances exigeaient qu'on s'occupat d'elles. Le système adopté en 1772 avait donné de nombreux déboires, il fallait le remplacer et cela d'autant plus vite que la période de cinq ans, pour laquelle les terres et impôts avaient été affermés, s'achevait au printemps de 1777. Le gouverneur général, soutenu par Barwell, décida, malgré la résistance de Clavering et de Francis, qu'à l'avenir les fermes au lieu d'être mises aux enchères seraient données de gré à gré.

Pour établir l'évaluation le plus exactement possible on nomma un comité composé de deux agents anglais assermentés et d'autant d'employés indigènes qu'il pouvait être nécessaire. Ce comité dut recevoir les renseignements des conseils provinciaux, des zamindars et des rayots, et, dans le but d'amasser le plus grand nombre de documents possible, les conseils provinciaux furent invités à envoyer des agents indigènes dans les districts. Enfin Hastings demanda, pour la rapidité et la facilité de la besogne, que toute la correspondance sur cette matière lui fut adressée et que tout fut fait en son nom.

(1) Lettre d'Hastings à Laurence Sulivan du 21 mars 1776.

Clavering et Francis crièrent bien haut à l'usurpation et à la tyrannie, mais la nouvelle majorité passa outre. L'opposition trouva facilement dans cette nouvelle organisation des motifs pour incriminer le gouverneur général. Les *amils*, délégués par les conseils provinciaux, eurent de nombreuses difficultés avec les zamindars que Francis et Clavering affectèrent de déclarer persécutés. D'ailleurs la tentative n'eut pas de suite : au printemps de 1777, le conseil reçut des directeurs des instructions prescrivant un nouveau système à employer, et condamnant les plans soumis sur ce sujet par Hastings et Barwell d'une part et Francis de l'autre.

Le 15 juillet 1777 on appliqua l'organisation réglée par les autorités métropolitaines : on afferma les impôts et les terres pour un an au prix obtenu en prenant la moyenne des recettes des trois dernières années ; les zamindars eurent la préférence en cas de concurrence ; quand on ne trouva pas preneur aux conditions demandées on procéda par adjudication aux enchères sous pli cacheté ; le monopole du sel fut autant que possible donné à ferme aux zamindars des pays producteurs. On ne demanda aucune garantie aux fermiers, menacés de la vente d'une partie de leurs terres pour acquitter leurs dettes au trésor. Enfin on interdit à tout Européen et à tout *banian* d'Européen de prendre à ferme une partie quelconque des terres ou des impôts. Ce système, qualifié de provisoire, fut prolongé d'année en année jusqu'en 1781.

L'enquête ordonnée par Hastings en 1776 resta donc inutile ; mais on ne connait jamais assez les bases de

l'impôt, et on ne saurait blâmer le gouverneur d'avoir voulu prendre de grandes précautions. Pourtant les directeurs n'y virent que la dépense ; ils condamnèrent sévèrement la tentative d'Hastings, se déclarèrent étonnés de ce que des renseignements eussent paru nécessaires après le comité de circuit de 1772 et cinq ans d'administration directe des finances (1). Ce n'est là qu'une preuve de plus de la fausse conception qu'ils avaient de l'organisation coloniale et aussi du peu d'étendue de leur esprit politique.

(1) Lettre des directeurs du 4 Juillet 1777.

CHAPITRE IX

La démission

Mission de Mac Leane en Angleterre. — Il remet la démission d'Hastings. — Crise qui en résulte à Calcutta. — Mariage d'Hastings. — Mort du général Clavering.

Hastings résisterait-il à la tentation de profiter de son pouvoir retrouvé pour replacer ses amis, victimes du triumvirat, et faire sentir le poids de son inimitié à ceux qui s'étaient joints à ses ennemis pendant les épreuves qu'il avait traversées ?

La fidélité dans ses affections et dans ses haines est un des traits les plus marquants de son caractère ; aussi, bien qu'il eut déclaré qu'il ne prendrait que des mesures conservatoires jusqu'à l'arrivée du successeur du colonel Monson, il se laissa aller à ses rancunes, et le 2 décembre 1776 demanda le rappel de Bristow et son remplacement par Middleton, soupçonné jadis de complicité avec le gouverneur dans l'affaire des Rohil-

las. Hastings ne se contenta pas de cette mesure, il proposa la suppression du poste de résident à Benarès occupé par Francis Fowke, accusé autrefois avec son père, Joseph Fowke, et Nandkoumar, de tentative pour suborner Kamaloud'din Khan. Les deux motions soutenues par Barwell passèrent malgré l'opposition de Clavering et de Francis. Hastings ne chercha pas à dissimuler longtemps les motifs de sa conduite : le 22 décembre, il nomma, à Benarès, un résident et un résident-adjoint !

Il fut surpris dans cette réaction contre les créatures des triumvirs par une nouvelle qui stupéfia la colonie et amena une crise dont les conséquences eussent pu être terribles. Les lettres reçues d'Angleterre le 19 juin 1777 annoncèrent que les directeurs acceptaient la démission du gouverneur général, et nommaient un d'entre eux, Wheler, pour compléter le conseil ; le général Clavering était appelé par son rang à remplacer le gouverneur démissionnaire. Celui-ci n'avait jamais offert sa démission à la Compagnie ou au ministère, elle venait de ceux qui le représentaient en Europe.

Selon l'usage de l'époque, créé par la difficulté des communications, Hastings avait à Londres des hommes de confiance chargés de surveiller ses intérêts et de les défendre auprès des pouvoirs métropolitains. De ses deux mandataires le lieutenant-colonel Mac Leane resta seul en Angleterre, la maladie ayant forcé Graham à se rendre en Portugal pour se soigner. Hastings avait, en 1775, informé Mac Leane de son intention de résigner ses fonctions si les directeurs blâmaient la guerre des Rohillas ou le traité de Bénarès, et l'avait

même autorisé à utiliser cette résolution ; mais depuis lors il avait maintes fois répété qu'il lutterait jusqu'au bout et ne céderait que devant un ordre du roi ou la mort (1).

Cependant Mac Leane était ébranlé par le mauvais aspect de la situation de son patron : les directeurs avaient condamné la guerre des Rohillas ; North ne cachait pas son désir de réduire la Compagnie aux transactions commerciales et de nommer le général Clavering gouverneur à la place d'Hastings ; Clavering, protégé par le roi lui-même, avait de nombreux appuis dans le Parlement ; enfin le bruit des querelles intestines du conseil suprême avait mis le gouvernement dans l'obligation de se prononcer pour l'un des partis en présence, et son choix n'était pas douteux. Mais pour éviter tout acte d'apparence despotique, toujours dangereux avec le peuple anglais, le ministère voulait se conformer au *Règulating Act* et arriver à ce que la Compagnie demandât elle-même le rappel du gouverneur général, chose difficile à obtenir des actionnaires qui ne pouvaient faire un crime à Hastings d'actes manifestement destinés à augmenter leurs dividendes. Le cabinet, pour parvenir à ses fins, se mit à travailler la Compagnie : en 1776 il emporta la nomination d'un bureau de la cour des directeurs à sa dévotion, ce qui lui permit d'agir. Le 8 mai, ses intrigues furent couronnées de succès : une adresse au roi demandant le rappel d'Hastings et de Barwel fut votée par 11 directeurs contre 10. Le colonel MacLeane, utilisant les libertés laissées à la Compagnie, présenta aussitôt une

(1) V. plus haut, p. 129.

pétition signée par 9 propriétaires, qualifiés pour voter, réclamant la convocation d'une cour générale des propriétaires qui serait appelée à examiner l'adresse des directeurs. Le chiffre réglementaire des pétitionnaires étant atteint, la convocation était obligatoire, mais le ministère espérait par son influence faire ratifier aux actionnaires la décision des directeurs.

L'*Echiquier* envoya des lettres à tous les propriétaires qui dependaient de lui pour les inviter à assister à l'assemblée générale. Le jour fixé, on vit plus de 40 pairs, conseillers privés ou grands personnages dans Leadenhall Street, peu habitué à des hôtes si brillants. Lord Sandwich, au nom du gouvernement, dirigeait toute cette coterie qui semblait devoir imposer facilement ses volontés aux bourgeois qui l'environnaient.

Il n'en fut rien ; les marchands de la cité ne sacrifièrent pas Hastings à l'influence des grands, et, par 377 voix contre 271, décidèrent que les directeurs remettraient leur adresse en délibération. C'était un sérieux échec pour le ministère ; la colère de lord North fut extrême. Il déclara qu'il ne voulait pas s'occuper des affaires de l'Inde en dehors du Parlement ; qu'il fallait réduire la Compagnie au commerce, qu'elle était incapable de gouverner ses possessions territoriales, et que le Parlement serait assemblé avant la Noël pour délibérer sur ce sujet ; d'ici là les propriétaires pourraient bien faire tout ce qui leur plairait, plus leurs actions seraient violentes et absurdes mieux cela vaudrait pour le but visé (1).

(1) Lettre de Mac Leane du 25 juin 1776.

Les amis et le mandataire d'Hastings, après le vote de la cour générale, crurent à un triomphe définitif, ne pensant pas que le cabinet jugeat à propos de mettre ses menaces à exécution. Le bureau de la cour des directeurs, forcé par la décision des propriétaires de remettre l'adresse en délibération et discrédité par son échec, avait eu beau commencer la discussion par le cas de Barwell qu'il estimait moins soutenu, il avait été battu d'abord sur ce point; quand le tour d'Hastings arriva, ce dernier obtint deux voix de majorité.

Mais il fallut bientôt reconnaître que lezèle de lord North et des partisans de Clavering n'était pas calmé par ces insuccès. L'avis des légistes de la Couronne avait été demandé sur la légalité de certains actes d'Hastings dans le dessein d'engager des poursuites contre lui. On parlait de plus en plus de la convocation du Parlement en octobre, pour régler les affaires de l'Inde. Les actionnaires se montraient inquiets. Une campagne de presse, inspirée par le ministère, avait été commencée contre le gouverneur général; ses amis y répondaient de leur mieux, mais ils avaient perdu confiance. Mac Leane avait peut-être un intérêt personnel à rechercher les bonnes grâces du ministre : sa position à Londres n'était pas régulière, il y représentait le nabab du Carnatique sans autorisation du gouvernement. Ce sentiment, joint à l'inquiétude que lui inspiraient les manœuvres du ministère contre Hastings, le fit songer à une transaction qui ménagerait l'honneur, l'orgueil et l'avenir de son client. Des pourparlers avaient déjà été engagés en mai, avant la cour générale, sur la base d'une retraite honorable accordée à Hastings, mais on

n'avait pu s'entendre. En août, par l'intermédiaire d'un ami d'Hastings parent d'un secrétaire de lord North, les négociations furent reprises.

On parla d'abord d'exiger pour le gouverneur général démissionnaire une pairie irlandaise comme celle de lord Clive et de lord Pigot; on y renonça sous prétexte qu'il paraîtrait ainsi vendre sa retraite au gouvernement. Finalement, le 21 septembre 1776, les conditions suivantes furent arrêtées entre Mac Leane d'une part, et Robinson, premier secrétaire de lord North, de l'autre : « Les agents de la Compagnie déplacés à cause de leur attachement pour Hastings seront replacés ; pour éviter de susciter des difficultés à l'administration, on n'insistera pas pour obtenir les mêmes places, mais seulement des places équivalentes ; 2° quelques marques de faveur du gouvernement seront accordées aux agents indigènes révoqués pour la même raison ; 3° les amis d'Hastings auront droit dans toutes les occasions aux promotions et aux faveurs selon leurs rangs, leurs services et leurs mérites ; l'honneur de la majorité y est engagé ; 4° toute poursuite pour les faits antérieurs au dernier Act du Parlement nommant les membres du conseil suprême (*Regulating Act*) sera abandonnée ; dans le cas où quelqu'un voudrait en engager le ministère le combattrait ; 5° Hastings sera bien reçu à son retour, un vote de remerciement sera proposé, et personne ne sera déplacé. »

Quelques amis d'Hastings, consultés par son mandataire, approuvèrent ces conditions. Le 9 octobre, Mac Leane remit aux directeurs une lettre, dont le brouillon avait été rédigé par Robinson. Elle était ainsi conçue :

« Mr Hastings, voyant la nécessité de l'unanimité dans le conseil suprême du Bengale pour la bonne conduite des affaires dans le pays et pour l'établissement d'un système permanent de gouvernement pour le bien et la prospérité de la contrée, trouvant que, par suite des malheureuses divisions qui existent dans l'administration supérieure, cette union ne peut exister, très désireux de servir la Compagnie dans cette occasion comme toujours, m'a, pour ses raisons, autorisé, donné le pouvoir et ordonné de signifier son désir de résigner ses fonctions de gouverneur général du Bengale, et de vous prier de nommer un titulaire à la vacance qui sera ainsi occasionnée dans le conseil suprême. J'ai, etc. »

Les directeurs demandèrent la production des pouvoirs de Mac Leane, et un comité fut nommé, à la requête du colonel, pour en prendre connaissance ; il était composé du président de la cour des directeurs, du vice-président et d'un directeur. Ce comité trouva les lettres insuffisantes ; il exigea la déclaration de deux individus, amis connus d'Hastings, qui certifièrent qu'ils avaient connaissance des instructions données à Mac Leane et des intentions de son mandant conformes à ses affirmations. Le comité décida à deux voix contre une que la volonté du gouverneur général était suffisamment établie ; le 16 octobre la démission fut acceptée, et Wheler, un des directeurs, nommé conseiller (1).

Il est certain que le colonel Mac Leane n'avait pas de pouvoirs suffisants, et que les directeurs n'eussent

(1) Lettre de Mac Leane du 10 novembre 1776.

pas dû se contenter de quelques expressions de lettres déjà vieilles, tandis que leur correspondance récente avec le gouverneur général contenait la déclaration, plusieurs fois répétée, que la mort seule ou la révocation lui feraient abandonner son poste. Toutefois, le mandataire d'Hastings ne manque pas d'excuses, et lui-même reconnut que Mac Leane avait cru agir au mieux de ses intérêts : la situation semblait périlleuse, exposé comme il était aux efforts et à la haine du ministère, qui venait d'obtenir au Parlement une majorité imposante.

Quelques-uns des amis d'Hastings critiquèrent vivement la conduite du colonel, d'autres l'approuvèrent, mais tous, et Mac Leane le premier, pensaient qu'Hastings ne se soumettrait pas, et regardaient, sa démission comme une manœuvre destinée à détourner l'orage imminent et à gagner du temps. Ils estimèrent même lui trouver un prétexte excellent pour refuser d'exécuter le compromis dans la nomination du général Clavering au grade de chevalier de l'Ordre du Bain sans compensation pour Hasting, ce qui était contraire aux promesses de lord North. Le 13 novembre Mac Leane et Stewart écrivaient que cette promotion violait le traité, et qu'en conséquence le gouverneur pouvait et même devait refuser de s'y soumettre pour ne pas paraître la dupe du ministère. Les adversaires d'Hastings étaient eux-mêmes si peu convaincus de la validité de la démission remise par Mac Leane et de la volonté de son mandant d'observer les engagements pris en son nom, que, la nouvelle de la mort de Monson étant sur ces entrefaites arrivée en Angleterre, Wheler

s'empressa de se pourvoir, avant de partir, d'une seconde commission qui lui accordait la place du défunt (1).

Le bateau porteur des dépêches arriva à Calcutta le 18 juin 1777. Le lendemain le paquet fut ouvert en séance du conseil ; le gouverneur général, prévenu du contenu par sa correspondance particulière, ne laissa rien percer de ses sentiments. La lecture fut écoutée sans commentaire, et le conseil se sépara immédiatement après, sans prendre de résolution et même sans délibérer. Le 20 était jour du conséil des finances qu'Hastings voulut réunir comme d'habitude; mais le général Clavering, agissant en qualité de gouverneur général, convoqua le conseil en séance extraordinaire pour la transmission des pouvoirs, informa par écrit Hastings de ses intentions et le somma de résigner les fonctions que lui avait conférées le Regulating Act. Les conseillers ne négligèrent pas une aussi belle occasion de discorde, et ce jour-là Calcutta se vit avec deux conseils, tous les deux composés d'un gouverneur général et d'un membre : d'un côté Hastings soutenu comme de coutume par Barwell, et de l'autre Claverings appuyé ou plutôt poussé par Francis.

Chaque parti avait pour lui quelques apparences de légalité, et il n'y avait pas dans la colonie d'autorité qualifiée pour prononcer en faveur de l'un des deux. On ne pouvait guère espérer de la modération des rivaux qu'ils attendissent en paix la décision de la métropole, et il semblait qu'il n'y eut plus qu'à recourir à une lutte à main armée. Les deux conseils ne parurent

(1) Lettre de Mac Leane du 12 mai 1777.

pas disposés d'abord à reculer devant cette terrible extrémité. Ils envoyèrent des ordres contradictoires aux officiers commandant le fort William et les troupes cantonnées dans le voisinage de la capitale. Si l'armée s'était partagée le sang eut certainement coulé, mais elle était heureusement unanime en faveur d'Hastings, qui, sûr de l'appui de Sir Elyah Impey et par lui des juges, proposa de prendre la haute cour pour arbitre. Clavering et Francis connaissaient les sentiments du tribunal à leur égard ; ils refusèrent de lui laisser trancher la question et même de lui communiquer les pièces reçues des directeurs sur lesquelles étaient fondées leurs prétentions. Mais l'opinion publique se prononça très hautement pour l'ancien gouverneur qui avait toujours joui de sa faveur. Les conseillers de 1773 représentaient la réaction contre la Compagnie et la haine contre ses agents; ils ne cessaient de parler des excès, des vols, des crimes commis, et de menacer de leurs foudres les employés qui appartenaient depuis longtemps à l'administration coloniale. Ceux-ci, inquiétés et insultés sans cesse par ces nouveaux chefs, les détestaient d'autant plus qu'ils voyaient en eux des usurpateurs, des intrus arrivés par la grâce du parlement à des places dûes aux longs et loyaux services. Hastings, au contraire, sorti de leurs rangs après avoir gravi tous les degrés de leur hiérarchie, imbu de leurs idées, de leurs préjugés, les avait toujours défendus, ne pouvait songer à séparer sa fortune de la leur, et personnifiait en quelque sorte leur caste. La profonde incapacité des triumvirs contrastait avec les talents du gouverneur et pesait sur l'esprit de ceux qui avaient des idées politiques. Has-

tings, doux, avenant, d'un commerce facile n'était pas moins aimé des Anglais étrangers à la Compagnie que de ses camarades. Clavering et Franris ne trouvaient pas plus d'appui chez les Hindous qui se rendaient bien compte du peu de chances de succès des anciens triumvirs et étaient d'autant moins décidés à se déclarer contre Hàstings que le sort de Nandkoumar, présent à l'esprit de tous, leur inspirait une crainte salutaire.

Le soi-disant gouverneur général et son acolyte furent donc obligés de renoncer à lutter. Ils acceptèrent l'arbitrage de la cour qui, comme il fallait s'y attendre, trancha la question en faveur d'Hastings (1). Mais le vainqueur emporté par son esprit vindicatif ne se contenta pas de ce triomphe. Appuyé par Barwell il soutint au conseil du 21 juin que Clavering, en essayant de s'emparer du poste de gouverneur général, avait renoncé à celui de premier conseiller et de commandant des troupes, et qu'il n'était plus rien. C'était pousser les choses un peu loin et abuser de la victoire; aussi la cour, à laquelle les conseillers soumirent ce nouveau cas, déclara qu'à son avis le conseil n'avait pas de pouvoirs suffisants pour suspendre un de ses membres, et qu'il fallait remettre tout dans la situation où on se trouvait avant l'arrivée des dépêches. Une trève fut conclue, et les deux partis prirent la résolution d'attendre les décisions des directeurs. C'était un

(1) C'était la seconde fois que la eour sauvait Hastings, et les historiens qui lui sont favorables ont voulu appliquer à cette circonstance la phrase dans laquelle il reconnait qu'à un moment donné Impey a sauvé *sa fortune, sa réputation et son honneur*. Cf. plus haut, p. 135.

délai de 18 mois à peu près que gagnait Hastings, et il nourrissait l'espoir que les événements feraient d'ici là pencher la balance en sa faveur.

En effet il triompha grâce à la crise que l'Angleterre traversait. Quand on apprit à Londres l'accueil fait aux ordres des directeurs, l'étonnement et la colère furent d'abord grands. Georges III se montra très irrité de ce qu'il appelait une « conduite audacieuse », et écrivit à lord North que la dignité du parlement serait compromise si Hastings, Barwell et les membres de la haute cour n'étaient pas révoqués. Mais les actionnaires n'abandonnaient pas leur gouverneur, et les soucis que donnaient au cabinet les échecs subis en Amérique (1) et la déclaration de guerre de la France raffermirent la position d'Hastings. Désormais l'attention publique ne se portait plus vers l'Inde, et on avait autre chose à faire que de donner en pâture au Parlement la Compagnie et ses agents. On ne pouvait songer, au milieu des dangers du royaume, à remplacer un gouverneur, dont les ennemis même reconnaissaient l'habileté, par un homme inexpérimenté. La tranquillité d'Hastings était assurée au moins jusqu'à la fin de la guerre qui commençait, et il ne fut plus question de sa démission.

Il reste à voir comment il justifia sa résistance aux ordres des directeurs.

(1) Il est curieux de rappeler que l'insurrection américaine débuta par le jet à la mer de deux cargaisons de thé appartenant à l'East-India Company et admises en franchise dans le port de Boston sans que les colons eussent été consultés.

En admettant que le colonel Mac Leane n'eut pas les pouvoirs suffisants pour offrir la démission de son mandant, le fait qu'elle fut sollicitée par les directeurs et le ministère ne donne-t-il pas l'impression d'une révocation déguisée ? De nos jours un fonctionnaire ne s'y serait pas trompé, la facilité des communications et le télégraphe ne lui auraient pas permis de désobéir. Cependant d'après le *Regulating Act* le gouverneur général ne pouvait être révoqué que par le ministère sur une adresse de la Compagnie, et celle-ci avait clairement manifesté son intention contraire dans les cours des propriétaires du mois de mai 1776. D'ailleurs la discussion ne fut jamais portée sur ce terrain, seule la valeur juridique de la démission fut débattue. Hastings ne nia pas absolument les instructions données à Mac Leane, il reconnut toujours les bonnes intentions de son mandataire et imputa uniquement à la conduite de ses ennemis son refus de se démettre : « Monseigneur, écrivait-il le 29 juin 1777 à lord North, je n'étais pas satisfait de l'engagement pris en mon nom par M. Mac Leane, je l'avouerai franchement. Mais je me considérais comme lié, et j'étais résolu à le ratifier. Telle était mon intention ; le général Clavering l'a changée en essayant de me dépouiller par la violence de ce qu'il ne pouvait réclamer que comme une abdication volontaire, et en persistant à affirmer ses prétentions à tous les droits et fonctions de ma place depuis une époque déjà passée, et indépendamment de mon choix ; et enfin par son incapacité à prendre le gouvernement après avoir par ses actes mêmes et ses déclarations, abandonné la place qui pouvait seule lui donner le droit d'y parvenir.

Dans ces circonstances j'estime que je suis non seulement dispensé de l'obligation qui m'avait été imposée, mais encore tenu par tous les liens du devoir de conserver mon poste jusqu'à ce que je puisse le quitter honorablement ».

Dans une autre lettre du même jour adressée à son ami Sulivan, très influent dans la Compagnie, il dit à peu près la même chose : « Une condition de cet engagement était que le moment où je résignerais mes pouvoirs fut laissé à mon choix ; mais cette stipulation a été violée par la tentative faite par le général Clavering de me dépouiller du gouvernement par la force, et par sa persistance à affirmer ses prétentions au pouvoir en dépit de moi. Donc ma démission ne peut être ni acceptée par lui sous cette forme ni ratifiée par moi, car j'aurais l'air de me soumettre timidement à la violence... »

L'argumentation était celle-ci : la démission pour être valable devait être volontaire, par suite l'instant où elle aurait son effet fixé par Hastings seul. Il est certain qu'il fut très heureux de voir Clavering et Francis se donner tous les torts et lui fournir l'occasion de rompre l'engagement pris en son nom. Il est probable que si ce prétexte lui eut manqué il en eut trouvé un autre. Il n'était nullement disposé à abandonner le pouvoir que la mort de Monson venait de lui rendre. La nomination de Wheler était inquiétante pour l'avenir, mais en attendant l'arrivée de ce conseiller, Hastings se remit encore à la fortune du soin de rompre la nouvelle majorité qui le menaçait.

Tout lui souriait en ce moment. Le divorce de sa

maîtresse (1) venait enfin d'être prononcé ; le baron Imhoff, enrichi par la vente de sa femme, était retourné en Allemagne, et Hastings se disposait à unir sa vie à celle de sa chère « Marian ». Le mariage fut célébré le 8 août 1777 après une liaison ou, si l'on en croit Gleig, des fiançailles de plus de 5 ans. Le gouverneur dans l'enthousiasme du bonheur, voulant probablement profiter des circonstances pour se réconcilier avec Clavering, l'invita aux réjouissances dont la cérémonie fut l'occasion. Le général s'excusa sur sa mauvaise santé; mais Hastings vint avec ses amis chez son ex-concurrent et le força bon gré mal gré à prendre place aux fêtes. Le malheureux vaincu ne pût supporter le bonheur insolent de son ennemi, et le climat l'acheva (août 1777).

L'Inde combattait pour Hastings. Francis était le seul survivant du triumvirat, et, malgré l'appui qu'il allait recevoir de Wheler, il ne put désormais écarter le gouverneur de la direction des affaires. La fortune de l'Angleterre triomphait en Orient, la barre du gouvernement restait entre les mains du pilote le plus habile qu'on eut trouvé pour traverser la tempête qui menaçait l'empire britannique sur toutes les mers et sur tous les continents.

(1) « Hastings doit épouser sous peu la soi disante veuve d'un peintre allemand avec laquelle il a vécu plusieurs années. La dame frise la quarantaine et a de grands enfants de son prétendu mari, contre qui elle a obtenu le divorce de quelque prince allemand. Mylord président de la cour, Impey, le plus honnête de tous les hommes de loi, jouera le rôle de père de cette seconde Hélène, bien que sa femme ne lui ait pas parlé de cette année ». Lettre de Francis à Godfrey, 19 juillet 1777. *Memoirs of sir Philip Francis.* II, p. 91 et 92.

CHAPITRE X

La coalition indigène

Hastings tout puissant. — Ses plans pour la politique extérieure. — Son caractère jugé par Francis. — Bombay et les Mahrattes. — Expédition de Leslie. — Réaction au Bengale contre les créatures du triumvirat. — Disgrâce de Mahmoud Riza Khan. — Déclaration de guerre de la France. — Mesures prises pour résister à une intervention française dans l'Inde. — Occupation des factoreries françaises. — La présidence de Madras et Haïder Ali. — La présidence de Madras et le Nizam : affaire des Circars. — Expédition dirigée de Bombay contre Pouna ; capitulation de Wargaon. — Coalition des princes indigènes contre les Anglais.

La victoire remportée sur Francis et Clavering et la mort de ce dernier assuraient définitivement le pouvoir d'Hastings. Il était malheureusement trop tard pour l'organisation de la colonie, car la guerre allait absorber tout le temps et tous les soins du gouverneur.

Les directeurs interdisaient en vain à leurs agents les conquêtes et les guerres offensives, la force des choses et les nécessités de la situation devaient amener la présidence de Bombay à une guerre contre les Mahrattes et celle de Madras à une lutte contre Haïder Ali. La crise était fatale. La décomposition de l'empire mogol avait laissé le champ libre dans l'Inde et trois puissances se présentaient pour recueillir l'héritage ; toutes trois grandissaient parallèlement et un choc était inévitable entre elles. Hastings en était persuadé, et, après Clive, il comprenait que l'empire indien était promis à l'Angleterre : « Je suis moralement certain, écrivait-il, que dans les mains d'un peuple guerrier et à la disposition d'un gouvernement uni et solide les ressources de ce pays sont capables de s'améliorer à l'intérieur et d'élever le pouvoir qui les possède à la domination entière de l'Inde ». Il ne pouvait reculer ni même s'arrêter dans la marche ascendante de la fortune anglaise.

Il n'osa pas adopter une politique absolument contraire à celle qu'on lui prescrivait ; il renonça à acquérir de nouvelles provinces et se borna à préparer les voies à ses successeurs en empêchant les progrès des rivaux et en étendant l'influence britannique. Il savait que la supériorité des Anglais était due à la force de leur gouvernement et à celle de leur armée ; il s'efforça d'accroître l'une en demandant la création d'un véritable pouvoir central confié au gouverneur général, et l'autre en inventant le *système subsidiaire*. A mesure que la zône d'action s'élargissait, les troupes de la Compagnie n'étaient plus suffisantes, et cependant l'état des finances ne permettait pas d'augmenter les effectifs. Hastings

imagina de mettre à la charge des alliés l'entretien de nouvelles levées, disciplinées, administrées et commandées par des officiers anglais sous l'autorité nominale des princes indigènes. Les rajahs et les nababs fourniraient ainsi des contingents précieux, et seraient hors d'état de rompre avec la Compagnie puisqu'ils cesseraient réellement d'avoir une armée. Le nouveau système pouvait être appliqué immédiatement dans la vallée du Gange au nabab vizir d'Aoudh, du côté de Madras au nabab d'Arkot.

Les autres souverains indigènes, destinés dans l'esprit d'Hastings, à l'honneur onéreux de l'alliance anglaise, étaient : dans le nord de l'Hindoustan, Najaf Khan, aventurier d'origine afghane, ancien généralissime du Grand Mogol, et dans le centre de la péninsule le chef d'un des principaux états mahrattes, celui de Barar, où régnait une branche de la famille Bousla, à laquelle appartenait le grand Sivadji, ancêtre du rajah fainéant de Satara, chef nominal de la confédération. Le trône de Nagpour, capitale du Barar, était alors occupé par un enfant adoptif du dernier souverain, sous le nom duquel gouvernait à titre de régent son père Moudhaji Bousla. Ce prince s'était emparé de la tutelle au détriment d'un de ses frères, qui, pendant un court séjour au pouvoir, avait fait des ouvertures au gouvernement de Calcutta. Moudhaji suivit les traces de son rival, et Hastings fonda les plus grandes espérances sur l'union avec ce potentat. Il détachait ainsi de la confédération mahratte un de ses membres les plus puissants, qui pourrait, à la mort du rajah de Satara, prétendre au trône, renverser l'autorité du pechwa et des ministres

qui administraient pour lui. Enfin, Barar couvrait les frontières sud du Bengale, comme l'Aoudh les frontières occidentales. Hastings n'obtint jamais cette alliance, telle qu'il la rêvait.

Le système subsidiaire contribua grandement, plus tard, à assurer l'empire de l'Inde à la Grande-Bretagne, mais les temps n'étaient pas mûrs pour l'exécution de projets disproportionnés aux moyens dont disposait le premier gouverneur général. Hastings se rendait compte lui-même combien certains de ses plans, biens conçus d'ailleurs, étaient prématurés et irréalisables. Pendant un souper, raconte Francis, la conversation tomba sur Robinson Crusoé. Tandis que le reste de la société causait, M. Hastings semblait perdu dans une rêverie où je m'attendais peu à voir Robinson Crusoé. Enfin il déclara gravement qu'il avait souvent lu le livre avec un grand plaisir, et qu'aucun passage ne l'avait autant frappé que celui où il est dit que le héros avait construit une énorme bateau à une certaine distance de la mer, sans savoir comment il pourrait le mettre à l'eau, « et par Jupiter, déclara Hastings, la même chose m'est arrivée une centaine de fois dans la vie. J'ai construit le bateau sans plus de réflexions, et lorsque les difficultés et les objections se sont élevées, j'ai toujours été trop prompt à les écarter en me disant : finissons d'abord le bateau et je suis sûr que je trouverai ensuite quelque moyen de le lancer. » C'est le portrait de l'homme politique dessiné par lui-même, ajoute Francis.

Hastings se mit courageusement à l'œuvre, et entreprit dans l'Aoudh la réforme projetée. L'ancien trium-

virat, après avoir décidé l'évacuation du territoire du nabab vizir, avait été forcé de reconnaître que la Compagnie était intéressée à sa défense, et en conséquence, un corps de troupes indigènes, discipliné et commandé par des officiers anglais, mais au service du nabab, avait été levé. L'administration échappait au contrôle de la Compagnie, et le nabab n'osait pas éplucher les comptes présentés par les officiers commandants ; il en était résulté de grosses fortunes pour quelques particuliers, et de gros frais pour le trésor déjà épuisé du vizir, sans même que la solde des hommes fut régulièrement payée. Ce désordre amena ces mercenaires à se mutiner, et on dut les licencier à grand peine, en faisant intervenir le résident anglais, et en cherchant les ressources nécessaires dans les coffres de la Compagnie. On conserva une partie de ces troupes, qu'on rattacha aux trois brigades du Bengale, et on en forma une brigade provisoire, chargée de la défense des frontières de l'Aoudh, administrée et commandée par la Compagnie, mais entretenue aux frais du nabab. C'était une augmentation sérieuse d'effectifs sans dépense (9 bataillons de cipayes, 3 batteries d'artillerie et 3 régiments de cavalerie) (1). On allait bientôt en avoir besoin.

Le traité de Pourandhar (2) n'avait satisfait ni la présidence de Bombay, ni les Mahrattes, et aucune des clauses n'en avait été exécutée quand on apprit, en 1777, l'arrivée à Pouna d'un aventurier français du

(1) Lettre d'Hastings à Purling, 22 novembre 1777.

(2) Voir plus haut, pages 145 et 146.

nom de Saint-Lubin. Il se disait envoyé par son gouvernement. Le but principal de sa mission semblait être d'obtenir pour la France la cession d'un port sur la côte du Malabar, ce qui eut permis aux Mahrattes de recevoir facilement des munitions et même des secours en hommes, dans le cas d'une rupture entre l'Angleterre et la France. La guerre entre ces deux puissances paraissait inévitable, l'opinion publique à Paris se prononçait fortement pour les colons américains et le cabinet de Versailles ne pouvait négliger la chance qui s'offrait de venger sur l'ennemie séculaire les défaites des guerres de la succession d'Autriche et de Sept ans. L'accueil favorable que Saint-Lubin reçut à Pouna excita la plus vive inquiétude à Bombay et à Calcutta. Le conseil suprême songea, pour se concilier les ministres Mahrattes, à abandonner la cause de Ragoba ; mais sur ces entrefaites il reçut des instructions de la cour des directeurs, qui condamnait le traité de Pourandhar, approuvait la politique de la présidence de Bombay, et prescrivait à l'administration coloniale supérieure de saisir toutes les occasions d'agir dans ce sens.

Bombay, ainsi encouragé, s'empressa de recommencer ses intrigues en faveur de Ragoba. Le moment était bien choisi : la discorde avait éclaté entre les deux principaux ministres du pechwa enfant, Soukaram Babou et Nana Farnavis. Le premier, jusqu'alors maître de l'État mahratte, voyant son pouvoir menacé par son collègue, fit des ouvertures à la présidence orientale et offrit même d'embrasser la cause de Ragoba si les Anglais lui donnaient un appui réel. Le conseil de Bombay, enchanté, résolut d'utiliser les querelles intes-

tines des Mahrattes. La question fut pourtant soumise au conseil suprême. L'arrivée de Wheler à la fin de 1777 avait porté à quatre le nombre des membres de cette assemblée. Le nouveau conseiller, malgré ses protestations d'impartialité et les efforts du gouverneur général pour le gagner, n'avait pas tardé à entrer dans l'opposition et à marcher sur les traces de Francis. Heureusement pour Hastings que Clavering était mort, autrement il se fut trouvé dans la situation de 1774 à 1776, quand le triumvirat constituait la majorité contre lui ; tandis qu'en face de ses deux adversaires, grâce au fidèle soutien de Barwel et à sa voix prépondérante, il conservait la direction du gouvernement.

Il en profita pour achever sa victoire sur ses ennemis en chassant Mahmoud Riza Khan de la place de naïb soubah que lui avait rendue le triumvirat. Hastings chercha d'abord à se concilier ce ministre ; il engagea des négociations avec lui par l'intermédiaire d'un ami commun ; il voulait lui retirer la garde de la personne du nabab, l'administration de la maison et des revenus du prince, et lui laisser la direction des affaires publiques que la Compagnie avait dédaignées ; mais il exigeait en retour de cette concession, que Mahmoud Riza s'engageat à ne rien tenter contre lui. Le khan refusa superbement toute promesse (1). Le gouverneur, poussé à bout, se fit adresser par le nabab une lettre dans laquelle ce soubahdar réclamait comme majeur l'administration de ses affaires et se

(1). Lettre d'Hastings à Sykes.

plaignait du ministre qu'on lui avait imposé. Francis et Wheler soutinrent vivement le naïb soubah, mais c'était au tour d'Hastings de se moquer des cris de la minorité : il révoqua Mahmoud Riza, rendit leurs anciennes fonctions à la Mani Bégum et au rajah Gouroudas, et confia la direction des affaires politiques à un certain Suddel al Hock. Les changements furent parés du nom de réformes ; ils se traduisirent finalement par une augmentation de dépense de 18.000 roupies par an, sans amélioration pour les indigènes ou la Compagnie. Aussi peut on dire qu'Hastings sacrifia Mahmoud Riza Khan au désir de replacer son ancienne alliée, la Mani Begum, et d'enlever une place capitale à un des principaux amis de Francis.

Ce dernier continuait à faire la plus violente opposition sur tous les points au gouverneur. Lorsqu'il fut question des intrigues de la présidence de Bombay avec Soukaram Babou, Francis protesta contre cette politique avec beaucoup d'énergie, Wheler l'imita comme d'habitude.

Les plans proposés par le conseil de Bombay n'en furent pas moins approuvés, et la majorité décida qu'on fournirait à cette présidence des secours en hommes et en argent. En conséquence on envoya une somme de 10 lacs (2.500.000 francs), et on concentra à Kalpi, au sud du Gange, 6 bataillons de cipayes, une compagnie d'artillerie et un corps de cavalerie. Ce détachement, sous les ordres du colonel Leslie, prendrait à revers la confédération mahratte. Leslie se dirigerait sur Bombay en traversant le centre de l'Inde. Avant d'arriver sur le territoire ennemi il aurait à parcourir le pays de nom-

breux petits rajahs indépendants dont il faudrait obtenir passage de gré ou de force, et les terres du puissant souverain de Bahar dont on escomptait l'alliance. Une fois Leslie arrivé, Bombay exigerait l'exécution immédiate du traité de Pourandhar, et en cas de refus soutiendrait les prétentions de Ragoba. L'expédition, appelée à montrer pour la première fois les couleurs anglaises au cœur du pays, avait la plus haute portée. L'empire britannique de l'Inde était alors formé de trois tronçons, séparés les uns des autres par des Etats ennemis ou inconnus, et il fallait à tout prix chercher des alliés parmi eux pour assurer des communications permanentes par terre en attendant que les possessions territoriales se rejoignissent. Les principales forces militaires de la Compagnie, consistant de plus en plus dans les troupes indigènes en majeure partie composées d'Hindous de religion brahmanique que leurs préjugés empêchaient d'embarquer sur la mer, il était capital de trouver des routes permettant d'envoyer des renforts d'une présidence dans l'autre en cas de nécessité.

Pour appuyer les efforts de la diplomatie auprès des petits souverains des jungles du centre de la péninsule, le déploiement d'une force imposante était plus qu'utile. Ainsi le détachement de Leslie, tout en apportant à la présidence de Bombay, un renfort d'une importance considérable, devait faire une sorte d'exploration du pays, reconnaître une route et inspirer une crainte salutaire aux princes qui n'avaient accepté temporairement la suzeraineté du Grand Mogol que lorsque ses armées occupaient leur pays. Malheureusement Leslie était très inférieur à sa tache : il n'entra en cam-

pagne que le 19 mai 1778, et malgré les instructions formelles qui lui prescrivaient d'éviter de se mêler aux intrigues locales, il perdit un temps précieux en négociations avec les prétendants et les souverains des Etats qu'il traversait.

La présidence de Bombay ne fut pas satisfaite de cette expédition qu'elle affecta de considérer comme la manœuvre d'un rival désireux de lui enlever la gloire des succès sur les Mahrattes. Aussi son allié Soukaram Babou ayant sur ces entrefaites triomphé de Nana Farnavis, elle s'empressa d'envoyer à Leslie l'ordre de suspendre sa marche.

Mais Soukaram Babou avait vaincu sans le secours des Anglais ; il se souciait maintenant fort peu de leur prétendant, et ne se montrait pas moins favorable aux Français et à Saint-Lubin que le parti adverse. La minorité du conseil de Calcutta profita de ces incidents pour renouveler ses critiques de la politique suivie et demander le rappel du corps de Leslie. Hastings persista dans ses projets ; il sentait la guerre avec la France de plus en plus imminente, et il décida de faire tous ses efforts pour gagner le régent de Barar. Il lui envoya comme agent le jeune Elliott, son confident le plus cher. L'alliance de Moudhaji Bousla était indispensable au succès de l'expédition de Leslie. Pour tenter le prince on lui offrit des avantages incompatibles avec la politique suivie d'autre part : la restitution de certains districts que lui avait arrachés le Nizam et la succession du rajah de Satara, souverain nominal des Mahrattes qui venait de mourir sans enfants. Les instructions d'Elliott risquaient d'amener une rupture avec le Nizam, sou-

bahdar du Deccan, le plus puissant des héritiers des vice-rois du Grand Mogol, et de faire échouer les projets de Bombay, qui appuyait les prétentions de Ragoba à la qualité de pechwa, maire du palais qui avait usurpé le pouvoir réel sur les héritiers de Sivadji. Le manque d'harmonie entre les plans poursuivis était la conséquence du *Regulating Act* : chaque présidence prétendait avoir sa politique particulière, tandis que le conseil suprême voulait imposer ses vues à Madras et à Bombay qui niaient son autorité ou cherchaient à l'annuler.

En juillet 1778 on apprit par le consul anglais au Caire que la guerre etait déclarée entre la France et la Grande Bretagne. La nouvelle était prématurée (1), mais la crise s'annonçait formidable.

L'Espagne et la Hollande se préparaient à joindre leurs flottes à celles de Louis XVI, tandis que les puissances du nord de l'Europe prenaient une attitude menaçante, et que les Irlandais semblaient sur le point d'imiter les *Insurgents* de Boston et de Philadelphie. Ce n'était plus pour son empire américain que l'Angleterre allait avoir à combattre, mais pour sa suprématie sur les mers et son existence même.

Hastings prévoyait la situation critique dans laquelle se trouveraient bientôt les possessions britanniques de l'Inde. Il n'était pas très inquiet pour celles dont le conseil suprême avait le gouvernement immédiat : « je

(1) Le célèbre combat de la *Belle Poule* est du 17 juin. Ce fut le signal de la guerre dont la nouvelle ne pouvait arriver aux Indes un mois après.

me confirme, écrivait-il le 18 août 1778, dans l'idée que j'ai depuis longtemps, que le Bengale est à l'abri d'une invasion du côté de la mer. La saison de l'année dans laquelle une armée peut commencer ses opérations dans ce pays ; le nombre d'hommes nécessaires pour lutter contre les forces que nous y avons, jointes aux ressources du pays dont nous disposons ; les vaisseaux de guerre et de transport, indispensables pour une semblable entreprise ; l'inévitable longueur du voyage occasionné par la nécessité de faire voile de concert et de s'attendre ; les maladies et les décès inséparables de l'entassement de tant d'hommes sur des bateaux exposés en débarquant à un climat malsain et dans la saison la plus mauvaise ; le manque de bétail, d'ouvriers, de coulis et de cinquante autres choses indispensables que j'oublie, ou pour l'énumération desquelles le temps me manque, tout rend l'attaque improbable, et si elle a lieu l'échec certain. Si jamais on tente l'invasion du Bengale, on y marchera avec l'alliance d'un pouvoir indigène, et le seul avec qui c'est possible actuellement est celui des Mahrattes ». On comprend pourquoi il portait tant d'attention à ce qui se passait du côté de Pouna, pourquoi il approuvait la conduite de Bombay et la guerre avec les Mahrattes qu'il fallait réduire le plustôt possible.

Pour la défense générale des possessions de la Compagnie, il fit prendre les mesures suivantes : 1° occupation des comptoirs français, en particulier de Pondicherry, le seul important, de façon à priver toute expédition française de port et de base d'opérations dans l'Inde ; 2° recherche de l'alliance du rajah de

Barar (confirmation de la mission d'Elliott) ; 3° autorisation à Madras de faire des démarches pour acquérir l'amitié d'Haïder Ali ; 4° réunion de grandes provisions à fort William (Calcutta) et achèvement des ouvrages avancés de la place ; 5° levée de neuf nouveaux bataillons de cipayes et augmentation des effectifs des autres ; les troupes du Bengale seraient ainsi réparties : 2 brigades complètes en réserve dans la présidence même, un corps d'observation de 3 bataillons sur la frontière sud, dans l'Aoudh la 3e brigade, et dans les nouvelles acquisitions du nabab vizir (Doab et Rohilkhand) la brigade provisoire ; ces deux corps couvriraient ainsi les frontières occidentales de la présidence et surveilleraient les états mahrattes du Malwa (Sindhia et Holkar) ; 6° constitution d'une station maritime composée de 3 vaisseaux et d'une frégate dans le golfe du Bengale, et armement de 2 nouveaux vaisseaux ; 7° fixation des prévisions de dépenses pour l'année courante à 20 lacs de roupies ; la présidence disposant d'une réserve de 2 crores (200 lacs ou 50 millions de francs) pour faire face aux circonstances imprévues.

Les factoreries françaises du Bengale furent facilement occupées, et sur la côte du Coromandel Sir Hector Munro attaqua Pondicherry. Il arriva devant la ville le 8 août 1778 ; le 10 l'escadre anglaise livra bataille à la flotte française commandée par Tronjolly qui abandonna la place à ses seules ressources ; le gouverneur Bellecombe dût se rendre en octobre après une résistance honorable. Il ne restait aux Français que la petite place de Mahé, enclavée dans les provinces d'Haïder.

Le sultan de Maïsour avait de nombreux sujets de

haine contre les Anglais, sans compter l'ambition qui lui montrait dans la puissance britannique le seul obstacle à ses grands projets et le principal danger pour l'avenir. En 1769 il avait conclu avec la présidence de Madras un traité d'alliance, et quand, pressé par les Mahrattes, il avait réclamé les secours promis, elle s'était excusée, heureuse au fond de voir ses puissants voisins s'affaiblir par leurs luttes. Haïder, le danger passé, conserva une rancune profonde contre les Anglais. Cependant en 1778, pensant le moment propice pour accabler ses ennemis indigènes, il offrit au conseil de Madras de joindre son armée aux forces de la Compagnie et de soutenir Ragoba ; il demandait seulement en retour, des armes, des munitions qu'il offrait de payer, et un corps auxiliaire. Hastings avait autorisé l'alliance, mais par suite de la recherche de l'amitié du rajah de Barar qui avait des prétentions au trône des Mahrattes, la cause de Ragoba n'était plus effectivement soutenue, et l'affaire ne put se conclure. Haïder, pour qui ce fut un nouveau grief, songea aussitôt à se retourner contre les Anglais. Il entretenait des relations amicales avec la France qui lui avait fourni du matériel de guerre, et la lutte entre les deux nations européennes lui sembla une bonne occasion pour donner assaut au Carnatique. Il chercha d'abord à conclure la paix avec les Mahrattes et à obtenir leur alliance ainsi que celle du Nizam. Pour gagner du temps il dissimula ses véritables sentiments, félicita Madras de la prise de Pondicherry, mais en même temps fit comprendre qu'il considérerait une attaque contre Mahé comme une insulte personnelle, soit qu'il craignît la présence d'un corps

anglais si près de lui, soit qu'il se réserva un *casus belli*. La présidence de la côte de Coromandel, incapable d'aucune prévision, négligea cette manifestation, et décida de diriger une expédition contre ce petit comptoir à la fin de 1778.

Vers la même époque, le conseil de Madras eut encore la maladresse et l'imprudence d'irriter son autre puissant voisin le Nizam, soubahdar du Deccan. Le frère de ce souverain, Bassalut Jung, qui possédait viagèrement à titre de jaguir le Circar de Gountour, avait pris à sa solde un petit corps d'aventuriers européens, débris des armées françaises, commandé par un certain Lally. Les Anglais se montrèrent inquiets de l'enrôlement de cette troupe; d'ailleurs ils désiraient acquérir le district de Gountour qui, le plus méridional des Circars, séparait les autres du Carnatique, et qui était le seul point de la côte où le Nizam eut encore accès à la mer. Ils agirent par promesses et par menaces auprès du soubahdar du Deccan qui finit par s'engager à obliger son frère et vassal à renvoyer Lally et ses mercenaires. Mais comme le Nizam se souciait peu de tenir sa parole, la présidence de Madras essaya de s'entendre directement avec Bassalut Jung par l'intermédiaire du nabab d'Arkot. Un traité fut conclu d'après lequel les aventuriers français devaient être remplacés par des soldats anglais, et le Circar cédé à la présidence moyennant une pension viagère au prince. Il ne restait plus qu'à faire accepter cette convention par le Nizam, souverain du pays et suzerain de Bassalut Jung. Il ne pouvait qu'être très mécontent et très effrayé de ces intrigues avec un frère, candidat éventuel au trône. Le moment semblait d'autant plus

mal choisi pour obtenir son consentement qu'il s'alarmait déja des négociations entamées entre la présidence du Bengale et le rajah de Barar à qui il avait enlevé certains territoires qu'il craignait de voir attribuer au prince mahratte comme prix de son alliance.

Cependant la situation s'aggravait du côté de Bombay et de Pouna. Leslie perdait son temps en intrigues inutiles avec les petits princes du Bundelkhand, tandis que la présidence occidentale, s'apercevant enfin que Soukaram Babou l'avait trompée, et inquiète de la perspective de la guerre avec la France, pressait son arrivée. Nana Farnavis, soutenu par Madhouji Sindhia, le plus puissant des chefs mahrattes, renversa à son tour Soukaram Babou, qui aussitôt reprit ses négociations avec Bombay. La présidence incorrigible s'empressa de revenir à ses anciens projets, et décida une expédition pour rétablir Ragoba à Pouna sans attendre Leslie.

A Calcutta on était très mécontent des lenteurs de cet officier. Francis et Wheler, qui avaient toujours désaprouvé son expédition, insistèrent de nouveau pour qu'on rappela les troupes. Hastings persévéra dans ses résolutions, mais Leslie à qui on attribua le peu de succès de l'expédition fut révoqué, et le colonel Goddard reçut le commandement à sa place. La mort évita au malheureux Leslie la honte de sa disgrâce, et on n'eut qu'à se féliciter du nouveau choix. Malheureusement vers la même époque (automne 1778) on apprit le décès d'Elliott que le gouverneur avait envoyé à Moudhaji Bousla, événement funeste pour la politique d'Hastings fondée à l'est de l'Inde sur l'alliance de ce prince. L'occasion était peut-être man-

quée à jamais, et en tout cas le retard néfaste. Moudhaji demanda l'envoi d'un autre agent, et Goddard cumula cette mission avec le commandement de l'armée ; mais le rajah, ayant appris peu après les négociations de la présidence de Bombay avec Ragoba son ennemi, soupçonna Hastings de duplicité, et se montra beaucoup moins bien disposé pour les Anglais qui eurent toutes les peines du monde à le ramener à de meilleurs sentiments. Les fautes de Bombay ne tardèrent pas d'ailleurs à détruire toutes ses bonnes dispositions.

Cette présidence, après avoir, comme on l'a vu, signé en novembre 1778 un traité avec Ragoba, avait joint aux partisans de ce dernier un corps de 4.500 hommes, presque toutes ses ressources disponibles. Elle agit avec précipitation et imprévoyance. La direction de la campagne fut confiée à un comité de 3 membres, dont un seul militaire, le colonel Egerton. Le 9 janvier 1779 l'armée combinée était à 16 milles de Pouna, capitale du pechwa, lorsque le comité décida la retraite à cause du manque de vivres et de munitions. Les cavaliers mahrattes harcelèrent la colonne pendant sa marche, le désordre se mit dans les troupes, les chefs perdirent la tête, se laissèrent cerner à Wargaon, et acceptèrent le 16 janvier un traité honteux : la Compagnie rendrait toutes les conquêtes faites sur les Mahrattes postérieurement à 1756, et le détachement de Goddard recevrait l'ordre de retourner au Bengale. Les Mahrattes eurent la simplicité de laisser les troupes anglaises sortir du traquenard où elles se trouvaient, sans autre garantie que la parole des chefs et deux otages. La présidence de Bombay désavoua

le traité et expédia à Goddard l'ordre de ne pas tenir compte de la lettre que lui avaient écrite les chefs du corps expéditionnaire sous la pression de l'ennemi. Ragoba s'était livré à Sindhia à Wargaon ; désormais sa cause fut considérée comme perdue quoique les Anglais se servissent encore de son nom.

Les résultats matériels de la capitulation de Wargaon avaient été nuls, mais le prestige des armes britanniques reçut une atteinte sérieuse. Moudhaji ne manifestait plus aucun désir d'enchaîner sa fortune à celle des Anglais ; il se contenta de ménager les deux adversaires. Cependant il accorda passage à Goddard sur ses terres.

Ce colonel était plongé dans la plus grande incertitude à cause des ordres contradictoires qu'il recevait. Enfin le conseil suprême l'ayant rendu indépendant de la présidence de Bombay pour la direction des opérations militaires, il continua sa marche, jugeant sa présence plus nécessaire que jamais sur la côte orientale. Il atteignit heureusement Sourat le 30 février 1779. Le conseil suprême en apprenant l'expédition mal conçue et mal dirigée de la présidence de Bombay terminée par le désastre de Wargaon, nomma Goddard général, ôta à la présidence maladroite la conduite des négociations, et en chargea le général qui eut comme instruction l'ordre d'exiger l'exécution du traité de Pourandhar et l'abandon de l'alliance française, et, si on lui refusait ces conditions, de rechercher l'alliance du Gaïkwar et du rajah de Barar, et de réduire avec eux les ministres de Pouna et leurs alliés, Sindhia et Holkar. Les négociations durèrent jusqu'à la fin de 1779 ;

Goddard n'obtint rien du gouvernemeni du pechwa, mais il obligea Futty Sing Gaïkwar à signer un traité d'alliance offensive et défensive et à partager le Goudzerat avec les Anglais (26 janvier 1780).

La situation ne fit que s'aggraver pendant cette année 1779 au Carnatique. L'agent de la présidence de Madras, envoyé au Nizam pour lui faire accepter le traité passé avec son frère au sujet du Circar de Gountour, arriva à Haïderabad en avril 1779. Le prince se montra furieux des intrigues poursuivies auprès de son vassal dont il craignait de voir l'ambition excitée et soutenue par les Anglais ; il recueillit la troupe française de Lally, réclama l'exécution du traité de 1768, et menaça de s'opposer par la force à sa violation. Le conseil de Madras, avec une maladresse rare, choisit ce moment pour ordonner à son résident Holland de presser le Nizam de renoncer au *pescush* ou tribut annuel de 5 lacs, dû par les Anglais pour l'occupation des Circars.

On eut dit que Sir Thomas Rumbold et ses collègues avaient juré de pousser à bout le soubahdar du Deccan et de réunir contre les Anglais les trois grandes puissances indigènes : les Mahrattes, Haïder Ali et le Nizam. Holland, selon les instructions reçues, communiqua au conseil suprême les négociations commencées avec le Nizam. Hastings et ses collègues comprirent aussitôt l'imprudence du conseil de Madras et le danger de forcer le soubahdar du Deccan à s'allier aux Mahrattes, pour l'instant vainqueurs de Bombay. Ils condamnèrent le traité avec Bassalut Jung, la demande de suppression du *pescush*, et ordonnèrent à Holland de suspendre les négociations jusqu'à l'arrivée de nouveaux

ordres de Madras. Le Nizam parut satisfait des déclarations de Calcutta, mais la présidence de Madras était peu disposée à céder devant l'autorité du conseil suprême. Elle comptait si bien sur l'acquisition du Circar de Gountour qu'elle l'avait affermé pour 10 ans au nabab du Carnatique. Elle envoya, dès le mois d'avril, un détachement sous les ordres du général Harper pour s'en emparer. Cette troupe devait traverser un district appartenant à Haïder Ali qui occupa tous les passages; pour éviter un conflit le général anglais renonça à continuer sa route. Le sultan de Maisour et le Nizam menacèrent alors Bassalut Jung et le forcèrent à dénoncer le traité conclu avec les Anglais.

Pourtant, dès la fin d'octobre, le conseil de Madras prévoyait une rupture avec Haïder Ali; il pressait le conseil suprême de faire à tout prix la paix avec les Mahrattes et écrivait dans le même sens au général Goddard, sans renoncer à ses projets contre le Nizam. Peut-être faut-il voir les raisons de cet entêtement dans l'affermage du district de Gountour au nabab d'Arkot qui savait toujours intéresser les gros employés à ses affaires. Quand on apprit à Madras que le conseil suprême condamnait la politique suivie dans la question des Circas et du *pescush*, la colère y fut extrême. Elle éclata dans la réponse insolente du gouverneur Sir Thomas Rumbold du 30 décembre 1779. Il déniait au conseil suprême tout pouvoir sur la politique des présidences subalternes et accusait les membres de la haute assemblée de combattre ses plans parce qu'ils n'en tiraient aucun profit. Accusation injuste : Hastings et ses collègues n'avaient d'autre dessein que de prévenir une

coalition des grandes puissances indigènes soutenues par la France, et cette coalition les maladresses des présidences de Bombay et de Madras la rendaient inévitable.



CHAPITRE XI

Haïder Ali

Efforts d'Hastings pour gagner sir Eyre Coote, successeur du général Clavering. — Désobéissance aux ordres des directeurs. — Lutte avec la cour supérieure : excès et tyrannie des juges ; conflit ; appel aux pouvoirs métropolitains ; sir Elijah Impey devient le chef des tribunaux de la Compagnie. — Compromis entre Hastings et Francis. — Départ de Barwell. — Succès du capitaine Popham. — Nouvelle rupture avec Francis. — Duel. — Départ de Francis. — Invasion d'Haïder Ali dans le Carnatique. — Désastre du colonel Baillie. — Situation désespérée de Madras. — Secours envoyés du Bengale. — Traité projeté avec la compagnie hollandaise.

A Calcutta, depuis la mort de Clavering, les querelles étaient moins violentes dans le conseil ; Francis lui-même semblait par moment fatigué de l'opposition et prêt à se rallier à la majorité. Wheler, faible de caractère, eut facilement cédé à l'ascendant d'Hastings, s'il

n'eut été animé par l'énergie de l'ex-triumvir. En revanche Barwell, si fidèle jusqu'alors, avait failli se brouiller avec Hastings dans le courant de l'année 1778.

Il était devenu, par la disparition successive de Monson et de Clavering, le premier des conseillers, et la place de gouverneur lui revenait de droit en cas de vacance. Ses amis lui représentaient qu'il était temps de travailler pour lui-même au lieu de tirer les marrons du feu pour un autre ; il se laissa persuader qu'il était victime de l'ambition et de l'égoïsme de son chef, et montra un moment l'intention de se retirer (1).

Hastings réussit à le ramener, et le décida à prolonger son séjour dans l'Inde.

Le général sir Eyre Coote, nommé commandant en chef et membre du conseil en remplacement du général Clavering, arriva au Bengale le 23 mars 1779. C'était une des plus anciennes gloires de la Compagnie et peut-être l'officier le plus capable de l'armée anglaise (2). Il s'était distingué à la bataille de Plassey ; il avait commandé l'armée qui remporta sur Lally Tollendal la victoire décisive de Wandiwash et prit Pondicherry. Vieux et cassé, il conservait toute la vigueur de son esprit ; son prestige était considérable dans l'Inde. Son caractère ne répondait pas à ses talents : il était devenu capricieux, violent, et surtout avide ; rassasié de gloire il voulait de l'argent. Son arrivée complétait le conseil suprême, et Hastings ne pou-

(1) Lettre d'Hastings à Sulivan, 9 décembre 1778.

(2) Macaulay, ouvrage cité, page 269.

vait plus s'assurer la majorité par sa voix départageante. Il s'efforça de gagner le général. Coote, fort au courant des choses de l'Inde, n'avait pas les préjugés des conseillers de 1774, il soutint les plans du gouverneur, mais sut faire acheter sa voix à un prix très élevé : Hastings lui fit accorder une indemnité mensuelle de 7.500 roupies sous le nom d'allocation pour les frais de table en campagne, et l'autorisation de tirer à discrétion sur la Compagnie pour les éléphants, les bateaux et les autres frais de route (1). Le général Clavering s'était contenté de 60.000 roupies par an.

Le gouverneur général profita de l'appui de Coote et de Barwell pour résister aux ordres des directeurs, qui, dans leurs lettres du 4 juillet 1777 et 3 janvier 1778, avaient condamné la réaction opérée contre les créatures du triumvirat et prescrit le replacement de Mahmoud Riza Khan, de Bristow et de Fowke. Le nabah du Bengale écrivit, probablement à l'instigation du parti dominant dans le conseil suprême, pour demander que Mahmoud Riza Khan ne fut pas rétabli dans ses anciennes fonctions, et Hastings s'empressa de déclarer qu'on ne pouvait contraindre le prince à accepter un ministre odieux.

En réalité, comme le proconsul le dit dans une lettre, il ne pouvait souffrir qu'un homme qui lui était hostile détint un tel pouvoir : lui-même, chef nominal de l'administration anglaise, n'avait qu'un cinquième de puissance dans le conseil avec un traitement de 25.000 livres

(1) Lettre d'Hastings à Sulivan, 18 avril 1779.

sterling tandis que le naïb soubah avait sans partage, sans contrôle et sans responsabilité, la direction du gouvernement indigène, de la justice criminelle, la tutelle du nabab, la disposition de 160.000 livres sterling et un salaire personnel presque double de celui du gouverneur général.

Quant aux deux agents anglais, Hastings s'opposa absolument à ce qu'ils fussent replacés sous prétexte que les postes qu'ils avaient occupés exigeaient des individus investis de la confiance du gouverneur. Il obtint que la mesure qui les rétablissait fut ajournée. C'était une désobéissance complète aux ordres de la Compagnie. Une concession fut pourtant faite aux directeurs : on remplaça Middleton à Laknau par un jeune agent.

Ces mesures ne rencontrèrent pas une opposition très énergique, parce que Francis et Wheler sentaient la nécessité de se rapprocher de la majorité pour triompher d'une situation dangereuse, née du *Regulating Act*. La loi de 1773 avait constitué dans l'Inde deux pouvoirs suprêmes, le conseil et la cour, sans prendre soin de limiter leur autorité respective, de régler leurs rapports ou de subordonner l'un à l'autre. L'antagonisme entre eux avait commencé dès leur entrée en fonctions. Hastings, écarté du gouvernement par les triumvirs, avait bénéficié de la haine de la cour contre eux, et dans deux circonstances capitales, le procès de Nandkoumar et la démission remise par Mac Leane, il avait dû son salut à l'intervention des juges, surtout à celle de leur président, Sir Elijah Impey. Mais lorsqu'il eut retrouvé le pouvoir, l'antagonisme entre les deux grands

corps ne cessa pas, et on doit reconnaître à sa louange qu'il ne sacrifia pas son devoir à ses amitiés et à sa reconnaissaince.

Le *Regulating Act* donnait à la cour suprême compétence au civil dans toutes les poursuites contre la Compagnie, contre les sujets anglais et même contre les indigènes quand elles résultaient de conventions dans lesquelles ils avaient stipulé de lui soumettre les litiges qui en pourraient résulter; au criminel contre tous les sujets anglais et contre toute personne directement ou indirectement au service de la Compagnie ou sujet anglais au moment du délit. Cette dernière catégorie était très indéterminée et les juges y comprirent tous les zamindars, tous les fermiers. Les Bengalais sont grands plaideurs ; leur amour de la chicane favorisa les prétentions de la cour, et bientôt le gouvernement et la perception des impôts devinrent excessivement difficiles, pour ne pas dire impossibles : les contribuables poursuivis actionnaient les fermiers, les zamindars ou même les agents de la compagnie devant la cour qui envoyait des sergents, et au besoin requerrait la force armée pour faire comparaître les accusés. Ce développement des procès avait d'autres inconvénients : la loi anglaise, à cette époque, était horriblement compliquée et défectueuse ; entièrement étrangère aux mœurs et aux coutumes du pays, elle semblait aux indigènes paisibles, tracassière et tyrannique.

Le *Regulating Act* avait fixé des traitements aux juges pour éviter les abus des honoraires, mais avec les membres du tribunal étaient arrivés une nuée d'hommes de loi de toute espèce : procureurs, avocats,

huissiers, sergents, etc., qui, pressés de faire fortune pour quitter ce climat malsain, se mirent à dépouiller les malheureux plaideurs.

L'oppression devint terrible et parut aux Hindous pire que celle de tous les tyrans passés. La violence des sergents ne connaissait pas de frein. Ils allaient chercher leur proie jusqu'au fond des harems, sans se laisser arrêter par les préjugés des peuples orientaux qui considèrent l'appartement des femmes comme un asile inviolable. La plus mauvaise partie de la population *native* se faisait leur auxiliaire et leur fournissait quantité d'espions et de faux témoins.

Les Bengalais les plus considérés se voyaient jetés en prison sans être accusés d'aucun crime, sans dette prouvée, simplement pour que leur comparution fut assurée. L'ignorance des Hindous augmentait leur terreur; ils ne savaient pas au juste ce qu'ils devaient attendre de cet étonnant tribunal venu d'au-delà de l'eau noire, comme ils appellent la mer avec une mystérieuse horreur.

Voici quelques exemples des façons de procéder de la cour et de ses sbires :

En janvier 1777 s'ouvre, devant le tribunal civil de Patna, un procès de succession; le tribunal, selon la coutume du pays, charge un cauzi et deux mouphtis d'examiner le litige et de le régler selon la loi musulmane, loi des parties; les arbitres religieux rendent régulièrement leur sentence, mais la veuve du défunt, ayant détourné illicitement une portion de la succession, est poursuivie devant le tribunal criminel. Conseillée par quelque procureur, elle engage alors une pour-

suite devant la cour suprême contre le neveu héritier, le cauzi et les mouphtis. Le neveu plaide en vain l'incompétence, il est déclaré justiciable de la cour en qualité de fermier de la Compagnie et arrêté ainsi que le cauzi. Une caution de 400.000 roupies est demandée pour les mettre en liberté provisoire; le conseil suprême intervient et se porte garant. La cour prononce ensuite son jugement par lequel l'héritier est condamné à 300.000 roupies d'indemnité; cauzi et mouphtis furent longtemps retenus en prison pour leur intervention légale dans l'affaire, le premier y mourut; les membres du conseil provincial qui avaient siégé dans le tribunal civil de Patna furent inquiétés.

La même année fournit un exemple plus typique encore. Dans l'organisation mogole la justice criminelle faisait partie des attributions du soubahdar et non de celles du divan, et les triumvirs l'avaient restituée au nabab. La cour paraissait ignorer cette distinction fondamentale. Un habitant des dernières classes, condamné pour vol, était retenu en prison à Dacca jusqu'à restitution. Un attorney, installé dans cette ville, commença une poursuite contre le divan du *fossedar* (président du tribunal criminel indigène) qu'il accusait de violation de la loi dans l'exécution de la sentence. Il envoya un indigène, qui lui servait de sergent, appréhender ce fonctionnaire, qui se réfugia chez son chef. Le fossedar refusa de le livrer ; l'attorney se rendit en personne sur les lieux et voulut opérer l'arrestation par la force. Il fit briser les portes de la maison du fossedar, une lutte s'engagea et le magistrat hindou fut blessé

d'un coup de pistolet par le procureur anglais. La cour n'en approuva pas moins cet homme de loi, et le conseil provincial dut donner caution pour le divan du fossedar. Tout gouvernement devenait impossible, unc crise était inévitable.

En août 1779 un certain Cossinaut Babou, agent à Calcutta du rajah de Cossijurah, zamindar et fermier de la Compagnie, engage un procès contre son patron. Sur sa déposition sous serment la cour suprême décrète de prise de corps le rajah et fixe la caution à exiger pour la mise en liberté provisoire à 35.000 livres sterling. A ces nouvelles le rajah se cache, le pays cesse d'être administré, les impôts ne sont plus perçus. Le shériff expédie alors un sergent avec 60 hommes pour exécuter le mandat d'amener. Ce détachement, composé de misérables de toute espèce, se livre aux pires excès ; la maison du rajah est pillée, ses serviteurs battus, son zenana violé. Dès que le conseil suprême avait appris le départ des records du shériff, il avait envoyé l'ordre à l'officier commandant à Midnapour d'arrêter le détachement et de le retenir en prison jusqu'à nouvel ordre. La dépêche arriva trop tard pour sauver la maison, mais les instructions qu'elle contenait furent exécutées contre les bandits légaux du shériff. En même temps le gouverneur général et le conseil informaient tous les zamindars, taloukdars et choukdars des trois provinces que, excepté dans le cas où ils seraient agents anglais ou tenus par leurs conventions mêmes, ils ne devaient pas se considérer comme soumis à la juridiction de la cour suprême, ni obtempérer à ses commandements. Il était fait défense aux chefs militaires de prêter l'appui

de la force armée pour l'exécution des mandats de la cour. La cour répondit par des actes de violences à l'emprisonnement de ses records. Elle ordonna l'arrestation de l'*attorney* de la Compagnie, considéré comme l'inspirateur des mesures prises par le pouvoir exécutif, et des officiers qui avaient osé mettre la main sur les hommes du shériff. Le conseil suprême défendit d'obéir, mais l'*attorney* n'en fut pas moins mis en prison et une poursuite criminelle commencée contre lui. La cour alla plus loin et cita devant elle le gouverneur général et tous les conseillers individuellement, pour répondre à une accusation de délit commis au détriment de Cossinaut Babou. Si le conseil eut cédé tout le pouvoir effectif eut passé aux mains de la cour. Hastings et ses collègues refusèrent de comparaître pour répondre individuellement d'actes faits collectivement par le conseil qui n'était pas justiciable de la cour (1).

Pour trancher ce conflit, à moins d'en venir aux mains, il fallait en référer aux pouvoirs constituants en Angleterre. En conséquence, au mois de mars 1780, des pétitions furent adressées par le gouverneur général, le conseil et les principaux membres de la colonie anglaise à la Chambre des Communes, tandis que Sir Elijah Impey défendait sa conduite et celle de ses collègues dans des lettres au vicomte Weymouth, secrétaire d'État.

Mais on sait qu'il fallait près de deux ans pour obtenir une réponse d'Europe ; pouvait-on prolonger une

(1) Mill dans l'*History of British India*, déjà citée, tome IV, pages 324 et suivantes, donne des détails très intéressants sur ces différentes affaires.

pareille situation aussi longtemps ? Hastings trouva un expédient : au mois de septembre 1780 il imagina de transformer le pouvoir judiciaire de la Compagnie qui, divan des provinces du Bengale, de Behar et d'Orissa, y était chargée de la justice civile.

Au commencement de son gouvernement Hastings avait créé dans chaque subdivision de province un tribunal civil (*divan adawlat*), et à Calcutta une cour d'appel civile (*sudder divan adawlat*) ; seulement, par économie ou pour toute autre raison, il avait confié la justice dans les *divans adawlats* aux membres des conseils provinciaux, et dans le *sudder divan adawlat* aux membres du conseil suprême. Naturellement les fonctionnaires des deux catégories négligaient la justice et la sacrifiaient en toute occasion aux intérêts politiques ou commeréiaux. En 1780 Hastings sépara les pouvoirs : les *divans adawlats*, dont ne firent plus partie les membres des conseils provinciaux, eurent à leur tête un agent anglais assermenté et appelé surintendant du divan adawlat ; la cour d'appel fut désormais présidée par le chief justice de la cour suprême.

La transformation était heureuse : elle plaçait toute l'organisation judiciaire sous la surveillance d'un juriste de carrière, et faisait disparaître l'antagonisme entre la cour royale et les tribunaux de la Compagnie. En même temps elle permettait d'attacher Impey aux intérêts de la société, par le traitement spécial de près de 200.000 fr. qu'il cumulait avec celui de chief justice.

Sir Elijah Impey accepta cette nomination, et de ce jour la cour, abandonnée par son chef, cessa de lutter contre le conseil auquel le gouvernement redevint

possible. Dans cette affaire Hastings ne paraît pas blâmable. Il sortait par un coup de maître de l'impasse où l'imprévoyance du législateur de 1773 avait mis les pouvoirs de l'Inde, et il perfectionnait une des branches principales de l'administration de la Compagnie. Se rapprocher d'Impey, lui payer royalement les services rendus et espérés, trouver dans les faveurs prodiguées à un allié précieux le moyen de supprimer les difficultés entre la cour et le conseil, c'était pour Hastings une perspective agréable ; mais l'expédient profitait à la Compagnie, aux Hindous, à la justice même, et rien n'autorise à croire que ces intérêts supérieurs n'influèrent surtout sur son esprit.

Francis, toujours foncièrement hostile au gouverneur général, combattit ardemment la mesure si favorable au chief justice qu'il haïssait sincèrement : il ne pouvait oublier le rôle joué par Impey dans les affaires de Nandkoumar et de la démission. A ces souvenirs s'étaient ajoutés récemment des griefs personnels : Impey venait de condamner Francis, pour adultère, à payer 50.000 roupies de dommages-intérêts au mari de sa complice, Madame Grand (1), la future princesse de Talleyrand. L'opposition de Francis eut de l'écho en

(1) Madame Grand, fille d'un certain Worley, capitaine du port de Pondicherry, épouse du Suisse Grand, vécut un an avec Francis. Après des aventures nombreuses dans l'Inde et en Angleterre, elle devint, sous le Directoire, maîtresse de Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères. En 1802, l'ancien évêque d'Autun, relevé de ses vœux par le Pape, épousa Madame Grand, dont le mari fut désintéressé par une grosse somme d'argent et la place de conseiller de régence au Cap de Bonne-Espérance, encore colonie hollandaise.

Sous la Restauration Louis XVIII obligea Talleyrand à se séparer de sa femme, aussi célèbre par sa beauté que par sa bêtise.

Angleterre, et ses protestations devinrent plus tard la cause directe des procès intentés à Impey et à Hastings.

Les querelles de la cour et du conseil avaient attiré l'attention de l'administration métropolitaine et du Parlement, qui cherchèrent un remède dans la diminution des pouvoirs exorbitants du tribunal. Quand on apprit à Londres l'accord entre Hastings et Impey, on accusa ce dernier de s'être laissé acheter ; le 3 mai 1782, la Chambre des Communes demanda son rappel au roi. Pourtant, durant le temps qu'Impey resta à la tête de l'administration judiciaire de la Compagnie, il y fit des réformes utiles: règlement de la procédure, condensée en 13 articles fondements du code publié postérieurement ; augmentation du nombre des tribunaux provinciaux, portés de six à dix-huit, pour diminuer les inconvénients de l'éloignement pour les plaideurs ; autorisation donnée à ces tribunaux d'arrêter les coupables de délits ou crimes réservés au jugement des cours du *Nizamut* ; création d'un inspecteur de ces cours (1), chargé de surveiller les juges du nabab, de centraliser leurs rapports mensuels, de tenir au courant de leur conduite le gouverneur général et de le mettre à même d'exercer son influence sur eux dans le sens de l'équité et de la civilisation.

Pendant que se terminait la lutte entre la cour et le conseil, la puissance britannique dans l'Inde traversait une crise terrible, fruit des inconséquences et des maladresses de Bombay et de Madras, et du manque d'unité dans la politique générale. En 1780, les trois principales puissances du pays, les Mahrattes, le

(1) *Remembrancer of the criminal cours.*

Nizam, soubahdar du Deccan, et Haïder Ali étaient coalisés contre les Anglais. La confédération entière des Mahrattes se préparait à entrer en ligne, et le régent de Barar lui-même, malgré ses bonnes relations avec Hastings et le passage récemment accordé sur ses terres au corps de Goddard, mettait son armée sur pied ; son second fils, Chimnaji Bousla, à la tête de 30.000 hommes, devait se rendre dans la province d'Orissa, pour menacer et attaquer le Bengale, tandis que Sindhia et Holkar, à la tête de 60.000 cavaliers, combattraient Goddart et la présidence de Bombay, qu'Haïder Ali envahirait le Carnatique, le Nizam les Circars. C'était une attaque sur tous les points, d'autant plus dangereuse que Bombay et Madras avaient épuisé leurs ressources et que le Bengale n'avait presque plus de fonds disponibles.

Hastings sut faire face à toutes les difficultés. Il renonça à ses plans à l'égard des Mahrattes, fondés sur l'alliance du rajah de Barar, mais il tira un résultat important de ses intrigues avec Moudhaji Bousla : ce prince assura secrètement le gouvernement général de ses bonnes intentions et promit que le corps envoyé sur les frontières du Bengale se bornerait à une démonstration contre la présidence de Calcutta, pour avoir l'air de se conformer au plan des coalisés. Auprès du Nizam, Hastings condamna formellement la politique du conseil de Madras sur la question des Circars, et le Nizam, tranquillisé, ne songea plus à prendre une part active à la guerre dont il avait été pourtant un des promoteurs les plus acharnés. Enfin, pour obliger les Mahrattes à la paix, ou au moins pour les empêcher d'accabler de

toutes leurs forces la présidence de Bombay et l'armée du général Goddard, Hastings revint à son ancien projet d'une diversion destinée à les prendre à revers. Mais pour exécuter tout cela, il avait besoin de l'appui sincère de ses collègues. Francis, qui ne désarmait pas, venait encore de faire la plus vive résistance à un traité avec le rana de Gohad, petit prince hindou dont les états étaient situés entre l'Aoudh et les possessions de Sindhia.

Ce qui rendait l'hostilité de Francis particulièrement dangereuse, c'est que Barwell était repris de l'envie de rentrer en Angleterre. Son départ eût privé Hastings de son plus ferme soutien, et l'eût exposé de nouveau à perdre la direction des affaires. Il fallait auparavant obtenir de Francis la promesse de se rallier enfin au gouverneur et d'abandonner son opposition systématique. Des amis communs s'entremirent entre les deux adversaires, et aidés par la gravité des circonstances, parvinrent à leur faire conclure une sorte de traité de paix et d'alliance. On stipula que : 1° Francis ne combattrait pas les projets du gouverneur général, relatifs à la guerre contre les Mahrates et à la continuation de la politique adoptée ; 2° dans la conduite des affaires publiques, Hastings prendrait l'initiative, soutenu par Francis ; 3° Fowke serait établi dans son poste de résident à Bénarès avec liberté d'y rester, mais Francis s'engageait à user de son influence pour qu'il se retirât de son plein gré ; 4° Mahmoud Riza Kan serait replacé ; 5° on s'efforcerait de satisfaire Bristow ; 6° la convention engagerait les parties jusqu'au mois d'octobre suivant, ou jusqu'à

l'arrivée du remplaçant d'Hastings que ses adversaires attendaient toujours (1).

De son côté Wheler promit d'appuyer le président. Barwell put dès lors quitter Calcutta où régnait une apparence de concorde (2).

Sur la côte occidentale les désastres de l'année précédente ne se renouvelèrent pas, et Goddard remporta des succès marqués sur Holkar et Sindhia. Ahmedabad, enlevé d'assaut, fut le principal trophée de la campagne de 1780 interrompue par la saison des pluies. Dans la vallée du Gange les Mahrattes avaient envahi en décembre 1779 les Etats du rana de Gohad, le nouvel allié des Anglais, et occupé ses forteresses. Conformément au traité signé avec ce dernier, la présidence de Calcutta décida de le secourir. Il y avait alors deux détachements à portée de ce nouveau théâtre d'opérations : le plus important commandé par le major Camac se trouvait à Kampour, il eut mission de faire une démonstration contre les Etats de Sindhia et d'Holkar ; l'autre, sous les ordres du capitaine Popham, était une sorte de relève ou plutôt de renfort destiné au corps de Goddard ; il fut chargé de marcher au secours du rana de Gohad. Popham, un des plus jeunes officiers de la Compagnie, était taillé sur le modèle de Clive : avec des troupes sans homogénéité, sans solidité, dépourvues

(1) Lettre d'Hastings à Sullivan, du 4 mars 1780.

(2) Barwell rentra en Angleterre avec une fortune que l'on considère comme une des plus grosses amassées aux Indes. En 1781 il acheta du comte de Scarborough la propriété de Stansted dans le Sussex au prix de 102.500 livres sterling (2.562.500 francs) et il dépensa beaucoup dans cette terre. V. Sir Charles Lawson, ouvrage cité, p. 42, note.

d'artillerie, il enleva la place de Lahar le 21 avril 1780 et celle de Gwalior le 3 août suivant. Cette dernière forteresse, que défendaient les troupes de Sindhia, passait pour la position la plus formidable de l'Hindoustan. Sa prise eut un retentissement considérable ; Hastings compara ce fait d'armes à la bataille de Plassey. Le coup terrifia les Mahrattes et parut très sensible au puissant Sindhia, véritable chef du parti de la guerre ; inquiet pour ses provinces il se montra désormais disposé à la paix.

Ces opérations, des plus logiques pourtant, avaient rencontré la plus vive opposition dans le conseil. Le général Coote avait quitté Calcutta pour se rapprocher des armées, mais l'entente entre Francis et Hastings n'avait pas duré longtemps. L'ex-triumvir, hostile à l'alliance avec le rana de Gohad, combattait tous les projets faits pour le secourir ; il chercha à empêcher l'expédition de Popham. Quand Hastings, se rendant compte de la faiblesse des troupes destinées à attaquer Sindhia, voulut les renforcer du détachement Camac, les deux conseillers, car Wheler subissait selon son habitude l'influence de son collègue, s'y refusèrent, alléguant les frais qui en résulteraient et que l'état des finances ne permettait pas de supporter. Le gouverneur général qui comprenait la nécessité de ne pas laisser Popham exposé seul aux coups des Mahrattes, offrit de prendre à sa charge les dépenses occasionnées par la mise en campagne du détachement Camac, et versa à la caisse de la présidence une somme de 2 lacs de roupies, présent du rajah de Bénarès qu'il venait d'accepter contrairement aux ordres de ses chefs, mais avec

l'intention louable d'en faire une ressource pour un besoin pressant.

Ces nouvelles luttes laissèrent les deux adversaires fort irrités l'un contre l'autre. Ils s'accusaient mutuellement de mauvaise foi. Hastings prétendait que Francis n'avait accepté le compromis du début de l'année que pour provoquer le départ de Barwell et changer la majorité, avec l'arrière pensée de ne pas tenir sa parole. Francis de son côté soutenait qu'il n'avait promis son concours que pour l'expédition de Goddard et la politique suivie sur la côte occidentale. Au mois de juillet il déposa deux motions extrêmement violentes contre le gouverneur général, qui répondit sur le même ton : « En vérité je ne me fie pas à ses promesses de sincérité, car je suis convaincu qu'il est incapable de les tenir et que son seul but et son seul désir sont de contrecarrer et d'empêcher tout ce que j'entreprends, et même tout ce qui peut toucher l'intérêt public si mon crédit y est lié. Tels ont toujours été la tendance et l'esprit manifeste de toutes ses actions depuis le commencement ; il s'est opposé à presque toutes mes mesures pour la seule raison que j'en étais l'auteur. Même lorsqu'il était trop avancé pour reculer, ses efforts pour les faire échouer étaient incessants ; chaque échec, chaque malheur ont été augmentés par lui, et toutes les histoires d'armées ruinées par la famine ou massacrées ont trouvé chez lui leur origine ou un bon accueil, car on savait qu'il les recevrait volontiers. Au même sentiment il faut attribuer les racontars annuels sur les finances perdues et le trésor épuisé, racontars qui, quoique faits à l'époque de l'abondance, finiront par se

par des canonniers européens ou leurs élèves indigènes. Avec elle marchaient les 400 aventuriers français de Lally, dont la présence auprès du rajah de Gountour avait amené la malheureuse intervention du conseil de Madras dans la politique des Circars. Le commandant français avait une sérieuse influence sur Haïder.

A Madras on était sans ressources, et il ne fallait pas songer à tirer le moindre secours du nabab d'Arkot. Ce prince attribuait sa détresse aux deux expéditions inutiles de Tandjor (1), mais ses prodigalités, sa mauvaise administration, la rapacité de ses créanciers européens expliquaient suffisamment sa ruine. Ses sujets, lassés de son gouvernement déplorable, appelaient Haïder de leurs vœux ; ils apportaient des vivres. et servaient de guides à l'envahisseur, tandis que les Anglais manquaient de tout dans le pays de leur allié. Ils n'avaient même pas su se concentrer pour résister ; leur troupes étaient les unes près de la capitale de la présidence, au mont Saint-Thomas, avec le commandant en chef, sir Hector Munro ; les autres à Pondicherry avec le colonel Brathwaite ; le détachement, destiné l'année précédente à occuper Gountour, dans le nord du Carnatique. Les chefs ne s'entendaient pas, tâtonnaient, n'osaient s'éloigner des quelques magasins péniblement constitués et ignoraient où allait fondre l'orage. Le 10 août les cavaliers maïsouriens parurent sous les murs de Madras ; les habitants de la partie non fortifiée de la ville prirent la fuite, affolés.

(1) V. plus haut, pages 146 et 147.

Munro, dépourvu de vivres, restait immobile. Enfin le 21 août Haïder Ali fit cesser les incertitudes des Anglais en mettant le siège devant Arkot. Cette ville contenait les quelques provisions rassemblées par le nabab ; sa position était forte, sa prise menaçait de porter un coup sensible au prestige britannique. Munro s'ébranla enfin et chercha à rejoindre le détachement du nord commandé par le colonel Baillie.

Condjavaram avait été fixé comme rendez-vous. Haïder, à la nouvelle de ce mouvement, quitta le siège d'Arkot, en laissant devant cette ville un détachement suffisant pour continuer le blocus, et se porta à la rencontre des ennemis.

Bien secondé par son fils Tipou Sahib et par Lally, il manœuvra habilement et réussit à se placer entre les deux corps anglais. Sa position eut été dangereuse si ses adversaires avaient pu coordonner leurs mouvements et l'attaquer simultanément, mais ils étaient paralysés par l'hostilité des paysans et la rareté des vivres. Munro parvint à renforcer Baillie, mais le 9 septembre, pendant que le commandant en chef, harcelé par les troupes légères d'Haïder et égaré par les guides, était retenu loin du champ de bataille, le gros de l'armée maïsourienne écrasait Baillie. Le colonel Fletcher et et presque tous les soldats restèrent sur le champ de carnage ; les Français auxiliaires arrachèrent à grand peine Baillie et 200 hommes à la fureur des soldats d'Haïder. Jamais les armes de la Compagnie n'avaient essuyé un désastre pareil : un corps de plusieurs milliers d'hommes, supérieur en effectif à celui avec lequel Clive avait remporté la fameuse victoire de Plassey

avait été détruit en rase campagne. La renommée britannique en fut fortement ébranlée et le moral des cipayes très atteint. Munro sur le point d'être affamé, voyant ses troupes découragées, se retira sur Madras avec une rapidité qui faisait ressembler sa retraite à une déroute. Traqué par 6.000 cavaliers maïsouriens il jeta ses grosses pièces dans les ravins, se déroba difficilement, et atteignit le Mont Saint-Thomas le 14 septembre.

Si Haïder l'eut poursuivi avec toutes ses forces peut-être eut-il enlevé sans coup férir la capitale des possessions anglaises sur la côte du Coromandel. S'il ne tira pas de sa victoire tous les bénéfices possibles, la situation de la présidence n'en demeura pas moins très grave, presque désespérée : Arkot capitula le 31 octobre ; on attendait d'un moment à l'autre l'arrivée d'une flotte française convoyant un corps de débarquement, qui permettrait au sultan vainqueur d'achever ses ennemis.

Pour lutter coutre tant de difficultés le Bengale restait seul ; ses ressources paraissaient épuisées par la guerre contre les Mahrattes et les efforts qu'il avait fallu faire l'année précédente pour réparer les fautes de la présidence de Bombay et la capitulation de Wargaon. Le salut de l'empire dans ces circonstances doit être entièrement attribué au gouverneur général qui sut trouver de l'argent et des hommes là où tout autre eut échoué. La nouvelle du désastre de Condjavaram arriva à Calcutta le 23 septembre. Francis était encore là ; il eut voulu que le Carnatique fut abandonné à ses propres forces et toutes les ressources disponibles consacrées à la défense des provinces de la vallée du Gange. Mais

Hastings était convaincu que le Bengale, à cause de sa situation et de son climat, n'était pas exposé à un débarquement des Français et avait peu à redouter une attaque par terre. D'un autre côté, les succès remportés par Goddard du côté de Bombay et dans le Goudzerat, et ceux de Popham dans le Malwa avaient réduit le pechwa et ses alliés, Sindhia et Holkar, à une guerre défensive. Les relations entretenues avec le rajah de Barar avaient empêché Moudhaji de mettre à exécution le plan imposé par les coalisés, et l'armée commandée par son fils Chimnaji s'était arrêtée à Cattak sur les frontières des possessions anglaises. Hastings avait eu toutes les peines du monde à empêcher Coote d'attaquer ces troupes, ce qui eut inévitablement transformé l'Etat mahratte de Barar d'ami secret en ennemi déclaré. Le proconsul fit plus encore. Pour éviter que Chimnaji ne se laissat aller à la soif de pillage, et aussi pour achever de gagner la cour de Nagpour, il envoya de l'argent à ce chef qui en était absolument dépourvu. Le gouverneur général, résolu à conclure la paix avec la confédération mahratte en sacrifiant au besoin les prétentions de la Compagnie du côté de Bombay, espérait y réussir par l'intermédiaire de Moudhaji à qui des ouvertures furent faites dans ce sens. Hastings avait d'ailleurs besoin de l'amitié de ce prince pour obtenir le passage d'une partie des renforts destinés à Madras.

Pour réparer le désastre de Condjavaram il fallait des hommes et de l'argent. On expédia presque toutes les troupes disponibles. Celles que l'on pouvait transporter par mer furent embarquées le 13 octobre ; elles se composaient de 600 Européens et d'autant de Lascars.

C'était un noyau d'élite dont Hastings n'avait pu disposer que grâce à la prévoyance qu'il avait eue de constituer une milice qui lui permettait d'éloigner sans danger les dernières troupes anglaises de la présidence. Avec ce détachement partit Sir Eyre Coote, qui malgré son grand âge et ses infirmités allait prendre le commandement de l'armée et exposer sa gloire sur les champs mêmes qui l'avaient vue naître. On lui remit tous les fonds réunis, et c'était bien ce dont on manquait le plus. La somme s'élevait à 15 lacs de roupies ; elle était destinée aux dépenses de la guerre et le général seul en avait la disposition. Ce ne fut pas l'unique preuve de méfiance et de mécontentement donnée par Hastings et le conseil suprême au gouvernement de la présidence de Madras : sur la proposition du gouverneur général, le 10 octobre, on suspendit de leurs fonctions le président du conseil et les membres du comité secret de cet établissement pour avoir persisté à vouloir conserver le circar de Gountour malgré les ordres du conseil suprême. On tranquillisait ainsi le Nizam, et en même temps on enlevait la direction des affaires à des gens qui s'en étaient montrés incapables. Coote eut carte blanche pour les opérations militaires.

Mais les moyens d'action confiés au général ne satisfirent pas Hastings. Après le départ des corps de Goddard, de Popham, de Camac et de Coote, il lui restait encore, grâce à la sagesse des dispositions prises au début de la guerre, six bataillons de cipayes et une compagnie d'artillerie qu'il ne voulait pas laisser inactifs au Bengale. C'était un renfort puissant pour l'armée chargée de tenir tête à Haïder, mais on ne

pouvait faire suivre à ces troupes la route prise par les Anglais et les Lascars de Coote à cause de la répugnance des Hindous de religion brahmanique à s'embarquer sur la mer. Il fut décidé que le détachement, commandé par le lieutenant-colonel Pearse, se dirigerait sur Madras à travers les Etats de Barar. Mais la négociation avec Moudhaji menaçait d'être difficile, car les coffres étaient vides et dans l'Inde l'argent est encore plus nécessaire qu'ailleurs pour les intrigues politiques.

Ainsi la détresse financière domine toujours le règne d'Hastings. A peine a-t-il remboursé une dette énorme de 40 millions de francs et mis plus du double dans le trésor, il voit les ressources amassées dissipées par la faute des autres, et il a la mortification d'être forcé de recourir à un emprunt. Cet expédient n'était que trop justifié par la situation. Avec un pays opprimé par la rapacité privée, dépouillé de ses ressources vitales par la ruine du commerce et par les énormes quantités d'espèces exportées annuellement pour la remise des fortunes particulières, ou pour les besoins en Chine, au fort Saint-George, à Bombay et dernièrement à l'armée de Sourat, Hastings devait « protéger Bombay et ses nouvelles conquêtes, défendre le fort Saint-George, reconquérir le Carnatique sur un ennemi victorieux, entretenir complètement les deux présidences, et enfin soutenir une guerre ouverte ou imminente partout et avec tous les pouvoirs de l'Hindoustan » (1).

Les troupes étaient faciles à recruter, mais il fallait

(1) Lettre à Sulivan du 10 novembre 1870.

trouver des soldats européens pour former le noyau des armées nouvellement levées. Hastings imagina d'acheter aux Hollandais un corps mercenaire de 1.000 fantassins et 200 artilleurs. La Compagnie anglaise prendrait ces soldats à son service en conservant les officiers subalternes qui lui prêteraient serment. En retour, les Hollandais auraient la cession à perpétuité de la province de Tinnevelli avec la permission de faire des conquêtes dans le voisinage de Cochin, et un droit exclusif sur les pêcheries de perles tout le long de la côte sud à partir de Ramiseram. Ces concessions d'un pays qui n'appartenait pas aux Anglais furent reprochées à Hastings comme un crime, mais ce n'eut pas été acquérir trop cher un renfort aussi important. La présidence de Madras, dont l'état désespéré avait inspiré ces plans, y fit la plus vive opposition, probablement parce que les revenus des pays qui devaient être cédés avaient été engagés par les petits princes locaux à leurs créanciers anglais, en général agents de la Compagnie sur la côte orientale. Les Hollandais apportèrent des retards à la conclusion de ce traité, et la guerre en Europe éclata entre le roi George et les Pays-Bas avant qu'il ne fut signé.

CHAPITRE XII

Le rajah de Bénarès et les bégums d'Aoudh

Hastings cherche de l'argent. — Cheyt Sing, zamindar de Bénarès : situation et relations avec les Anglais. – Les subsides et les troupes qui lui sont demandés. — Voyage d'Hastings à Bénarès. — Arrestation de Cheyt Sing. — Révolte de la ville, fuite du rajah. — Retraite d'Hastings à Tchanar. – Cheyt Sing détrôné. — Résultats. — La succession de Soujaud Daoula. — Le nouveau nahab vizir hors d'état de payer ses dettes. — Traité de Tchanar. — Intervention d'Impey. — Siège du palais des bégums — Tortures infligées aux eunuques.

Les Anglais avaient espéré se débarrasser des Mahrattes avec de grandes concessions ; ils leur avaient fait offrir de renoncer à toutes leurs conquêtes à l'exception de Gwalior, rendu au rana de Gohad son légitime, propriétaire, et de la partie du Goudzerat cédée à Futty

Sing Gaïkwar. La réponse de Moudhaji Bousla, intermédiaire dans cette négociation, parvint à Hastings le 9 janvier 1781. Devant les prétentions exagérées des chefs de la confédération, il ne restait plus qu'à combattre.

Quoique le traité avec la Compagnie hollandaise eut échoué, ce n'étaient pas les hommes qui manquaient, mais bien l'argent. Bombay ne pouvait suffire à l'entretien des troupes qui la défendaient, quant à Madras presque tout le pays d'où elle tirait ses revenus habituels était entre les mains d'Haïder qui en touchait les impôts. Le Bengale devait fournir à tout ; il était épuisé et son organisation imparfaite ne permettait pas d'utiliser ses dernières ressources.

Hastings avait essayé au début de son gouvernement de mettre un peu d'ordre dans la perception des impôts et dans l'administration politique et judiciaire, mais le triumvirat avait fait avorter ses plans, et la crise qu'on traversait ne lui laissait pas le loisir de les reprendre. Pourtant il tenta une nouvelle réforme destinée à concentrer dans la capitale la direction et le contrôle du plus important des départements de l'administration. Le 20 février 1781 les conseils provinciaux des finances, qui n'étaient d'ailleurs que provisoires, furent supprimés et remplacés par un comité des finances (1) établi à Calcutta et composé de quatre agents assermentés, nommés par le gouverneur général. Les agents ne recevraient pas de traitement fixe, mais se partageraient 2 0/0 sur les sommes versées au trésor à Calcutta et 1 0/0 sur celles qui le seraient entre les mains des

(1) *Comittee of Revenu.*

collecteurs. Cette réforme, très reprochée à Hastings, fut représentée comme ayant eu pour but de mettre toute cette administration directement dans les mains du gouverneur général. Son principal défaut était de laisser trop d'initiative aux agents indigènes et surtout à leur chef ou divan.

En tout cas on n'en pouvait attendre qu'une amélioration pour l'avenir et il fallait de l'argent comptant. Dès l'année précédente on avait supprimé l'*investment* et recouru à l'emprunt ; en 1781, quand Haïder dominait dans le Carnatique, ce n'était plus suffisant. Si on ne trouvait des millions l'empire anglais périssait au berceau. Hastings avait déjà montré qu'un scrupule d'honnêteté ou d'humanité ne l'arrêtait pas quand il s'agissait de l'intérêt public ; ne trouvant pas au Bengale l'argent nécessaire il résolut de l'exiger des voisins et alliés.

Il se tourna d'abord du côté de Bénarès. Les districts de Bénarès et de Ghazipour, qui faisaient autrefois partie du soubah d'Aoudh, étaient passés sous la domination anglaise en 1775 (1). Le rajah Cheyt Sing, confirmé comme zamindar, amil et fossedar, avait conservé l'administration du pays et même obtenu le droit régalien de battre monnaie ; il paya désormais son tribut à la Compagnie. On avait discuté dans le conseil la quotité de ce tribut, et on avait paru admettre qu'il serait fixé irrévocablement à la somme de 22 lacs de roupies, mais dans le *sunnud* ou brevet d'investisse-

(1) Sur la situation et l'histoire des zamindars de Bénarès, V. plus haut, p. 84 et 122.

ment délivré au rajah il ne fut pas question de cette limitation du droit de la Compagnie d'imposer son nouveau vassal, ce qui en eut fait un simple allié tributaire.

Le tribut fut régulièrement payé; mais le rajah Cheyt Sing, comme la plupart des Hindous, était le courtisan de la fortune : en 1777 il crut si bien Hastings perdu qu'il s'empressa d'envoyer féliciter le général Clavering sur son arrivée au pouvoir. Quand l'ambassadeur atteignit Calcutta, Hastings avait triomphé grâce à l'intervention de la cour suprême de justice ; le ministre indigène chercha à dissimuler sa mission et la faiblesse de son prince, mais le gouverneur général ne s'y trompa pas, et on ne peut douter que le souvenir de cet affront n'ait influé sur sa conduite ultérieure. En 1778, au moment où toutes les ressources du Bengale menaçaient déjà d'être insuffisantes pour parer aux nécessités de la guerre contre les Mahrattes, Hastings, s'appuyant sur les précédents du gouvernement du Grand Mogol, fit décider par le conseil que Cheyt Sing contribuerait aux charges de la guerre et que trois bataillons de cipayes seraient entretenus à ses frais, dépense évaluée à la somme annuelle de 5 lacs de roupies, que le rajah fut invité à verser en plus de son tribut.

Pour justifier cette mesure, Hastings et ses défenseurs ont fait valoir que Cheyt Sing, malgré son titre de rajah, n'était qu'un simple zamindar, c'est-à-dire un fermier de la compagnie anglaise, qui avait le droit d'augmenter l'impôt payé par ses sujets et perçu par ce fonctionnaire. Il est certain que Cheyt Sing n'était pas prince indépendant et simple allié des

Anglais, mais dans la situation si confuse de l'Inde les droits et les devoirs de chacun se distinguent difficilement. Ne voyons-nous pas la Compagnie elle-même se poser en divan du soubah du Bengale et par suite en membre de la hiérarchie mogole, tout en refusant au padischah, chef de l'empire, le tribut qu'elle lui doit en cette qualité parce qu'il n'a plus la force de l'exiger ? Tous les pouvoirs du pays en étaient là, et une bonne armée donnait seule une valeur réelle aux prétentions de chacun. Celle de la Compagnie était très supérieure aux troupes des princes indigènes, et son gouvernement colonial trouvait toujours facilement quelque précédent pour donner une apparence de justice à ses empiètements. On ne saurait dire qu'Hastings avait le droit absolu d'imposer à Cheyt Sing une augmentation du quart de son tribut, mais dans les circonstances critiques actuelles les traditions du gouvernement des empereurs de Delhi autorisaient sa conduite.

Le rajah regimba, cria comme un beau diable, éleva autant de difficultés qu'il put ; obligé de se soumettre, il demanda des délais, déclara qu'il payait cette fois, mais n'entendait nullement s'engager pour l'avenir. Quel prince hindou, quel contribuable européen n'en eut fait autant ? En 1779, nouvelle demande, nouvelles protestations du rajah. La résistance alla plus loin, et Cheyt Sing ne céda que lorsque les troupes anglaises eurent reçu l'ordre de marcher ; il lui en coûta 2.000 livres sterling de plus pour les frais d'exécution. L'année suivante le rajah, en présence de la demande toujours renouvelée, essaya auprès d'Hastings d'un des moyens habituels en Orient : il envoya son principal

ministre solliciter à Calcutta la dispense du paiement des 5 lacs dont son tribut était augmenté, en ayant soin d'accompagner sa supplique d'un cadeau de 2 lacs pour le gouverneur général. Hastings refusa d'abord le présent, puis, se ravisant, l'accepta dans le but, affirma-t-il plus tard, de l'appliquer aux besoins publics ; effectivement il l'employa aux frais de l'expédition de Popham contre les États de Sindhia. Il ne se laissa pas attendrir et Cheyt Sing n'obtint aucune remise. On mit les troupes en mouvement, le prince n'osa résister plus longtemps et paya 10.000 livres sterling pour les frais d'exécution.

Cependant la situation des Anglais devenait de plus en plus grave, et la présidence du Bengale avait besoin de cavalerie pour tous les nouveaux détachements qu'elle créait. Le résident à Bénarès reçut l'ordre d'exiger du rajah tous ses cavaliers disponibles. Le contingent, d'abord fixé à 2.000 hommes, fut diminué de moitié, mais Cheyt Sing montra très mauvaise volonté : il avait peu de soldats, disait-il, et ils lui étaient nécessaires pour lever les impôts. Il finit par envoyer 500 cavaliers et 500 fantassins armés de fusils. Hastings était las de toutes les résistances d'un homme dont il croyait avoir à se plaindre personnellement ; l'argent manquait de plus en plus dans les coffres de la Compagnie, et l'opinion publique attribuait de grands trésors au malheureux Cheyt Sing ; le gouverneur résolut de « lui faire payer chèrement son pardon ou de tirer une sévère vengeance de ses fautes passées ». Il songea même à lui enlever ses États et à les vendre au nabab vizir d'Aoudh, comme jadis le Rohilkhand et les districts de Kora, de Karra

et d'Allahabad, mais il renonça à ce projet parce que le vizir n'était même pas en état de payer ses dettes arriérées. Cheyt Sing, effrayé de la colère d'Hastings, chercha à la détourner par sa soumission, et offrit une somme de 20 lacs pour l'apaiser; le conseil répondit en demandant 50 lacs. Le rajah ne voulant ou ne pouvant pas payer cette grosse amende, le gouverneur général se décida à aller en personne sur les lieux régler la querelle.

Ce voyage avait encore d'autres buts : en se rendant à Bénarès, Hastings se rapprochait de l'Aoudh dont il espérait tirer quelque argent, et il devait rencontrer comme fortuitement le ministre dirigeant du régent de Barar qui cachait son rendez-vous avec le proconsul sous le couvert d'un pélerinage à la cité sainte. Le départ de Francis pour l'Angleterre et de sir Eyre Coote pour Madras à la fin de 1780 avait laissé le conseil composé d'Hasting et de Wheler. Ce dernier, simple instrument dans les mains de ses collègues, tomba sous l'influence du gouverneur général qui agit dès lors librement. Hastings rappela dès le commencement de 1781 Fowke de Bénarès où Francis l'avait fait replacer, et nomma à ce poste un agent capable et dévoué, Markham, dont le père, archevêque d'York, devint de ce jour un zélé partisan d'Hastings dans la Chambre des Lords. En même temps Middleton remplaçait Bristow à Laknau malgré les ordres des directeurs ; mais Hastings tenait à avoir des hommes de confiance auprès des princes indigènes qu'il se disposait à exploiter.

Hastings se mit en route pour Bénarès le 7 juillet 1781 avec une faible escorte. Cheyt Sing, terrifié par

l'approche du gouverneur, se porta à sa rencontre, l'accueillit très humblement, déposa son turban sur les genoux de l'Anglais, ce qui constitue dans l'Inde la marque de la plus grande soumission et du plus profond dévouement.

Hastings affecta de se montrer très incrédule aux déclarations du rajah, et se dirigea sans le rassurer vers Bénarès où il arriva le 14 août. Il défendit à Cheyt Sing, qui avait manifesté l'intention de lui rendre visite le soir même, de se présenter devant lui jusqu'à nouvel ordre. Le lendemain matin le résident Markham envoya au prince une longue récapitulation des faits qu'on lui reprochait en l'invitant à retourner sa justification. Elle ne fut sans doute pas jugée suffisante, car le 16 août Hastings mit le rajah aux arrêts dans son propre palais sous la garde de deux compagnies de cipayes auxquelles on oublia de fournir des munitions de réserve.

C'était pourtant une bien faible force pour tenir en respect une ville qui par la richesse, la population, et la sainteté comptait parmi les plus célèbres d'Asie. On pensait communément qu'un demi million d'hommes se pressaient dans ce labyrinthe de rues étroites, encombrées de minarets et de balcons où les singes sacrés vivaient par centaines. On avait de la peine à se frayer un passage au milieu des saints mendiants et des vaches non moins saintes. Les larges et magnifiques escaliers qui conduisaient aux places de bain, le long du Gange, étaient chaque jour usés par une multitude innombrable de pélerins accourus de toutes les provinces où la religion brahmanique compte des fidèles.

Le commerce attirait dans la ville presque autant d'étrangers que la religion ; les bateaux couvraient le fleuve et les bazars regorgeaient de mousselines du Bengale, de sabres de l'Aoudh, de joyaux de Golconde et de châles du Kachemir.

Hastings comprit mal la situation. Il croyait sans doute être en présence d'une population aussi lâche que celle du Bengale, et il se trouvait au contraire au milieu d'un peuple dont la constitution physique était très supérieure à celle des habitants du bas Gange, et qui, très belliqueux, fournit plus tard un grand nombre de soldats aux armées de la Compagnie. Le rajah était populaire parmi ses sujets, et les nombreux pélerins qui visitaient la ville, presque tous armés comme la coutume le voulait dans le nord de l'Inde, ne pouvaient manquer, dans leur zèle fanatique, de prendre parti contre les Européens, particulièrement odieux dans la métropole du Brahmanisme. L'irritation fut grande quand on apprit dans la foule l'arrestation du rajah, mesure considérée dans l'Inde comme la dernière des insultes. Les chefs anglais, inquiets de cette effervescence, envoyèrent les deux autres compagnies de l'escorte du gouverneur renforcer celles qui gardaient le zamindar prisonnier dans son palais. Pour se rendre à leur poste elles devaient traverser toute la ville ; comme il fallait s'y attendre un conflit éclata entre la foule et la troupe, et dans les ruelles étroites les cipayes perdirent l'avantage que leur donnaient leur discipline et leur armement en rase campagne. Ils furent massacrés presque jusqu'au dernier homme, et ceux qui gardaient le palais, privés des moyens de résister par le

manque de cartouches, partagèrent le sort de leurs camarades.

Cheyt Sing, profitant de la bagarre, s'enfuit de sa demeure, devenue sa prison, par une petite poterne qui donnait sur la rivière. La berge était très haute à cet endroit ; il se fit descendre dans une barque au moyen de turbans liés ensemble et se réfugia sur l'autre rive du fleuve. Jamais Hastings n'avait couru pareil danger : il s'était rendu à Bénarès avec une escorte peu supérieure en nombre à sa garde habituelle, les quatre compagnies de cipayes détruites, il n'avait, au milieu de 500.000 habitants fanatiques et armés, qu'à peine une cinquantaine d'hommes dans une maison ouverte. Son courage et son sang-froid furent admirables. Il expédia des courriers dans toutes les directions, s'occupa non seulement de chercher les ressources nécessaires pour triompher des difficultés présentes, mais ne négligea pas les autres affaires, et trouva le temps d'envoyer de ses nouvelles à sa chère Marian. Son attitude en imposa aux Hindous, mais il dut surtout son salut au manque de direction de l'insurrection. Cheyt Sing n'avait ni courage ni intelligence ; au lieu de se mettre résolument à la tête de ses sujets en armes et de donner à l'Inde entière le signal du soulèvement contre l'étranger en enlevant le chef même des Anglais au moment où les Mahrattes et Haïder menaçaient à la fois Madras et Bombay, il resta sur l'autre rive, ne songea qu'à faire des ouvertures au gouverneur général, et à obtenir son pardon par d'humbles soumissions. Les insurgés, sans chefs, abandonnèrent la ville et se portèrent en masse à la suite du rajah. Les Anglais se disposèrent

alors à reprendre l'offensive. Les troupes stationnées dans le voisinage arrivaient en grande hâte, et la révolte semblait devoir être promptement réprimée. Une action combinée avait été projetée contre le fort de Ramnagur, situé sur l'autre rive du fleuve et consideré comme le point d'appui de Cheyt Sing et de ses bandes. L'imprudence d'un officier compromit tout. Le capitaine Mayaffre, avec quatre compagnies, voulut se réserver toute la gloire de l'opération et attaqua prématurément la position. Il fut tué, et ses troupes durent battre en retraite avec de très grandes pertes. Ce second échec des Anglais eut un retentissement considérable. Dans tous les pays soumis à Cheyt Sing les paysans laissaient leurs charrues pour courir aux armes; l'agitation gagna même l'Aoudh et la province de Behar.

Hastings ne pouvait plus se maintenir à Bénarès. Il s'enfuit de nuit avec les hommes valides qui lui restaient en délaissant ses blessés; il se réfugia à Tchanar, très forte position occupée par les troupes britanniques sur le fleuve. Cheyt Sing ne profita pas de la détresse des Anglais. D'ailleurs de tous côtés les bataillons étaient en marche pour venir au secours d'Hastings et étouffer ce foyer d'insurrection. Il faut dans cette occasion signaler l'empressement que les officiers et les fonctionnaires déployèrent à porter secours au chef du gouvernement, et qui témoigne non seulement d'un zèle louable pour l'intérêt général, mais de leur dévouement pour la personne du gouverneur. On put bientôt prévoir la fin du mouvement. Cheyt Sing avait en vain fait des offres de soumission : il déplorait, disait-il, le sang répandu; il rejetait la responsabilité

de l'échauffourée sur les agents ou officiers subalternes dont les imprudences avaient provoqué la population de Bénarès.

Le ministre dirigeant du nabab vizir d'Aoudh et d'autres indigènes, amis d'Hastings, intervinrent sans plus de succès.

Le gouverneur général ne voulait plus traiter avec le rajah rebelle. Si on peut croire qu'Hastings se laissa quelque peu influencer par le souvenir de ses rancunes personnelles, il avait néanmoins plus d'une raison politique sérieuse de prendre cette décision. Un accommodement avec Cheyt Sing après sa rébellion et les victoires de ses partisans eut semblé au peuple une sorte de capitulation, et, en Orient surtout où toute faiblesse est expiée plus cruellement qu'ailleurs, il fallait faire payer cher le sang anglais et inspirer une crainte salutaire à ceux qui seraient tentés d'imiter le soulèvement de Bénarès.

Le nabab vizir avait fourni quelque argent. Le major Popham, l'héroïque vainqueur de Gwalior, prit le commandement des troupes et remporta deux succès le 29 août et le 3 septembre. Cheyt Sing était dès lors dans une position désespérée ; il avait adressé un manifeste aux princes hindous, aucun n'avait bougé ; les Anglais prétendirent qu'il n'avait reçu des secours que des bégums d'Aoudh, et encore le fait est-il loin d'être certain.

Il se réfugia avec sa famille, ses trésors et les débris de ses bandes dans la forteresse de Bidjaïgarh, mais quand il vit les bataillons ennemis approcher, il abandonna ses femmes, ses enfants, les malheureux qui

avaient pris les armes pour soutenir sa cause et s'enfuit dans le Bundelkhand.

Après les premiers succès de la campagne, Hastings rentra sans résistance dans Bénarès. Il proclama une amnistie générale dont il n'exclut que Cheyt Sing déclaré déchu et remplacé par un enfant, neveu du prince ; le père du nouveau rajah, exerça la tutelle sous le titre de *naïb*. Hastings porta le tribut annuel de 22 à 40 lacs (10 millions de francs) et confia l'administration de la justice, enlevée au zamindar, à un fonctionnaire indigène relevant directement de la présidence.

Toutefois les trésors convoités avaient échappé dans le tumulte de la révolte. On les croyait dans la citadelle de Bidjaïgarh qu'assiégeait Popham. Le gouverneur, très impatient de mettre enfin la main sur les richesses, causes du malheur de Cheyt Sing, prescrivait les mesures les plus sévères à imposer en cas de capitulation ; il ordonnait même que les malheureuses femmes abandonnées par Cheyt Sing, fussent fouillées soigneusement à leur sortie de la place. Mais les troupes de la Compagnie s'étaient montrées toujours très avides de butin et très jalouses de leurs droits. Hastings eut l'imprudence d'écrire à ce sujet au commandant : « Quant au butin c'est plutôt votre affaire que la mienne ; je serais très fâché que vos officiers et vos soldats perdissent quelques portions de la récompense à laquelle ils ont tant de droits ; je ne puis faire aucune règle, car vous êtes le meilleur juge. » Aussi au moment de la capitulation, Popham, s'appuyant sur ces paroles, lâcha la bride à l'avidité de ses troupes, et tout ce qui se trouva dans la forteresse fut partagé comme prise de guerre. Hastings,

très mortifié, se vit privé de sa proie. Son expédition, au lieu de remplir le trésor de la présidence, ne fit qu'accroître la détresse, et l'augmentation de revenus n'était qu'une ressource pour l'avenir tandis que les besoins présents restaient terribles.

La conduite d'Hastings envers Cheyt Sing a été diversement jugée. Ses ennemis ont nié son droit d'augmenter le tribut payé par le zamindar de Bénarès qu'ils considèrent comme un prince indépendant, simple allié tributaire de la présidence du Bengale. Ses défenseurs et lui-même ont soutenu que Cheyt Sing n'était qu'un fermier, un agent, un sujet de la Compagnie qui pouvait, en imitant la conduite des empereurs de Delhi et des gouverneurs mogols de l'Aoudh, le faire contribuer dans les circonstances critiques. Nous avons déjà dit que dans la situation de l'Inde de cette époque, les deux thèses étaient soutenables : le pays se trouvait dans un état de transition tel qu'il était bien difficile de déterminer la nature exacte des relations entre les différents souverains et les liens de suzeraineté ou de souveraineté qui les rattachaient les uns aux autres. Cheyt Sing, zamindar de Bénarès, était dans la position d'un vassal vis à vis de la présidence de Calcutta ; mais si le mot explique assez bien la chose à notre esprit européen il faut se rappeler que le régime oriental n'avait que les apparences de la féodalité.

En résumé dans la crise de 1778-1781 Hastings eut raison de chercher des ressources partout où il en trouvait, et spécialement chez le rajah de Bénarès dont les états jouissaient de la paix sous la protection des armes anglaises. Mais nous pensons qu'il poussa trop loin

l'application de ce principe. Cheyt Sing agissait comme tous les princes indigènes, et s'il se faisait tirer l'oreille pour payer les sommes imposées il finissait par les verser. Le nabab vizir d'Aoudh et le nabab du Carnatique, débiteurs de la Compagnie, montraient plus mauvaise volonté encore, ne payaient que des acomptes ; ils ne subirent pourtant pas un traitement aussi sévère. Le marchandage est naturel à l'Oriental, nul ne saurait lui en faire un crime. Pourquoi Hastings résolut-il donc de pousser Cheyt Sing à bout en exigeant l'énorme amende de 12.500.000 francs que le rajah ne possédait vraisemblablement pas ? Les Anglais, trompés par la pompe de la cour de Bénarès estimaient très haut les trésors du zamindar. En demandant 50 lacs Hastings pensait sans doute obtenir une précieuse ressource ; quand il ordonna l'arrestation du prince sous prétexte que sa justification était insolente et inconvenante, il saisissait l'occasion d'un semblant de résistance pour confisquer des richesses qui fourniraient l'or indispensable à la lutte contre les grands pouvoirs de l'Inde. Dans tout cela il se conduisit plus en despote asiatique qu'en représentant d'une grande nation européenne. De plus il commit la faute grave de mal calculer les moyens d'exécution et d'ignorer les véritables forces du rajah et de la ville. Cheyt Sing ne conspirait pas contre la Compagnie ; la révolte qui suivit son arrestation, fut non son œuvre mais celle du fanatisme local maladroitement provoqué par Hastings, venu avec un faible détachement dans l'antre du brahmanisme. On ne peut entièrement approuver les adversaires du gouverneur général qui l'accusèrent de violation du droit des gens et

des nations, mais il faut reconnaître que l'affaire fait peu d'honneur à Hastings : ses rigueurs furent exagérées, sa façon d'agir imprudente et indigne de son habileté ordinaire.

On sait qu'en allant à Bénarès, Hastings avait d'autres projets que le châtiment de Cheyt Sing. Il avait rendez-vous avec le principal ministre de l'état de Barar ; malheureusement ce personnage mourut sans avoir vu le gouverneur, qui ne put réaliser l'alliance rêvée avec Moudhaji Bousla.

En se rapprochant des frontières de l'Aoudh, Hastings espérait se faire payer une partie de la dette arriérée du soubahdar du pays. On se rappelle (1) qu'Asaf-oud-Daoula avait succédé à son père Soujaud Daoula sur le trône de Laknau en 1775. Il avait dû acheter la protection de la Compagnie au prix de la cession des districts de Bénarès et Ghazipour, et cependant le triumvirat l'avait ruiné en lui imposant une transaction désastreuse avec sa mère et son aïeule. Ces princesses avaient conservé tous les trésors amassés par Soujaud Daoula et les jaguirs qu'il leur avait donnés, moyennant le paiement au nouveau nabab de 56 lacs de roupies. Le conseil de Calcutta avait garanti aux parties l'exécution de la convention. Il avait agi sans sagesse et sans discernement politique, mais il n'en était pas moins le gouvernement légal, le représentant de la Compagnie aux Indes, et les engagements qu'il prenait devaient régulièrement obliger ceux qui dans l'avenir tiendraient le pouvoir.

(1) V. plus haut, p. 122 et 123.

Grâce à cette malheureuse intervention de la présidence, inspirée par Bristow, le règne d'Asaf oud Daoula débuta sous de tristes auspices et son incapacité ne fit qu'aggraver sa situation. Ses charges augmentaient sans cesse ; il entretenait primitivement une brigade anglaise, lorsqu'on inaugura le système subsidiaire on lui imposa une nouvelle brigade, dite brigade provisoire, chargée de garder le Doab et le Rohilkhand, acquisitions de son père ; il défrayait le résident et sa garde. Son mauvais gouvernement, les mutineries de ses troupes, les nombreuses pensions arrachées à sa faiblesse par les fonctionnaires anglais et les favoris indigènes le réduisirent à ne plus pouvoir suffire aux besoins de son soubah, et surtout à ne plus remplir ses engagements envers la Compagnie. Sa dette grossissait sans cesse, et Hastings, devant le besoin impérieux d'argent, devait forcément songer à recouvrer les créances sur l'Aoudh.

Le nabab, désireux de trouver un soulagement à ses embarras, était pressé de voir le gouverneur général, et il s'avançait à sa rencontre lorsque survint la révolte de Bénarès. Hastings, peu soucieux d'avoir un souverain indigène pour témoin de ses dangers, chercha à retarder la visite ; mais le nabab vizir, voulant à tout prix faire parade de sa fidélité, ne tint aucun compte de ses représentations et vint le retrouver à Tchanar. Il fut admirablement accueilli par le gouverneur général auquel il offrit 10 lacs de roupies. Cette somme, immédiatement consacrée à la répression de la rébellion de Cheyt Sing, fournit un argent précieux à Hastings qui ne savait où en prendre. On régla à Tchanar la situation du nabab. La convention signée le 19 septembre

1781 établit que le prince paierait mensuellement 260.000 roupies pour l'entretien de la seule brigade laissée à sa charge et 35.000 roupies pour le régiment de cipayes constituant la garde du résident, que les nombreuses pensions accordées aux officiers ou agents anglais, et aux favoris indigènes, seraient supprimées, les jaguirs repris, mais remplacés par une pension égale au montant de leur revenu net. Cette mesure qui atteignait tous les courtisans du nabab et les bégums, devait s'étendre éventuellement à Faïzoullah Khan, le chef rohillas qui avait échappé à la destruction de ses compatriotes en 1774 et obtenu un traité garanti par la Compagnie anglaise. Enfin il fut convenu que les bégums seraient dépouillées des trésors de Soujaud Daoula, que la transaction de 1775 leur avait assurés.

Pour donner à cette spoliation une apparence de justice on accusa les princesses de complicité avec Cheyt Sing. Il est très probable qu'elles nourrissaient des sentiments hostiles contre la Compagnie et surtout contre Hastings qui s'était opposé de tout son pouvoir à la convention de 1775 ; mais rien ne prouve, et surtout ne prouvait au moment du traité de Tchanar, leur participation à la rébellion : l'insurrection de Bénarès est du 16 août, le traité du 19 septembre ; dans ce court espace de temps il est impossible que le bruit de la prise d'armes parvint aux bégums, qu'elles remuassent leurs partisans et qu'Hastings en fut informé à Tchanar; ou bien il faudrait admettre que le mouvement était préparé de longue date dans l'Aoudh et à Bénarès, et qu'il devait éclater en septembre. Or il fut absolument inopiné et causé par les rigueurs d'Hastings. Cependant

les défenseurs d'Hastings n'ont pas trouvé d'autre justification de sa conduite. Ils s'appuient pour prouver la culpabilité des bégums sur les dépositions du colonel Hannay et de ses officiers. Cet Hannay, colonel en congé, employait ses loisirs à gouverner au nom du nabab une partie de ses États, occupation des plus lucratives qui lui avait permis de réaliser en trois ans une fortune énorme évaluée à 300.000 livres sterling! On ne réunit pas en aussi peu de temps une somme même très inférieure sans des exactions, des violences et des rapines de toutes sortes, et c'est justement dans le district administré par le colonel que se produisit le seul mouvement de rébellion signalé dans l'Aoudh.

Au moment de la conclusion du traité Hastings n'avait pas le temps de chercher des prétextes : il lui fallait absolument de l'argent, le vizir était sa dernière ressource, on fut bientôt d'accord. Il devint ainsi complice du pillage d'une mère et d'une grand'mère par un fils. On a démontré qu'il ne fut pas l'instigateur de l'affaire (1); mais une fois le plan arrêté, il donna de l'énergie au nabab vizir et au résident qui tous deux hésitaient parce qu'ils se rendaient compte de l'odieux de l'opération. D'ailleurs en poussant le nabab à dépouiller ses parents, non seulement Hastings était complice d'un crime contre la grande loi naturelle qui prescrit au fils le respect de celle qui lui a donné la vie, mais encore il manquait à la foi jurée par la Compagnie en violant la garantie donnée par le conseil suprême au compromis de 1775.

(1) Voir la lettre d'Hastings au major Palmer du 6 mai 1782.

Cependant les excuses ne manquent pas à sa conduite. La situation était très grave, presque désespérée. Si le Bengale cessait de fournir l'argent nécessaire aux armées qui luttaient contre Haïder Ali et les Mahrattes, elles se débandaient, Bombay tombait aux mains des Mahrattes, Madras dans celles d'Haïder. Hastings devait trouver de l'argent à tout prix, et il était convaincu qu'en politique la fin justifie les moyens. Depuis longtemps dans l'Inde, vivant au milieu de révolutions de harem, voyant sans cesse les mille passions humaines armer les uns contre les autres les membres des mêmes familles, l'immoralité de l'action dont il était complice ne lui apparaissait pas sous le même jour qu'à tout autre Européen.

Hastings comprit cependant qu'il fallait justifier aux yeux des Anglais les sévérités employées contre Cheyt Sing et les bégums d'Aoudh. Par un heureux hasard Impey était près de Bénarès en tournée d'inspection. Le gouverneur l'appela à Tchanar et le pria de faire une enquête sur les deux affaires. Impey s'empressa de rendre ce léger service à un homme qui venait d'augmenter son traitement de 200.000 francs par an. Il se rendit d'abord à Bénarès puis à Laknau, et y recueillit un grand nombre de ces dépositions écrites attestées par serment qu'on appelle dans la jurisprudence anglaise des *affidavits*. Il reçut tous ceux qu'on lui apporta sans en examiner la teneur ou la provenance. La façon dont il procéda à cette enquête lui fait peu d'honneur et nous disposerait presque, malgré les protestations de Sir James Stephen, à adopter la sévérité de Macaulay qui déclare qu'aucun juge n'a autant deshonoré l'her-

mine anglaise depuis Jeffries (1). D'ailleurs l'intervention du chief justice eut les plus néfastes résultats pour lui-même sans être très heureuse pour Hastings.

La spoliation des bégums ne donna pas tout de suite les bénéfices escomptés. Le nabab retourné à Laknau échappa à l'influence d'Hastings et retomba dans sa mollesse et ses hésitations. Il fallait commencer la besogne par la suppression des pensions et la reprise des jaguirs. La première partie de la tâche fut facile, mais les favoris indigènes surent empêcher la confiscation des jaguirs. Le résident anglais, Middleton, ébranlé par les disgraces répétées dont il avait été l'objet, avait trop souffert de sa complicité dans l'affaire des Rohillas pour désirer prendre une part active au pillage des vieilles princesses, et il se montrait sans énergie. Hastings, très irrité des retards, qualifia de trahison la conduite de Middleton. Il écrivit lettre sur lettre, menaça de se rendre lui-même à Laknau, et finit par inspirer au nabab et au résident le courage nécessaire pour exécuter le traité de Tchanar. Les jaguirs furent confisqués et une faible résistance sembla à Hastings un nouveau prétexte pour la saisie des trésors des bégums. Dans sa première défense devant la Chambre des Communes, il

(1) Voir *l'Essai sur Warren Hastings*, p. 275, 278. Sir James Fitzjames Stephen dit qu'Impey « est redevable de sa ruine morale à un meurtre littéraire dont probablement Macaulay se doutait peu lorsqu'il le commit. » Ouvrage cité, II, p. 234. Pourtant lord Cornwallis, bon juge en ces questions, écrivait de l'Inde au moment du procès d'Hastings : « Je suis fâché que les choses tournent mal pour le pauvre Hastings, car il a certainement de nombreuses et et aimables qualités. Si vous avez besoin de pendre quelqu'un vous pouvez accrocher à la potence Sir Elijah Impey sans fâcher personne ». *Memoirs of Sir Philip Francis*, II, p. 179.

présenta même l'affaire sous cette couleur ; mais plus tard il renonça à cette version qu'il attribua à une erreur, et revint à la complicité des princesses avec le rajah de Bénarès.

Le nabab et Middleton, escortés par un détachement anglais, arrivèrent à Faïzabad, résidence des bégums, le 8 janvier 1782. Les vieilles dames étaient décidées à défendre jusqu'à la dernière extrémité leur cassette, et juraient de la jeter dans la rivière plutôt que de la partager avec le vizir. Toutefois, elles ne pouvaient résister au souverain du pays appuyé par les troupes britanniques, terreur des Hindous. La ville fut occupée sans coup périr le 12 janvier, et le palais bloqué. Mais pour mettre la main sur les trésors convoités, il fallait pénétrer dans l'appartement des femmes. On n'osa.

Les Anglais se contentèrent de fermer les issues, espérant réduire les bégums par la peur et le temps. Les princesses s'entêtèrent, et les troupes durent rester longtemps l'arme au pieds devant ces murailles mieux défendues par les préjugés que par une nombreuse garnison. Pourtant les habitants du zenana souffraient de la faim. Le fait est constant ; il a été attribué naturellement par les ennemis d'Hastings aux ordres donnés par lui et transmis par Middleton ; ses défenseurs prétendent qu'il eut pour cause la négligence d'intendants indigènes, chargés de pourvoir aux besoins matériels du harem.

Le blocus ne semblait pas suffisant ; il fallut chercher autre chose. On avait arrêté deux personnages importants, deux eunuques, qui avaient sur les bégums la plus grande influence. On menaça de les torturer si

les princesses ne capitulaient pas ; on comptait d'ailleurs arracher à leurs confidents le secret des trésors dans le cas où l'on n'obtiendrait rien d'elles. Elles cédèrent enfin, au moins partiellement, et versèrent au nabab une somme de 55 lacs (13.750.000 francs). Il s'empressa de la remettre à Middleton en acompte sur son arriéré envers la Compagnie ; mais il devait encore à peu près autant, et Hastings, toujours pressé par les besoins de la guerre, exigeait le paiement du reste et menaçait de venir en personne dans l'Aoudh (1).

Les bégums se montrant absolument récalcitrantes à tout nouveau versement, on se décida à agir contre les eunuques qui, mis aux fers, furent livrés à la torture. Gleig et après lui le colonel Malleson prétendent que cette torture se borna à une privation de nourriture, ou même, dit le dernier, à la simple suppression de toute alimentation animale, des légumes figurant seuls sur la table de ces hommes habitués à tous les raffinements de la vie orientale. Il est peu probable que dans ce pays asiatique on n'eut pas d'autre moyen de faire parler les gens.

Les Anglais remirent les deux eunuques aux agents du nabab, et furent en quelques sorte complices du traitement infligé aux prisonniers. Le résident écrivait à ce sujet au chef anglais qui les gardait : « Le nabab ayant décidé d'infliger des *punitions corporelles* aux prisonniers qui vous sont confiés, il faut que lorsque ses officiers se présenteront, ils puissent faire de leurs prisonniers ce qu'ils jugeront à propos ».

(1) Lettre d'Hastings a Scott, 20 février 1782.

Ces moyens violents eurent plein succès. Les eunuques finirent par livrer avec l'argent de leurs maîtresses une partie de leur fortune personnelle. Quand on eut extorqué, tant aux bégums qu'à eux, la somme énorme d'un million sterling, on renonça à en tirer davantage. Le 2 décembre 1782, les prisonniers furent mis en liberté.

On prétend qn'il restait encore aux vieilles princesses une fortune de plus de 1.200.000 livres sterling. Les défenseurs d'Hastings ajoutent qu'elles demeurèrent très reconnaissantes au gouverneur général des égards qui leur avaient été témoignés, et ils en donnent comme preuves les lettres écrites en leur nom au moment du procès. Ils oublient qu'eux-mêmes ont établi, à propos des manœuvres de Nandkoumar, que les temoignages des Hindous n'ont que peu de valeur, et que ces Orientaux sont toujours prêts à jurer ce que désirent ceux qui tiennent le pouvoir en main ou dont ils craignent la vengeance, et nul ne laissa dans ce pays un nom plus redouté et des amis aussi fidèles, aussi puissants que Warren Hastings.

CHAPITRE XIII

Le bailli de Suffren

Résultats financiers de la politique d'Hastings. — Lord Macartney gouverneur de Madras. — Campagne de 1781 : 1° Contre Haider Ali : Porto Novo ; 2° contre les Mahrattes : sur la côte ouest ; dans le Malwa. — Paix avec Sindhia. — Traité de Salbai qui n'est ratifié qu'en 1783. — Arrivée du bailli de Suffren. — Campagne de 1782 : mort d'Haïder Ali. — Débarquement de l'expédition française sous les ordres de Bussy-Castelnau. — Paix avec la France. — Traité avec Tipou Sahib.

Si l'opération contre les bégums d'Aoudh porta à l'honneur d'Hastings un coup plus funeste encore que celle dirigée contre le rajah de Bénarès, elle fournit du moins des ressources précieuses au trésor. Le gouverneur général en chercha d'autres à l'intérieur des provinces directement soumises à son autorité.

Il créa ou plutôt organisa le monopole du sel, et fit plusieurs réformes dont il espérait de grosses écono-

mies. Nous trouvons dans une lettre adressée à Laurence Sulivan, le 21 février 1782, l'énumération et l'estimation des recettes extraordinaires ou nouvelles dont le gouvernement pouvait disposer cette année-là. Ce sont :

1° Les recouvrements opérés sur la *Bow Bégum* (mère d'Asaf-oud-Daoula), 55 lacs ;

2° Les recouvrements escomptés sur le nabab vizir grâce à la suppression des jaguirs, 26 lacs ;

3° L'augmentation du tribut payé par le nouveau rajah de Bénarès, 17 lacs ;

4° Les recettes du monopole du sel estimées à 30 lacs et pour plus de sûreté à 20 lacs ;

5° Les économies opérées grâces aux réformes intérieures, 40 lacs.

Soit au total, 158 lacs ou près de 40 millions de francs.

Dans cette même lettre, comme Hastings comprend que sa conduite a plus d'un point faible et peut être condamnée au moment même où son prestige est le plus nécessaire, il demande que la cour des directeurs approuve un certain nombre de ses actes. Il indique ceux qu'il désire voir ainsi justifiés par les pouvoirs métropolitains. Ce sont naturellement ceux qu'il sent discutables, illégaux, ou même immoraux : les affaires de Bénarès et des bégums d'Aoudh en première ligne ; le désaveu du traité conclu par la présidence du fort Saint-George avec Bassalut Jung et de la politique de cette présidence envers le Nizam, soubahdar du Deccan ; la restitution du Circar de Gountour à ce prince ; la promesse du paiement du *peshcush* arriéré (tribut

pour l'occupation des autres circars) ; la suspension du gouvernement du fort Saint-George (Madras) ; la transaction conclue avec Sir Elijah Impey pour amener la fin de la lutte entre le conseil suprême et la haute cour ; la suppression des conseils provinciaux et l'établissement du nouveau système des finances ; enfin la suppression récente du contrôle exercé par les officiers commandant les cipayes sur le paiement de la solde de leurs hommes.

Il obtint assez facilement l'approbation de ces différents actes à l'exception du marché avec Impey, de l'expulsion du rajah Cheyt Sing et de la spoliation des bégums d'Aoudh, et pourtant il ne dut en grande partie ses succès qu'aux recettes extraordinaires trouvées dans la cassette des vieilles princesses de Faïzabad.

Du côté du Carnatique où la lutte était engagée contre Haïder Ali, la campagne de 1781 ne fut pas décisive ; mais sir Eyre Coote arrêta les conquêtes des ennemis et rétablit en diverses circonstances l'honneur des armes britanniques. Il vainquit le sultan en bataille rangée à Porto-Novo le 1er juillet 1781. Il fut rejoint au commencement d'août par le détachement du lieutenant-colonel Pearse, envoyé par terre du Bengale après le désastre de Condjavaram. Le rajah de Barar n'avait accordé le passage à Pearse qu'après de longues négociations et moyennant beaucoup d'argent : un cadeau de 13 lacs et un prêt de 10 lacs. Pearse avait perdu un grand nombre d'hommes pendant la route par suite d'une épidémie ; il augmenta pourtant sensiblement les forces de Coote, et la jonction eut un excellent effet sur le moral des soldats.

La fortune de l'Angleterre semblait sur le point de triompher aux Indes.

Le cabinet de Versailles n'avait su ni profiter des événements, ni répondre aux avances d'Haïder. Au mois de février 1781, la petite escadre française des mers de l'Orient, passée des mains de l'incapable Tronjolly dans celles de l'amiral d'Orves, chef brave mais sans initiative, fit son apparition devant Pondicherry. Haïder Ali se mit en relation avec elle ; mais à la nouvelle de l'arrivée de la flotte anglaise, le vieil amiral retourna aux Iles.

L'adhésion de la Hollande à la coalition contre la Grande-Bretagne avait accru le nombre de ses ennemis mais non leur force. La décadence des Pays-Bas, commencée pendant la guerre de succession d'Espagne, s'était accentuée durant tout le cours du XVIIIe siècle. L'indigne héritier du Taciturne et de Guillaume III, qui les gouvernait, peut-être vendu à l'Angleterre, n'avait fait aucun préparatif pour la rupture imminente, et les colonies hollandaises sans défense offraient une proie facile. Le nouveau gouverneur du fort Saint-George, lord Macartney, était arrivé à Madras le 22 juin 1781. Il y remplaçait sir Thomas Rumbold qui, suspendu pour sa conduite maladroite et même suspecte dans l'affaire des Circars et dans la politique suivie envers Haïder Ali, avait été révoqué ainsi que ses principaux conseillers par les directeurs. Le choix de son successeur était étrange ou tout au moins nouveau. Lord Macartney ne connaissait pas du tout le pays dont on lui confiait le gouvernement et n'avait jamais été au service de la Compagnie.

Il avait acquis une certaine notoriété en négociant un traité de commerce avec la Russie, et rien ne le désignait pour un poste de confiance dans les établissements orientaux ; mais les agents de la Compagnie s'étaient montrés si rapaces et si prompts à sacrifier l'intérêt général à leur fortune particulière, que les directeurs essayèrent de trouver ailleurs des hommes sinon plus capables, du moins plus intègres. Macartney ne manquait pas de talents ; cependant son inexpérience des choses de l'Inde devait amener bien des difficultés. Sa situation était d'ailleurs délicate : il trouvait la présidence qui lui était confiée ruinée et dépendant presque entièrement pour son existence du conseil suprême du Bengale dont les secours en hommes et en argent lui permettaient seuls de résister. Le conseil avait pris des mesures très sévères contre le prédécesseur de Macartney et donné tous les fonds et les troupes envoyés non à la présidence, mais à sir Eyre Coote. Ce général était jaloux de son commandement, de son autorité, et plein de méfiance pour le gouvernement de la présidence.

Aussi lord Macartney, malgré sa politesse renommée et son habileté, ne tarda pas à entrer en lutte avec lui. Le président désirait profiter de la guerre avec la Hollande et de l'état des colonies hollandaises pour s'en emparer. Coote ne voulut absolument pas se prêter à cette expédition par prudence ou pour toute autre raison. Macartney alors mobilisa les milices, se mit à leur tête, et attaqua Negapatam, le principal établissement hollandais sur la côte orientale, le 12 novembre 1781. La garnison de plus de 6.000 hommes se défendit fort mal ; on trouva

dans la place le chargement d'un convoi entier préparé pour l'Europe. Ce fut le signal d'une campagne contre toutes les possessions hollandaises, et Trincomali dans l'île de Ceylan, depuis longtemps convoité par les Anglais, fut pris le 11 février 1782.

Ces conquêtes, certainement avantageuses puisqu'elles donnaient des positions importantes que l'on espérait garder à la paix, ne diminuaient pas le danger de la guerre contre les deux grandes puissances indigènes. Macartney, à son arrivée, avait tenté de conclure la paix avec Haïder Ali en profitant de la victoire de Porto-Novo. Le sultan de Maïsour croyait le moment favorable pour porter un coup décisif à l'envahisseur européen ; il prétexta que les gouverneurs étaient si instables qu'on ne pouvait traiter avec l'un d'eux et se fier à ses engagements sans risquer de le voir bientôt désavoué par un successeur. Macartney se retourna alors vers les Mahrattes ; il leur offrit de s'entremettre pour la paix entre eux et le conseil suprême ; il serait assisté, en cette occasion, du général Coote, de l'amiral Hughes et du successeur de Barwell, Macpherson alors de passage à Madras. Le gouvernement de Pouna crut l'état des Anglais désespéré et encore aggravé par la discorde ; il augmenta ses prétentions. Ce fut le seul résultat de cette démarche inconsidérée et illégale, puisque le *Regulating Act* avait soumis pour la politique extérieure la présidence de Madras au conseil suprême. Elle prouvait combien Macartney se méprenait sur la constitution des colonies britanniques. Il avait des velléités d'indépendance inconciliables avec les vues d'Hastings qui voulait au contraire étendre les préroga-

tives du pouvoir central. Dès cette année même un premier conflit éclata entre eux. Le nabab du Carnatique, bien que l'armée anglaise défendit péniblement les lambeaux de ses Etats contre Haïder Ali, ne contribuait aux frais de la guerre qu'avec la plus mauvaise volonté. Il avait toujours cherché des appuis contre la présidence de Madras auprès des ministres de la Couronne et de leur représentant dans les mers de l'Inde, en s'appuyant sur ce qu'il avait été nommé dans le traité de Versailles (1763) et par suite reconnu comme souverain indépendant ; il s'était procuré des protecteurs en achetant des membres mêmes du conseil (affaire de lord Pigot). A l'époque où nous sommes arrivés il imagina de traiter directement avec le gouverneur général et le conseil suprême pour obtenir d'être soulagé d'une partie des dépenses mises à sa charge : il envoya à Calcutta, au commencement de 1781, son divan ou principal ministre avec un agent anglais nommé Joseph Sulivan qu'il avait acquis à ses intérêts. Ces ambassadeurs signèrent avec Hastings un traité dans lequel se trouvaient les articles suivants : 1° reconnaissance en termes généraux de l'indépendance du nabab ; 2° limitation à 10 du nombre des bataillons dont il payait l'entretien pour sa défense ; 3° droit de désigner son successeur (il voulait déshériter son aîné au profit de son cadet) ; 4° promesse de certains districts qu'il fallait conquérir sur Haïder et dont la possession eût été avantageuse pour la Compagnie ; 5° restitution de Tandjor ; 6° les dettes du nabab devenaient dettes de la Compagnie qui délivrait aux créanciers des obligations portant l'intérêt habituel du pays, intérêt à prélever sur les

impôts du Carnatique assignés aux Anglais. En revanche la Compagnie obtenait, pour toute la durée de la guerre, la jouissance des revenus du nabab, déduction faite de la somme nécessaire à l'entretien du prince et de son gouvernement ; la collection des impôts devait être faite par des agents de la Compagnie assistés par des officiers indigènes. Joseph Sulivan était nommé représentant du conseil suprême auprès du nabab, ce qui ne pouvait manquer d'amener des difficultés avec la présidence de Madras et de permettre à l'astucieux Hindou d'opposer l'une à l'autre la politique de ces deux pouvoirs.

Cette convention était loin d'être heureuse : on y accordait au nabab des concessions onéreuses ou dangereuses, et c'était une immixtion du conseil suprême dans les affaires intérieures de la présidence de Madras que l'*Act* de 1773 ne justifiait que difficilement. Macartney, ambitieux, peu disposé au rôle d'homme de paille du gouverneur, protesta contre le traité qu'il affecta de ne considérer que comme bases posées par le conseil aux négociations à entreprendre. Il en fit ressortir tous les inconvénients et finit par conclure, le 2 décembre 1781, une entente avec le nabab par laquelle celui-ci abandonnait pour cinq ans tous ses revenus à la présidence qui se chargeait entièrement de la collection des impôts ; le sixième des revenus serait versé au prince pour l'entretien de sa personne et de sa famille, et enfin l'argent représentant sa part dans les dépenses de la guerre et du gouvernement prélevé, le reliquat, s'il y en avait, serait placé à son compte pour l'extinction de ses dettes.

Du côté des Mahrattes l'année fut meilleure. A la fin de 1780, Goddard s'était emparé de Bassaïn, acquisition indispensable a la sûreté de Bombay. Lorsqu'arriva la nouvelle des désastres subis par Baillie et Munro dans le Carnatique, on décida, pour hâter la paix, une expédition contre Pouna même ; on comptait qu'en l'absence d'Holkar et de Sindhia, rappelés dans le Malwa par les démonstrations tentées du Bengale contre leurs Etats, on pourrait parvenir jusqu'à la capitale et forcer les ministres intimidés du pechwa à abandonner la guerre. Au commencement de 1781 Goddard franchit la chaîne des Ghats, mais malgré son approche menaçante, les Mahrattes repoussèrent ses propositions de paix. Il arriva jusqu'à 45 milles de Pouna; devant l'intention manifestée par Nana Farnavis d'évacuer la ville et de l'incendier, il recula et se retira au-delà des montagnes, en avril 1781.

Du côté du Bengale le major Camac, avec cinq bataillons de cipayes, fut dirigé contre Oudjeïn, capitale de Sindhia, au commencement de 1781. En février il se trouvait dans une position critique, environné par des forces considérables, ses communications coupées, ses convois interceptés. Il appela à son secours le colonel Muir, qui commandait un détachement dans le voisinage ; mais avant que la jonction eût lieu, le 23 mars Camac se tira d'affaire par une de ces attaques de nuit dans lesquelles la discipline fit si souvent triompher les Européens et que la dispersion des armées hindoues démoralisées transformait en victoire décisive. Camac, dégagé, fut rejoint le 4 avril par Muir qui prit le commandement. Malgré ces succès, la situation du

corps expéditionnaire ne tarda pas à redevenir dangereuse en face de la grande armée mahratte et au cœur des pays ennemis. Heureusement que les ressources de Sindhia étaient épuisées et que, lui aussi, souhaitait la paix. Le rana de Gohad fit des ouvertures en son nom dès le milieu du mois d'août. Elles furent naturellement très bien accueillies, et un traité de paix signé le 13 octobre 1781. Tous les territoires conquis au delà de la Djamna furent rendus à Sindhia qui s'engagea à ne pas molester les alliés des Anglais, en particulier le rana de Gohad, et à intervenir pour la paix auprès du pechwa et d'Haïder Ali. Les négociations avaient été dirigées de loin par Hastings. Au moment même de l'insurrection de Bénarès, tandis qu'il était comme assiégé par une foule en furie, il rédigeait avec un calme et une présence d'esprit admirables des instructions pour le colonel Muir.

C'était un grand bonheur pour les Anglais, que de détacher de la coalition le plus important des chefs Mahrattes et le plus ferme soutien de Nana Farnavis, le ministre dirigeant à Pouna. Le rajah de Barar ne s'était jamais déclaré franchement contre les Anglais, et recevait même d'eux de l'argent pour l'entretien de son armée de Cattak, et le Gaïkwar, depuis le commencement de la guerre, était leur allié. Seuls Holkar et Sindhia avaient secouru Nana Farnavis dans la lutte contre les étrangers, le second était de beaucoup le plus puissant, et, sans son appui, Nana Farnavis ne pouvait plus espérer une issue favorable de la guerre.

Hastings voulait à tout prix la paix avec les Mahrattes pour accabler Haïder Ali avant l'arrivée d'une

expédition française. Il songea à faire de Sindhia le médiateur de la paix avec le pechwa, et lui envoya un agent de confiance, Anderson. Il était disposé aux plus grands sacrifices pour atteindre son but ; malheureusement le gouvernement de Pouna, éclairé par les démarches maladroites des présidences subalternes, avait des prétentions excessives.

On sait les tentatives avortées de Macartney ; de son côté le général Goddard avait envoyé à Pouna, en janvier 1782, un officier chargé de négocier la paix.

Cependant les succès des armées britanniques durant l'année 1781 et la détresse du pays amenèrent les Mahrattes à cesser les hostilités dès le mois de mars 1782, et Sindhia signa, le 17 mai suivant, le traité de Salbaï, au nom de la confédération entière. Les Anglais rendaient toutes leurs conquêtes, même Bassaïn, Ahmedabad et celles qu'ils avaient données à leur allié, Futty Sing Gaïkwar ; des acquisitions obtenues au traité de Pourandhar, ils ne gardaient que des droits sur un territoire rapportant à peine 3 lacs de roupies, tandis qu'ils abandonnaient à Sindhia le pays de Baroach, qui donnait cinq millions de francs par an, l'autorisaient à reprendre Gwalior et le territoire cédé au rana de Gohad, qui s'était aliéné le conseil suprême par sa duplicité, et enfin le laissaient libre d'exécuter ses projets ambitieux contre les chefs de la région de Delhi. Ragoba était abandonné définitivement et devait dans un délai de quatre mois, choisir une résidence. Pour toutes ces concessions, ils n'obtenaient que la paix, la promesse d'une intervention auprès d'Haïder Ali, et même d'une alliance contre lui, si dans les six mois

il n'avait pas conclu la paix à son tour, et rendu ses conquêtes ; en revanche, les Anglais s'engageaient à ne pas prendre l'offensive contre le sultan. Ces dernières conditions étaient évidemment platoniques, aucune des deux parties contractantes n'était disposée à les observer. La seule concession faite par les Mahrattes fut l'engagement de ne pas autoriser sur leur territoire l'établissement de factoreries européennes, à l'exception des portugaises déja existantes.

Ce traité reportait la situation des belligérants à ce qu'elle était au début de la guerre, puisque Salsette restait seul aux Anglais. Bombay perdait presque tout le pays conquis, et les revenus de celui qui lui restait ne suffisaient plus à l'entretien de la présidence et des forces chargées de sa défense. Les présidences subalternes prétendirent que le traité aurait été beaucoup plus avantageux si les négociations avaient été conduites par Goddard, plus près et plus au courant de l'état réel des affaires. Mais l'important était avant tout de détacher de la coalition les Mahrattes, de façon à concentrer toutes les forces de l'Inde anglaise contre Haïder et ses alliés français. D'ailleurs les finances épuisées exigeaient impérieusement un soulagement que la paix seule pouvait leur apporter.

Le traité signé le 17 avril 1782, par Sindhia, ne fut pas ratifié immédiatement. Le gouvernement du pechwa essaya d'exploiter la situation des Anglais. Il était influencé par les nombreux rivaux de Sindhia, jaloux des bénéfices et de l'importance que l'affaire valait au souverain d'Oudjeïn. Ces retards firent croire en Angleterre que le gouverneur général avait été la dupe des

ruses mahrattes, et on s'y attendait sans cesse à apprendre le recommencement des hostilités. Dans l'Inde même, des princes puissants, comme Moudhaji Bousla et le Nizam, cherchèrent à persuader à l'administration coloniale que le traité n'était pas valable, parce que Sindhia n'avait pas les pouvoirs qu'il s'attribuait, et ils s'offrirent comme médiateurs (1). Le premier ministre du pechwa, homme d'Etat d'une certaine valeur, inquiet à la fois de la puissance anglaise et de celle d'Haïder, cherchait à tenir la balance égale entre eux, et rien ne l'y aidait mieux que ce traité non ratifié, qui lui permettait de garder la neutralité pendant que les deux adversaires s'épuisaient mutuellement. En vain Hastings tenta de lui inspirer des inquiétudes en lui exposant combien Haïder, vainqueur de Madras et maître du Carnatique, deviendrait un voisin dangereux pour les Mahrattes (2). Le traité ne fut ratifié qu'en 1783, quand la mort d'Haïder eut débarassé les Anglais d'un adversaire qui pouvait seul tenir en échec leur puissance, et que la paix avec la France, en privant le nouveau sultan de Maïsour d'auxiliaires précieux, l'eut forcé à entrer en négociations avec ses ennemis.

Les Anglais, débarrassés des Mahrattes, n'avaient pas trop de toutes leurs forces contre Haïder, enfin soutenu efficacement par la France.

Le bailli de Suffren (3), le plus grand parmi les

(1) Lettre d'Hastings à Anderson, 23 août 1782.

(2) Lettre d'Hastings à Anderson, du 4 décembre 1782.

(3) Voir le Journal du bord du bailli de Suffren; Paris, 1888.

grands marins que la France comptait alors, parti de Brest à la fin de mars 1781 avec cinq vaissaux, avait livré bataille le 16 avril dans la baie de Praya, aux iles du Cap-Vert, à un armement anglais destiné à la conquête du Cap, sauvé cette colonie hollandaise en y devançant l'ennemi, et rallié à l'Ile-de-France l'escadre de l'amiral d'Orves. Les forces réunies se dirigèrent vers les Indes. En route le vieux d'Orves mourut et Suffren prit le commandement. Malheureusement les renforts envoyés d'Angleterre, et composés de trois mille hommes sous les ordres du général Meadow, échappèrent à Suffren. Environ un tiers de ces troupes, conduit par le colonel Humberstone Mackenzie, vint renforcer, à Calicut, un corps qui se trouvait dans la région et devait tenter une diversion en prenant les possessions d'Haïder Ali à revers. Le reste du secours fit sa jonction avec l'amiral Sir Edward Hughes qui, avec une escadre ainsi ravitaillée et renforcée, se porta à la rencontre du bailli. Le choc eut lieu le 17 février devant Trincomali. Suffren éprouva, dès le premier jour, le mauvais vouloir de quelques-uns de ses capitaines, et la lutte resta indécise. Mais l'apparition d'une flotte française dans les mers de l'Inde rendit courage à Haïder, et Suffren débarqua, à Porto-Novo (1) un corps auxiliaire de 2.000 hommes qui se joignit à l'armée de Tipou Sahib, fils du sultan, qui venait, avec l'aide de Lally et de ses quatre cents aventuriers, de détruire, dans le

(1) Voir les Mémoires du chevalier de Mautort, capitaine au régiment d'Austrasie. Paris, 1895.

Tandjor, le détachement du colonel Brathwaite. Tipou et ses nouveaux alliés s'emparèrent, le 3 avril 1782, de la place de Goudalour, qui donnait à Suffren un port sur la côte de Coromandel et facilitait ses communications avec Haïder Ali. Le 12 avril 1782, le vaillant bailli livrait à Hughes un nouveau combat indécis. C'était beaucoup de tenir en échec la flotte britannique avant l'arrivée du corps de débarquement que le gouvernement de Louis XVI envoyait.

Le moment n'était plus aussi favorable qu'en 1780 : Haïder Ali avait maintenant contre lui toutes les forces anglaises. On pouvait cependant encore porter des coups sensibles à la puissance de la Grande-Bretagne. Le cabinet de Versailles avait choisi comme général le célèbre Bussy-Castelnau, dont le nom, inséparable de celui de Dupleix, avait laissé dans l'Inde des souvenirs ineffaçables. Bussy débarqua à l'Ile-de-France le 31 mai 1782, mais il dut y attendre longtemps ses troupes ; les convois, mal escortés ou mal commandés, furent rejettés dans les ports de France, dispersés ou pris. Cependant Suffren, sans arsenal pour réparer et radouber ses navires, presque sans renforts, mal secondé par ses capitaines, continua sa lutte glorieuse.

De sanglantes batailles navales eurent lieu le 3 juillet devant Negapatam, et le 3 septembre devant Trincomali. La prise de cette place assura à l'amiral français un des meilleurs ports de l'Océan Indien et un abri contre les terribles moussons de cette région.

Malgré les renforts reçus d'Europe, la fortune ne favorisait plus les Anglais sur terre. La concorde ne régnait guère entre les chefs politiques et militaires.

Hastings avait d'abord espéré que Macartney suivrait docilement ses avis. Il lui conseillait de rendre les Circars au Nizam, dans l'espoir d'amener ce prince à une alliance contre Haïder. Macartney se refusa absolument à cette cession qui eut privé la présidence de Madras d'une riche province qui nourrissait de nombreux tisserands. Hastings fut froissé de l'indiscipline d'un gouverneur qu'il considérait comme son subordonné et sa créature. Là-dessus, Macartney, qui avait eu des difficultés avec le vieux Coote, réclama auprès du conseil suprême la direction de la guerre dans le Carnatique (1782). Le gouverneur général avait la plus grande confiance dans le vainqueur de Porto-Novo, qu'il devait d'ailleurs ménager comme membre du conseil, et il se prononça en faveur de Sir Eyre Coote. Ce fut au tour de Macartney de se sentir blessé.

Sir Eyre Coote ne sut pas, pendant la campagne de 1782, utiliser ses forces. Il essaya de traiter avec Haïder Ali, nouvel empiètement sur les prérogatives de la présidence de Madras : il se laissa abuser par les ruses du sultan, consomma tous ses approvisionnements pendant les négociations, et fut obligé de se retirer sous Madras sans avoir obtenu de résultat et après avoir perdu un régiment de cavalerie européenne, surpris et détruit pendant la retraite. Hastings se rendant enfin aux représentations de la présidence de Madras, diminua un peu les pouvoirs de Coote, qui retourna furieux au Bengale, abandonnant le commandement au général Stuart. De nouveaux et importants renforts furent reçus d'Angleterre (environ 4.500 hommes, avec Sir Richard Buckerton), mais l'amiral Hughes refusa de

séjourner plus longtemps, à l'approche de la mousson, sur la côte orientale, dépourvue de ports sûrs. Il ne partit pas à temps et sa flotte souffrit beaucoup du typhon du 17 octobre, qui détruisit les approvisionnements de la présidence de Madras, conservés sur des bateaux en rade. La famine ravagea alors les établissements anglais de la côte, et la peste vint aggraver la situation. On eut de douze à quinze cents morts par semaine. Hughes et Buckerton se réfugièrent à Bombay pour fuir les maladies, et Madras se trouva dans une situation critique. Macartney reçut heureusement des secours des Circars et du Bengale, avant que l'ennemi, averti, eut tiré parti de sa détresse.

Pendant ce temps la diversion tentée de Calicut contre le Maïsour échouait. Tipou Sahib obligea le détachement anglais à se renfermer dans la place de Ponani, où il le serrait de près. Les Français allaient arriver, le triomphe d'Haïder semblait assuré. La mort du héros musulman sauva l'empire anglais. Le 7 décembre 1782, Haïder Ali succomba à un cancer du dos.

Les armées hindoues se dispersaient généralement à la mort de leur général. Les chefs cachèrent aux soldats le décès d'Haïder en attendant Tipou, qui accourut sans plus se soucier du siège de Ponani. Si Stuart, successeur de Coote à la tête de l'armée anglaise, eut attaqué avant l'arrivée du nouveau souverain, il eut certainement défait sans peine les ennemis et ruiné la puissance maïsourienne ; il ne sut pas profiter des circonstances. Tipou, proclamé sultan, s'apprêta à continuer la lutte avec autant d'énergie que son père. Il

pouvait espérer un appui plus sérieux de la part des Français, car Bussy se disposait à quitter l'Ile-de-France avec son expédition, enfin prête.

Sir Eyre Coote retourna à Madras après avoir obtenu satisfaction contre Macartney, mais il mourut à peine débarqué ; le commandement resta au général Stuart, qui n'avait pas son talent et qui ne s'entendait pas mieux avec la présidence. Les troupes anglaises, assiégées récemment dans Ponani, furent renforcées et transportées par mer à Tellitcheri. A leur tête le général Mathews attaqua le Maïsour par l'ouest, enleva les villes de Bednore, qui renfermait le trésor du sultan, et de Mangalore. A cette nouvelle Tipou, qui ne pouvait d'ailleurs plus subsister dans le Carnatique, dévasté par les armées belligérantes, évacua le pays du nabab d'Arkot, et se porta rapidement au secours de ses États, accompagné par un détachement français. Il reprit Bednore, et le 23 avril il mit le siège devant Mangalore, où l'expédition anglaise s'était retirée à son approche.

Pendant ce temps Macartney voulait profiter de l'isolement des Français à Goudalour pour les accabler. Bussy y avait débarqué le 15 mars 1783 avec 2.500 hommes, mais la maladie et la vieillesse avaient complètement transformé l'ancien compagnon de Dupleix : toujours aussi brave au feu, il n'avait plus ni audace ni esprit d'initiative. Heureusement le général anglais Stuart ne lui était pas supérieur. Macartney obtint à grand peine qu'il vint mettre le siège devant Goudalour le 7 juin. Le blocus fut complété par l'amiral Sir Edward Hughes avec 16 voiles, mais Suffren accourut avec 14 vaisseaux seulement et n'hésita pas malgré

cette infériorité à attaquer l'ennemi le 20 juin 1783. Cette fois tous les capitaines français firent leur devoir, et le champ de bataille resta au bailli. L'amiral Hughes se retira à Madras laissant la mer libre à Suffren, qui débarqua tout son monde disponible pour la bataille qui se préparait sur terre.

La position du général Stuart était dangereuse, de l'aveu même des historiens anglais. Aussi s'empressa-t-il, pour prévenir le choc, de communiquer aux chefs français la nouvelle de la paix signée entre les deux nations (1). Les hostilités furent aussitôt suspendues, et Bussy rappela le détachement qui avait accompagné Tipou devant Mangalore. Le sultan serrait de très près cette citadelle. De nombreuses diversions, devenues possibles par la paix avec la France, furent préparées pour venir au secours de la place, mais Macartney était pressé de faire la paix à cause de la détresse financière : des négociations furent commencées et les opérations militaires suspendues. La garnison de Mangalore, abandonnée, obtint le 23 janvier 1784 une capitulation très honorable. Tipou Sahib signa le traité définitif le 11 mars 1784 : les conquêtes étaient restituées de part et d'autre.

(1) La nouvelle apportée par la frégate anglaise la *Médée*, le 29 juin 1783, d'après des journaux et des correspondances particulières était prématurée Ce ne fut que le 19 septembre que l'on reçut l'avis officiel de la paix (journal de bord du Bailli de Suffren). Les préliminaires avaient été signés le 10 janvier. 1783, le traité définitif le 3 septembre. Les Anglais devancèrent, dans leur intérêt, la déclaration de guerre et la conclusion de la paix.

CHAPITRE XIV

Le Départ d'Hastings

Disgrâce de Middleton. — Faïzoullah Khan rançonné. — Mission du major Scott. — Les directeurs blâment l'affaire de Bénarès. — Les nouveaux conseillers. — Le présent de 10 lacs du nabab vizir. — Les directeurs et la spoliation des bégums. — Hastings et lord Macartney. — Départ de Madame Hastings. — Voyage du gouverneur général à Bénarès et dans l'Aoudh : réformes ; relations avec le Shazada. — Hastings quitte l'Inde.

La paix avec les Mahrattes, suivie de la cessation des hostilités avec la France, avait permis à Hastings de reporter son attention sur les provinces soumises à l'autorité ou à l'influence de la présidence du Bengale, que les expédients imposés au gouverneur général par les nécessités de la guerre avaient fort troublées.

Dans l'Aoudh Middleton avait, comme on l'a vu, fini par extorquer au nabab vizir, ou plutôt aux bégums, de grosses sommes au commencement de 1782 ; mais

Hastings, très irrité de quelques faiblesses et de quelques négligences dans sa conduite, envoya vers la même époque à Laknau le major Palmer qui avait été son officier d'ordonnance et qui jouissait de toute sa confiance. Middleton, blessé, offrit sa démission. On la refusa provisoirement, et on réduisit un peu les prétentions apportées par Palmer, qui dépassaient 62 millions de francs. Mais le gouverneur général prévoyait que la révocation de Bristow et son remplacement par Middleton, opérés pour la seconde fois malgré les instructions contraires des directeurs, lui attireraient de nombreux reproches, et peut-être l'injonction formelle de rétablir le premier ; il jugeait que dans l'intérêt de son prestige il valait mieux éviter cet affront en devançant les ordres attendus. D'ailleurs la spoliation des bégums pour laquelle il avait tenu à avoir Middleton à Laknau était terminée. En conséqnence le 29 septembre 1782, rejetant un instrument devenu inutile, il accusa dans le conseil le résident de négligence, de faiblesse et proposa de le remplacer à son tour par Bristow. La mesure fut facilement adoptée par les conseillers, heureux de pouvoir ainsi donner satisfaction aux sentiments connus des autorités métropolitaines.

Hastings s'occupa ensuite des difficultés existant avec Faïzoullah Khan. Le nabab vizir n'avait jamais désespéré d'amener les Anglais à retirer leur protection à ce chef rohillas, auquel le traité de 1774 avait garanti la jouissance d'un jaguir rapportant 15 lacs de roupies sous la suzeraineté de l'Aoudh. Les événements parurent favoriser ce dessein. Faïzoullah Khan ne pouvait avoir une armée de plus de 5.000 hommes, et devait en cas

de guerre fournir des renforts au vizir. Il n'avait donc aucune obligation envers la Compagnie ; pourtant dès 1779 il lui offrit toute sa cavalerie, 2.000 chevaux, et envoya effectivement 500 cavaliers. L'année suivante, au plus fort de la crise, on lui demanda 5.000 cavaliers. Faïzoullah, peut-être refroidi par les échecs de Anglais, répondit qu'il n'avait qu'une armée de 5.000 hommes, parmi lesquels 3.000 fantassins, et que toutes ses troupes lui étaient indispensables dans son jaguir. Là-dessus le conseil, qui ne comprenait alors qu'Hastings et Wheler, décréta que le chef rohillas avait perdu, par sa mauvaise volonté, la protection de la présidence et la garantie de son traité avec le vizir. En 1781 on réclama à Faïzoullah 3.000 cavaliers, il en offrit 2.000 et 1.000 fantassins. Ce fut sa condamnation : au traité de Tchanar (septembre 1781), Hastings autorisa Asaf-oud-Daoula à confisquer son jaguir en ne lui accordant en échange qu'une pension égale au revenu net du fief, sur laquelle on prélèverait, au profit de la présidence, jusqu'à la fin de la guerre la somme nécessaire à l'entretien de 3.000 cavaliers.

Ce n'était cependant qu'une mesure comminatoire, et on ajourna l'exécution de la sentence. A la fin de 1782, Hastings envoya le major Palmer au Khan pour lui faire racheter l'aide militaire, cause de la rupture, moyennant une somme de 15 lacs (environ 3.750.000 francs) une fois payée ; au prix d'une somme égale, on rendrait son jaguir héréditaire. Faïzoullah, forcé d'accepter la première condition, déclina la seconde, soit que ses ressources ne lui permissent pas de payer à la fois près de 8 millions de francs, soit qu'il n'eut plus

confiance dans les garanties du gouvernement anglais. Hastings comprenait que cette extorsion d'une faible somme lui faisait peu d'honneur, mais dans l'état des finances il ne pouvait rien négliger. Il se justifia en répétant qu'il était prêt à sacrifier ses sentiments privés les plus chers à l'intérêt de la Compagnie.

On ne lui en avait cependant aucune reconnaissance. Les directeurs venaient de condamner très sévèrement la politique suivie contre Cheyt Sing (1). Hastings avait prévu cette sévérité de ses chefs, qui l'auraient récemment rappelé sans l'intervention des propriétaires. Il avait rédigé une narration détaillée de l'affaire (2), et chargé son agent en Angleterre de la répandre pour éclairer l'opinion publique.

Cet agent, dont nous aurons souvent à parler, était un major de l'armée des Indes nommé John Scott. Hastings l'avait envoyé à Londres en 1781 (3) au moment où il commençait à redouter les efforts de ses ennemis stimulés par l'arrivée de Francis. Le zèle ne manquait pas à Scott, mais il était moins capable que qui que ce fut de mener une campagne de presse et de manœuvrer au milieu des intrigues parlementaires. Hastings qui choisit si bien ses agents dans l'Inde, où il trouva presque toujours des hommes remarquables comme le général Goddard, Popham le vainqueur de Gwalior, Elliot,

(1) Lettre de la cour des directeurs du 28 août 1782.

(2) A narrative of the insurrection wich happened in the zemendary of Benares in the month of August 1781, and of the transactions of the Governor General in that district. Calcutta 1782.

(3) Les instructions d'Hastings à Scott sont du 28 avril 1781.

Anderson, fut toujours très mal inspiré pour ses agents personnels en Angleterre, et le major Scott lui fut presque aussi funeste que le lieutenant-colonel Mac-Leane. Scott ne put lui éviter la lettre des directeurs, sur l'affaire de Bénarès.

Le gouverneur général, très irrité des censures qu'elle contenait, y fit le 20 mars 1783 une réponse des plus virulentes. Après avoir réfuté les arguments des directeurs, il les prend directement à partie, leur reproche certaines mesures qui ont détruit son prestige, demande en conséquence qu'on lui nomme un successeur, et menace d'abandonner immédiatement ses fonctions si on l'oblige à restaurer Cheyt Sing. Mais il donne clairement à entendre en finissant, que si les directeurs font amende honorable, il est encore prêt à se sacrifier et à rester à la tête de l'administration coloniale. Ses offres de démission se présentaient toujours ainsi : il croyait qu'il était indispensable, et il espérait qu'on rendrait enfin justice à ses talents, qu'on lui donnerait les moyens d'exécuter les réformes ou plutôt l'organisation que les triumvirs d'abord, la guerre ensuite, l'avaient empêché de mener à bien.

Son espoir ne se réalisa jamais. Le conseil avait été complété par Macpherson, nommé à la place de Barwell, arrivé en 1781, et par Stables, successeur de Francis, débarqué en 1782. Les deux nouveaux conseillers lui devaient en partie leur nomination que ses amis avaient fort appuyée, mais lorsqu'ils comprirent que les directeurs et le ministre lui étaient hostiles, ils pensèrent que pour gagner la faveur des pouvoirs métropolitains, il fallait le combattre. Hastings se plai-

gnit vivement de leur opposition qui lui paraissait plus vexante que l'hostilité déclarée de Clavering et de ses amis. Il gardait pourtant la majorité grâce à sa voix départageante, à l'appui du faible Wheler, tombé sous sa dépendance depuis le départ de Francis, et à l'absence presque constante de sir Eyre Coote. Wheler n'osait pas toujours suivre le gouverneur jusqu'au bout. Ainsi, les directeurs ayant prescrit le replacement de Bristow à Laknau et celui de Fowke à Bénarès, Hastings voulut maintenir Markham dans l'ancienne capitale de Cheyt Sing, mais il trouva tout le conseil réuni contre lui et fut forcé de se soumettre.

Les humiliations se succédaient pour lui. Les directeurs lui refusèrent asssez brutalement une demande d'argent. Il s'agissait des 10 lacs de roupies que le nabab vizir lui avait donnés en cadeau personnel à Tchanar en 1781, et qu'il avait appliqués aux besoins pressants de la Compagnie. Hastings les réclamait maintenant comme récompense de ses services, en s'appuyant sur l'intention du donateur. Sa demande était maladroite et intempestive en présence de la détresse du trésor et des critiques qu'on lui prodiguait en Angleterre. Il le comprenait, mais il avait toujours dépensé largement, il voyait arriver la fin de son gouvernement sans avoir amassé une fortune suffisante, et il avait risqué sa requête. Cet échec fut encore plus pénible pour son amour-propre que pour sa bourse, et ne satisfit pas ses ennemis qui intriguèrent pour la condamnation du traité de Tchanar et de la spoliation des bégums. Le 14 février 1783 les directeurs écrivirent que la complicité des princesses dans la révolte de Cheyt Sing ne leur parais-

sait pas bien établie ; en conséquence ils prescrivaient une enquête, et, si elle était favorable aux accusées, ordonnaient la restitution des jaguirs. Hastings refusa d'obéir en alléguant que dans l'Inde une enquête donne toujours le résultat désiré par le parti au pouvoir, et qu'en tout cas si les bégums avaient à se plaindre c'était à elles à saisir la justice.

Dans cette circonstance, comme dans bien d'autres, la façon d'agir de la cour des directeurs était injuste, illogique, impolitique. Si les bégums étaient innocentes, il fallait leur restituer non seulement les jaguirs, mais encore les trésors, ou même les trésors seuls puisque les jaguirs pouvaient être remplacés par des pensions viagères, et que les remettre entre les mains des princesses, c'était affaiblir le pouvoir du nabab vizir, et rendre son gouvernement très difficile sinon impossible. Mais la Compagnie, tout en blâmant Hastings, entendait garder les bénéfices dont elle condamnait la provenance.

Les autorités de la Métropole ne donnaient pas seules des soucis à Hastings : les difficultés avec lord Macartney ne cessaient d'augmenter. Tous deux étaient trop ambitieux et trop autoritaires pour s'accorder longtemps. Les procédés de Macartney rendirent une rupture complète inévitable : il communiqua aux directeurs des lettres confidentielles où Hastings dévoilait ses sentiments et ses plans, et cette correspondance servit à incriminer le gouverneur général. Hastings fut justement blessé de cette trahison, et Macartney, ayant refusé d'obéir aux ordres du conseil suprême relatifs au traité passé avec le nabab du Carnatique, fut sévèrement censuré. Le gouverneur genéral eut voulu que la sus-

pension du président de Madras fut prononcée, mais les conseillers n'osèrent pas aller jusque là contre un personnage si bien apparenté.

Cependant Hastings prévoyait que son gouvernement touchait à sa fin. La question de l'existence ou de la réforme de la Compagnie était revenue à l'ordre du jour à Londres. Pour défendre leurs projets, les partis se faisaient des armes de la conduite du gouverneur général et des crimes qui lui étaient reprochés. Hastings envisageait plus froidement l'idée du retour : sa constitution, très robuste sous un aspect chétif, commençait à se ressentir d'un long séjour sous les tropiques, et les médecins déclaraient que sa chère Marian, dont la santé s'affaiblissait de jour en jour, ne pouvait plus rester à Calcutta. Il se décida à renvoyer sa femme en Angleterre. Il dépensa des sommes énormes pour lui préparer un voyage confortable ; il lui fit aménager un salon somptueux à bord du paquebot, et lui assura à prix d'or une société agréable pour la traversée. Madame Hastings s'embarqua le 10 janvier 1784, et son départ fut le signe précurseur de celui du gouverneur.

Hastings souffrit beaucoup de cette absence ; mais, avant de quitter l'Inde, il voulait régler certaines affaires, et sa dernière année fut en grande partie occupée par un voyage dans les provinces supérieures et dans l'Aoudh. Il avait eu de nombreux mécomptes de ce côté là. On n'avait pas tiré de l'acquisition de Bénarès les bénéfices espérés ; le tuteur du rajah, rendu responsable, avait été disgrâcié et emprisonné. Son successeur, plus exact à faire rentrer les impôts, ruinait complètement le pays, et une réforme s'imposait. L'Aoudh se trouvait dans

une situation plus terrible encore. Bristow, nommé une troisième fois résident à Laknau, accaparait toute l'autorité ; il n'était pas à la hauteur de sa tâche et on lui imputait justement le désordre du pays. Hastings ne l'aimait guère ; il ne pouvait oublier ses intrigues avec les triumvirs, et s'il l'avait laissé retourner auprès d'Asaf-oud-Daoula, ce n'était que contraint par les ordres maintes fois répétés des directeurs. Pour perdre définitivement Bristow, le gouverneur fit agir le souverain indigène. Le 28 mars 1783 le nabab vizir se plaignit au conseil suprême des usurpations du résident. Hastings appuya la lettre, accusa Bristow de ne s'être pas conformé aux instructions reçues, et proposa son rappel immédiat. Pour ménager un protégé des directeurs, les conseillers ajournèrent la mesure et invitèrent le résident à se justifier. Quand ils eurent sa défense ils le déclarèrent innocent, parce que les ennemis d'Hastings paraissaient l'emporter à Londres.

Hastings demanda alors la suppression du poste de résident et la restitution de tout le gouvernement au nabab vizir et à ses ministres. Grâce à cette combinaison qui éloignait toute idée de disgrâce, il obtint gain de cause. Bristow fut rappelé, et le 17 février 1784 Hastings se mit en route pour Laknau avec pleins pouvoirs pour reformer l'administration. Pendant les loisirs du voyages sur le Gange, il écrivit une longue lettre aux directeurs (1). Il y établissait des comptes et réclamait des avances faites par lui à la Compagnie.

(1) Lettre aux directeurs du 21 février 1784.

Ces dépenses, dcs plus honorables pour sa mémoire, avaient été occasionnées par la collection et la traduction des lois hindoues ou musulmanes, et par la construction d'un bâtiment destiné à loger une académie chargée d'étudier les sciences enseignées dans les écoles mahométanes (1). Son intention première, disait-il, avait été de payer tout de sa poche, mais l'état de sa fortune ne le lui permettait pas, et il pensait que la Compagnie ne souffrirait pas que le gouverneur général s'endettat pour des choses si utiles à l'intérêt général.

Arrivé à Laknau le 27 mars, il obligea le nabab à verser une grosse somme sur l'arrière dû à la Compagnie ; en revanche il le délivra de l'entretien d'une partie des troupes que l'Aoudh défrayait. Pour se conformer aux ordres des directeurs, il restitua quelques jaguirs aux bégums et arracha leur renonciation au reste de ces sortes de fiefs. Pendant son séjour auprès d'Asaf-oud-Daoula, Hastings reçut communication du traité conclu par Macartney avec Tipou Sabib et approuvé par le conseil de Calcutta. Le gouverneur très mécontent des avantages exagérés accordés au sultan, étonné

(1) Hastings aida à la publication de fragments des livres sacrés du brahmanisme. On lit dans un *Mercure* de février 1786 : « M. Hastings et la Compagnie des Indes viennent de rendre un service bien éminent à l'histoire et à la philosophie en faisant publier sous leur autorité un ouvrage intitulé le *Bhaguat-Gæta*. Ce monument curieux de la littérature, de la mythologie et de la morale des anciens Indous est lui-même un extrait du *Mahabarat*, poème très considérable qu'on affirme avoir été composé il y a plus de quatre mille ans, et que les Bramines actuels regardent comme le dépôt de tous les mystères de leur religion ».

que le nabab du Carnatique, au nom duquel on s'était battu, n'y fut même pas nommé, modifia la convention avec le consentement de ses collègues, et la retourna à Madras avec injonction de la notifier ainsi transformée à Tipou Sahib. Macartney, irrité de ce qu'il considérait comme un affront, feignit de craindre une rupture avec Tipou, se déclara hors d'état de soutenir une nouvelle guerre et refusa d'obéir. Hastings, sentant arriver l'heure de son départ, renonça à contraindre la présisidence de Madras.

Avant de quitter l'Aoudh il s'occupa du padischah. Il avait trouvé à Lacknau le fils du malheureux mannequin assis sur le trône d'Akbar. Le jeune prince, héritier reconnu de l'empire, implora humblement la protection du chef de ces marchands anglais pour lesquels ses aïeux avaient tant de mépris, et Hastings conçut alors le plan d'une restauration du trône mogol au profit de l'Angleterre. Il eut suffi de reconduire le jeune *Shazada* à Delhi, avec des troupes suffisantes, pour chasser tous les corbeaux qui vivaient du squelette de l'empire et utiliser les droits et le prestige de l'héritier d'Aurang Zeb au profit de la Compagnie qui resterait dans la coulisse. Ce plan, qui fut exécuté plus tard, effraya par sa portée les collègues d'Hastings qui l'abandonna.

Parti de Laknau le 27 août, il rentra au Bengale après quelques réformes à Bénarès où il révoqua un second *naïb*. A Calcutta il se prépara à résigner ses fonctions. Il avait espéré quelque temps voir sa situation transformée et raffermie, car la chute du ministère de la *coalition* avait été considérée comme sa propre

victoire et l'œuvre de ses partisans. Mais le nouveau premier ministre, William Pitt, semblait peu se soucier de la reconnaissance qu'il devait au gouverneur général. Son bill sur les Indes ne lui était guère plus favorable que les précédents, et avec lui comme avec Fox et lord North, Hastings devait s'attendre à être rappelé. Il se décida à prévenir cette disgrâce, et quitta l'Inde le 8 février 1785 au milieu des témoignages d'affection de toute la colonie anglaise et des indigènes. Il laissa le pouvoir intérimaire à Macpherson à défaut de Wheler, mort pendant son dernier voyage dans l'Aoudh.

Le départ de celui qui pendant si longtemps avait présidé aux destinées de l'empire naissant, frappa l'esprit des Hindous qui ne purent croire qu'il cédait de son plein gré un poste où il s'était maintenu si énergiquement jusqu'alors. Les discordes qui avaient régné à Calcutta dans le gouvernement s'étaient ébruitées dans le peuple qui, habitué aux mœurs des vice-rois orientaux, resta persuadé qu'Hastings n'avait capitulé que devant la force. Il est curieux de voir comment un historien ou plutôt un chroniqueur hindou conçoit la lutte contre le triumvirat et l'abdication d'Hastings.

« M. Hastings, dit-il, qui quelques années auparavant avait été nommé par le roi d'Angleterre gouverneur du Bengale, de Maksudabad (Mourchidabab) et de Patna, se révolta, et refusa d'obéir aux ordres de son souverain, en déclarant qu'il était le serviteur des monarques de l'Inde. Le roi d'Angleterre envoya quelqu'un pour le remplacer à Calcutta, mais lorsque le nouveau gouverneur (Clavering ?) arriva dans cette ville et rendit visite à M. Hastings, celui-ci le fit mourir

par le pouvoir de ses sortilèges. Là-dessus le roi d'Angleterre envoya un autre officier (Francis ?) pour occuper la place de M. Hastings à Calcutta ; mais celui-ci refusa d'abandonner le gouvernement. Ils décidèrent de se battre en duel en convenant que le vainqueur resterait gouverneur. Au jour fixé ils se battirent ; M. Hastings échappa au danger et blessa d'une balle de pistolet dans le bras son antagoniste, qui fut en conséquence obligé de retourner en Angleterre. Le roi de ce pays forma alors un complot, et envoya à Calcutta environ 400 soldats européens sur un vaisseau, sous le commandement de M. Macpherson avec une lettre pour M. Hastings, dans laquelle il était dit que, comme à cette époque il avait de nombreuses guerres à soutenir, M. Macpherson lui était adressé avec ses soldats pour le renforcer et le servir où le besoin s'en ferait sentir. Des instructions secrètes furent données à M. Macpherson et aux soldats de saisir M. Hastings et de l'envoyer à Sa Majesté. Lorsque le navire approcha de Calcutta M. Macpherson expédia la lettre royale à M. Hastings et le salua des canons de son bâtiment. M. Hastings, après avoir lu la lettre, monta sur un bateau et en compagnie de quelques officiers anglais qui se trouvaient avec lui à Calcutta, alla souhaiter la bienvenue à M. Macpherson. Quand il approcha du vaisseau M. Macpherson le salua, et avec une double garde de soldats européens, il descendit dans le bateau de de M. Hastings. Aussitôt à bord, il ordonna à ses hommes d'entourer M. Hastings ; l'ayant ainsi fait prisonnier, il lui montra les ordres qui le nommaient gouverneur et le mandat que Sa Majesté avait donné

pour saisir M. Hastings, qui, ne voyant aucun remède, se rendit. M. Macpherson l'envoya alors en Angleterre sur un vaisseau sous la conduite de la garde européenne qui était venue dans ce but » (1).

Ce récit est évidemment inspiré des souvenirs laissés dans la mémoire du peuple par Dupleix, et de la façon d'agir de la Compagnie française et de Godeheu envers le grand proconsul qui le premier montra aux Européens la voie à suivre pour acquérir l'empire de l'Inde.

Hastings n'est pas indigne de lui être comparé. On considère souvent Clive comme le fondateur de l'empire anglais aux Indes, mais il y aurait plus qu'une injustice à ne pas reconnaître la part de cette grande œuvre qui revient au premier gouverneur général. Il n'augmenta pas considérablement les possessions anglaises, puisque la seule acquisition territoriale de son règne fut celle des districts de Bénarés et de Ghazipour ; mais il consolida tellement l'édifice à peine ébauché par son prédécesseur que lord Cornwallis, lord Wellesley et lord Hastings n'eurent qu'à suivre ses traces pour assurer la presque totalité de l'empire mogol à la Grande-Bretagne.

Le premier il prit en main le gouvernement du pays en se substituant aux ministres indigènes, qui jusqu'en 1772 avaient rempli au Bengale les fonctions acquises théoriquement à la Compagnie par Clive. Il réduisit le nabab vizir d'Aoudh à devenir un simple pantin entre les mains des Anglais, il organisa la collection des

(1) Cité par sir Alfred Lyall, p. 178 et 179.

impôts, les monopoles du sel et de l'opium, l'administration de la justice, et fit l'essai du système subsidiaire, destiné à donner de si grands résultats en transformant les troupes indigènes des alliés des Anglais en corps dressés à l'européenne et commandés par des officiers européens. On peut dire que le premier des agents supérieurs, il eut des idées politiques et quelques notions des devoirs que la tutelle des peuples orientaux crée aux nations de l'Occident. Si son œuvre d'organisation (1) ne fut pas ce qu'elle eut pu où dû être, la faute en est non à lui, mais à l'ignorance des directeurs et du Parlement. Sans cesse arrêté et harcelé par ses collègues du conseil suprême, il ne retrouva le pouvoir effectif qu'au moment où la guerre faisait rage dans la péninsule.

C'est surtout pendant cette crise que son génie fut admirable et qu'il rendit des services considérables à sa patrie. Il sut tirer d'un pays épuisé des armées et l'argent nécessaire à les faire vivre, il sauva les présidences de Bombay et de Madras, menacées par les grandes

(1) Les circonstances lui furent particulièrement contraires au point de vue financier, pourtant sa préoccupation constante. Les résultats sont négatifs si on ne tient compte de la crise de la guerre d'Amérique surmontée :

	Recettes du Bengale	Dépenses du Bengale	Excédent	Dette aux Indes
1772 :	59.341.250 fr.	42.631.975 fr.	16.709.275 fr.	46.254.150 fr.
1785 :	132.879.925 fr.	107.812.875 fr.	25.066.050 fr.	261.623.875 fr.

Dette en Angleterre (y compris le capital social)

1772 :	311.254.150 fr.
1785 :	386.083.725 fr.

Soit une dette augmentée d'environ 312.500.000 francs dont l'intérêt calculé à 5 0/0 dépassait de beaucoup la plus-value du revenu net.

puissances indigènes soutenues par les armes de la France. Dans la terrible secousse que subit l'Angleterre vers la fin du XVIIIe siècle, il sut conserver intactes les possessions qui lui étaient confiées, et grâce à lui l'Orient fut la seule partie du monde où la fortune britannique ne recula pas. Les Romains l'auraient appelé le second fondateur de l'empire.

Il profita des expéditions, nécessitées par la détresse des établissements dont il n'avait pas le gouvernement, pour montrer le drapeau de la Grande-Bretagne dans des régions où l'autorité d'Aurang Zeb lui-même n'avait jamais été complètement reconnue, et ce fut comme la première tentative pour réunir les trois tronçons de l'empire anglais.

Enfin dans ce rapide coup d'œil d'ensemble on ne saurait oublier de rappeler des monuments qui suffiraient seuls à sa gloire ; la collection et la traduction des lois hindoues et musulmanes, et la part qu'il prit à la fondation de l' *Asiatic Society.*

Les moyens qu'il employa pour atteindre son but ne furent pas toujours très dignes du grand peuple dont il était le mandataire ; mais avant de les juger, il nous reste à voir comment ils furent appréciés par ses compatriotes à son retour en Angleterre.

CHAPITRE XV

Les India Bills

Modifications imposées au régime de la Compagnie par lord North en 1781. — Les deux comités de la Chambre des Communes. — Ministère Rockingam. — Motion de Dundas contre Hastings. — La mort de Rockingam sauve Hastings. — Vote des propriétaires. — Ministère Shelburne. — Ministère de la coalition. — India bill de Dundas. — India bill de Fox. — Ministère de William Pitt. — India bill de Pitt. — Il détermine la retraite d'Hastings.

On a vu comment le Parlement avait été amené à faire le *Regulating act* de 1773 par les efforts du ministère North, désireux de s'assurer le patronage de la Compagnie, instrument précieux dans un pays soumis au régime parlementaire à cause de la nombreuse clientète qu'il permettait d'acquérir. Les Chambres, absorbées par les difficultés et les dangers de la guerre d'Amérique, cessèrent pendant quelque temps de s'occu-

per des affaires de l'Inde. Vers 1778 la Compagnie, qui ne versait plus aucun subside au trésor, acheva de rembourser les 1.400.000 livres sterling avancées par l'Etat, réduisit sa dette contractuelle à 1.500.000 livres sterling, et porta les dividendes à 8 0/0. Le 25 mars 1780 son privilège devint révocable sous condition d'une dénonciation préalable de trois ans. Devant les besoins croissants des finances lord North songea à exiger une contribution de la société. Par une convention du 26 juin 1781, la Compagnie dut payer à l'Echiquier une somme de 400.000 livres sterling pour réglement de tout compte jusqu'au premier mars dernier ; à l'avenir les trois quarts des bénéfices restant après la distribution d'un dividende de 8 0/0 appartiendraient à l'État, et les directeurs communiqueraient au pouvoir exécutif toute leur correspondance relative à la guerre, à la paix et aux relations extérieures. Ce n'était là qu'un expédient provisoire nécessité par la situation.

Déjà le Parlement, saisi de certaines affaires de l'Inde, s'instruisait et amassait des documents. Au moment de la lutte au Bengale entre la cour et le conseil, des pétitions avaient été adressées à la Chambre des Communes par le gouverneur général, le conseil, les habitants anglais de la colonie et la Compagnie pour que des changements fussent apportés dans l'acte constitutionnel. Sur ces pétitions, le 12 février 1781, la Chambre des Communes nomma un *select committee* pour procéder à une enquête sur les relations du conseil et de la cour et sur le gouvernement. Le comité, élu sur la proposition du général Smith, membre de l'opposition, fut presque entièrement composé de députés de

cette opinion, et son membre le plus influent fut Edmond Burke, un des plus grands orateurs que l'Angleterre ait jamais eus.

Peu de temps après on reçut à Londres la nouvelle de l'invasion d'Haïder Ali dans le Carnatique et de la position critique de l'Inde anglaise. La Chambre des Communes, pour chercher les remèdes exigés par cette crise, nomma un nouveau comité, baptisé *Secret committee*, qui se composa de députés ministériels et dont le membre le plus autorisé fut Henry Dundas, alors Lord Avocat d'Ecosse et plus tard vicomte Melville.

On sentait que *l'East India Company* exigeait des réformes, et l'exemple de l'Amérique perdue, présent à tous les esprits, militait pour la suppression des abus ; d'autre part les partis désiraient s'assurer la clientèle que la Compagnie permettait d'acquérir. La nouvelle organisation à lui donner fut pendant quelques années le terrain sur lequel whigs et torries se livrèrent bataille pour la possession du pouvoir. Hastings, par l'importance de ses fonctions et par ses talents, personnifiait aux yeux de beaucoup le régime critiqué, il devint le bouc émissaire que tout le monde attaquait et qu'on se jettait à la tête. Ni sa famille ruinée, ni ses amis, tous anciens fonctionnaires de la Compagnie, suspects par leur qualités même et sans influence dans le Parlement, ne pouvaient le défendre efficacement.

Le premier ministre, lord North, avait combattu Hastings jusqu'au moment de la guerre d'Amérique ; mais depuis il s'était convaincu de la valeur et du génie de celui qui seul dans sa sphère avait su éviter un recul à la puissance anglaise, et il le soutenait sans

se préoccuper des crimes qu'on lui reprochait, car il n'était pas homme à se troubler des moyens employés pour obtenir un grand résultat.

Mais la Grande Bretagne se fatiguait de la longue et malheureuse administration de lord North, et Hastings allait perdre bientôt ce chef au moins disposé à garder la neutralité. Pourtant avant la chute de ce ministère, survenue en mars 1782, les deux comités de la Chambre des Communes avaient commencé à déposer de nombreux rapports sur l'Inde. Le *select committee* en présenta 16 pour sa part, le *secret* 6. Sur la proposition du premier un bill fut voté le 19 juin 1781 qui tranchait les différends existants entre le conseil et la cour suprême du Bengale. Par cet *act* le gouverneur général, les conseillers, les zamindars, les fermiers, les collecteurs étaient soustraits à la juridiction de la cour. A l'instigation du même comité, le 24 avril 1782, une résolution condamna le compromis conclu entre Hastings et Impey, et le 3 mai de la même année une adresse fut envoyée au roi pour demander le rappel du Chief Justice, rappel qui fut accordé et qui dut paraître un mauvais présage au gouverneur général.

Le cabinet North fut remplacé par celui du marquis de Rockingam, et bien que certains collègues de cet homme d'État, comme lord Shelburne, parussent favorables à Hastings, ce dernier perdit beaucoup au change : le premier ministre était manifestement mal disposé pour ceux qui gouvernaient l'Inde ; Burke faisait partie du ministère comme *Paymaster général* des armées, et son hostilité contre celui qu'il appelait le fléau de l'Inde était déjà connue. L'effet de ces dispositions ne tarda

pas à se faire sentir. Le 19 avril 1782, devant la Chambre des Communes réunie en comité, Dundas, parlant au nom du *secret committee*, attaqua avec la dernière violence le gouvernement colonial et la Compagnie elle-même, accusant les présidences d'avoir suivi une politique de conquête, d'avoir violé les traités, pillé et opprimé le peuple, et les directeurs de les avoir approuvées. Il prit spécialement à partie, ce jour là, la présidence de Madras et son ex-gouverneur sir Thomas Rumbold (1) qui avait démissionné pour prévenir sa révocation.

Quelques jours après, le 30 mai, ce fut le tour des deux autres présidences, et après un réquisitoire sévère contre leurs chefs, Dundas déposa la motion suivante : « Warren Hastings Esq. gouverneur général du Bengale et William Hornby, président du conseil de Bombay, ayant, dans diverses circonstances, agi d'une façon répugnant à l'honneur et à la politique de la nation, et par là causé de grands calamités dans l'Inde et d'énormes dépenses à *l'East India Company*, il est du devoir des directeurs de la dite Compagnie de prendre les mesures légales et nécessaires pour que ce gouverneur général et ce président soient déplacés et rappelés ».

La motion fut votée. Les directeurs, fortement étrillés

(1) Un bill d'accusation contre Sir Thomas Rumbold fut déposé à la Chambre des Communes : les deux premières lectures eurent lieu, la défense fut entendue, puis des événements politiques importants survinrent qui obligèrent de renvoyer la dernière lecture, si bien que le sujet ayant perdu toute actualité et l'accusé renonçant à se justifier, le procès fut abandonné.

dans le premier discours de Dundas comme complices des fautes commises dans l'Inde, furent tout heureux de trouver sur qui les rejeter, et, comme le dit Sir Alfred Lyall, par une basse et hypocrite tentative pour désavouer leur part de responsabilité, ils prirent des résolutions conformes aux injonctions de la Chambre des Communes. La situation d'Hastings était des plus critiques ; jamais, même au moment de la condamnation de la guerre des Rohillas et de la démission remise par MacLeane, il n'avait semblé si près de sa perte. Son dernier espoir résidait dans les propriétaires dont l'appui ne lui avait jamais manqué jusqu'alors ; mais oseraient-ils entrer en lutte ouverte contre la volonté réunie du ministère, de la Chambre des Communes et de la cour des directeurs ? La mort du marquis de Rockingam, survenue en octobre, sauva Hastings. Le cabinet subit une transformation importante ; tous les amis personnels du ministre défunt abandonnèrent le nouveau Premier, lord Shelburne. Burke lui-même quitta ses fonctions de *Paymaster Général*.

Cet événement qui enleva le pouvoir aux principaux adversaires d'Hastings rendit courage à la cour des propriétaires. Le 31 octobre 1782 elle cassa le vote des directeurs, et motiva sa résolution d'une façon très sévère pour cette cour, qui y fut accusée d'avoir rejeté injustement sur Hastings le blâme des mesures qu'elle avait encouragées et adoptées. Il y était reconnu que le gouverneur général avait fait tous ses efforts pour arriver à une pacification générale et que sa conduite méritait la plus vive approbation. Cette décision des propriétaires causa la plus vive irritation à la Chambre des Commu-

nes qui voyait son autorité méprisée et bravée par une assemblée d'actionnaires d'une Compagnie de marchands, elle qui se considérait comme représentant le peuple anglais, et se disait dépositaire de tous les pouvoirs de la nation.

Lord Shelburne, au fond favorable à Hastings, n'était pas disposé à braver pour lui les foudres de l'opposition guidée par Burke. Il cherchait à contenter tout le monde. Il eut voulu qu'Hastings se retirât de lui-même, et il faisait miroiter à ses yeux l'honneur d'être remplacé par un grand seigneur, étranger aux partis, riche et populaire : lord Cornwallis. Puis, pensant qu'on aménerait difficilement le gouverneur général à démissionner, il songea à obtenir sa révocation des directeurs qui l'accompagneraient de considérants honorables. Ils diraient qu'Hastings avait rendu des services grands et méritoires, que dans aucun acte de son gouvernement on ne pouvait le suspecter de motifs corrompus, mais que ses opinions fausses sur certains points capitaux avaient causé de grands malheurs, et qu'en conséquence il était rappelé ainsi que Wheler et Macpherson, qui l'avaient soutenu, et Sir Eyre Coote qui avait demandé un remplaçant. Le ministre n'eut pas le temps de mettre ses plans à exécution. Il négociait la paix avec les colons révoltés d'Amérique et leurs alliés européens, et il était difficile de faire accepter à l'orgueil anglais les concessions nécessaires pour arriver à une pacification générale. Le cabinet tomba sur cette question le 5 avril 1783.

Le fameux ministère de la *coalition*, qui le remplaça, dut signer la paix dans les mêmes conditions. Il comptait

parmi ses membres le duc de Portland, lord North, Charles Fox. Jamais concentration, comme on l'appellerait aujourd'hui, ne réunit sur les mêmes bancs des adversaires plus séparés par leurs opinions. Hastings y avait à la fois des amis dévoués et des ennemis acharnés. Il était sûr de la protection de lord Stormont et pouvait presque espérer celle de lord North ; mais Charles Fox, qui par son éloquence et son influence sur la Chambre, allait être le membre le plus important du cabinet, avait déjà montré qu'il partageait contre le gouverneur général de l'Inde les sentiments de Burke. Si ce dernier ne faisait pas partie du ministère, il y avait de fortes attaches, et son autorité jointe à celle de Fox devait l'emporter facilement sur lord Stormont, mal soutenu par lord North, vieux routier de la politique peu disposé à sacrifier le moindre de ses intérêts au meilleur de ses amis.

Dès le début du ministère, les affaires de l'Inde vinrent sur le tapis. Henry Dundas, ancien collègue de lord Shelburne, déposa le 14 avril 1783 un bill pour la réforme de la Compagnie. Le projet avait été préparé par l'ancien gouvernement et le nouveau n'était pas disposé à laisser son prédécesseur régler cette importante question, « monter le meilleur cheval de son écurie » et en avoir tout le bénéfice. Dundas, devant la résistance des ministres, renonca à son bill. Les principales lignes en étaient l'extension de l'autorité du gouverneur général et des chefs des présidences subordonnées, le premier pouvant agir sous sa responsabilité contre l'avis du conseil suprême, et les autres ayant un veto suspensif contre les résolutions des conseils des présidences jus-

qu'à la décision du conseil suprême. C'était ce qu'Hastings avait si souvent et si vainement demandé : le pouvoir enfin confié à un seul homme, l'unité de direction et de volonté.

Mais tout en faisant les réformes qu'il préconisait, on ne lui eut pas laissé le soin de les appliquer. Dundas exigeait son rappel et proposait lord Cornwallis pour le remplacer.

A peine Dundas eut-il abandonné l'arène, que Charles Fox s'y précipita. Burke avait auparavant proposé d'envoyer dans l'Inde une commission parlementaire composée de Francis, de Long, du général Burgoyne, de lord Macartney et de William Burke, mais sa motion avait été repoussée. Un nouveau Parlement s'étant réuni le 11 novembre 1783 le discours du trône annonça pour la session suivante le dépôt d'un bill pour la réforme de la Compagnie. Ce bill fut le résultat de la collaboration de Fox et de Burke, tous deux demandant probablement des inspirations et des renseignements à Francis. Tous les arguments pour la réforme furent cherchés dans les fautes commises par Hastings, ou qui lui étaient attribuées.

Jamais il ne fut exposé à des violences de langage plus excessives. Il avait contre lui les plus grands orateurs que la Chambre des Communes ait peut-être jamais entendus, mais en tout cas certainement les plus virulents. Leurs discours manquent si souvent de mesure et le ton en est si acerbe qu'ils étonnent le lecteur moderne, et que les historiens anglais ne peuvent comprendre comment le Parlement les supporta. Ce genre d'éloquence était dans les mœurs parlementaires

du temps, et on le retrouve dans tous les discours de Burke, de ses amis et de leurs rivaux.

Le projet, connu sous le nom d'*India Bill* de Fox, comprenait deux parties distinctes : la première relative au gouvernement de la Compagnie en Angleterre, la seconde à l'administration coloniale. En Angleterre les cours des directeurs et des propriétaires étaient supprimées et remplacées par deux comités ; le premier, de sept membres nommés par le Parlement, devait assurer le gouvernement même, tandis que le second, composé de neuf membres, serait chargé de la partie commerciale ; comme garantie pour les actionnaires, les personnes appelées à faire partie du second comité posséderaient au moins 2.000 livres d'*India Stock*. Ce comité devait soumettre la gestion commerciale aux propriétaires ; mais tous les rapports politiques allaient seulement aux ministres. Les vacances dans le premier comité étaient remplies par le roi, dans le second par les propriétaires ; la Couronne seule prononçait les révocations, toutefois les membres de comité du commerce pouvaient être révoqués par le comité supérieur quand cinq voix s'y réunissaient contre l'un d'eux. En somme c'était la suppression de l'existence politique de la Compagnie qui, expropriée, perdait toutes ses acquisitions territoriales et se voyait réduite à ne plus s'occuper que du négoce.

Dans l'Inde les réformes, sans importance, se bornaient à la diminution du pouvoir du gouverneur général et à quelques petits changements dirigés tous contre Hastings et certains actes de son gouvernement. On déclarait les zamindars et les autres fermiers propriétaires hérédi-

taires du sol et soumis à un impôt invariable. C'était l'application des idées de Francis qu'une longue expérience n'avait pas suffi à détromper.

La lutte fut excessivement vive dans le Parlement. Fox avait perdu sa popularité par son alliance avec lord North, odieux à la nation qui lui imputait les désastres de la guerre d'Amérique ; mais la Chambre des Communes, élue sous l'influence des partis au pouvoir, était sous la domination des grands orateurs du ministère. Malgré les efforts réunis des partisans de la Compagnie, des amis d'Hastings, des adversaires du cabinet, de William Pitt lui-même, le bill passa à la Chambre basse. Il ne restait plus qu'à obtenir le vote des Lords qui osent rarement repousser un projet qui a eu une grosse majorité dans la Chambre des Communes. Mais le roi détestait sincérement les ministres, et, se sentant appuyé par l'opinion publique, il était prêt à tout pour les renverser. Lorsque le bill eut passé en première lecture le 9 décembre 1783 à la Chambre des Lords, il envoya lord Temple intriguer auprès de tous les membres de la Chambre haute pour les exciter contre le bill de Fox. Cette démarche des plus inconstitutionnelles eut un plein succès, et à la seconde lecture, le 15 du même mois, le ministère eut 8 voix de minorité. Naturellement les hésitants se réunirent alors au parti qui semblait l'emporter, et à la troisième lecture ,le 17 décembre, la coalition fut battue par 19 voix. Aussitôt le roi fit redemander les sceaux de secrétaires d'État à Fox et à lord North.

C'était un grand succès pour la Compagnie des Indes, et une victoire personnelle pour Hastings que l'on

affecta de considérer comme le vrai vainqueur. Il faut peut-être voir, dans l'exagération du triomphe attribué au gouverneur général, une manœuvre des politiques victorieux, désireux de tourner contre lui la rancune des vaincus, redoutables par leur éloquence et l'ascendant qu'elle leur donnait sur les Communes.

Le nouveau ministère eut à sa tête William Pitt, second fils du premier Pitt, lord Chatham, qui arrivait au pouvoir bien jeune, mais dont les talents d'homme d'État allaient se révéler supérieurs à ceux de ses contemporains. Ses principaux collaborateurs étaient lord Temple et lord Thurlow. Le cabinet affectait la plus vive admiration pour Hastings ; lord Thurlow déclarait hautement que le renversement de la *Coalition* était son œuvre et qu'il l'avait abattue « aussi sûrement que s'il eut tiré un coup de pistolet dans la tête de chacun de ses membres » ; il ajoutait qu'il était temps de le récompenser, de lui accorder un ruban et de le faire lord, tout au moins de lui donner une pairie irlandaise (comme jadis à Clive et à Pigot).

Le titre et la devise étaient deja choisis : Hastings serait lord Daylesford du nom du berceau de sa famille et inscrirait sur ses armes « *Mens æqua in arduis* ». Pitt témoignait moins de hâte : il fallait avant tout, disait-il, faire effacer le vote de blâme inscrit sur les registres de la Chambre des Communes, et il semblait promettre cette mesure pour le jour où le ministère aurait une majorité assurée.

Le roi ne cachait pas son admiration pour le sauveur de l'Inde ; Madame Hastings arrivée sur ces entrefaites fut très bien accueillie à la cour.

Les amis d'Hastings, Scott le premier, croyaient la victoire décisive. La résistance acharnée des vaincus les empêchait seule, pensaient-ils, d'en recueillir les fruits, et ils aidaient de toutes leur force le cabinet qui, affaibli par le départ de lord Temple, avait grand besoin de leur appui. Pitt préparait à son tour un bill sur l'Inde. Il essuya un échec en janvier 1784 et fit dissoudre le Parlement.

Les élections lui donnèrent une majorité sérieuse dans la Chambre des Communes ; il en profita pour présenter son bill le 6 juillet.

Soutenu par tous les partisans du ministère et tous les amis d'Hastings, ce bill passa facilement ; mais ces derniers s'aperçurent alors qu'ils avaient tiré les marrons du feu pour l'ambitieux ministre sans grand bénéfice pour leur patron.

Par cet *Act*, destiné à une longue existence, était créé le fameux *Board of Control*, comité composé de 6 membres, tous conseillers privés, et dont faisaient partie de droit le Chancelier de l'Echiquier et un autre des secrétaires d'Etat ; le premier des quatre autres conseillers prenait le titre de président du *Board of Control* et exerçait à lui seul presque tous les pouvoirs du comité, rarement convoqué. C'était en somme un nouveau ministère créé pour l'Inde. Le *Board* avait la direction supérieure de toutes les affaires à l'exception de celles uniquement commerciales. Les cours des directeurs et des propriétaires subsistaient, mais leur rôle était bien réduit puisque le *Board of Control* avait un pouvoir discrétionnaire, sauf appel des directeurs au roi siègeant dans son conseil. Un tribunal

était créé en Angleterre pour juger les agents de retour de l'Inde, poursuivis pour délits ou crimes commis aux colonies. Tous les fonctionnaires devaient, en débarquant, déclarer sous serment la fortune qu'ils rapportaient. Les nominations dans l'administration coloniale continuaient à être faites par les directeurs, mais celle du commandant en chef des troupes, qui avait toujours la seconde place dans le conseil, était laissée au roi, qui approuvait celles du gouverneur général, des présidents, des membres du conseil suprême, et qui conservait le droit de rappeler tous ces fonctionnaires. Dans le conseil suprême, réduit à 4 membres, le vote départageant du gouverneur général acquérait plus d'importance, mais on n'accordait aucun droit de veto au chef de l'administration coloniale. On fut d'ailleurs, peu d'années après, obligé de revenir sur ce point, le plus défectueux du nouveau système. En somme, le Bill en laissant subsister la Compagnie lui enlevait définitivement toute indépendance, et la transformait d'entreprise commerciale en une simple administration de l'Etat.

Hastings, qui connaissait le projet de Pitt, ne s'en montrait pas satisfait, surtout parce que les pouvoirs du gouverneur général n'étaient pas augmentés, quoiqu'il en eut maintes fois démontré l'utilité et déclaré que, sans cette extension, tout gouvernement était impossible. Il n'avait pas lieu d'être content non plus du premier ministre, qui ne lui accordait pas les honneurs auxquels la part qui lui était attribuée dans la victoire sur la *coalition,* lui donnait droit. Les collègues de Pitt eux-mêmes ne comprenaient pas ses

retards, et lord Thurlow déclara à Scott qu'il allait offrir à Pitt de prendre l'initiative de la mesure, puisque le chef de cabinet avait peur de la Chambre des Communes, qu'il supplierait le roi de créer Hastings pair et qu'il était sûr que Sa Majesté ne refuserait pas (1). Thurlow alla plus loin et demanda à Pitt quels griefs il avait contre Hastings, s'offrant de lui donner tous les éclaircissements nécessaires sur la conduite de ce gouverneur avec l'aide de Scott et des autres amis d'Hastings. Le Premier répondit en reprochant à Hastings : 1° sa politique de conquête suivie dans l'Inde ; 2° sa conduite envers les princes indigènes, conduite qui avait détruit toute leur confiance dans le gouvernement anglais ; 3° ses désobéissances aux ordres des directeurs ; 4° les énormes salaires accordés aux fonctionnaires du Bengale et en particulier à ceux qui lui étaient attachés. Ces arguments, tous tirés des lettres de deux collègues d'Hastings, Macpherson et Stables, n'étaient pas très sérieux, mais prouvaient manifestement que Pitt ne soutiendrait pas le gouverneur général, non par méfiance ou haine contre lui, mais pour ne pas s'aliéner la nombreuse et puissante faction de ses ennemis qui n'avait pas désarmé et que sa ruine seule pouvait satisfaire.

Hastings comprit qu'il était temps pour lui de quitter l'Inde, puisqu'il ne trouvait même pas un appui dans un ministère qu'il avait puissamment aidé à arriver au pouvoir.

Il espérait que sa retraite apaiserait les rancunes et

(1) Lettre de Scott du 4 septembre 1784.

les haines amassées contre lui et qu'il jouirait en paix de la gloire et de l'aisance acquises, en attendant qu'un retour de fortune lui permît de rentrer dans la vie politique. Il ne se doutait pas que les épreuves traversées dans l'Inde n'étaient rien à côté de celles que lui réservait l'avenir.

CHAPITRE XVI

L'Accusation

Arrivée d'Hastings à Londres. — Dispositions des partis à son égard. — Hostilité de Burke, — Maladresses commises par Hastings et ses amis. — Hastings accusé devant la Chambre des Communes. — La guerre des Rohillas. — Cheyt Sing. — Brusque volteface de Pitt qui entraîne la Chambre. — Shéridan et les bégums d'Aoudh. — La mise en accusation votée. — Nominations des commissaires. — Burke vient accuser Hastings à la barre des Lords. — Procès d'Impey.

Le voyage d'Hastings se fit dans de bonnes conditions, et il profita des loisirs forcés de la traversée pour rédiger une sorte de rapport sur les événements des trois derniers mois de son séjour dans l'Inde, avec des allusions et des retours sur tous les faits marquants de son administration. Ce ne fut pas là sa seule distraction : ses succès au collège et les encouragements de son ancien maître, le docteur Nicholls, lui avaient jadis inspiré des ambitions littéraires auxquelles il n'avait

jamais complétement renoncé, affectant au milieu des tracas du gouvernement les allures d'un auteur que la politique aurait momentanément arraché à la littérature ; aussi s'empressa-t-il d'écrire des imitations de trois odes d'Horace, dont celle *Otium Divos rogat.*

Il arriva à Plymouth le 13 juin 1785 après une traversée très rapide pour l'époque. Il partit le soir même pour Londres qu'il atteignit le 16. Il fut très désagréablement surpris de ne pas y trouver sa chère Marian. Elle était aux eaux de Cheltenham et ne l'attendait pas encore. Il se hâta de faire les visites obligatoires, puis se précipita au devant de sa femme qu'il rencontra sur la route, et ils rentrèrent ensemble dans la capitale.

Hastings se déclare, dans sa correspondance, très satisfait de l'accueil qu'il y reçut. Les ministres, les directeurs paraissaient bien disposés à son égard. Il remit son travail sur l'état du Bengale à Dundas, alors *Treasorer of the Navy* (trésorier de la Flotte) et membre le plus influent du *Board of Control*, qui reconnut plus tard en avoir tiré des renseignements précieux, et à Devaynes, *Chairman* de la cour des directeurs. Il fut reçu solennellement par cette cour le 22 juin, et le président lui communiqua une adresse de remerciements votée à l'unanimité, pour tous ses services passés. Parmi les ministres Dundas, qui l'avait autrefois attaqué au nom du comité secret, et Pitt lui étaient favorables, et le chancelier lord Thurlow se « montrait plus réellement son ami que roi, ministres et Compagnie » (1).

(1) Lettre d'Hastings à Thompson, 21 juillet 1785.

Les chroniqueurs contemporains, en particulier Wraxall et Nicholls, témoignent de la faveur dont il jouissait auprès du public. Le portrait de l'ex-gouverneur, tracé par Wraxall donne une idée assez précise de l'homme à cette époque :

« Il était, de sa personne, mince et de petite taille ; il avait une constitution faible, très usée et une physionomie calme et songeuse, mais pleine d'intelligence lorsqu'elle s'animait. Jamais peut-être un esprit plus élevé au-dessus des considérations intéressées ne passa le Cap de Bonne-Espérance. Placé dans une situation où il aurait pu amasser une immense fortune, sans exciter la censure, il ne rapportait en Angleterre qu'une modeste aisance ».

Il revenait de l'Inde non, comme le dit Wraxall, avec une modeste aisance, mais bien avec une fortune fort raisonnable, que l'on peut évaluer de 80 à 100.000 livres sterling sans compter les économies que sa femme avait su réaliser à part.

Pour plus de sûreté, elle avait placé une partie de son pécule dans une maison hollandaise, dont la faillite, vers 1796, lui emporta 44.000 livres sterling. Elle fut pourtant, peu après, en état de donner 1.250.000 francs à son fils et à sa belle-fille (1).

Le ménage possédait donc environ 4 millions et demi de francs, somme très inférieure aux colossales richesses amassées par Clive et les conquérants de la première heure, mais dont se contenterait tout gouverneur

(1) Voir Sir Charles Lawson, ouvrage cité, page 65.

moderne, surtout si on tient compte de la valeur représentative de l'argent. Hastings, très mauvais administrateur de ses biens, très dépensier, avait mis de côté près des trois quarts de ses émoluments de gouverneur-général ! Les excès de ses prédécesseurs et de ses collègues firent seuls paraître sa fortune une modeste aisance et appeler sa conduite du désintéressement.

Il organisa sa vie en affectant toujours de suivre les préceptes de son cher Horace. Il essaya, dès son retour en Angleterre, d'accomplir le rêve de son enfance et de racheter Daylesford, l'ancien manoir de sa famille. Mais le propriétaire, petit-fils du bourgeois de Londres qui avait acquis cette terre des descendants des vieux Cavaliers ruinés par les guerres civiles, y tenait, et on ne put s'entendre. Hastings renonça provisoirement à Daylesford ; il se contenta de Beaumont Lodge, petite propriété de 91 acres (33 hectares environ), située sur les limites de la forêt de Windsor.

Mais toute ambition n'était pas morte dans son cœur. Conscient des grands services qu'il avait rendus à sa patrie, il réclamait la récompense qui leur était due, et désirait particulièrement les honneurs et un titre dont l'éclat eut rejailli sur sa femme qui attachait un grand prix à ces distinctions. Malheureusement les circonstances n'étaient pas favorables. Si Hastings avait eu la même habileté sur le terrain parlementaire d'Angleterre que sur celui de l'Inde, il eut attendu patiemment, pour attirer l'attention sur lui, que ses ennemis fussent absorbés par d'autres préoccupations politiques et que ses fautes, ou tout au moins celles qu'on lui attribuait, eussent été oubliées du public. Il avait quitté la Grande-

Bretagne à l'âge de 17 ans et il y rentrait à 53 ans, étranger à la vie publique de son pays. Il était donc fatalement incapable de mener sa barque au milieu des écueils de toutes sortes qui l'environnaient, et son expérience du monde asiatique lui inspirait des démarches incompatibles avec l'état de la société anglaise. Son entourage ne pouvait le guider : ses amis, presque tous anciens agents de la Compagnie, ignoraient la tactique parlementaire, son défenseur attitré, le major Scott, n'avait ni autorité ni talent. Scott était maintenant membre du Parlement, mais on le savait mandataire d'Hastings, on racontait qu'il avait été récompensé de ses services avec une munificence de rajah, et on le récusait en quelque sorte quand il parlait d'Hastings. C'était pourtant son thème favori et comme il était toujours prêt à prendre la parole, comme la tribune de la Chambre ne lui suffisait pas et qu'il inondait la presse de productions dignes de ses discours, il acquit bientôt la réputation du plus grand fâcheux du temps. C'était un bien malheureux champion pour Hastings.

En dehors de cette société anglo-indienne, Hastings possédait quelques protecteurs puissants. Le roi, George III, ne cachait pas son admiration pour l'homme qui avait su conserver intactes les possessions anglaises des Indes Orientales. Lord Mansfield, lord Lansdowne, le prônaient partout, et lord Thurlow, grand chancelier, prenait ses intérêts avec une ardeur sans égale.

Les dispositions hostiles des anciens membres du ministère de la coalition et du parti whig étaient mani-

festes, et les orateurs qui l'avaient attaqué si violemment dans toutes les discussions sur les affaires de l'Inde, ne pouvaient laisser donner sans protestation les honneurs ambitionnés ; mais ils ne désiraient pas consacrer tous leurs efforts à poursuivre un personnage dont la ruine n'influencerait en aucune façon la politique générale.

L'opposition ne perdait pas une occasion d'accoupler le nom d'Hastings à celui des tyrans les plus haïssables dont l'histoire fasse mention. Quelques beaux diamants offerts, disait-on, à la famille royale, et un certain lit d'ivoire richement sculpté que la reine avait accepté, étaient des sujets favoris de plaisanteries pour les pamphlétaires whigs. Un poète bel esprit proposait que les grandes actions de l'époux actuel de la belle Marian fussent immortalisées par le pinceau de son prédécesseur dans les faveurs de la dame, et qu'Imhoff fut invité à décorer la salle des séances des Communes en représentant sur ses murs l'égorgement des Rohillas, la pendaison de Nandkoumar et la fuite de Cheyt Sing. Un autre se demandait quel pouvait être le métal dont les rayons avaient le pouvoir de faire de la plus austère des princesses l'amie d'une catin. Un troisième décrivait, avec un enjouement malveillant, la somptueuse toilette que Madame Hastings portait à Saint-James, la voie lactée de joyaux, arrachés aux bégums de l'Inde, qui ornaient sa coiffure, son collier brillant du prix des votes futurs et la solution des questions pendantes qui scintillait à ses oreilles (1). Des attaques satiriques de

(1) Macaulay : ouvrage cité, page 314.

ce genre et le dépôt d'une proposition de blâme auraient probablement satisfait la rancune des membres et des amis de la Coalition.

Pourtant un des chefs de l'opposition, peut être le plus éloquent, n'était pas disposé à se contenter de ces manifestations platoniques. Edmond Burke s'était révélé l'ennemi d'Hastings dès 1781 ; il l'avait attaqué avec une violence et une persistance remarquables dans les débats postérieurs. Les historiens, étonnés de cette virulence, et habitués à trouver des motifs d'intérêt personnel aux actions de presque tous les hommes politiques ont cherché quels pouvaient être les mobiles du grand orateur. Quelques uns de ses ennemis ont prétendu que l'origine de sa haine se trouvait dans le manque d'égard ou le peu de bienveillance témoignés par le gouverneur général de l'Inde à William Burke, résident anglais auprès du rajah de Tandjor. Cet homonyme, dont la parenté avec le grand tribun est plus que douteuse, lui était en revanche uni par les liens de la plus étroite amitié ; mais ce qu'on sait du caractère de Burke ne permet pas de croire que sa conduite ait pu être dictée par la défaveur témoignée à son ami et protégé. Le révérend Gleig attribue l'hostilité de Burke au renversement du ministère de la coalition, mais George III, William Pitt, lord Temple et bien d'autres avaient plus contribué à cette défaite du parti whig que le gouverneur général des Indes alors éloigné de Londres, et dont le nom seulement avait servi d'armes aux adversaires du cabinet. Macaulay croit que c'est un amour sincère de l'humanité et l'horreur des crimes attribués à Hastings qui poussèrent Burke à le

traquer sans merci, et certes à la fin du XVIII[e] siècle, le rôle de champion des opprimés devait facilement séduire un esprit généreux et éclairé, excité par l'exemple de Voltaire, et soumis à l'influence de Rousseau et des philosophes. Pourtant le récent historien de Burke (1), Sir John Morley, ne se contente point de cette explication et cherche, dans la vie de l'orateur, le principe qui domina sa conduite et lui imposa son rôle dans le procès d'Hastings ; il le trouve dans le respect et l'amour de l'ordre établi. « Exactement le même flot d'émotions, dit il, qui remplit plus tard la coupe jusqu'au bord de colère prophétique contre les destructeurs de l'église et de la monarchie de France, débordait maintenant contre ceux qui, dans l'Inde, avaient ébranlé, renversé, mis en pièces, comme dans les jeux d'une enfance maladroite et malicieuse, les droits les plus établis et les institutions les plus anciennes et les plus révérées des siècles et des nations. Depuis le commencement jusqu'à la fin des 14 années pendant lesquelles Burke poursuivit sa campagne contre Hastings, nous voyons que l'Inde qu'il avait présente à l'esprit, n'était pas le domaine des usages pittoresques et des coutumes mélodramatiques, mais plutôt, selon ses propres paroles, le pays des princes qui autrefois joignaient à une haute dignité l'autorité et l'opulence, d'un clergé ancien et vénérable, guide du peuple pendant la vie et sa consolation dans la mort, d'une noblesse antique et renommée, de millions d'arti-

(1) Burke par Sir John Morley dans la collection des *Englishmen of Letters*. Londres, 1902, p. 131-132.

sans ingénieux et de laborieux cultivateurs, et enfin la contrée où l'on pourrait trouver presque toutes les religions professées par les hommes. Lorsqu'il publiait son discours pour le nabab d'Arkot, Burke le faisait précéder, en guise de préface, d'une admirable citation d'une des lettres de l'empereur Julien (l'Apostat). Et Julien aussi, comme chacun sait, avait un grand amour pour le passé. Toutefois ce qui dominait chez Burke ce n'était pas, comme chez l'empereur, le sentimentalisme de la réaction, mais un respect raisonné et philosophique pour tout ce qui était un ordre ancien et établi, que ce fut dans le libre Parlement de la Grande Bretagne, dans l'ancienne monarchie absolue de Versailles, ou dans les pompes séculaires de l'Aoudh et dans l'inviolable sanctuaire de Bénarès, la cité sainte et le jardin de Dieu ».

Ce sentiment de respect exagéré pour tout ce qui est établi peut paraître extraordinaire aux Français du xx[e] siècle ; l'attachement des Anglais non seulement au passé et à ses souvenirs, mais aux cérémonies symboliques et archaïques qu'il leur a laissées et qui souvent ont perdu toute signification, est si répandu chez eux que l'opinion de Sir John Morley est acceptable. D'ailleurs Burke avait de nombreuses raisons de combattre Hastings, à côté des mobiles secrets de son esprit qu'on s'est sans doute efforcé en vain de deviner. Il connaissait beaucoup mieux les choses de l'Inde que la majorité des Anglais. Certes plus d'une erreur s'était glissée dans sa reconstitution d'un peuple éloigné et d'une histoire obscure, mais la conception qu'il en avait restait très supérieure à celle de ses collègues et en faisait le défenseur naturel des indigènes. Il comptait,

parmi ses amis et ses clients, de nombreux adversaires irréconciliables d'Hastings, comme l'amiral Pigot, frère du malheureux gouverneur de Madras, dont Hastings, avait soutenu ou tout au moins approuvé les ennemis, comme Sir Thomas Rumbold, un ancien gouverneur de Madras aussi, suspendu par Hastings et révoqué par les directeurs sur ses dénonciations, comme lord Macartney le gouverneur actuel de cette même présidence, dont les parents étaient si nombreux et si puissants à Londres, et enfin comme Philip Francis. L'ancien conseiller du Bengale, le triumvir, l'ami ou le complice de Nandkoumar, de Monson, de Clavering, de Bristow, de Mahmoud Riza Khan, vaincu dans l'Inde par Hastings, blessé même de sa main, conservait une haine plus vivace que jamais, aiguillonnait sans cesse Burke en lui rappelant les crimes dont le Bengale et l'Aouch avaient été le théâtre, et lui fournissait les matériaux nécessaires pour la campagne contre celui qu'il lui représentait comme le Verrès de l'Inde. Le 20 juin 1785, quelques jours à peine après le débarquement d'Hastings, Burke, cédant à ces diverses influences, déclara à la Chambre des Communes que si aucun député n'en prenait l'initiative, il déposerait bientôt une motion contre un personnage revenu récemment de l'Orient.

Malgré cet éclat du plus brillant de leurs chefs, les whigs n'étaient pas décidés à consacrer toutes leurs forces à la mise en accusation d'Hastings. Ils avaient si manifestement l'intention de se borner à des invectives qu'au commencement de la session suivante, dans une assemblée générale des principaux membres de l'opposition, tenue chez le duc de Portland, il fut

reconnu qu'une poursuite contre Hastings serait très inopportune, et on engagea vivement Burke à renoncer à toute tentative de ce genre. Mais Hastings n'avait pas assez de sagesse pour ménager ses ennemis et ne comprenait pas tout le péril de sa situation. Dans son orgueil il lui semblait que ne pas forcer ses adversaires à s'expliquer serait une faiblesse, une lâcheté et l'aveu de sa culpabilité.

Sa femme et ses amis étaient encore plus pressés et plus imprudents que lui. Il fut convenu qu'on mettrait les ennemis en demeure de développer leurs accusations, ou qu'on tirerait parti de leur refus pour demander à la Chambre le rapport de la motion de blâme votée sur la proposition de Dundas en 1782 (1).

Dès le début de la session de 1786, dans une séance des Communes, le major Scott rappela à Burke ce qu'il avait dit à la fin de la session précédente, et le somma de fixer un jour rapproché pour exécuter sa menace. Ce défi maladroit d'un des hommes les moins capables et les moins influents de la Chambre à l'orateur qui dominait l'assemblée par son éloquence, et qui avait auprès de lui des seconds tels que Charles Fox et Sheridan, fut promptement relevé. Fox assura Scott que la question ne serait pas négligée, et Burke ajouta qu'un général ne consulte pas ses ennemis sur le lieu et l'heure de la bataille. Le Rubicon était passé ; malgré tous ses désirs le parti whig ne pouvait plus reculer sans se reconnaître coupable de calomnie.

(1) Voir plus haut, p. 283, 284.

Le 17 février 1786, Burke prit la parole sur l'affaire. Le procès d'Hastings était virtuellrment commencé. Burke fit lire la censure votée par la Chambre des Communes contre le gouverneur général du Bengale le 30 mai 1782. Il passa successivement en revue les différentes juridictions devant lesquelles l'affaire eut pu être évoquée. Il rejeta la poursuite par l'attorney général, parce que ce fonctionnaire était manifestement acquis à l'inculpé, et parce que lui, Burke, ne croyait pas qu'un jury ordinaire fut à hauteur de la cause, et que sa compétence s'étendit aux crimes politiques commis dans l'Inde ; l'orateur écarta la *Cour du Banc du Roi* parce qu'il la tenait pour incapable de s'élever jusqu'à la situation ; il refusa de présenter un *bill de condamnation et de peine* parce que cet acte parlementaire n'eut été ni suffisant pour les victimes, ni juste pour l'accusé. Restait donc le recours à un procès politique ou *Impeachment*. Ce procès comprenait deux phases bien distinctes : la première se passait devant la Chambre des Communes, grand jury d'accusation de la nation, qui traduisait l'accusé devant la Chambre des Pairs, ou le renvoyait des fins de la poursuite. La seconde se déroulait devant la Chambre Haute constituée en cour suprême de justice. Une fois la marche à suivre établie, Burke demanda la communication des papiers qui lui étaient nécessaires pour rédiger son acte d'accusation, mais il se heurta tout de suite à la mauvaise volonté de Pitt, qui désirait limiter les poursuites aux affaires de 1781, tandis que Burke voulait l'étendre jusqu'au voyage dans les provinces supérieures. Les amis d'Hastings, affectant une tranquillité complète, se joignirent

à Burke et aux whigs, et les papiers furent accordés, du moins en partie, car le ministre réussit à faire refuser la communication de tout document relatif à la paix avec les Mahrattes et aux dernières négociations avec Delhi. Fox, Dundas, Pitt prirent part à cette première discussion, ces deux derniers se défendant contre les accusations de l'opposition qui leur reprochait l'appui donné à Hastings. Il parut ressortir de leurs discours qu'ils étaient disposés à soutenir l'ex-proconsul dans la lutte qui commençait.

Cette attitude des membres les plus influents du ministère remplit de confiance l'accusé et ses amis. Tous les préliminaires furent favorables à Hastings. Le 3 avril les légistes de la couronne, s'appuyant sur la jurisprudence constante des tribunaux, firent échouer les prétentions des assaillants, qui voulaient produire des témoins avant de formuler l'acte d'accusation. Le lendemain, Burke et ses seconds déposèrent neuf articles d'accusation, et la semaine suivante douze autres. Le 26 avril Hastings, par l'organe de Scott, sollicita l'autorisation de se défendre lui-même.

Dans des circonstances semblables Wedderburn, devenu depuis lord Longborough, avocat consommé et orateur politique apprécié, avait plaidé pour lord Clive, et Rigby, vieux routier adroit et peu scrupuleux, pour sir Thomas Rumbold, membre de la Chambre pourtant. Hasting fut, dans cette occasion, poursuivi par la fatalité qui s'attacha à lui du jour où il mit le pied sur le sol de la patrie. Il semblait inévitable que cet homme, si politique et si habile en Orient, ne commit que des fautes en Europe. Infatué de ses talents lit-

téraires il ne voulut laisser à personne le soin de répondre à ses ennemis.

Tout homme, habitué à la vie parlementaire, lui eût conseillé de se disculper par un discours vif et habile, et, s'il s'en sentait incapable, s'il devait recourir à la lecture, d'être aussi concis que possible. Des assemblées accoutumées à des débats orageux de la plus haute valeur sont toujours impatientées par la lecture de factums écrits. Hastings cependant rédigea un mémoire d'une longueur inconsidérée, exposé remarquable de l'administration indienne, mais déplacé à la tribune. Son discours tomba à plat, comme cela fut arrivé à toute défense lue devant une assemblée habituée aux luttes d'éloquence de Pitt et de Fox. Les membres du Parlement, dès qu'ils eurent satisfait leur curiosité pour les traits et la façon d'être d'un personnage si éminent et si connu, allèrent diner, le laissant raconter son histoire jusqu'à minuit aux bancs vides, aux clercs et aux sergents d'armes (1). Hastings, fatigué au bout de quelques heures, dut se faire remplacer par son ami Markham, l'ancien résident à Bénarès ; après lui deux clercs de la Chambre s'épuisèrent encore, avant que la lecture ne fut achevée. Hastings, ignorant les mœurs parlementaires et trompé par l'empressement des députés au début de la séance, fut fort satisfait de l'effet produit. Il obtint de déposer son manuscrit sur le bureau de la Chambre, et Scott fit voter l'impression.

L'audition des témoins commença aussitôt. Le 5 mai

(1) Macaulay. Ouv. cit. p. 320.

Burke déposa un nouvel article d'accusation relatif au traitement subi par Faïzoullah Khan, c'était le 22e. Hastings reprit sa plume pour se défendre, mais cette fois il eut la sagesse de renoncer à lire sa réponse, de peur de fatiguer ses auditeurs, et se contenta de déposer son nouveau discours sur la table des Communes (1). Les dépositions des témoins, reprises après cet incident, se terminèrent dans le courant du mois et le 1er juin fut fixé pour la discussion du premier article.

Il avait trait à l'affaire des Rohillas. Hastings y était accusé « de grande injustice, cruauté et trahison contre le droit des gens, en louant des soldats anglais pour la destruction du peuple innocent et sans défense qui habitait le Rohillas (*sic*) ». Ce terrain semblait particulièrement favorable aux ennemis d'Hastings : la guerre avait été condamnée successivement par les directeurs, les Communes, et Dundas, qui dans le cabinet Pitt présidait au département de l'Inde, s'était jadis prononcé très nettement contre. Mais pour l'instant le ministère soutenait Hastings, et le futur lord Melville ne manquait pas d'arguments pour justifier un changement de front. Il déclara qu'il n'avait pas cessé de tenir la guerre des Rohillas pour coupable, mais que les services rendus postérieurement par Hastings, spécialement pendant la crise de 1781-1782, effaçaient le souvenir des fautes antérieures ; que d'ailleurs, telle avait été sans doute la pensée du Parlement qui, depuis les événements de 1773, avait, à trois reprises, prolongé

(1) Lettre d'Hastings à Thompson, 20 mai 1786.

Hastings dans ses fonctions. Devant cette attitude du pouvoir exécutif, malgré les discours de Burke, Fox, Hardinge, et le silence gardé par Pitt, Hastings fut acquitté sur ce chef par 119 voix contre 67.

Ce succès, sur le point le plus dangereux à cause des antécédents de la Chambre et du ministère, remplit Hastings de joie, et le convainquit plus que jamais que l'issue de la poursuite serait heureuse et prochaine. Burke et ses collaborateurs paraissaient découragés. On disait, dans les milieux bien informés, que si la Chambre repoussait encore la mise en accusation sur une ou deux charges, l'opposition abandonnerait sa tâche, Hastings serait immédiatement élevé à la pairie, décoré de l'ordre du Bain, nommé membre du Conseil privé, et invité à prêter l'aide de son talent et de son expérience à l'*India Board*.

La seconde affaire soumise aux Communes fut celle de Cheyt Sing, rajah de Bénarès. Le 8 juin Pitt demanda à Hastings une note sur la nature des fonctions des zamindars ; cette démarche indiquait clairement l'intention du cabinet de soutenir encore dans cette occurence le gouverneur général.

Le 13 juin, Fox développa la charge. Les députés ministériels avaient reçu, la veille, de la *Trésorerie* l'invitation de voter contre la motion de Fox, qui semblait condamnée, quand Pitt monta à la tribune au milieu de l'attention générale de la Chambre, anxieuse de connaître l'opinion du ministre dirigeant sur la question ou plutôt sur l'accusation même. Pitt reconnut au gouverneur général le droit de demander une aide pécuniaire au rajah de Bénarès pour la défense de l'empire, et de

le punir par une amende de ses refus obstinés. Il proclama très habile la conduite d'Hastings pendant l'insurrection de Bénarès, blâma sévèrement la façon d'agir de Francis dans l'Inde et en Angleterre. Tout le monde s'attendait à ce qu'il conclut de cet exorde à l'acquittement : il dit qu'il jugeait cependant, qu'en exagérant outre mesure l'amende, Hastings avait abusé de son droit de punir un sujet récalcitrant dans l'intention coupable de pousser le rajah à bout.

La Chambre resta stupéfaite ; rien ne faisait prévoir cette volte-face du ministère, pas même le corps du discours de Pitt. On ne s'expliquait pas pourquoi le cabinet après avoir déclaré, par l'organe de Dundas, que les fautes commises par Hastings dans la première partie de son gouvernement étaient effacées par ses services pendant la crise de 1781-1782, le condamnait justement pour sa conduite pendant ces mêmes années. Devant cette inconséquence de Pitt les membres du gouvernement ne furent pas unanimes. Lord Thurlow se sépara de ses collègues, vota pour l'accusé, beaucoup de ministériels l'imitèrent ; mais le Premier tenait trop bien la masse de la Chambre pour que ces défections changeassent la majorité : Hastings fut déclaré coupable par 119 voix contre 79.

Les historiens se sont efforcés de deviner la cause du changement de Pitt ; aucun n'a trouvé de raison concluante ; on est obligé de se rapporter aux apparences et aux probabilités. Il est absurde de croire que le grand homme d'Etat, dont le puissant génie devait arrêter l'élan de la Révolution française, était jaloux de l'ex-gouverneur du Bengale, bien reçu par le roi, la cour et

le pays. Hastings n'avait pas les qualités nécessaires à un premier ministre, il manquait absolument de l'éloquence qui domine les assemblées parlementaires, et sa vie consacrée à la politique orientale ne le disposait nullement à jouer un grand rôle en Europe. Sa place indiquée dans un ministère était la direction du *Board of Control*, dont le titulaire ne pouvait espérer la prépondérance dans le cabinet. Son influence ne gênait donc que Dundas, qui indisposa certainement Pitt contre ce rival probable, ce successeur possible. Ici se place l'anecdote, racontée par lord Campbell, de l'entrevue entre les deux ministres, le matin même du 13 juin, dans laquelle fut, dit-on, décidée la manœuvre de Pitt. Le président du Conseil avait d'autre part quelques raisons d'être mécontent d'Hastings, qui, imbu de sa valeur, de l'importance de sa position et de ses services, se posait volontiers en arbitre des choses de l'Inde, et ne perdait pas une occasion de critiquer l'*India bill* de Pitt (1). Le chancelier affectait pour lui des sentiments qui ne pouvaient convenir à l'autoritaire Premier : lord Thurlow, en présence du mauvais vouloir de Pitt, avait menacé de se passer de son intermédiaire et de soumettre directement au roi un bill nommant l'ex-gouverneur à la pairie.

Tout cela ne suffit pas à expliquer les sentiments de Pitt. Voici comment son éminent biographe, lord Rosebery, s'exprime à ce sujet : « Il n'est pas nécessaire de chercher à sa conduite des raisons plus fortes que la suivante : après un examen détaillé des accusations et

(1) Lettre d'Hastings à lord Thurlow, 13 janvier 1786.

de la défense, complété après le débat sur la guerre des Rohillas et discuté finalement avec Dundas, Pitt fut convaincu qu'il ne pouvait défendre Hastings et risquer la réputation de son gouvernement, en s'associant aux actes de l'administration d'Hastings ». Lord Rosebery accepte en somme la façon dont Pitt lui même présenta sa volte-face : pendant la séance de la Chambre, il vint s'asseoir à côté de Wilberforce, qui jouissait d'une grande influence dûe à son caractère et à ses vertus, et lui dit qu'il était impossible à un homme consciencieux, de soutenir plus longtemps Hastings, parce que « la besogne était trop mauvaise ». A cela, laissons répondre lord Mansfield, un des magistrats les plus réputés de l'époque : à Macpherson qui prétendait que Pitt avait été dirigé par un sentiment de justice, il répondit : « La justice, sir John ! j'ai administré la justice d'homme à homme pendant quarante ans ; quand à la justice politique, la justice de ministre à ministre, c'est une profanation du mot, c'est un sanglant fantôme » (1). Si Pitt n'eut pas d'autres motifs que la conviction de la culpabilité d'Hastings, il choisit bien mal l'occasion pour abandonner l'accusé. Dans l'affaire de Bénarès, Hastings ne fut coupable que d'exagération dans le taux des amendes imposées à Cheyt Sing et vraiment cela ne suffisait pas pour une poursuite politique.

Nous croyons plutôt que Pitt ne voulut pas, en couvrant l'accusé, laisser rejaillir sur son ministère une

(1) Mémoires et correspondance de Mallet du Pan, pour servir à l'histoire de la Révolution française, recueillis et mis en ordre par A. Sayous. Paris, 1851, tome 1, page 110.

partie de l'odieux des fautes imputées à l'ex-gouverneur général, et, qu'en stratégiste habile, il fut heureux de détourner la meute de l'opposition sur un personnage qui avait sans doute rendu de grands services au royaume, mais dont le salut ou la perte importait peu au cabinet. Pendant que les whigs et leurs grands orateurs s'acharneraient sur cette proie, bien résolue à se défendre d'ailleurs et non sans appui, le ministère continuerait à gouverner tranquillement. Le calcul était égoïste, mais exact; Pitt le fit certainement.

Hastings sentit la gravité du coup. De ce jour il comprit sa cause perdue devant les Communes. Il se souvint des épreuves subies dans l'Inde, plus pénibles encore que celles qu'il traversait, et sa tenacité, sa force d'âme ne furent pas abattues ; il continua la lutte, porta sa cause devant l'opinion publique, en attendant qu'elle fut plaidée devant les Lords. Jamais homme n'avait autant usé de la presse pour sa défense ; chaque jour un pamphlet justifiait Hastings aux yeux du peuple.

Cependant le procès continuait à la Chambre des Communes. Interrompu par les vacances de 1786, il fut repris en 1787, par Shéridan, qui développa le chef d'accusation relatif à la spoliation des bégums. Le sujet prêtait, mais le discours fut, de l'avis unanime des contemporains, au dessus de tout ce qui avait jamais été entendu. Pendant que Shéridan parlait, Burke s'adressant à Fox, lui dit : « Voilà le vrai style, quelque chose entre la prose et la poésie, et supérieur à toutes deux ». Plus tard Burke ajoutait qu'à son avis, ce discours était « le plus étonnant effort de l'éloquence, du raison-

nement, de l'esprit réunis, tel qu'il n'y en a ni exemple ni souvenir ». Pour Pitt, le discours « surpassait l'éloquence antique et moderne, et possédait tout ce que le génie ou l'art peuvent fournir pour remuer et dominer la raison humaine ». Macaulay cite de Wyndham et de Fox, des éloges aussi pompeux.

Après Shéridan personne ne put se faire entendre, et Hastings fut condamné par 115 voix contre 68. Pitt avait voté la motion de Shéridan tout en faisant une distinction : il approuvait la consfiscation des jaguirs et ne condamnait que celle des biens mobiliers ; cette fois on ne peut que s'en tenir à son arrêt.

Cette défaite acheva de décourager l'accusé et ses amis, qui désormais réservèrent tous leurs efforts pour le procès définitif devant la Haute Cour. La Chambre basse discuta sans grands incidents les chefs d'accusation, dont vingt furent admis. Le seul effort sérieux pour sauver Hastings, fut fait par l'amiral Hood. Ce marin rappela à l'assemblée que, pour sauver sa flotte pendant la dernière guerre, il avait commis des actes illégaux, pour lesquels des députés l'avaient poursuivi, et que, sans le secours du gouvernement, il eut été exposé à finir ses jours en prison. Il invita ses auditeurs à méditer son exemple avant de punir trop sévèrement le sauveur de l'empire anglais aux Indes. Ce juste raisonnement eut dû frapper tout personnage politique non aveuglé par les passions et l'intérêt de parti. Le fameux Wilkes (1), alors alderman de la cité de Londres,

(1) John Wilkes. pamphlétaire célèbre par sa violence et son cynisme, dont l'élection dans le Middlessex, trois fois cassée par la Chambre, avait agité Londres de 1768 à 1774.

demandait pourquoi, si on jugeait Hastings coupable, on n'indemnisait pas ses victimes. Mallet du Pan écrivait dans le *Mercure* : « Nous avons vu lord Clive, le chevalier Rumbold et d'autres, accusés des crimes, des malversations, des pillages les mieux prouvés, en horreur même à l'Inde entière, traduits par devant la Chambre des Communes et absous. Il est donc bien étrange que sa sévérité tardive s'exerce aujourd'hui sur un homme auquel elle n'a d'autres reproches à faire que d'avoir trop bien servi l'Etat par des mesures politiques injustes peut-être, violentes, mais qui en aucune manière n'avaient l'intérêt personnel du coupable pour objet. M. Hastings peut paraître répréhensible aux yeux des étrangers, des particuliers même, mais il est assez extraordinaire qu'une nation usurpatrice d'une partie de l'Indostan, veuille mêler les règles de la morale à celles d'une administration forcée, injuste et violente par essence, et à laquelle il faudrait renoncer à jamais pour être conséquent » (1).

Hastings n'acceptait pas cette solution qui consistait à reconnaître qu'il avait commis des fautes, mais que ses services mis en balance l'emportaient sur elles et l'excusaient. Dans son orgueil, il se prétendait pur de toute tare et semblait toujours sur le point d'inviter ses juges à monter avec lui au Capitole, pour remercier les dieux. Cette attitude olympienne indisposait contre lui. Pitt répondit à l'amiral Hood, que l'accusé lui même refusait le bénéfice de la doctrine développée.

(1) Mallet du Pan, ouvrage cité, page 102.

La Chambre décida finalement de poursuivre Hastings, et nomma un comité chargé de soutenir l'accusation. Pitt désigna Burke comme premier commissaire, très heureux, probablement, d'accabler ses plus brillants et ses plus dangereux adversaires sous l'honneur de cette tâche absorbante. Les autres commissaires ou *managers* furent : Fox, Shéridhan, sir James Erskine, Thomas Pelham, Wyndham, Saint--John, Anstruther, Adam, Taylor, Grey, général Burgoyne, Welbore Ellis, Frédéric Montagu, sir Grey Cooper, sir Gilbert Elliot, Dudley Long, lord Maitland et G.-A. North.

Malgré les efforts de Burke on écarta Francis du comité à cause de sa haine connue contre Hastings, comme si l'impartialité était une qualité indispensable chez un accusateur. Pitt combattit ce choix que Dundas soutenait. D'ailleurs, si Francis ne fit pas partie des managers, il resta derrière eux, les excitant de sa rancune, les aidant de son expérience personnelle et de sa connaissance spéciale des choses de l'Inde et de la vie de l'accusé.

En mai 1787, Burke se rendit solennellement à la Chambre des Lords, et au nom des Communes y accusa l'ex-gouverneur général de crimes capitaux et de malversations. Hastings fut alors arrêté par le *serjeant at arms* et amené à la barre de la Chambre Haute, puis il fut mis en liberté sous caution. La session était trop avancée ; on renvoya le procès à l'année suivante, sous prétexte d'accorder à l'accusé le temps nécessaire pour préparer sa défense.

Pendant qu'Hastings luttait contre ses ennemis

dans la Chambre des Communes, deux événements étroitement liés à son histoire, résultats, l'un de ses efforts, l'autre de ses fautes, étaient survenus. On modifia l'*East India Bill* dans le sens des réformes qu'il avait si souvent réclamées, on étendit les pouvoirs du gouverneur général, enfin chef de l'administration coloniale et non plus seulement simple membre du conseil souverain ; et on mit en accusation Sir Elijah Impey, ancien chief justice, considéré comme complice d'Hastings. L'accusateur était Sir Gilbert Elliot, frère de l'ancien ami d'Hastings, que la politique avait transformé en un ennemi acharné. Le 12 décembre 1787, cinq charges furent déposées contre Impey : condamnation et exécution de Nandkoumar, nomination d'Impey à la présidence du *Sudder Divan Adwalat*, dépositions reçues à Laknau sur le prétendu complot des bégums et de Cheyt Sing, etc. On discuta d'abord l'article relatif au procès de Nandkoumar. Les légistes soutinrent leur confrère, Pitt se déclara pour lui, et invectiva Francis avec la dernière violence. Le 9 mai 1788, Impey fut acquitté sur cette charge par 73 voix contre 55, et on renvoya le reste de l'affaire. Ce succès était de bon augure pour Hastings.

CHAPITRE XVII

Le Procès

Commencement du procès. — Discours de Burke. — Les Prétentions des managers *pour la conduite de la procédure repoussées. — Discours de Shéridan. — Burke blâmé par les Communes. — Procès de Stockdale défendu par Erskine. — Chicanes de la défense pour l'admission des preuves. — Dissolution du Parlement. — Plaidoiries de la défense, — Changement dans l'opinion publique. — Réplique des* managers. — *Les* managers *remerciés par la Chambre des Communes. — Hastings acquitté. — Rôle joué dars le procès par la presse et les caricaturistes. — Résultats matériels du procès pour Hastings.*

La mise en accusation ayant été votée par les Communes, la Chambre des Lords devait décider sur le fond même du procès. Elle remplit les fonctions de Haute-Cour, ou, comme le dit un auteur anglais, « d'une cour de justice par laquelle les Pairs et les mem-

bres des Communes (et aussi faut-il ajouter les fonctionnaires ayant joué un rôle important), peuvent être jugés pour leurs crimes, sur une mise en accusation (*impetitio*) de la Chambre des Communes, qui est le grand jury de la nation. »

Cette procédure, qui avait fort servi au XVIIe siècle, au moment de la Révolution d'Angleterre, était un peu tombée en désuétude au XVIIIe siècle, et elle était devenue un objet de curiosité d'autant plus grand qu'elle fournissait l'occasion de déployer toute cette pompe archaïque et médiévale dont les Anglais étaient alors aussi friands que de nos jours.

Le Parlement s'assembla le 13 février 1788, à onze heures du matin, et la Chambre des Lords informa par un message les Communes qu'elle allait se transporter à Westminster-Hall, pour procéder au jugement de Warren Hastings Esq. Il lui fut répondu que la Chambre des Communes était prête à soutenir ses accusations.

Les Lords se rendirent processionnellement au lieu désigné pour le procès. « C'était la grande salle de Guillaume le Roux, la salle qui avait résonné au couronnement de trente rois, la salle qui avait vu la juste condamnation de Bacon et le juste acquittement de Sommers, la salle où l'éloquence de Strafford avait un moment dominé et adouci un parti victorieux, animé d'un juste ressentiment, la salle où Charles Ier avait comparu devant la Haute-Cour de justice, avec le courage calme qui a racheté à moitié sa renommée. Ni la pompe civile, ni la pompe militaire ne manquaient à cette solennité. Les avenues étaient bordées de grenadiers, la cavalerie faisait évacuer les rues. Les pairs,

vêtus d'or et d'hermine, étaient rangés par les hérauts, sous les ordres du roi d'armes Jarretière. Les juges, dans leur costumes d'apparat, les accompagnaient pour leur donner leurs avis sur les points de droit. Près de 170 lords, les trois quarts de la Chambre Haute telle qu'elle était constituée à cette époque, se rendirent en cortège solennel du lieu habituel de leurs séances au tribunal. Le dernier baron présent, George Elliot, lord Heath_field, récemment anobli pour sa mémorable défense de Gibraltar contre les flottes et les armées de la France et de l'Espagne, ouvrait la marche. La longue procession était terminée par le duc de Norfolk, comte maréchal du royaume, par les grands dignitaires, par les frères et les fils du roi ; le dernier de tous venait le prince de Galles, remarquable par sa beauté et sa prestance.

Les vieux murs gris étaient tendus d'écarlate. Un orateur a eu rarement pour stimuler ses craintes ou son émulation, un auditoire semblable à celui qui s'entassait dans les longues galeries. Là se trouvaient réunis de tous les coins d'un empire grand, libre, éclairé et prospère, la grâce et l'amabilité féminine, l'esprit et le savoir, les représentants de toutes les sciences et de tous les arts. Là étaient assises autour de la reine, les blondes filles de la maison de Brunswick ; là les ambassadeurs des grands rois et des républiques considéraient avec admiration un spectacle qu'aucune autre partie du monde n'eut pu leur fournir. Là Siddons, dans la fleur de sa majestueuse beauté, contemplait avec émotion une scène qui surpassait toutes les imitations théâtrales. Là l'historien de l'empire romain se rappelait les jours où Cicéron plaidait la cause de la

Sicile contre Verres, et ceux où devant un sénat conservant encore quelque apparence de liberté, Tacite tonnait contre l'oppresseur de l'Afrique. Là on pouvait voir côte à côte, le plus grand peintre et le plus grand savant de l'époque. Le spectacle avait arraché Reynolds de ce chevalet qui nous a conservé le front pensif de tant d'écrivains et de tant d'hommes d'État, et le doux sourire de tant de nobles dames. Le même spectacle avait amené Parr à suspendre ses travaux dans la mine sombre et profonde dont il a extrait un vaste trésor d'érudition, trésor trop souvent enterré, trop souvent déployé avec une ostentation maladroite et inélégante, mais encore précieux, énorme, splendide. Là se montraient les charmes voluptueux de celle à qui l'héritier du trône avait secrètement engagé sa foi. Là était aussi la jolie mère d'une belle race, la sainte Cécile dont les traits délicats, illuminés par l'amour et la musique, ont été sauvés par l'art de la destruction commune. Là étaient les membres de cette brillante société qui jugeait, causait et critiquait sous les riches lambris de la maison de Madame Montague. Là enfin les dames dont les lèvres, plus persuasives que celles de Fox lui-même, avaient emporté l'élection de Westminter malgré le palais et la trésorerie, se groupaient autour de Georgina, duchesse de Devonshire.

Les sergents firent la proclamation d'usage. Hastings s'avança à la barre et fléchit le genou. L'accusé n'était pas indigne de cette grande assemblée : il avait gouverné une immense et populeuse contrée, fait des lois et des traités, envoyé des armées, couronné et détrôné des princes, et dans cette haute position, il s'était

comporté de façon à se faire craindre de tous, à se faire aimer du plus grand nombre, et ceux mêmes qui le haïssaient, ne refusaient que la vertu à sa gloire. On voyait donc en lui un grand homme, et pas seulement un méchant homme. De petite taille et malingre, son maintien plein de dignité, tout en marquant sa déférence pour la Cour, témoignait la possession habituelle de lui-même et le respect de sa propre personne. Un front haut et intelligent, un regard pensif mais non sombre, une bouche indiquant une inflexible volonté, une figure pâle et usée, mais sereine, sur laquelle était écrit aussi lisiblèment qu'au bas de son portrait, dans la salle du conseil, à Calcutta : *Mens œqua in arduis*; tel était l'aspect sous lequel le grand proconsul se présentait à ses juges.

Il était accompagné de ses conseils, tous hommes élevés plus tard par leur talent et leur savoir aux plus hauts postes de leur profession : le hardi et courageux Law, plus tard chief justice au *Banc du Roi* ; Dallas, plus humain et plus éloquent, futur chief justice aux *Common Pleas*, et Plomer qui, vingt ans après, prononça avec succès, devant la même Haute-Cour, la défense de Lord Melville (Dundas), et devint vice-chancelier et *Master of the Rolls*.

Mais ni l'accusé ni ses avocats n'attiraient autant l'attention que les accusateurs. Au milieu de l'éclat des draperies rouges, un espace avait été garni de bancs verts et de tables pour les Communes. Les commissaires, avec Burke à leur tête, parurent en grand costume. Les collectionneurs d'anecdotes ne manquèrent pas de remarquer que Fox lui-même, ordinairement si négligé,

dans sa toilette, avait fait à l'illustre tribunal la politesse de mettre une bourse à ses cheveux et de ceindre une épée. Pitt avait refusé d'être un des *managers* et son éloquence autoritaire, abondante et sonore manquait dans cette grande collection de talents variés. L'âge et la cécité avaient rendu lord North impropre aux devoirs d'un accusateur public, et ses amis étaient privés de l'aide de son bon sens, de son tact et de son urbanité. Mais, en dépit de l'absence de ces deux membres distingués de la Chambre basse, la loge des commissaires présentait encore une réunion d'orateurs telle qu'on n'en avait peut-être plus vus depuis la grande époque de l'éloquence athénienne. Là se trouvaient Fox et Shéridan, le Démosthène et l'Hypéride Anglais. Là était Burke, ignorant ou négligeant l'art d'adapter ses raisonnemnets et son style à la capacité et au goût de ses auditeurs, mais supérieur par la grandeur de l'intelligence et la richesse de l'imagination à tous les orateurs anciens et modernes (1). »

Voici comment un pamphlétaire décrit en vers burlesques le cortège des *managers* :

(1) Macaulay, ouvrage cité, p. 328 à 332. Nous avons tenu à citer presque *in extenso* le passage où Macaulay décrit cette installation de la Haute Cour de Justice, morceau devenu classique en Angleterre, et qui peint admirablement cette extraordinaire réunion de tout ce que la Cour, le Parlement et la nation elle-même présentaient de remarquable à cette époque. On pourrait trouver dans les récits des témoins oculaires jusqu'à la couleur du costume d'Hastings et la description des toilettes de la Reine et des dames de la Cour, mais il semble que tout ce que l'on pourrait ajouter à la brillante description de l'illustre historien ne serait que superflu.

Edmond (Burke) marche à la tête du groupe,
Puissant chef d'une puissante troupe.
Quelle redoutable solennité dans sa démarche,
Sa tête en se balançant marque la cadence à son pied.
Tout près, à sa droite, Charles Fox est le second ;
Son dandinement garantit qu'il ne marchera jamais droit.
Shéridan à la face rubiconde entre le troisième,
Shéridan, l'adversaire de Pitt et de la Trésorerie.
On dit que son attention a été si longtemps accaparée
Par les dettes nationales qu'il en a négligé les siennes ;
Lorsque dans les affaires publiques on montre tant d'ardeur
Il n'est pas étonnant qu'on ne puisse penser aux siennes.
Vient ensuite Adam, une broche à son côté ;
Il se pavane comme un dindon et se gonfle avec orgueil.
Anstruther suit, Anstruther cette girouette
Qui montre comment un homme peut se démentir lui-même :
Au gouverneur Hastings il prodiguait ses louanges,
Au prisonnier Hastings il prodigue ses injures.

Le jeune Grey vient après, exact imitateur
Du grossier Burke, et bavard plein de promesses ;
Tout le monde regrette qu'il soit sous une telle bannière
Car la mauvaise fréquentatiou gâte nos bonnes manières.
Après viennent Pelham, Fitzpatrick et Wyndham
Avec Montague, Maitland et Burgoyne et North.
Poulet Taylor et Erskine sont ajoutés par les votes,
A la bourse de leurs cheveux, à leur grand habit on les [connait pour commissaires]
Francis parait ensuite en rampant, avec au cœur le chagrin
De ne pas avoir obtenu une charge de commissaire.
De temps en temps il se glisse dans la loge des managers,
Pour suggérer une question artificieuse à Burke et à Fox (1).

(1) Letters from Simpkin the second to his dear brother in Wales, containing an humble description of the trial of Warren Hastings. V. sir Charles Lawson, p. 116.

Les deux premiers jours du procès furent occupés par la lecture de l'acte d'accusation et des réponses de l'accusé. Le troisième, Burke prononça un discours d'ouverture qui avait la prétention d'être une sorte d'introduction. Il y fit un historique de la conquête de l'Inde, un exposé du gouvernement de la Compagnie et de l'état social du pays ; puis il prit à partie l'accusé lui-même, et avec une violence sans égale lui reprocha sa tyrannie et celle des agents qu'il avait employés. Le tableau était terrible, et l'assemblée entière frémissait sous sa parole enflammée. Mais le zèle de l'orateur l'emportait au-delà des limites du bon sens, et le peuple Anglais, généralement ennemi des exagérations de toutes sortes, devait subir bientôt une réaction inévitable, et, une fois échappé à l'influence de l'éloquence du chef des commissaires, éprouver un commencement de sympathie pour l'accusé injustement maltraité. Burke insista surtout sur les crimes commis par un agent du gouvernement d'Hastings, Deby Sing, qui avait été justement disgrâcié par ce même gouvernement après une enquête qui avait révélé ses crimes, et dans laquelle l'orateur puisait maintenant les matériaux de l'horrible peinture. Pendant qu'il parlait l'émotion fut telle, surtout dans la partie féminine de l'auditoire, que Madame Shéridan s'évanouit, et qu'on fut obligé de la transporter hors de la salle. Rien n'exprime mieux les sentiments réels du public pendant ce discours que le récit de la séance fait par Miss Fanny Burney (1). Admira-

(1) Fanny Burney romancière à la mode en Angleterre à la fin du XVIIIe siècle. Brissot, dans ses mémoires (II, p. 239 et suivantes) compare la vogue

trice déclarée d'Hastings, comme la mode dont la cour avait donné le signal le voulait, elle rapporte ainsi une conversation avec Wyndham, un des commissaires : « Je lui dis que l'exorde de M. Burke m'avait inspiré la plus haute admiration pour son talent par l'éloquence, l'imagination, le feu, la variété d'expressions, la facilité dont il semblait si extraordinairement doué pour tout ce qui est rhétorique. Et lorsqu'il en vint à ses deux histoires, lorsqu'il raconta les particularités de ces terribles meurtres, il m'intéressa, me captiva et enfin m'accabla. Je sentais ma cause perdue, j'avais de la peine à rester assise. Je n'osais jeter un simple coup d'œil sur un homme accusé comme l'était M. Hastings; j'aurais voulu disparaître sous terre, pour éviter un spectacle si pénible. Je n'espérais plus qu'il pût se justifier, je ne désirais plus rien pour lui. Mais lorsque M. Burke passa de la narration des faits aux commentaires et aux déclamations, lorsque les accusations de rapacité, de cruauté, de tyrannie furent généralisées, faites avec toutes les violences d'une haine personnelle, continuées et aggravées sans aucune preuve, alors elles me parurent plus voulues que vraies, plus des invectives que des accusations fondées; bref il y avait si peu de fond pour tant de passion, que bientôt je commençais à relever la tête ; ma chaise ne me fut plus un gril ; mes yeux se portèrent indifféremment dans toutes les directions, et avant que j'eusse conscience de la décadence

d'un de ses romans, *Cécilia*, à celle qu'eut à la même époque en France les *Liaisons dangereuses* de Laclos. Le fameux Girondin ne cache pas sa préférence pour l'auteur anglais. Fanny Burney épousa un officier français, d'Arblay, fidèle compagnon de Lafayette.

de la puissance de M. Burke sur mes sentiments, je sentis que je n'étais plus qu'une simple spectatrice dans un lieu public, regardant tout ce qui m'entourait, ma lorgnette de théâtre à la main. »

Hastings lui même disait : « Pendant une demi-heure je regardais l'orateur comme sous l'influence d'un songe, et me considérais comme le plus coupable des mortels. Mais je me repliai sur moi même et je trouvai ma conscience qui me consola de tout ce que j'entendais, et de tout ce que je souffrais » (1).

Le discours dura quatre jours! A la fin de la matinée du troisième, les forces du chef des *managers* ne furent plus en état de supporter un effort si pénible, et la fatigue le contraignit à remettre ses conclusions à plus tard. Le lendemain, Burke reprit sa tâche avec une vigueur nouvelle. Il termina ainsi : « J'ai reçu avec confiance des Communes de la Grande-Bretagne l'ordre d'accuser Warren Hastings de crimes capitaux et de malversations. Je l'accuse au nom de la Chambre des Communes du Parlement, dont il a trahi la confiance; je l'accuse au nom de la nation anglaise, dont il a souillé l'antique honneur; je l'accuse au nom du peuple de l'Inde, dont il a foulé les droits aux pieds et dont il a transformé le pays en désert; enfin, au nom de la nature humaine elle-même, au nom des deux sexes, au nom de tous les temps, au nom de tous les rangs, je l'accuse comme l'ennemi commun et l'oppresseur de tous ».

Après ce long morceau d'éloquence, qui, par sa vio-

(1) Sir Charles Lawsou, ouv. cité p, 111.

lence étayée sur des faits dont la renommée publique était la seule preuve (1), manqua le but de son auteur et servit l'accusé, Fox exposa à la cour la façon dont les managers prétendaient conduire le procès : ils voulaient discuter à fond séparément chaque article de l'acte d'accusation, faire déposer les témoins, entendre la défense, et répliquer avant de passer au chef suivant. La défense protesta contre cette marche, absolument contraire d'ailleurs à la jurisprudence admise, sous prétexte qu'elle serait ainsi obligée de découvrir prématurément ses moyens de combat et exposée à fournir des armes à l'attaque. Les Lords se retirèrent dans leur chambre du conseil, pour délibérer sur ce point. Malgré la vive opposition de lord Loughborough, la question fut tranchée en faveur de la thèse soutenue par la défense, par une majorité énorme, qui indiquait clairement dès le premier jour, quelles étaient les dispositions de la Haute Cour. Les *managers* s'inclinèrent devant la décision des Lords, et Fox ouvrit la discussion sur le premier chef d'accusation, relatif à la révolte du rajah de Bénarès et à son détrônement. Il se montra beaucoup plus modéré de ton et plus serré de raisonnement que ne l'avait été Burke ; il fut secondé par Grey et par Anstruther. L'accusation fit ensuite entendre ses témoins. Dès ce moment commencèrent ces difficultés pour l'admission des preuves, qui allaient

(1) C'était aussi le sentiment à l'étranger : George Forster, en parlant d'un discours de Brissot, du 17 janvier 179? disait : « Pas de mots inutiles, pas de vide déclamation et de figures oratoires, comme dans le discours de Burke contre Hastings ». Etudes d'Histoire, Première série, par M. Arthur Chuquet. Paris, 1903, p. 166.

si souvent se renouveler pendant tout ce long procès. Les *managers* prétendaient procéder comme pour une affaire politique et se heurtaient constamment à la défense, composée uniquement de juristes, à qui la loi anglaise si compliquée, si obscure de cette époque, fournissait tout un arsenal, dont les armes n'étaient souvent que de simples chicanes, mais qui, lancées dans les jambes des grands orateurs, les arrêtaient court, les démontaient, les mettaient hors d'eux.

Après l'affaire de Cheyt Sing, vint celle des bégums. Elle fut confiée à Shéridan, dont le succès sur ce terrain, à la Chambre des Communes, avait été si éclatant. On attendait son discours avec autant d'impatience que s'il se fut agi d'un événement mondain ; Horace Walpole raconte qu'on paya jusqu'à 5 guinées les places des galeries, ce jour-là. Shéridan parla pendant quatre séances ; en terminant il feignit de se laisser tomber épuisé dans les bras de Burke. Malgré ce geste théâtral Walpole reconnait que Shéridan ne remplit pas absolument l'attente de l'auditoire.

La fin de la session approchait ; les Lords s'ajournèrent au premier mardi de la suivante. Le procès était à peine entamé : cette première session ne lui avait consacré que trente-cinq séances ; pourtant il passionnait le public, et aucune affaire importante n'en détournait le Parlement. Encore sur ces trente-cinq séances, beaucoup avaient été remplies par les allées et venues sans fin des pairs entre leur chambre privée et la salle du tribunal ; toute les fois qu'un point de droit devait être examiné, Leurs Seigneuries se retiraient à part, et la conséquence était, comme un pair le disait

spirituellement, que les juges marchaient et que le procès n'avançait pas. D'ailleurs, la Haute Cour avait tous les défauts que l'on peut reprocher à tout tribunal de même espèce : « Quelque confiance que l'on puisse avoir, dit Macaulay (1), dans les décisions des pairs lorsqu'il s'agit d'un appel provenant d'un procès ordinaire, il est certain que personne n'a la moindre espérance en leur impartialité lorsqu'un haut fonctionnaire public, accusé d'un grand crime politique, est amené à leur barre. Ils sont tous politiciens ; on en trouverait difficilement un parmi eux dont le vote ne put être prédit à coup sûr avant qu'un seul témoin fut entendu. Même si l'on pouvait avoir confiance en leur justice, ils seraient encore tout à fait mal choisis pour juger un procès semblable à celui d'Hastings. Ils ne siègent que six mois par an, ils ont beaucoup d'affaires judiciaires et législatives ; les juristes dont les avis sont requis pour éclairer leur ignorance en jurisprudence, sont employés journellement à rendre la justice ailleurs. Il est donc impossible que pendant une session occupée, la Chambre haute consacre plus que peu de jours à un *impeachment*. Il serait déraisonnable d'espérer que Leurs Seigneuries renonceront à la chasse aux perdrix pour punir plus rapidement les grands coupables, ou soulager les innocents par un prompt acquittement. Un tribunal bien constitué, siégeant régulièrement six jours par semaine et neuf heures par jour, eut terminé le procès d'Hastings en moins de trois mois, les Lords ne finirent pas leur ouvrage en sept ans ! »

(1) Macaulay, ouvrage cité p. 336-337.

Dès 1789, le nombre des séances tenues par la Haute Cour diminua dans des proportions considérables à cause des graves affaires politiques qui occupaient le Parlement : la folie du Roi, la préparation d'un bill de régence que le rétablissement de George III rendit inutile, et la réunion des Etats Généraux à Versailles. Aussi le procès n'obtint que dix-sept séances, cette année là. Il avait recommencé le 21 avril 1789. L'accusation renonça à développer certaines charges, sous prétexte qu'elles seraient éclairées par les discussions sur les autres chefs, et passa à celles relatives à la corruption. Burke, qui débuta sur cette catégorie de faits reprochés à l'accusé, reprit les accusations portées par Nandkoumar, et fut amené naturellement à parler de ce brahmane. Il dit qu'Hastings l'avait assassiné par les mains de Sir Elijah Impey. Scott ne perdit pas cette favorable occasion de tracasser celui qu'il appelait « ce reptile de Burke » (1), et le 27 du même mois, il présenta aux Communes une pétition d'Hastings, dans laquelle l'ex-gouverneur se plaignait que le *manager* eut porté contre lui des accusations autres que celles que lui avaient prescrites la Chambre. L'opinion publique était devenue tellement favorable à l'accusé, par suite d'une connaissance plus exacte des faits et de la violence même des accusateurs, que la Chambre des Communes, malgré les efforts du comité entier des

(1) Souvent nous avons admiré que sur le sol irlandais
Aucun reptile venimeux ne fut jamais trouvé :
Le secret de la conduite de la Nature nous est maintenant révélé
Elle conservait son venin pour produire Burke.

Epigramme de Dallas, longtemps attribuée à Law. Sir Charles Lawson, p. 103.

managers, vota un ordre du jour de blâme contre celui qu'elle avait principalement chargé de poursuivre en son nom l'accnsation. Le coup fut très sensible à Burke et aux commissaires qui eussent alors volontiers abandonné la poursuite, mais ils ne purent ou ne voulurent pas reculer. Burke annonça (1) lui-même avec dignité à la Chambre des Lords la censure dont il avait été l'objet, et dit qu'il s'était servi du mot assassinat parce qu'il n'en avait pas trouvé d'autres pour expliquer le fait.

Cette même année Fox, voulant probablement riposter au coup reçu par les *managers* dans la personne de Burke, porta plainte devant les Communes contre un pamphlet écrit par un ministre presbytérien nommé Logan et imprimé par Stockdale, qui attaquait violemment la Chambre basse au sujet du procès d'Hastings. Une poursuite fut engagée devant les tribunaux compétents contre l'éditeur responsable. Erskine, le premier avocat du temps, défendit l'accusé et profita de l'occasion pour plaider l'affaire même d'Hastings. « Si l'Angleterre, dit-il, par désir d'ambition et de domination insiste pour maintenir un empire despotique sur des nations éloignées et hostiles, comptant sans aucune comparaison beaucoup plus d'âmes qu'elle même, en confie le gouvernement à ses vice-rois, sans autres instructions que l'injonction de conserver ses conquêtes et d'assurer avec permanence ses revenus, sous quelle couleur et avec quel semblant de raison peut-elle se placer dans la chaire morale, et affecter d'être choquée

(1) Le 5 mai.

de l'exécution de ses propres ordres ? » (1) Stockdale fut acquitté, et ce verdict parut à Burke lui-même la décision de l'opinion publique contre l'accusation.

Cependant le procès continuait à la Chambre des Lords, et la lutte avait surtout lieu pour l'admission des preuves. Les commissaires présentèrent à l'appui de leurs dires une lettre d'Hastings adressée aux directeurs, transcrite sur les registres de l'*India House*, et même imprimée dans un rapport du comité secret de la Chambre des Communes. Malheureusement l'original était perdu, mais il semblait que ces copies eussent un caractère d'authenticité bien établi. La défense demanda que les managers prouvassent que la lettre avait existé, qu'on n'avait pu la trouver, et que la copie était conforme à l'original ; de plus elle s'opposa à toute question posée à ce sujet à l'accusé, auteur de la lettre. Naturellement le comité ne put établir ce qui était exigé de lui, et la défense refusa d'accepter la production de la lettre. Les Lords se retirèrent pour délibérer, prirent l'avis des magistrats, et donnèrent raison à la défense. La Haute Cour aurait dû admettre la preuve, quitte à en apprécier plus tard la valeur, et en tout cas motiver solidement son arrêt de façon à faire jurisprudence. Il n'en fut rien, et sans cesse pendant le cours du procès, la même histoire se déroula : la défense demandant que les preuves de l'accusation ne fussent pas reçues, et la Cour lui donnant gain de cause sans expliquer les principes qui la guidaient.

(1) V. plus haut, p. 316, le même argument développé par Mallet du Pan.

Voici un autre exemple de cette façon de procéder. Les *managers*, dans le cours de la même session, voulurent utiliser comme charge le procès-verbal de la séance du 13 mars 1775 du conseil suprême du Bengale, dans laquelle Nandkoumar avait apporté ses accusations contre Hastings. La défense aussitôt objecta que Nandkoumar n'avait pas prêté serment, qu'Hastings n'était pas présent à cette séance, et qu'en son absence le conseil n'avait pas d'existence légale. La prestation du serment est contraire aux mœurs de l'Inde, et d'ailleurs l'oubli de cette formalité diminuait la valeur du témoignage de Nandkoumar mais ne permettait pas de le rejeter entièrement; de plus l'absence d'Hastings ayant été volontaire, ne pouvait être alléguée en sa faveur. Néanmoins les Lords se prononcèrent à leur ordinaire pour la solution de Law et de ses collègues. Alors le comité d'accusation présenta le compte-rendu de la séance du conseil suprême du 20 mars 1775, séance à laquelle Hastings avait assisté, procès-verbal qu'il avait signé. Au cours de cette séance avait été lu le compte-rendu de celle du 13, et par conséquent les accusations de Nandkoumar. C'était tourner en quelque sorte les objections de la défense, mais celle-ci prétendit que c'était produire le compte-rendu de la séance du 13, repoussé par la Cour. Les Lords lui donnèrent encore raison. Tout le long du procès les avocats d'Hastings renoncèrent presque constamment à la discussion directe des charges apportées contre leur client qu'ils eussent pu souvent anéantir, et les firent écarter pour des raisons de forme et de chicane. Agir ainsi c'était ôter à l'éloquence de Burke, de Fox, de

Shéridan, l'appui des preuves et des faits, c'était réduire leurs discours à une pure phraséologie. Le moyen réussit, mais faut-il approuver cet escamotage?

En 1789 Hastings représenta humblement aux Lords que son procès avait bien peu avancé, et qu'il était exposé à passer le reste de sa vie dans la situation pénible où il se trouvait depuis deux ans, mais Leurs Seigneuries, quelque bien disposées qu'elles fussent pour lui, n'entendaient nullement consacrer plus de temps à cette affaire qui leur pesait de plus en plus.

En 1790, le nombre des séances de la Haute-Cour ne dépassa pas quatorze. Burke obtint des Communes la faculté pour les *managers* de ne développer que ceux des articles de l'acte d'accusation qu'ils jugeraient à propos, et Scott s'étant permis de traiter, dans le *Woodfall's Diary*, la façon de procéder des commissaires d'incommode et de dilatoire, se vit l'objet, de la part de la Chambre Basse, d'une réprimande formelle.

A la fin de 1790, le Parlement fut dissous, et les amis d'Hastings prétendirent que la disparition de la Chambre des Communes, qui avait voté la mise en accusation, entraînait l'abandon du procès, puisque les *managers* ne pouvaient poursuivre quelqu'un au nom d'une autorité qui n'existait plus. La discussion fut longue sur ce sujet, et la phrase la plus remarquable prononcée à cette occasion, le fut par lord Loughborough qui, voyant mettre en doute l'existence du peuple comme personne morale représentée par les Communes, s'écria : « Ne niez pas que le peuple est quelque chose, de peur de le forcer à comprendre qu'il est tout » ; il paraphrasait le mot récent de Siéyès sur le Tiers-État. Finale-

ment, on décida que le procès continuait toujours, et que le mandat du comité des managers n'expirait pas par le fait de la dissolution d'une Chambre qui n'était elle-même que le mandataire de la nation.

En 1791 l'accusation développa les charges relatives aux dilapidations des fonds publics dans le dessein de récompenser des amis ou d'acquérir des partisans. Les discours sur ce sujet terminés le 30 mai 1791, les commissaires annoncèrent leur intention de s'en tenir là. Le 2 juin, Hastings lut sa réponse écrite. Il offrit aux Lords de renoncer à toute défense s'ils voulaient prononcer immédiatement leur sentence, puis il déclara que toutes les actions qui lui étaient reprochées, d'ailleurs justes en elles-mêmes, auraient été, en cas contraire, justifiées par la situation critique où se trouvait la Compagnie au moment où il les avait accomplies, et il finit par mettre en opposition la conduite des Communes et la sienne propre. Il avait sauvé, dit-il, l'empire anglais aux Indes, et le peuple anglais l'en avait récompensé par la confiscation, la disgrâce, et une vie entière de prévention. Après ce discours, plus superbe qu'habile, la Cour s'ajourna, selon sa coutume, au premier mardi de la session suivante.

Elle se réunit de nouveau le 14 février 1792. Toute cette session fut remplie par les plaidoiries des avocats d'Hastings, aussi longs, aussi prolixes que les managers, à qui ils avaient souvent reproché la durée de leurs discours. Celui de Law, sorte d'introduction de la défense comme celui de Burke l'avait été de l'attaque, ne remplit pas moins de trois séances. Plomer parla pendant cinq jours sur la charge relative à Cheyt Sing.

Ils produisirent ensuite les témoins à décharge sur cette affaire, et les managers, probablement inspirés par les légistes qui leur avaient été adjoints comme conseil, les docteurs Scott et Lawrence, Mrs Mansfield, Piggot, Burke et Douglas, adoptèrent la même façon de discuter, de chicaner les témoignages dont ils s'étaient tant plaints. Les dépositions terminées furent résumées par le troisième avocat de la défense, Dallas, qui occupa trois séances, puis la Cour s'ajourna à l'année suivante.

Le procès fut repris le 15 février 1793, par la réponse sur l'affaire des bégums d'Aoudh. Selon la mode du temps, les avocats déployèrent toute l'érudition dont ils étaient capables.

Naturellement la défense prit le contre-pied de tout ce qu'avait dit l'accusation, représenta comme des saints ceux qui avaient été peints comme des criminels, et réciproquement ; c'est ainsi que Burke ayant fait de Nandkoumar un vénérable prélat, aux talents éminents et aux mœurs irréprochables, qui ne paraissait jamais en public sans exciter la crainte et le respect, Dallas le dépeignit comme un intrigant à cheveux blancs, conduit par de fougueuses passions juvéniles, rempli de malice et de turbulence, rêvant perpétuellement la ruine de la société civile. Les managers ayant appelé la Mani Bégum, une prostituée qui tenait le plus grand cabaret de l'Asie ; la défense en fit une dame des plus respectables, et ainsi pour tous, passant d'une exagération à l'autre, et généralement aussi éloignée de la vérité que ses adversaires l'avaient été.

Le 16 mai, Dallas discuta les 6ᵉ, 7ᵉ et 14ᵉ articles de

l'acte d'accusation. Puis on produisit les adresses reçues de l'Inde en faveur de l'accusé. Elles n'étaient nullement spontanées : dans une lettre du 19 février 1787, à Sir John Shore, Hastings explique l'intérêt qu'il aurait à obtenir le témoignage favorable des personnages importants de l'Inde, il a même grand soin de les désigner à son correspondant, et de lui indiquer les points sur lesquels devront porter leurs attestations. Pour apprécier justement ces manifestations, qu'on se rappelle les arguments d'Hastings lui-même contre les dépositions de Nandkoumar et des autres Hindous, instruments des triumvirs ; il avait alors allégué avec raison qu'il suffisait qu'une démarche parut agréable aux puissants pour qu'immédiatement les indigènes s'empressassent de la faire, sans être arrêtés par la vérité ou la morale. Hastings avait laissé dans l'Inde une réputation considérable, le peuple le craignait encore ; de plus les amis et les créatures de l'ex-gouverneur général remplissaient l'administration anglaise et hindoue, et dans le cas où la terreur de son nom n'eut pas imposé les adresses souhaitées, le désir d'acquérir la faveur de ses amis eut suffi. Ces témoignages n'ont donc qu'une valeur très relative ; ils ne manquèrent pas d'avoir pourtant une certaine influence sur l'opinion publique, surtout lorsqu'on raconta que les vertus d'Hastings avaient laissé un tel souvenir qu'on lui avait élevé un temple à Bénarès. La façon dont Burke détruisit l'effet de cette rumeur, est des plus spirituelles. Il déclara qu'il ne voyait pas de raison de s'étonner de ce fait : il connaissait quelque peu la mythologie des Brahmanes et savait que de même qu'ils adorent quel-

ques dieux par amour, ils en vénèrent d'autres par crainte, et qu'ils élèvent des autels non seulement aux divinités bienfaisantes de la lumière et de l'abondance, mais aussi aux démons qui président à la petite vérole et à l'assassinat ; il ne discuterait donc pas le droit d'Hastings d'être admis dans ce Panthéon.

Hastings avait pendant le cours de la session renouvelé ses plaintes sur la longueur de son procès et supplié qu'il fut terminé l'année même, offrant de renoncer en partie à sa défense pour hâter la solution ; mais Burke s'y était opposé, en représentant que dans le cas où l'accusé serait condamné, cette lacune dans sa défense lui fournirait toujours le moyen d'attaquer le jugement devant l'opinion publique. En conséquence, l'affaire suivit son cours. Lorsque tous les témoins à décharge eurent été produits, Hastings prit la parole. « Je déclare, dit-il, que dans l'administration du gouvernement qui m'a été confié pendant tant d'années, je n'ai, dans aucune occasion, sacrifié les intérêts de mon pays à des vues privées ou à des avantages personnels ; que selon ma capacité et mon jugement, j'ai invariablement poursuivi les intérêts essentiels de mes mandants, le bonheur et la prospérité du peuple confié à ma charge, la renommée et l'honneur de mon pays ».

Il jura ensuite qu'il avait adressé à un de ses témoins, son beau-frère Woodman, tout l'argent qu'il avait envoyé en Europe, et que sa fortune n'avait jamais dépassé 100.000 livres sterling. Il rappela les circonstances critiques qui avaient exigé les mesures extraordinaires qu'on lui reprochait ; enfin il accusa les

commissaires de vouloir retarder l'issue du procès, et supplia les Lords de leur résister.

La défense terminée le 28 mai 1793, la Haute-Cour s'ajourna au 5 juin suivant pour entendre les répliques de l'accusation. Les *managers* trouvèrent le délai trop court, et portèrent l'affaire devant les Communes pour obtenir du temps par leur intercession. Ils avaient d'ailleurs été violemment attaqués (1) à la Chambre des Lords et sentaient le besoin d'être approuvés et soutenus par leurs mandants. Burke sollicita une enquête de la Chambre des Communes, constituée en comité, sur sa conduite et celle de ses collègues ; le chancelier de l'Echiquier s'y opposa à cause des affaires courantes et un *select comitte* fut chargé d'y procéder. Sur la demande la Chambre Basse, la Haute-Cour s'ajourna au premier mardi de la session suivante, malgré une nouvelle pétition d'Hastings.

On pensait généralement que l'année 1794 verrait la fin de cet interminable procès, mais la défense voulut absolument faire entendre lord Cornwallis, qui revenait des Indes où il avait été gouverneur général. Puis les *managers*, voyant qu'elle ne produisait pas un nommé Larkins, trésorier à Calcutta sous l'administration d'Hastings, dont elle avait paru autrefois regretter

(1) L'archevêque d'York, père d'un des agents favoris d'Hastings, le jeune Markham, résident à Bénarès au moment de la révolte de Cheyt Sing, pendant les dépositions des témoins à décharge, le 25 mai, avait déclaré qu'il ne pouvait supporter plus longtemps en silence la conduite des *managers* qui interrogeaient le témoin comme s'il était un *pickpocket* et non un *gentleman* ; et il ajouta que l'inhumanité des commissaires dans ce procès n'eut pas été dépassée par Marat et Robespierre, si l'accusation leur eut été confiée.

amèrement l'absence, le citèrent à la barre. Il ne ressortit rien d'intéressant et de nouveau de ces dépositions. Law renonça, au nom de son client, aux conclusions sur l'audition de ces nouveaux témoins, et les commissaires procédèrent enfin à leur réplique. Grey fut chargé de l'affaire de Bénarès, Sheridan de celle des bégums d'Aoudh, Fox de celles des présents, et Taylor de celle des contrats. Burke commença le discours final le 28 mai ; il parla pendant neuf séances avec sa violence accoutumée. Il dit que Sir Edward Cooke avait eu tort, dans un procès célèbre, d'appeler Walter Raleigh une araignée d'enfer ; mais que si l'épithète était appliquée à l'accusé, elle serait plus contraire aux convenances qu'à la vérité. Il fit allusion à la destruction du Parlement de Paris, une Haute-Cour presque aussi distinguée que celle à laquelle il s'adressait, et il pria les Lords de songer que si leur destin voulait qu'ils expirassent sous la guillotine, leur dernière heure serait adoucie par la conscience d'avoir rempli leur devoir et rendu la justice dans la grande cause exposée devant eux. Son discours fut terminé le 16 juin, et le prononcé du jugement renvoyé à la session suivante.

Le 20 juin 1794 Pitt prit dans la Chambre des Communes l'initiative d'un vote de remerciements aux *managers*, pour le dévouement et le zèle qu'ils avaient montrés dans l'accomplissement de leur tâche. Dundas soutint son collègue, mais la motion fut ardemment combattue, et on voulut en exclure Burke, à cause de ses violences. Les *managers* refusèrent de se séparer de celui qui avait été en quelque sorte leur chef, et le vote de remerciements fut enlevé. Le Speaker de la

Chambre, s'adressant aux commissaires, leur dit « que la cause dont ils avaient été chargés, était embrouillée et étendue au-delà de toute comparaison, qu'ils avaient prouvé qu'elle n'était pas au-dessus de leur habileté et de leur éloquence, et que leurs efforts avaient fait honneur non seulement à eux-mêmes, mais encore à la Chambre, dont le crédit était intimement lié au leur ». Pitt fit voter l'impression de ce discours.

Le 13 janvier 1795 la Haute-Cour s'assembla pour discuter sur le fond de l'affaire, et nomma un comité chargé de rechercher les précédents sur la façon de délibérer. Après son rapport on décida que les Lords se prononceraient trois fois sur chaque question : une première dans la Chambre réunie en comité, une seconde dans la Chambre elle-même, et une troisième dans la Chambre siégeant comme Haute-Cour de justice ; c'était bien long et bien inutile, puisque les deux premiers votes n'engageaient pas les juges pour le dernier émis dans la Haute-Cour, et seul valable.

Les débats sur les questions, au nombre de vingt-quatre, furent très longs. Lord Thurlow, fidèle à la ligne de conduite qu'il avait toujours suivie, se montra le champion déclaré d'Hastings, mais il n'était plus chancelier. Lord Loughborough, le défenseur de lord Clive, devenu l'un des ennemis les plus acharnés du véritable successeur de son ancien client, présidait la Cour.

Enfin le 23 avril 1795, la Cour se réunit pour rendre son jugement. Le chancelier demanda au premier lord appelé à donner son avis : « Warren Hastings Esq. est-il coupable ou non des crimes capitaux et des

délits dont il est accusé par les Communes dans le premier article de l'accusation. George, lord Douglas, comte de Morton en Ecosse, que dit Votre Seigneurie ? Warren Hastings est-il coupable ou non de ces charges ? » Lord Douglas se leva, tête nue, et mettant sa main droite sur sa poitrine, déclara : « Non coupable sur mon honneur. » Le président s'adressa successivement à chaque juge avant de passer à la question suivante, traitée de même. Le nombre des votants fut très faible : 29 lords seulement prirent part au jugement, et sur les articles où le tribunal se montra le plus défavorable à l'accusé, il n'eut que 6 voix contre lui. En conséquence, la Cour appela Hastings à sa barre, le déclara absout des accusations portées contre lui, et déchargea les cautions.

Le dernier jour ce grand procès ranima la curiosité publique, que la longueur des débats avait fort rebutée. Il ne régnait aucune anxiété sur le jugement ; il était certain qu'une grande majorité se prononcerait pour l'accusé. Néanmoins beaucoup de gens désiraient voir le spectacle, et la salle fut aussi envahie qu'en février 1788. Les sept années écoulées depuis l'ouverture du procès avaient amené bien des modifications dans l'auguste assemblée. Plus d'un tiers des lords qui avaient siégé le premier jour, étaient descendus dans la tombe, pendant que d'autres, jadis partisans du ministère, suivaient dans l'opposition Thurlow, l'ancien chancelier. Les *managers*, tous vivants, avaient pourtant plus changé que les juges : les deux chefs, Burke et Fox, autrefois si étroitement liés, avaient renoncé solennellement à leur amitié, en prenant l'opinion publi-

que à témoin de leur rupture, causée par la divergence de leurs sentiments sur la Révolution française. L'auditoire était aussi transformé que lords et députés ; comme le dit Hastings, l'accusation avait eu lieu devant une génération et le jugement fut prononcé devant une autre.

La Cour avait siégé cent quarante cinq fois, mais les séances n'avaient duré en moyenne que trois heures. Les retards avaient servi Hastings en lui donnant l'air d'un persécuté ; il n'avait pourtant cessé de s'en plaindre et de les attribuer à la malignité des commissaires. Ceux-ci, pour se disculper, avaient fait nommer par la Chambre des Communes, un comité chargé de rechercher à qui ces délais étaient imputables (5 mars 1794). Le rapport de ce comité, œuvre de Burke, établit que sur cent dix-huit séances tenues par la cour, dix-neuf avaient été occupées par les discours des *managers,* vingt-deux par ceux des avocats de la défense, cinquante-et-une par l'audition des témoins à charge et vingt-trois par celle des témoins à décharge. On doit attribuer le grand nombre des séances remplies par les dépositions des témoins à charge aux chicanes suscitées par Law et ses collègues, pour l'admission de presque toutes les preuves et de presque tous les témoignages. Le rapport fait ensuite la critique de la conduite des lords dans la Haute Cour ; il leur reproche d'avoir consulté des magistrats sur des points de fait, au lieu de ne leur demander leurs avis que sur les points de droit, de n'avoir pas motivé leurs arrêts, d'avoir attaché trop d'importance à la forme au détriment du fond, de n'avoir pas tenu compte pour l'admission des preuves,

des difficultés provenant de l'éloignement des lieux et de la qualité des crimes commis. Les auteurs du rapport laissent paraître une profonde désillusion sur la Haute Cour elle-même : les défauts que son fonctionnement venait de révéler, sont les défauts inhérents à tous les tribunaux d'exception composés de juges politiques.

Les jurisconsultes furent fort irrités des attaques dirigées, dans ce rapport, contre leurs collègues et surtout contre l'esprit de la corporation. Leur colère se traduisit par une violente sortie de lord Thurlow, à la Chambre des Lords, contre ce qu'il appelait un pamphlet, mais il ne put obtenir des poursuites, qui, pour être dirigées contre l'éditeur du rapport, n'en eussent pas moins atteint les Communes.

Le verdict d'acquittement ne surprit même pas Burke qui, dans une lettre à lord Loughborough, s'étonne seulement qu'il ait été total. De même qu'il y avait eu au début un sentiment très hostile contre l'ex-gouverneur général, à la fin du procès l'opinion publique lui était très favorable. Il ne faut pas voir seulement dans ce changement la versatilité du peuple, mais aussi une plus juste compréhension de l'affaire. On avait été d'abord ému par les violentes attaques des *managers*, puis on avait considéré leurs discours comme des exercices oratoires plutôt que comme des accusations appuyées sur des preuves sérieuses, et on avait fini par être indigné de leur acharnement. Chaque jour arrivaient de l'Inde des Anglais, témoins et acteurs des luttes contemporaines de la guerre d'Amérique, qui célébraient à l'envi les talents et les services du sau-

veur des possessions orientales ; la nation lui était reconnaissante de ces succès qu'elle apprenait à connaître, et concevait qu'elle aurait mauvaise grâce à condamner des actions dont son intérêt avait été le mobile.

Les plus sévères pensaient que si Hastings était coupable, il avait suffisamment expié par une mise en accusation de sept ans ; ils réfléchissaient que, si dans le cours d'un procès criminel ordinaire un accusé ne peut alléguer ses bonnes actions comme excuse de ses crimes, un homme d'État doit être jugé d'après d'autres principes, et qu'un personnage qui avait gouverné un empire pendant treize ans, pouvait avoir commis des actes répréhensibles, et cependant mériter finalement plutôt des récompenses et des honneurs qu'une amende ou un emprisonnement. Hastings avait su faire un usage merveilleux de la presse, que ses ennemis négligeaient. Il ne s'était pas contenté des journaux anglais. En France, le *Mercure*, le *Moniteur*, l'*Analyse des papiers anglais* s'étaient occupés du procès monstre, qui agitait la Grande-Bretagne. Tandis que Mirabeau, Brissot, Clavière marchaient sur les traces des grands orateurs whigs, comme si les libéraux de tous les pays étaient solidaires, Mallet du Pan prenait vivement et habilement la défense d'Hastings. En 1786 il avait informé Hastings, par un ami commun, que si le grand accusé voulait lui envoyer des documents, il les ferait valoir dans le *Mercure*. Hastings, très touché de cet offre de l'écrivain royaliste, en avait profité. Mirabeau prétendait que l'ex-gouverneur avait acheté le journaliste français comme beaucoup de ses confrères anglais.

La lettre suivante, écrite par Mallet du Pan à Hastings, au moment de son acquittement, dément cette assertion.

Berne, 29 juillet 1795.

Monsieur,

J'eus autrefois à Paris l'honneur de me mettre au rang de vos défenseurs, et de servir de mes faibles moyens la cause dans laquelle vous venez de triompher. Permettez le témoignage de mes félicitations, et que je vous renouvelle celui de l'allégresse avec laquelle je vous ai vu sortir de cette lutte inouïe avec un succès que vos accusateurs pouvaient retarder sans le prévenir. L'Europe entière applaudit au jugement qui vous a remis à la place que vous n'auriez jamais dû perdre. La justice des hommes ne compensera jamais la cruauté de cette procédure, vos chagrins, l'atteinte qu'ils ont portée à votre santé, tant d'épreuves que vous avez soutenues avec la dignité et la force qui sont dans votre caractère. Vous êtes aussi grand sur les bords de la Tamise que vous le fûtes sur ceux du Gange. Puissent vos compatriotes sentir le prix d'un citoyen tel que vous, et vous dédommager des efforts par lesquels l'inimitié et l'esprit de parti ont enchaîné depuis huit ans des talents qui avaient fait la gloire et la prospérité de l'Angleterre » (1).

Les caricaturistes, alors très nombreux en Angleterre, avaient pris une part très active à la lutte. Le procès avait en quelque sorte commencé par un dessin représentant Hastings traînant dans une brouette George III et lord Thurlow, avec la légende : « Un homme peut vendre ce qu'il a acheté ». Mais bientôt les dessinateurs, largement payés ou subissant la même

(1) Mémoires et correspondance de Mallet du Pan, ouvrage cité, p. 104-111.

influence que la foule, passèrent du côté de l'accusé. Parmi les caricatures publiées contre les managers, nous citerons : « les bandits politiques attaquant le sauveur de l'Inde » attribué au fameux Gillray : Hastings vêtu à l'orientale, comme on le représenta dans presque tous ces desseins, monté sur un chameau, est impassible ; tandis que Burke décharge sur lui une espingole, que Fox tente de le poignarder par derrière et que lord North le dévalise ; l'ex-gouverneur se couvre d'un bouclier qu'une devise, nous apprend être un bouclier d'honneur. Enfin, pour terminer, le 8 mai 1795 parut une gravure représentant l'apothéose du gouverneur fraîchement acquitté. Elle est intitulée « la dernière scène de la farce des *managers* ». Le buste d'Hastings nimbé de gloire émerge des nuages de la calomnie. Dans le fond lord Loughborough s'écrie : « Noir, sur mon honneur », lord Thurlow répond : « Pas noir, sur mon honneur ». Sur le côté on voit dans une loge Fox une loupe à la main et d'autres commissaires ; sur les rebords de la loge le procès lui-même est représenté par un escargot. Près de la loge un chaudron dans lequel « les managers ont préparé des drogues pour noircir un caractère hors de leur portée ». Burke, voyant la farce sur le point d'être sifflée, quitte le théâtre en fureur par une trappe. Enfin Francis joue le rôle de souffleur (1).

Mais tout cela avait couté fort cher à Hastings et il

(1) Sir Charles Lawson décrit et reproduit un grand nombre de caricatures de l'époque, conservées au *Bristish Museum*, p. 125-138. Voir aussi Colonel Malleson, p. 486.

fallait y ajouter encore les frais légaux du procès qui montaient à la somme fantastique de 1.913.200 francs pour la défense seule ! Le procès le laissait ruiné à un âge où il ne pouvait plus guère espérer jouer le rôle politique qu'il avait ambitionné à son retour de l'Inde, et sans aucun des honneurs qu'on lui avait fait entrevoir tant de fois.

CHAPITRE XVIII

Les Derniers Jours

Embarras financiers d'Hastings. — La vie à Daylesford. — Enthousiasme public pour Hastings dans les derniers temps de sa vie. — Sa mort. — Son épitaphe. — Son caractère. — Ses fautes. — Son procès marque le commencement d'une ère nouvelle.

Les coûts légaux du procès étaient montés à plus de 75.000 livres sterling, et les frais de toute espèce en dehors et à côté égalaient peut-être cette somme ; ces dépenses auraient suffi à ruiner complètement Hastings s'il avait vécu avec une parcimonieuse économie et administré habilement sa fortune. Habitué à la vie large des colonies et aux facilités que lui donnaient le gros traitement et la place de gouverneur général, il n'avait pu prendre sur lui de se mettre à compter, et il continuait à agir avec la magnificence des nababs hindous dont il avait été si longtemps l'égal. Aussi s'il avait dû

en 1795 payer ses dettes, il n'aurait pas donné à ses créanciers plus de 50 0/0. Le gouffre où s'était engloutie la partie qui avait échappé aux hommes de loi, aux journalistes, aux pamphlétaires, était la reconstitution du domaine familial de Daylesford qu'il avait racheté le 26 août 1788 moyennant une somme de 11.424 livres sterling et une pension viagère de 2.500 francs à l'ancien propriétaire et à sa femme. Une fois en possession de la terre, il rasa la vieille maison, en construisit une autre, traça un superbe jardin, creusa des lacs, et à l'époque de son acquittement il reconnaissait lui-même que l'accomplissement des rêves de son enfance lui avait coûté 1.500.000 francs.

Il comptait sur la justice du Parlement pour sortir de sa situation obérée. Déclaré innocent, il pensait au moins obtenir comme indemnité le remboursement des frais légaux du procès ; en conséquence il envoya une pétition à la Chambre des Communes, et pria Pitt de l'appuyer par un message de la Couronne ; mais le *Premier* déclara qu'il ne voyait pas de raison suffisante pour recommander la pétition au roi, et Burke, qui devait emporter dans la tombe sa haine contre celui qu'il considérait toujours comme le fléau de l'Inde, conserva assez d'influence sur la Chambre pour faire rejeter la requête. Le coup fut très sensible à l'orgueil d'Hastings, qui y vit une nouvelle preuve de l'injustice de ses compatriotes. Il se retourna du côté de la Compagnie des Indes. Il eut voulu, dans sa superbe, être traité par elle comme lord Cornwallis, et recevoir une récompense nationale. Ses amis, plus prudents, comprirent combien sa position était différente, et ils enga-

gèrent des négociations en son nom avec l'administration de Leadenhall street. Une cour des propriétaires, réunie le 29 mai 1795, vota successivement un don qui l'indemnisait des frais du procès et une pension viagère de 125.000 francs ; mais pour que ces largesses devinssent effectives il fallait l'approbation du *Board of Control* présidé par Dundas, celui des membres du cabinet qui s'était toujours montré le plus hostile à Hastings

Les deux mesures furent cassées. Des pourparlers recommencèrent avec le *Board of Control,* qui finalement accorda à Hastings une pension annuelle de 100.000 francs pour une durée de 28 ans et demi avec effet rétroactif à partir du 24 juin 1785, et un prêt de 1.250.000 francs sans intérêt pour 18 ans, remboursable par annuités de 2.000 livres sterling, imputables sur la pension. Les 14.000 livres sterling qui ne seraient pas amorties ainsi, étaient hypothéquées sur Daylesford. Hastings touchait donc 2.300.000 francs comptant, et une somme annuelle de 50.000 francs lui restait assurée pour 18 ans. Bien d'autres se seraient contentés de cette fortune, surtout avec la vie de gentilhomme campagnard que l'ex-gouverneur affectait de mener.

Il exploitait ses terres, faisait de l'élevage, cherchait à acclimater dans le Worcestershire les plantes et les animaux les plus précieux de l'Inde, du Kachemir et du Bhoutan. Ses loisirs forcés lui permettaient de se livrer à son goût pour la poésie, et sa grande réputation politique lui fournissait des auditeurs tout disposés à l'admirer. Pour juger les productions de sa muse, que Gleig et le colonel Malleson ne savent comment trop

louer, rapportons-nous à Macaulay (1) dont personne ne peut récuser la compétence sur ce point : « La littérature, dit le célèbre historien, partageait ses soins avec ses serres et sa ménagerie : il avait toujours aimé les livres et ils lui étaient devenus indispensables. Quoiqu'il ne fut pas poète au sens élevé du mot, il écrivait des vers élégants et soignés avec une grande facilité, et se livrait passionnément à cet exercice. A parler franchement, il semble avoir plus tenu de Trissotin qu'on eut dû l'attendre de sa grande intelligence et du grand rôle qu'il avait joué dans sa vie. Les mémoires que nous avons sous les yeux nous assurent que la première chose qu'il faisait tous les matins était de composer une pièce de vers. Lorsque la famille et les hôtes étaient assemblés, le poème faisait son apparition aussi régulièrement que les œufs et les petits pains, et M. Gleig nous somme de croire que si par accident Hastings venait au déjeuner sans une de ses charmantes productions, cette absence causait à tous un grand désappointement. Les goûts diffèrent considérablement. Pour nous, nous devons avouer que quelque bons que pussent être les déjeuners de Daylesford, — et on nous assure que le thé y avait une saveur des plus aromatiques et que ni les langues ni les patés de gibier n'y manquaient, — nous en aurions trouvé le prix bien élevé si nous avions été forcés de payer notre écot en écoutant chaque jour un nouveau madrigal ou un nouveau sonnet composé par notre amphitryon. »

(1) Voir Macaulay, ouvrage cité, p. 345.

Les soucis d'argent troublèrent souvent encore cette vie patriarcale. En 1797 le banquier hollandais à qui était confié la fortune particulière de Madame Hastings fit faillite, et enleva au ménage une somme de 44.000 livres sterling, qui eut été bien nécessaire aux époux dans la situation où leur mauvaise gestion les avait de nouveau placés. En 1799 on accorda à Hastings que les annuités versées seraient considérées comme des prêts faits par lui à la Compagnie, et porteraient un intérêt à imputer sur le total de la créance ; c'était bien peu. En 1804 il profita des bonnes dispositions du ministère Castlereagh et Addington pour revenir à la charge. Il s'excusa du mauvais état de sa fortune sur ce qu'ayant consacré toute sa vie aux affaires de la Compagnie, il n'avait pas eu le temps d'apprendre à gérer les siennes. La cour des directeurs se montra généreuse : elle le déchargea, avec l'autorisation du *Board of Control*, de ce qu'il restait devoir à la Compagnie, lui octroya pour l'avenir la jouissance de sa pension entière de 100.000 francs, et même, comme il avait contracté un petit emprunt et hypothéqué Dayfeslord, la mesure reçut un effet rétroactif d'une année.

Ce ne fut pas la dernière fois qu'Hastings eut l'humiliation d'être obligé de solliciter les secours de la Compagnie : en 1814 les 28 années et demie pour lesquelles sa pension avait été votée, étant écoulées, il obtint qu'elle fut prolongée jusqu'à sa mort ; mais on lui refusa de la porter à 5.000 livres sterling et de la rendre reversible sur la tête de Madame Hastings. Il eut voulu laisser sa compagne dans une situation brillante ou tout au moins assurée, et ce souci le tourmenta jusqu'à ses

derniers moments. Sur le point de mourir il recommanda de nouveau sans succès sa femme à la Compagnie.

Avant de descendre dans la tombe il eut la satisfaction de constater le changement complet de l'opinion publique à son égard. En 1801 il fut nommé membre de la *Royal Society*. Il n'eut jamais pourtant les titres honorifiques désirés par sa femme, ni le rôle politique qu'il ambitionnait. Il crut un instant que le cabinet Addington lui fournirait l'occasion de rentrer dans la vie publique, et s'efforça d'empêcher ce ministre de se retirer devant William Pitt, indispensable à la tête du gouvernement au moment ou Napoléon menaçait de Boulogne l'existence même de la Grande-Bretagne. A la mort du grand ministre qui lui avait été si funeste, il espéra que l'arrivée au pouvoir des Grenville serait le signal de sa réapparition politique, mais il eut encore une désillusion malgré la bienveillance que lui témoignait le prince de Galles, devenu régent du royaume pendant la folie de George III.

En 1813 le Parlement, délibérant sur les réformes à apporter dans l'Inde et sur le renouvellement de la charte de la Compagnie, appela devant lui le vétéran de l'administration coloniale. La situation avait bien changé depuis qu'Hastings avait quitté Calcutta, et sa déposition n'augmenta pas sa renommée. Cependant les députés saisirent l'occasion de témoigner le respect et l'admiration qu'ils éprouvaient pour lui : ils l'acclamèrent, lui firent donner un siège, et, quand il se retira, se levèrent et se découvrirent. Quelques-uns des *managers* de *l'impeachment* étaient présents et occupaient les mêmes

sièges sur lesquels ils se trouvaient quand ils avaient été remerciés par l'assemblée pour leur conduite dans le procès ; ils protestèrent en restant assis et couverts, mais leur attitude ne servit qu'à faire ressortir l'enthousiasme générale.

D'ailleurs Hastings ne pardonnait pas non plus à ses anciens accusateurs. A une réunion chez le régent à Brighton, Sheridan, poussé par le prince, s'était avancé vers l'ex-gouverneur et lui avait dit : « La part que j'ai prise dans des événements déjà anciens ne doit pas être considérée comme une preuve de mes opinions privées, car j'étais alors un avocat public dont le devoir consistait malgré tout à prouver, s'il le pouvait, les accusations qu'il était chargé de soutenir ». Hastings n'avait répondu à ces avances que par un froid salut.

Son orgueil fut néanmoins très flatté des démonstrations des Communes, dont la Chambre des Lords suivit l'exemple.

A la même époque, l'université d'Oxford conféra le grade de docteur ès-loi à l'illustre vieillard que les étudiants fêtèrent au théâtre *Sheldonien*.

En 1814 le régent le nomma membre du conseil privé. Hastings prit part en cette qualité aux réjouissances dont la chute de Napoléon fut l'occasion. Il présida un banquet offert par les « Indiens » au duc de Wellington. Il fut présenté à l'empereur de Russie, au roi de Prusse, au grand duc d'Oldenbourg par le prince de Galles, qui le désigna comme l'homme le plus méritant et en même temps le plus injustement traité de l'Angleterre. « Mais, ajouta le futur Georges IV, j'ai

commencé, et certainement je ne m'arrêterai pas là. Il a été nommé conseiller privé, ce qu'il ne doit considérer que comme une preuve de l'estime dans laquelle je le tiens ; il sera honoré comme il le mérite ».

Hastings croyait toucher aux honneurs tant de fois promis ; son espoir fut encore trompé sans qu'on puisse en deviner la cause. Il expira le 22 août 1818 à l'âge de 86 ans, et fut enterré dans l'église de Daylesford qu'il avait reconstruite.

Il eut mérité d'avoir sa tombe dans l'abbaye où l'Angleterre conserve les restes de ses grands hommes. Sa statue, due au ciseau de Flaxman, est à l'India Office (1), et il n'est représenté à Westminster Abbey que par un buste que sa femme lui éleva et sur le socle duquel elle fit graver l'inscription suivante : « Choisi pour son intégrité et ses talents éminents, il fut nommé par le Parlement, en 1773, premier gouverneur général de l'Inde, poste important auquel il fut trois fois renommé par la même autorité. A la tête du gouvernement de l'Inde pendant 13 années des plus fertiles en événements, il fit passer les affaires de l'East India Company de la plus profonde détresse à la plus haute prospérité, et sauva ses possessions menacées par une coalition des plus puissants ennemis qui jamais se liguèrent contre elle. Par la sagesse de ses conseils et l'énergie de ses mesures, il trouva des ressources inépuisables, et soutint avec succès une guerre longue et

(1) La statue, commandée en janvier 1820, fut érigée en 1823 dans l'antique local de Leadenhall Street. Elle a été depuis transportée dans le nouvel *India Office* à S[t] James's Parck.

pleine d'alternatives à la fois contre la France, le Maïsour et les Etats Mahrattes dont il abaissa la puissance, et conclut une paix honorable. Pour cela et pour ses services distingués, il reçut les remerciements de l'East India Company, approuvée par le Board of Control.

Il administra le royaume du Bengale, siège de son gouvernement, d'une façon douce et équitable, le préserva de l'invasion, et, en assurant à ses habitants la jouissance de leurs coutumes, de leurs lois, de leur religion, et les bénéfices de la paix, il mérita leur affection et leur reconnaissance ; il ne fut pas plus remarquable par les hautes qualités de l'homme d'État et du patriote, que par l'exercice de toutes les vertus chrétiennes.

Il vécut de longues années dans une retraite pleine de dignité, aimé et révéré de tous ceux qui le connaissaient, dans sa résidence de Daylesford dans le comté de Worcester où il mourut dans sa 86e année, le 22 août de l'année du Seigneur 1818 ».

Depuis longtemps tout le monde reconnait les talents et les services d'Hastings, mais l'accord est beaucoup moins unanime sur les vertus chrétiennes que lui attribue l'épitaphe.

D'un abord facile, de relations agréables, très fidèle dans ses amitiés, il sut se concilier la plupart des individus avec lesquels il fut en contact. La conscience de son mérite le rendit orgueilleux, il ne voulut jamais admettre que le moindre nuage obscurcit sa gloire, ce qui lui aliéna bien des gens, et fut une des causes de son procès, mais aussi lui inspira la confiance en lui-même :

grande force dans les circonstances difficiles de son gouvernement.

Il faut admirer la constance qu'il déploya : il ne se déconcerta pas dans des conjonctures où tout autre se serait cru perdu, et il ne désespéra réellement que lorsque les triumvirs aidés de Nandkoumar parurent l'avoir terrassé ; encore son découragement fut-il de courte durée. La fermeté était sa qualité dominante. Rien ne pouvait le détourner de la route qu'il avait choisie : « Dans toutes les affaires politiques, dit-il lui-même, j'ai toujours eu pour règle, qu'elles qu'aient pu être mes hésitations avant de former mes plans d'action, de poursuivre leur exécution, lorsqu'ils étaient arrêtés, avec une résolution inébranlable ».

Cette énergie, indispensable chez un homme d'État placé dans une position difficile et souvent périlleuse, devait l'amener forcément à des actes discutables.

Des ennemis acharnés ont relevé dans son existence politique tout ce qui prêtait à la critique, et on peut dire que rien n'a échappé à leur haine clairvoyante. Dans ces conditions il faut s'étonner qu'on n'ait pas trouvé plus de reproches à adresser à Hastings, et se demander quel est le personnage, ayant joué un rôle important dans le gouvernement des peuples, qui serait sorti indemne d'un pareil examen, pour ainsi dire microscopique ? Si on prend les principaux articles de l'acte d'accusation, développés par les *Managers* à la Chambre des Lords, et si l'on y ajoute les deux charges que Pitt fit écarter du procès avant de se déclarer contre Hastings, on a tout ce qui a été sérieusement imputé au grand proconsul : la guerre des Rohillas, l'exécu-

tion de Nandkoumar, l'expulsion de Cheyt Sing, la spoliation des bégums d'Aoudh, la corruption personnelle, les avantages pécuniaires illégalement accordés à ses amis, et la désobéissance aux ordres de ses chefs.

Nous serions tenté de l'absoudre sur plusieurs de ces points. Il n'y a aucune preuve matérielle de sa complicité dans l'affaire qui amena la mort de Nandkoumar. Mais l'intérêt qu'il avait à discréditer et à perdre son principal accusateur est si manifeste, qu'on ne peut l'y croire étranger. Cependant, si l'on tient compte de la situation désespérée où il se trouvait, de la fourberie et de l'indignité de Nandkoumar, on est forcé de reconnaître qu'il est excusable d'avoir usé, pour se défendre, de moyens analogues à ceux que ses ennemis employaient contre lui.

Dans la lutte pour l'existence de l'empire anglais, il avait le droit d'augmenter les contributions payées par le rajah Cheyt Sing, zamindar de Bénarès, fonctionnaire ou tout au moins tributaire de la Compagnie ; il voulut tondre ce prince de trop près, et ce fut son seul tort.

L'intégrité d'Hastings a été reconnue même par Macaulay. Elle n'était pourtant pas absolue. L'argent n'avait pas de prix pour lui, et il n'y attacha jamais qu'une importance secondaire Il vécut grandement dans l'Inde, rétribua largement ses représentants en Angleterre, distribua de nombreux cadeaux à ses amis et à ses parents, enrichit le premier mari de sa femme, le baron Imhoff, le mit en état d'acheter de belles terres en Allemagne, et pourtant il économisa

plus de quatre millions sur un traitement de 625.000 francs touché pendant onze ans. Il dut pour cela profiter des avantages de sa place et recevoir des présents des princes hindous, mais c'était trop dans les mœurs du temps et du pays (1) pourqu'on puisse le lui reprocher sévèrement, bien que la Compagnie eut interdit cette coutume, source de toutes sortes d'abus. La modération d'Hastings, au moins, fut louable.

Quant à sa désobéissance aux ordres des directeurs, si elle eût quelquefois pour motif le désir de réparer envers ses amis les dommages dont ils avaient souffert par attachement pour lui, l'ignorance et la nullité des autorités métropolitaines le justifient d'avoir méprisé les instructions qu'elles lui donnaient, et que Macaulay résume dans cette phrase spirituelle : *Gouvernez paternellement et envoyez plus d'argent.*

Sur les autres charges, Hastings est plus difficile à défendre.

La guerre des Rohillas, politique et utile, n'en reste pas moins injuste, et les excès qui l'accompagnèrent, aggravent la responsabilité du gouverneur. Ne pouvait-il prendre ses précautions contre un allié qu'il savait implacable aux vaincus. La spoliation des bégums d'Aoudh lui a toujours valu les censures les plus sévères : pour un intérêt uniquement pécuniaire, il viola la garantie donnée par la Compagnie, et s'associa

(1) Voir dans l'ouvrage de M. Prosper Cultru, p. 345, l'histoire des présents exigés par Dupleix qui, à propos d'un cadeau que lui destinait le soubahdar du Deccan, écrivait à Bussy : « Faites priser les bijoux avant de me les envoyer, ils doivent être dignes de l'obligation qu'on m'a. »

aux violences d'un fils contre sa mère. Il laissa trop facilement ses amis tripoter dans les finances, leur accorda des émoluments exagérés, ou leur fit conclure des contrats léonins. Ces procédés lui furent souvent un moyen de gouvernement, car la constitution, en ne lui confiant qu'un semblant de pouvoir, l'obligea à acheter l'aide de gens auxquels il ne pouvait commander.

Les excuses générales ne manquent pas à la conduite d'Hastings, et avant de se prononcer définitivement, le lecteur impartial doit se remémorer les circonstances de sa vie et l'histoire de l'Inde, de 1772 à 1785.

Warren Hastings quitta l'Angleterre à l'âge de 17 ans; il sortait à peine du collège, et acheva son éducation d'homme au Bengale, où le point de vue moral est fort différent du nôtre. Entouré d'Hindous et de Musulmans qui tenaient pour peu la vie humaine, et les liens de famille pour rien, qui ne respectaient que la force et le succès, il devint plus Oriental qu'Anglais. Sa tâche fut particulièrement difficile : il lui fallut créer une administration entière avec des éléments hétérogènes, transformer des commis en fonctionnaires publics, les habituer à l'idée que la politique devait dominer les opérations purement commerciales, les empêcher d'adopter les abus du gouvernement mogol auquel ils succédaient, trouver dans un pays ruiné de quoi fournir aux besoins locaux, et entretenir des armées capables de lutter contre la coalition des puissances indigènes, surtout contre le génie d'Haïder Ali, allié aux Français. Les ressources dont il disposait étaient dérisoires, son autorité seulement apparente et sans

cesse annihilée par la majorité du Conseil, qui fit échouer les meilleurs de ses plans.

Dans ces conditions, persuadé de l'importance de la mission qui lui était confiée, il ne recula pas devant des expédients que réprouve la stricte morale ; tout homme d'État, à sa place, n'eût pas hésité à en employer de pires.

Il ne pratiqua pas toutes les *vertus chrétiennes*, mais s'il avait été autre, il n'aurait ni triomphé de ses nombreux ennemis, ni posé les fondations de l'empire anglais dans l'Inde (1).

Les Anglais, conscients des grands services rendus par Hastings, ont cherché à l'innocenter complètement, sans doute pour jouir sans remords des avantages qu'ils lui doivent. Pouvaient-ils le condamner pour avoir tout sacrifié aux intérêts dont ils l'avaient chargé ? Songeaient-ils, eux, à rendre à ses victimes ce qu'il leur avait enlevé, richesse, trône, liberté ?

Les Lords raisonnèrent certainement ainsi, et ils eurent raison de l'acquitter.

D'un autre côté, on ne saurait blâmer les Communes de l'avoir poursuivi. Quels qu'aient pu être les motifs personnels de certains membres de la Chambre, la majorité connaissait l'impardonnable conduite de la plupart des agents de la Compagnie, et marquait par le procès qu'elle faisait à Hastings, après celui qu'elle n'avait qu'ébauché contre Clive, l'intention arrêtée du peuple britannique d'en finir avec les excès qui ont

(1) *Colonel Malleson*. Ouvrage cité : préface, p. X.

déshonoré les conquêtes des Européens, Latins ou Anglo-Saxons, dans les autres continents. On peut dire que le procès terminait la période des « conquistadores », au moment même où l'India Bill Pitt inaugurait celle du gouvernement régulier qui devait assurer à l'Inde la tranquilité, lui ouvrir des voies nouvelles vers la civilisation et le progrès.

TABLE DES MATIÈRES

CARTE. — PRÉFACE I

CHAPITRE I : *L'Inde en 1772.*

L'empire mogol. — Son organisation. — Les nababs indépendants. — Les Mahrattes. — Haïder Ali. — Les Européens 1

CHAPITRE II : *L'East India Company.*

Origines de la Compagnie. — Transformations. — Gouvernement en Angleterre. aux Indes. — Commerce — Conquête du Bengale : Saradj-oud-Daoula et Clive. — Mir Jaffar. — Mir Kasim. — Famine 15

CHAPITRE III : *Les Débuts d'Hastings.*

Naissance et enfance d'Hastings. — Départ pour l'Inde. — Rôle effacé dans la conquête du Bengale et les révolutions qui suivent. — Il devient membre du conseil de Calcutta. — Retour et séjour en Angleterre. — Il est nommé conseiller à Madras. — La famille Imhoff. — Fiançailles d'Hastings. — Hastings à Madras. — Il est nommé à Calcutta 45

CHAPITRE IV : *Hastings président du conseil de Calcutta.*

Suppression des fonctions de naïb divan et de naïb soubah. — Organisation des finances, de la justice, de la tutelle du nabab. — Procès de Chitab Raï et de Mahmoud Riza Khan.—Efforts pour ranimer le commerce et l'industrie. — Réunion et traduction des lois hindoues. — Monopole du sel et du tabac. — Suppression de la cavalerie à la solde de la Compagnie.

CHAPITRE V : *La Guerre des Rohillas.*

Relations politiques de la présidence du Bengale. — Les Rohillas.—Le nabab d'Aoudh. — Suppression du tribut payé à l'empereur. — Le traité de Bénarès. — La guerre des Rohillas. — Expédition de Kotch Behar. — Mission de Bogle au Thibet. — Résultats financiers de la première période du gouvernement d'Hastings. — Réformes souhaitées.................... ....

CHAPIVRE VI : *Le Regulating Act.*

L'état des finances de la Compagnie l'oblige à avoir recours aux pouvoirs publics. — Projet des directeurs. — Contre-projet du ministère. — Le Regulating Act : modifications dans l'administration de la Compagnie en Angleterre et dans l'Inde. — Conseil suprême et cour supérieure.— Clive attaqué dans la Chambre des Communes. — Capital de la Compagnie en 1773............ 1(

CHAPITRE VII : *Nandkoumar.*

Arrivée des nouveaux conseillers et des membres de la cour supérieure. — Installation du nouveau gouvernement. — La guerre des Rohillas devant le conseil. — Discordes. — Rappel de Middleton. — Mort du nabab d'Aoudh. — Sa succession. —

Les accusations contre Hastings. — Nandkoumar le poursuit devant le conseil. — Situation critique. — Procès et mort de Nandkoumar. — Rôle d'Hastings et d'Impey dans cette affaire... 115

CHAPITRE VIII : *Les Triumvirs.*

Acharnement du Triumvirat contre toutes les parties de l'œuvre d'Hastings. — La justice criminelle rendue au nabab. — Le poste de naïb soubah rétabli en faveur de Mahmoud Riza Khan. — Plans financiers d'Hastings, de Francis. — Idées d'Hastings sur les réformes nécessaires soumises à lord North. — Politique extérieure des triumvirs : 1o avec l'Aoudh ; 2o avec la présidence de Bombay et les Mahrattes : traité de Pourandhar ; 3o avec la présidence de Madras : affaire du rajah de Tandjor, lord Pigot. — Mort de Monson, Hastings retrouve le pouvoir. — Projet financier. — Système pour la collection des impôts imposé par la cour des directeurs ... 137

CHAPITRE IX : *La démission.*

La mission de Mac Leane en Angleterre. — Il remet la démission d'Hastings. — Crise qui en résulte à Calcutta. — Mariage d'Hastings. — Mort du général Clavering.................... 155

CHAPITRE X : *La Coalition indigène.*

Hastings tout puissant. — Ses plans pour la politique extérieure. — Son caractère jugé par Francis. — Bombay et les Mahrattes. — Expédition de Leslie. — Réaction au Bengale contre les créatures du Triumvirat : disgrâce de Mahmoud Riza Khan. — Déclaration de guerre de la France. — Mesures prises pour résister à une intervention française dans l'Inde. — Occupations des factoreries françaises. — La présidence de Madras

et Haïder Ali. — La présidence de Madras et le Nizam : affaire des Circars. — Expédition dirigée de Bombay contre Pouna; capitulation de Wargaon. — Coalition des princes indigènes contre les Anglais....... 171

CHAPITRE XI : *Haïder Ali.*

Efforts d'Hastings pour gagner sir Eyre Coote, successeur du général Clavering. — Désobéissances aux ordres des directeurs. — Lutte avec la cour supérieure : excès et tyrannie des juges; conflit ; appel aux pouvoirs métropolitains ; sir Elijah Impey devient le chef des tribunaux de la Compagnie. — Compromis entre Hastings et Francis. — Départ de Barwell. — Succès du capitaine Popham. — Nouvelle rupture avec Francis. — Duel. — Départ de Francis. — Invasion d'Haïder Ali dans le Carnatique. — Désastre du colonel Baillie. — Situation désespérée de Madras. — Secours envoyés du Bengale. — Traité projeté avec la Compagnie Hollandaise............... . 193

CHAPITRE XII : *Le rajah de Bénarès et les bégums d'Aoudh.*

Hastings cherche de l'argent. — Cheyt Sing, zamindar de Bénarès : situation et relations avec les Anglais. — Les subsides et les troupes qui lui sont demandés. — Voyage d'Hastings à Bénarès. — Arrestation de Cheyt Sing. — Révolte de la ville, fuite du rajah. — Retraite d'Hastings à Tchanar. — Cheyt Sing détrôné. — Résultats. — La succession de Soujaud Daoula. — Le nouveau nabab vizir hors d'état de payer ses dettes. — Traité de Tchanar. — Intervention d'Impey. — Siège du palais des bégums, tortures infligées aux eunuques.................................. 219

CHAPITRE XIII : *Le Bailli de Suffren.*

Résultats financiers de la politique d'Hastings. — Lord Macartney gouverneur de Madras. — Campagne de 1781 : 1° contre Haïder Ali : Porto Novo; 2° contre les Mahrattes : sur la côte ouest; dans le Malwa. — Paix avec Sindhia. — Traité de Salbaï, qui n'est ratifié qu'en 1783. — Arrivée du bailli de Suffren. — Campagne de 1782 : mort d'Haïder Ali. — Campagne de 1783. — Débarquement de l'expédition française sous les ordres de Bussy-Castelnau. — Paix avec la France. — Traité avec Tipou Sahib........................ 243

CHAPITRE XIV : *Le Départ d'Hastings.*

Disgrâce de Middleton. — Faïzoullah Khan rançonné. — Mission du major Scott. — Les directeurs blâment l'affaire de Bénarès. — Les nouveaux conseillers. — Le présent de 10 lacs du nabab vizir. — Les directeurs et la spoliation des bégums. — Hastings et lord Macartney. — Départ de Madame Hastings. — Voyage du gouverneur général à Bénarès et dans l'Aoudh : réformes, relations avec le Shazada. — Hastings quitte l'Inde.................................. 263

CHAPITRE XV : *Les India Bills.*

Modifications imposées au régime de la Compagnie par lord North en 1781. — Les deux comités de la Chambre des Communes. — Ministère Rockingam. — Motion de Dundas contre Hastings. — La mort de Rockingam sauve Hastings. Vote des propriétaires. — Ministère Shelburne. — Ministère de la coalition. — India bill de Dundas. — India bill de Fox. — Ministère de William Pitt. — India bill de Pitt. — Il détermine la retraite d'Hastings.......................... 279

CHAPITRE XVI : *L'Accusation.*

Arrivée d'Hastings à Londres. — Dispositions des partis à son égard. — Hostilité de Burke. — Maladresses commises par Hastings et ses amis. — Hastings accusé devant la Chambre des Communes. — La guerre des Rohillas. — Cheyt Sing. — Brusque volteface de Pitt qui entraîne la Chambre. — Sheridan et les bégums d'Aoudh. — La mise en accusation votée. — Nomination des commissaires. — Burke vient accuser Hastings à la barre des Lords.— Procès d'Impey.................................. 295

CHAPITRE XVII : *Le Procès.*

Commencement du procès. — Discours de Burke. — Les prétentions des managers pour la conduite de la procédure repoussées. — Discours de Shéridan. — Burke blâmé par les Communes. — Procès de Stockdale défendu par Erskine. — Chicanes de la défense pour l'admission des preuves. — Dissolution du Parlement. — Plaidoiries de la défense. — Changement dans l'opinion publique. — Répliques des managers. — Les managers remerciés par la Chambre des Communes. — Hastings acquitté. — Rôle joué dans le procès par la presse et les caricaturistes. — Résultats matériels du procès pour Hastings... 319

CHAPITRE XVIII : *Les Derniers jours.*

Embarras financiers d'Hastings. — La vie à Daylesford. — Enthousiasme public pour Hastings dans les derniers temps de sa vie. — Sa mort. — Son épitaphe. — Son caractère. — Ses fautes. — Son procès marque le commencement d'une ère nouvelle.................................. 351

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

LL (PAUL) **L'Inde et le Problème Indien,** 1 fort volume in-18.................................. **3 50**

Le Pays. — La Population. — La Religion. — L'Etat social. — Les antécédents de la conquête britannique. — Historique de l'établissement des Anglais dans l'Inde. — Le Gouvernement et l'Administration. — L'Organisation judiciaire. — Les Finances et l'Impôt. — Les Travaux publics. — L'Armée. — Les Etats indigènes. — Le National Congress et le Parti des Réformes. — La Question de l'India Council. — La Réforme des Conseils législatifs. — Le Civil Service et les examens simultanés. — La Famine. — Le Land Revenue. — Le Régime agraire. — Le Malaise économique et ses causes. — Le Mouvement réformiste social. — Les séparations de castes. — Les Pariahs. — Hindous, Musulmans et Chrétiens. — La Question féminine — Le Koulinisme. — Les Dépenses matrimoniales et l'Infanticide des filles. — L'Alcoolisme. — Questions diverses. — La Politique religieuse du Gouvernement de l'Inde. — L'Instruction publique. — Inde et Occident. — Le Bilan d'une domination. — Solutions.

LL (Sir ALFRED C), lieutenant-gouverneur des Provinces du Nord-Ouest (Inde).

Etudes sur les mœurs religieuses et sociales de l'Extrême-Orient, traduction des *Asiatic Studies religious and social* (London, t. I, 1884 ; tome II, 1899), par M. RENÉ DE KERALLAIN.

Première partie : 1 beau volume in-8° ..... **12 »**

La Religion dans une province de l'Inde. — Origine des mythes divins dans l'Inde. — Sorcellerie et religions païennes. — Religions missionnaires et non missionnaires (politique religieuse de l'Angleterre dans l'Inde). — Rapports entre l'Eglise et l'Etat en Chine. — Formation des classes et des castes dans l'Inde. — Les Etats radjpoutes. — Situation religieuse de l'Inde. — Le gouvernement de l'Empire indien.

Seconde partie .... *Sous presse.*

Le progrès dans l'Inde. — Le Brahmanisme. — La Situation théologique dans l'Inde. — La Domination permanente des Européens en Asie. — Le Rameau d'Or (étude de mythologie et de mœurs comparées). — Origine des croyances primitives. — La Religion naturelle dans l'Inde. — L'Histoire et la Fable.

MAINE (Sir HENRY SUMNER), grand-maître du Collège de Trinity-Hall (Université de Cambridge).

Œuvres traduites de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par M. RENÉ DE KERALLAIN.

Etudes sur l'Histoire du droit, traduction de la 3e édition des : *Village Communities in the East and West* (London, 1876). 1 fort volume in-8. ... **12** »

Les communautés de village en Orient et en Occident. — L'Orient et l'étude du droit. — Les Sources du droit hindou. — La communauté de village en Orient. — Influence de l'Inde sur les idées de l'Europe moderne. — L'Inde et l'Angleterre. — Notes sur le Bérar, sur l'Inde et l'éducation europeenne, etc.

Etudes sur l'ancien droit et la coutume primitive, traduction de : *Early Law and Custom* (London). 1 beau volume in-8°................. **10** »

Lois sacrées de l'Inde (religion et droit). — Le Culte des ancêtres et l'Hérédité. (La *patria potestas* et la polygamie chez les Indous). — Théorie sur les Sociétés primitives. (Les Andamènes).

Etudes sur l'Histoire des Institutions primitives, traduction de : *The early History of Institutions* (London, 1875). 1 beau volume in-8°........ **10** »

La Parenté. — La Tribu. — La Terre. — Le Chef. — Anciennes divisions de la famille. — Formes primitives de la procédure : Droit brehon et droit hindou. — Histoire primitive des biens de la femme mariée. — La Souveraineté et les empires.

GUSMAN (PIERRE), chargé de missions archéologiques en Italie par le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

La Villa Impériale de Tibur (Villa Hadriana). Préface de GASTON BOISSIER, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Un fort volume in-4° raisin, orné de 618 illustrations dans le texte, exécutées d'aprés nature ou extraites de recueils anciens, par l'auteur, et de 12 belles planches hors texte, dont 11 héliogravures et une eau-forte originale de l'auteur.

Broché avec couverture de grand luxe, parchemin gaufré, titre doré .... **50** »

Avec *reliure* demi-chagrin, fers spéciaux, tranche dorée................................ **70** »

Avec *reliure* d'amateur, maroquin, coins, tête dorée................................ **70**

MÉMOIRES

WEIL (M.-H.).

Le Prince Eugène et Murat. Opérations militaires. Négociations diplomatiques (1813-1814). Cinq forts volumes in-8°, ornés de cartes......... **47** »

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de la Guerre.

Chaque volume se vend séparément :

Tome I............................... **10** »
Tome II.............................. **10** »
Tome III............................. **12** »
Tome IV.............................. **12** »
Tome V............................... **3** »

Mémoires du Général-Major russe Baron de Lowenstern (1776-1858), publiés d'après le manuscrit original et annotés. Deux beaux volumes in-8°............................... **15** »

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de la Guerre.

Chaque volume se vend séparément :

Tome I (1776-1812), avec un port. en héliograv. **7 50**
Tome II (1813-1858), avec un portrait en héliogravure et une carte dans le texte.......... **7 50**

PÉLISSIER (Léon-G.).

Le Portefeuille de la Comtesse d'Albany (1806-1824). Lettres mises en ordre et publiées avec un portrait. Un volume in-8°............... **10** »

Lettres inédites de la Comtesse d'Albany à ses amis de Sienne (1797-1820). Deux forts volumes.................................. **15** »

Le Registre de l'Ile d'Elbe. Lettres et ordres inédits de Napoléon Ier (28 mai 1814-22 février 1815), avec un portrait de Napoléon dessiné à l'île d'Elbe, par HUBERT, gravé par HENRY. Un volume in-18.... **3 50**

CLERC (Lieutenant-Colonel).

Capitulation de Beylen, causes et conséquences, d'après les archives espagnoles et les archives françaises de la guerre, nationales et des affaires étrangères, avec 2 cartes. Un volume in-8°......... **7 50**

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de la Guerre.

FRIEDMANN (PAUL).

Lady Anne Boleyn, traduction de l'anglais par MM. LUGNÉ PHILIPPON et DAUPHIN-MEUNIER. Deux beaux volumes................................ **7** »

Chaque volume se vend séparément :

Tome I. *Vers le Schisme*.................... **3 50**
Tome II. *Après le Schisme*................... **3 50**

